

Outaouais

**Le Hull industriel
Industrial Hull**

1900/1960





TABLE DES MATIÈRES / TABLE OF CONTENTS

Lettre du Maire de Hull	5
Avant-Propos / Foreword	7
Préface / Preface	9
Le Grand feu de 1900 par Pierre-Louis Lapointe	11
La Propriété du sol, la "Loi relative aux constitués..." et le paysage urbain de Hull par Pierre-Louis Lapointe	19
Les "Favelas" hulloises. Le cas du Creekside par Pierre-Louis Lapointe	25
The Evolution of Industry in Hull, 1900-1960 by Edmond Kayser	29
Un élément important de ce paysage industriel. Les tramways de la Hull Electric Company, 1896-1946 par Chantal Berniquez	43
La Condition ouvrière à Hull, de 1919 à 1929 par Serge Lalonde	49
Grandir au Québec dans les années 20. L'enfance à Hull, 1919-1929 par Odette Vincent-Domay	63
Aspects of the Socio-economic Impact of the Depression on Hull, 1929-1933 by Mark Entwistle	69
La Grande dépression et l'administration du "Secours direct", à Hull, de 1930 à 1940 par Rene Roger	75
Infirmières, soins infirmiers et hygiène à Hull, dans la première moitié du XXe siècle par Rita Bourgeois	79
Qui donne aux pauvres prête à Dieu. La charité à Hull pendant la "Crise" par Laurent Messier	85
Intempérance et prostitution à Hull, de 1896 à 1914 par Robert A. Moreau	89
Un témoignage prophétique. Les problèmes de Hull, tels que perçus par Aimé Guertin, en 1940	95





*Ville de Hull
C.P. 1970, Inco. "B"
Hull, Québec
J.S.X. 3 Y9*

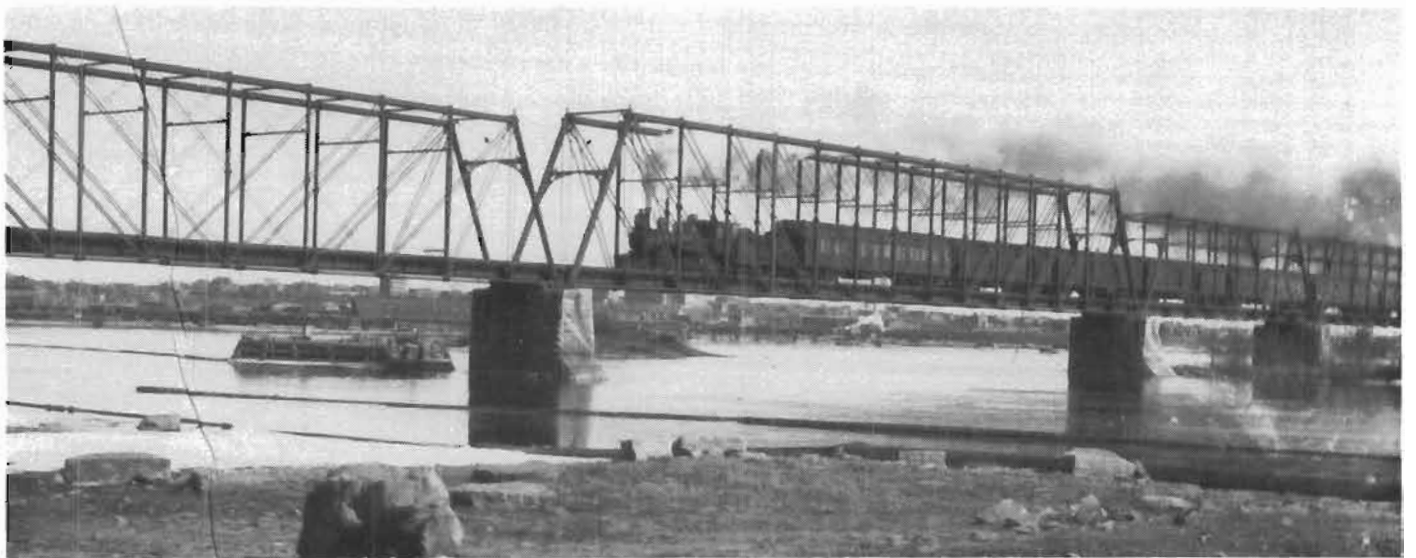
*Cabinet du Maire
Michel Légière*

La Ville de Hull est fière d'appuyer les efforts déployés par l'équipe de rédaction de la revue "OUTAOUAIS", en contribuant financièrement à l'impression de ce premier numéro de la revue de l'IHRO.

Ce numéro thématique veut faire revivre l'ancien Hull industriel en insistant de façon particulière sur les mille-et-une misères quotidiennes des Hullois de la première moitié du XX^e siècle, à la merci de conditions de travail et d'hygiène qui laissaient énormément à désirer. Les articles qui sont ici réunis nous permettent de mesurer les progrès accomplis par notre ville au cours des derniers vingt ans. Elles mettent en relief la lente et pénible amélioration des services offerts à l'ensemble de nos concitoyens depuis le début du siècle.

L'ancien Hull industriel et commercial est presque totalement disparu. Les industries, axées sur le secteur des services, sont localisées pour la plupart dans le parc industriel et la main-d'oeuvre se compose surtout de cols blancs. Nous sommes bien loin des usines polluantes, des salaires de famine, du travail "à la journée", et de la semaine de soixante heures. . .

La ville de Hull fut une des principales villes industrielles du Québec Et si les choses ont bien changé, nous demeurons optimistes face à l'avenir industriel de notre ville. Nous devons nous regrouper et retrouver cette fierté du travail de bâtisseur. Ainsi les Hullois de demain pourront enfin se réconcilier avec leurs pères, auquel ce numéro de la revue *OUTAOUAIS* rend un si vibrant hommage!



AVANT-PROPOS

C'est avec fierté que l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais présente au grand public ce premier numéro de sa revue *OUTAOUAIS*. Cette parution s'attache à décrire et à analyser certains aspects de la vie du Hull d'autrefois. On verra que la vie n'y était pas de tout repos et qu'il serait présomptueux de vouloir faire de cette époque un «âge d'or» ou il ferait bon de se retrouver.

Il est essentiel de souligner le travail du Professeur Edmond Kayser, qui accepta de résumer et de réviser pour nous sa thèse de maîtrise en géographie intitulée *Industry in Hull: Its Origins and Development, 1800-1961*. Son article est au centre de cette étude du Hull industriel.

Il serait impardonnable de passer sous silence le rôle de premier plan joué par Mme Andrée Lévesque, qui, pendant son séjour comme professeure à l'Université d'Ottawa, parvint à la réalisation des travaux étudiants que nous retrouvons ici, remaniés quant à la forme, mais intacts sur le plan de la méthode et du contenu. Ces travaux de Robert Moreau, de Laurent Messier, de Serge Lalonde, de Mark Entwistle, et d'Odette Vincent-Domay viennent encadrer les propos de René Roger, d'Aimé Guertin, de Rita Bourgeois, de Chantal Berniquez et de Pierre Louis Lapointe, sur des aspects complémentaires de la vie et de l'histoire de ce Hull disparu.

Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans l'appui indéfectible du Maire et des échevins de la Ville de Hull, qui ont accepté de financer la publication de ce numéro. Et que dire de la compréhension de l'échevin Raymond Ouimet, ce promoteur acharné d'une meilleure connaissance de notre histoire et de notre patrimoine.

Ceux qui connaissent l'édition et les problèmes reliés à la publication d'une revue de cette envergure, apprécieront à leur juste valeur les efforts qui ont présidé à l'apparition de ce nouveau-né. Nous tenons à souligner de façon particulière à ce chapitre, l'expertise et le dévouement inlassable de Pierre Louis Lapointe, rédacteur de la revue, sans lequel ce projet n'aurait jamais vu le jour.

Nous sommes certains que les gens d'ici trouveront plaisir à parcourir ces textes inédits et à redécouvrir le milieu de vie de leurs ancêtres hulllois. Par le biais de cette nouvelle revue, l'Institut d'histoire entend diffuser les résultats de recherche qui intéressent l'Outaouais de façon particulière. Et l'IHRO est assuré de pouvoir poursuivre l'œuvre amorcée, grâce à l'appui des organismes de notre milieu.

Dyanne Beauvalet
Présidente
IHRO.

FOREWORD

We are extremely proud to present this edition of IHRO's new review to the public. This edition of *OUTAOUAIS* centers on life in 20th century *Industrial Hull*. It will be seen that life in that period was far from easy-going, in fact it would be inappropriate to think of this as the *Golden Age* of Hull history.

In this issue it is important to underline the work of Professor Edmond Kayser, who revised and summarized the findings his Masters thesis in geography entitled *Industry in Hull: Its Origins and Development, 1800-1961*. His article is vital to this study of *Industrial Hull*.

Mrs. Andrée Lévesque, former University of Ottawa history professor played a major role in the gathering of material for this special number on *Industrial Hull*. During her stay in Ottawa, she encouraged her students to study the social and economic history of 20th century Hull. The edited versions of some of these student papers are included here. The studies by Robert Moreau, Laurent Messier, Serge Lalonde, Mark Entwistle and Odette Vincent-Domay are a necessary complement to the articles written by René Roger, Aimé Guertin, Rita Bourgeois, Chantal Berniquez and Pierre Louis Lapointe.

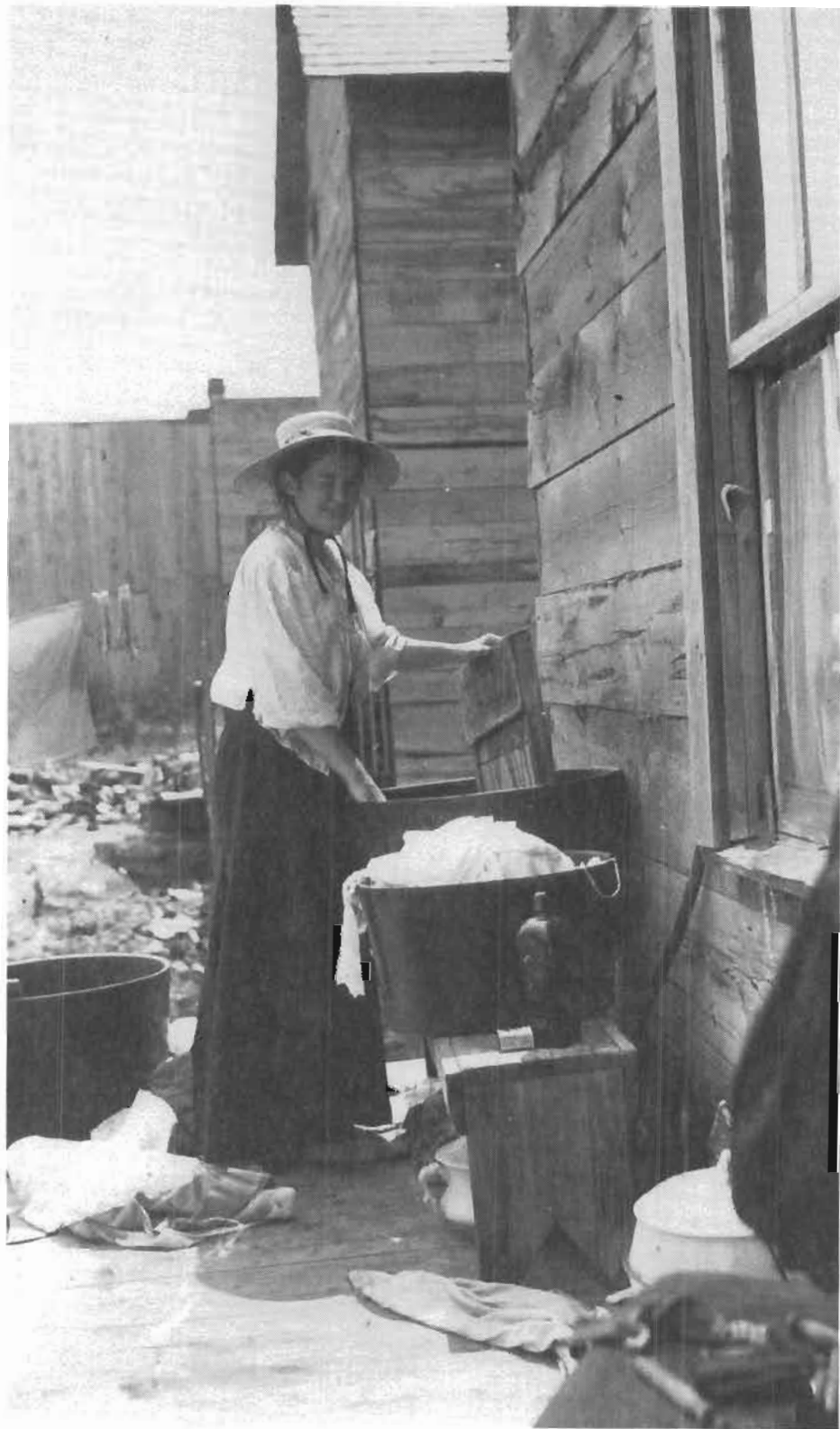
This project would have been unthinkable had it not been for the whole-hearted support afforded us by Hull's Mayor and aldermen who undertook the financing of this dedicated issue of our review. And how could we forget alderman Raymond Ouimet's personal involvement and encouragement every step of the way? . . .

Those who understand the difficulties involved in editing such an extensive publication will appreciate the efforts that have gone into its preparation. We would like to single out in a very special way, the expertise and tireless dedication of Pierre-Louis Lapointe, Editor of *OUTAOUAIS*, who made this dream a reality.

We are confident that residents of Hull and Western Quebec will be pleased to read this first number of *OUTAOUAIS*. Those who have Hull ancestors will be happy to discover the true nature of their forbears' way of life.

IHRO intends using this review to create a greater awareness of historical research on Western Québec. And we are hopeful of being able to continue to do so thanks to the continued support of local and regional bodies.

Dyanne Beauvalet
President IHRO.



PREFACE

LE HULL INDUSTRIEL

Ce premier numéro de la revue *OUTAOUAIS*, publié par l'Institut d'histoire et de recherche sur l'Outaouais (IHRO), rappelle la publication, en 1908, d'un «Pamphlet descriptif» intitulé *Hull industriel*. Cet ouvrage fort intéressant, que l'on doit à Messieurs Aubin et Bérubé, encensait la Ville de Hull, son administration, ainsi que l'esprit d'entreprise et l'industrie de ses élites commerciales, bancaires et manufacturières. L'optimisme régnait et l'on se plaisait à faire valoir, «la moralité de la population, la qualité de la main-d'oeuvre, ses parcs et amusements, ses résidences» et ses édifices de grande valeur... Cette vision tout en rose de la réalité hulloise, rejoint celle de ceux qui se rappellent de cette époque comme «du bon vieux temps».

C'est le cas des pionniers qui ont vécu cette évolution et qui se souviennent avec nostalgie du temps où ils étaient jeunes, forts et en santé... Il est tout naturel pour eux de chasser de leur souvenir les aspects négatifs de la vie d'autrefois et de ne retenir que les bons moments, envolés à jamais... C'est également le cas de ceux, qui, par romantisme «passéiste», s'imaginent à tort que c'était «l'âge d'or». Ils n'ont pas vécu les mille-et-une misères des générations de hullois de toute condition sociale, qui étaient à la merci d'un monde où les conditions de vie, de travail et d'hygiène laissaient énormément à désirer. C'est d'ailleurs ce milieu de vie, qui obligeait les gens à se serrer les coudes. La solidarité y était de mise et les rapports humains y étaient chaleureux.

Nous avons voulu faire connaître au grand public quelques-uns de ces aspects méconnus du *Hull industriel*. Les statistiques que nous vous présentons ici font découvrir une réalité qui n'a rien de très positif. Elles mettent en évidence la lente et pénible amélioration de services que nous tenons aujourd'hui pour acquis. Dans plusieurs secteurs d'activité, ce n'est qu'à la fin de la période à l'étude qu'apparaissent certaines des institutions essentielles à l'épanouissement de la collectivité hulloise. Il en est ainsi du Collège Marie-Médiatrice (Externat classique) en 1948, du Collège Marguerite d'Youville et de la Bibliothèque municipale au cours des années 1950, etc... Sur le plan institutionnel, Hull était largement sous-équipé en comparaison avec des centres de grandeur comparable du Québec. Et Hull était satellisé par Ottawa, d'autant plus que sur le plan religieux la ville allait relever de l'Archidiocèse d'Ottawa jusqu'en 1963. Nos énergies et nos talents étaient drainés vers la «ville lumière» d'en face.

À la lecture des articles que nous avons rassemblés dans ce numéro spécial sur le «Hull industriel», le lecteur ne pourra pas s'empêcher, comme nous, de replacer dans une meilleure perspective la brûlante question de la désindustrialisation de la Ville de Hull et du rôle de la Commission de la Capitale nationale à ce chapitre.

Cette question, en effet, suscite des remous politiques extraordinaires dans la région de Hull depuis plus de vingt-cinq ans. On soutient que la C C N, est la première responsable de la perte d'industries à Hull. Certains vont jusqu'à prétendre que c'est un complot qui vise la minorisation et la disparition de l'élément français dans la région de Hull. L'article d'Edmond Kayser et l'ensemble des données statistiques de ce numéro spécial aideront à dissiper cette vision mythique de la réalité hulloise. On y verra que le déclin de l'activité

PREFACE

INDUSTRIAL HULL

This first number of IHRO'S new magazine, entitled *OUTAOUAIS*, takes us back to the 1908 publication of Aubin and Bérubé's pamphlet on *Industrial Hull*, in which the publishers lauded the town's administration and the spirit of industry and enterprise of the commercial, banking and manufacturing elite. They were extremely optimistic and enthusiastic about the future of Hull and they spoke highly about the "moral character" of the population, the "quality" of labour and manpower, the "fine residences", the "parks and amusements", etc... This rather naive and overly optimistic vision of that period of Hull history, corresponds rather nicely with the point of view of those who nostalgically refer to the "good old days..."

Such is the case for those Hull pioneers who have lived through the drastic changes in life style experienced by Hull's population since the early 1900's. They look back with nostalgia to the days when they were young, strong and healthy... It's rather normal for them to remember only the good times... A good number of those who like reading about the past also tend to look on those bygone days as the "golden age" of Hull. Unlike those generations of Hull residents of various origins and backgrounds, they didn't have to live through the often horrendous living, working, and hygienic conditions that were the lot of almost everyone in those days. The hardships of life in Hull in that first half of the 20th century, encouraged solidarity and made people keenly aware of the importance of friendship and community spirit.

With this special edition of *OUTAOUAIS*, we want to make people aware of what life was really like in old *Industrial Hull*. The data given in this series of articles doesn't paint a very rosy picture of life in Hull. It does however show the rather slow and clumsy progress of Hull services and institutions, which nowadays we take for granted. Some educational institutions, essential to the quality of life of any community came to Hull in the late 1940's and 1950's, a full 75 years after Québec towns of even smaller size saw the establishment of colleges and convents in their midst...

Hull's municipal library, for instance, came into being in the early 1950's. Hull was a cultural and religious satellite of OTTAWA. It was part of the Roman Catholic Archdiocese of Ottawa until 1963. Our energies and our talents were drained by Ottawa, the Capital City.

In reading through the contents of this special number on *Industrial Hull*, the reader will be made aware of the real impact of the National Capital Commission on the development of Hull. For the last twenty-five years, political controversy in the Hull area has centered to a large degree on the role of the National Capital Commission in the "planning away" of industries and industrial activity in Hull. Some even see this as a plot to destroy the French fact in Western Québec. Edmond Kayser's article, and the data put forward throughout this special number of *OUTAOUAIS*, will help to dispell this mythical view of the industrial evolution of Hull, and present the facts as they stand. It will be shown that the decline of industrial and manufacturing activity in Hull had already begun during the First World War and that it continued to do so up to this day. Most industry shutdowns were related to changes in technology and market trends, and Federal

manufacturière et industrielle de Hull remonte à la première guerre mondiale et que la majorité des fermetures d'usines étaient le résultat de changements technologiques et de transformations du marché.

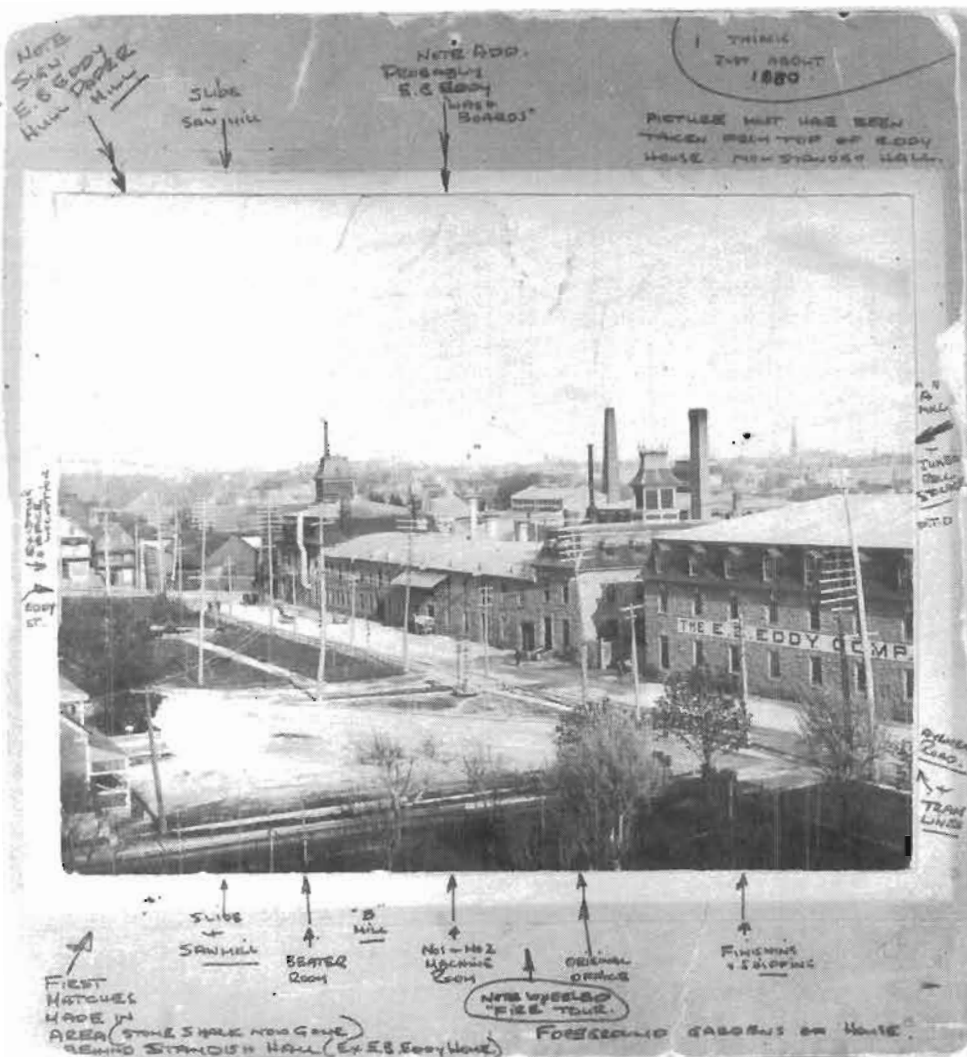
L'action du Gouvernement fédéral ne pesait pas lourd dans la balance. Toute activité industrielle ou manufacturière non-rentable était vouée à l'abandon et l'acquisition d'usines en perte de vitesse ou de sites industriels abandonnés par la C.C.N. ne pouvait qu'accélérer un processus irréversible. Et cette action était négligeable en comparaison avec l'impact des salaires payés par la Fonction publique fédérale. Comment l'industrie manufacturière aurait-elle pu offrir des salaires équivalents et des conditions de travail aussi intéressantes? Quoi qu'il en soit, nul ne pourra nier le rôle de la C.C.N. dans l'embellissement de Hull et dans l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens. Comparée aux villes industrielles et manufacturières, victimes, comme elle, d'une désindustrialisation, Hull avait l'avantage d'être collée au siège du Gouvernement fédéral. Le service civil, absorbait la main-d'oeuvre délogée et permettait le passage en relative douceur à un nouveau mode de vie et à un nouveau type de société.

Government involvement had little to do with it. Manufacturing activity that ceased to be a profitable venture would have closed down in any case. The buying-up of obsolete and abandoned industrial sites by the NCC however, accelerated the process of industrial decline, but much less so than the salaries paid out to Federal Civil Servants. How could factories compete on the job market with what they were offering? Whatever is said, no one will be able to deny the fact that NCC involvement was instrumental in beautifying the City of Hull, making it a better place to live. Hull's advantage over cities of similar size, submitted to the same type of economic evolution, was the growth of the Federal Civil Service. In the Ottawa-Hull metropolitan area

It made the passing of a way of life much more bearable . . .

Pierre-Louis Lapointe
Editor

Pierre-Louis Lapointe
Rédacteur



Le Grand Feu de 1900



Par Pierre-Louis Lapointe

Le Grand feu de 1900 allait laisser une immense cicatrice dans le tissu urbain de Hull et marquer la mémoire collective de toute une génération de Hullois. La première moitié du XX^e siècle s'ouvrait donc sur un cataclysme. Et, toutes proportions gardées, ce désastre du 26 avril 1900 frappait la ville de Hull beaucoup plus durement qu'Ottawa. Voici, sous forme de tableau, quelques chiffres forts éloquentes:¹

les piles de bois qui s'allongeaient partout le long de la rivière des Outaouais et sur les îles de la Chaudière. La ville de Hull, les îles de la Chaudière et une bonne partie de la ville d'Ottawa offraient à cet époque des conditions exceptionnellement favorables à la propagation des incendies, car:

- (1) La majorité des constructions étaient de bois.
- (2) La plupart des toits étaient de bardeaux de cèdre

les scieries de J.R. Booth, munies d'arroseurs et d'un système de pompes indépendantes du réseau d'aqueduc d'Ottawa³. Et à l'autre extrémité de la ville de Hull, près du pont Alexandra, qui était alors en construction, la "Sulphite" de la Compagnie Eddy était épargnée. Il aurait pu en être autrement, puisqu'un deuxième foyer d'incendie s'était allumé à la fin de l'après-midi, emportant la cour à bois de la Compagnie Gilmour and Hughson ainsi que la grande maison de Christopher Webb, située à cette époque sur l'emplacement de l'actuel Centre hospitalier "La Pieta".

Il est surprenant que les pertes en vies humaines aient été si faibles. Seulement sept personnes tombèrent victimes du Grand feu de 1900: Mlle Minnie Cook, John Pample, George Feeley, John Dare, A. Beaudin, une certaine Mme Carron et une septième personne, qui n'avait pu être identifiée⁴.

La perte des industries frappait durement les ouvriers, qui avaient perdu tout ce qu'ils possédaient et qui se retrouvaient chômeurs par la force des choses. Mais, malgré l'ampleur du désastre, nos gens allaient se relever et, appuyés par les gouvernements, les églises, et le "Comité de secours" que l'on s'était empressé de mettre sur pieds, reconstruisirent leurs demeures

	Hull	Ottawa	Total
Nombre de bâtiments détruits	1 300	1 900	3 200
Nombre de laissés sans abri			
(en nombre absolu)	5 789	8 370	14 159
(en pourcentage)	42%	14%
Population totale	13 887	58 193
Superficie détruite	276 acres	440 acres	716 acres
Pertes financières	\$3 300 494	\$6 215 355	\$9 515 849
Assurances	\$ 770 392	\$ 3 085 203

Plus de 42% des Hullois étaient laissés sans abri et moins du quart des pertes hulloises étaient assurées. La ville d'Ottawa, quant à elle était couverte pour plus de la moitié des pertes qu'elle avait subies et n'avait à déplorer que 14% de sans abri

Ce terrible incendie allait prendre naissance vers 10 heures 30 de l'avant-midi, dans une petite maison de la rue Chaudière, chez une Madame Kingsberry. De nos jours, cette maison serait située à l'intersection des rues St-Rédempteur et Vaudreuil. L'élément destructeur allait se propager rapidement vers le sud, poussé par un vent violent (30 milles à l'heure) et alimenté par les nombreux bâtiments de bois et

- (3) Les coupe-feux spatiaux et structuraux étaient très rares
- (4) L'approvisionnement en eau était largement insuffisant pour lutter efficacement contre l'élément destructeur
- (5) Des cours à bois s'étendaient partout, à l'intérieur des limites des villes de Hull et d'Ottawa².

À la fin de la journée, l'incendie avait balayé tout sur son passage, jusqu'au lac Dow, détruisant un grand nombre des industries qui étaient le gagne-pain des ouvriers de Hull et d'Ottawa. Deux usines de la Chaudière seulement allaient survivre; la "Bronson and Weston Carbide Works", dont les murs et la toiture étaient revêtus de tôle, et

1. G.W. Shorter, "Ottawa-Hull Fire of 1900", *Fire Study No. 7*, Ottawa, 1962, National Research Council of Canada, Division of Building Research, p. 6

2. Jocelyn Guindon et Marthe Tessier, "Le Feu de 1900", dans CCN, *Projet Chaudière, Second Round Papers*, 1982, p. 2.

3. G.W. Shorter, "Ottawa-Hull Fire of 1900", *Ibid.*, p. 4-5.

4. Héléne Aubrey, "Histoire sociale du complexe industriel de la Chaudière", p. 35, dans CCN, *Projet Chaudière, Cinquième ronde*, 1983.

et leurs usines. Des abris temporaires furent aménagés dans les édifices publics, de la nourriture et des vêtements furent distribués, et plus de 956 000\$ dépensé par le "Comité de secours" pour l'achat d'ameublement, d'outils et de matériaux de construction⁵. La rapidité avec laquelle s'effectua cette reconstruction est déconcertante. En moins de 10 mois, la plupart des usines et plus de 750 maisons avaient été reconstruites⁶.

Cette reconstruction exceptionnellement rapide ne s'explique qu'en fonction du climat économique général, qui allait permettre à E.B. Eddy, par exemple, d'absorber sans grande difficulté les énormes pertes qu'il venait de subir. Le "Boom" économique que connaissait le Canada depuis 1899 allait permettre à E.B. Eddy de se rebâtir, et ce, grâce en partie à la politique tarifaire canadienne, qui protégeait nos producteurs de papier. En reconstruisant ses usines, E.B. Eddy allait en profiter pour moderniser son outillage, se plaçant à la fine-pointe de la technologie et améliorant d'autant la productivité de ses usines⁷.

Certains quartiers de la ville de Hull, plus que d'autres, allaient porter pendant longtemps les cicatrices laissées par le Grand feu de 1900. C'était le cas des quartiers nos. 2 et 3. Les deux tableaux comparatifs qui suivent illustrent admirablement bien cette situation⁸.

Chiffres de la population

Quartiers	1884-05	1899-0	1900-01	1907-08
No. 1 ---	351	1,068	1,323	1,265
No. 2 ---	1,138	2,122	1,572	1,803
No. 3 ---	3,364	2,684	1,362	2,186
No. 3a. --		2,782	3,324	3,472
No. 4 ---	2,434	2,432	1,485	2,622
No. 5 ---	709	2,363	2,821	3,172
	7,996	13,451	11,887	14,520

Valeur de la propriété foncière ou immobilière

Quartiers	1884-05	1899-0	1900-01	1907-08
No. 1. ---	355,775	256,245.50	271,636	384,958
No. 2. ---	335,590	571,542.35	290,948	870,452
No. 3. ---	377,465	469,789	314,880	630,215
No. 3a. --		195,552	205,953	316,045
No. 4. ---	292,925	464,769	367,383	756,382
No. 5. ---	189,525	399,295.50	278,335	429,791
Ajouté après recensement		67,610.		
Totaux	1,551,280	2,424,773	1,729,135	3,387,843

Huit ans après le désastre, la population de ces deux quartiers est encore inférieure à ce qu'elle était avant le Grand feu.

Afin de mieux mesurer l'impact de ces événements chez ceux qui les vécurent, nous donnons ici trois témoignages de contemporains. Le premier, une lettre de Sarah Rosina Wright,⁹ fait revivre cette journée mémorable sous l'angle de celui ou de celle qui se sauve

s'était passé à l'intérieur des usines Eddy au plus fort du sinistre et comment il avait réussi à se sauver tout en aidant ses amis et les membres de sa propre famille¹¹.



Le centre de Hull avant le grand feu

de l'élément destructeur. Et Rosina Wright appartient à la classe des gens aisés. Le deuxième, un extrait du *Calendrier de Notre-Dame-de-Grâce*, journal paroissial qui publie un récit repris de la *Revue littéraire de l'Université d'Ottawa*, se veut une description "littéraire" et bien sentie des événements, par un témoin qui n'était pas, il va sans dire, touché personnellement par



5 G. W. Shorter, "Ottawa-Hull Fire of 1900" ..., *Ibid.*, p. 6-8.

6 *Ibid.*, p. 13.

7 Jocelyn Guindon et Marthe Tessier, *Ibid.*, p. 7-11.

8 E.E. Cinq-Mars, *Hull, Son origine, ses progrès, son avenir*, Hull, Berube Frères, 1908, p. 129.

9. Cette lettre, rédigée par Sarah Rosina Wright et éditée par Patrick M.O. Evans le généalogiste bien connu de la famille Wright, raconte avec éloquence comment elle et sa famille furent pris dans la tourmente.

10 "Conflagration à Hull et Ottawa, jeudi 26 avril 1900. Récit d'un témoin", dans *Calendrier de Notre-Dame-de-Grâce*, Hull, juin-août 1900, p. 75-81. Ce texte avait probablement été rédigé par le R.P. Louis Lejeune o.m.i., rédacteur de la *Revue littéraire de l'Université d'Ottawa*.

11. Extrait d'une lettre de Tom Harvey à George Harvey, 27 avril 1900, collection Pierre Louis Lapointe, ANQ-Outaouais.

**A LETTER WRITTEN BY SARAH
ROSINA WRIGHT¹**

THE 1900 HULL FIRE

My dear Mabel:

Will you excuse this letter in lead pencil because the only pens I can find here don't suit me. I may as well begin with Thursday morning to tell you all I can about the fire. It is almost impossible to find time to write for there are so

of the floor smouldering I rushed out and down the road and shouted to the man to go and give the alarm at Eddys⁷. Then I tore back and met the blacksmith who had come up from the kilns to find the working-horses as usual. I sent him off for water and he was soon back with two pails which put out the fire, then they tore up part of the floor to make sure there was no more fire. That was about 11 30 a.m.

that I had sent them in time.

The other girl and I got all the tubs, wash-boilers, etc. filled with water and put them at different corners of the verandah and while the men and our boys and George B.⁸ & Co. who arrived on the scene were working about the stables & yard putting out sparks, I kept tearing around the garden watching the corners and windows of the house and made frequent trips to the cupola to see if all was right there. Even when the boys made us leave the house, I never felt it was going to burn. One of my trips upstairs I gathered up my jewellery and put it inside my dress.

We worked like Trojans and the roof of the log stable caught fire time and again and was put out by our boys on the roof. Before the fire reached Main Street, Hull, the flying sparks set fire to the lumber on the Ottawa side directly opposite our house and soon stretched up and down along the river-bank. I took a photo of it from George's window but of course my camera & everything is gone. Soon after, the lumber between us and the river was burning, also the dry-house at the foot of the road and the wood piled in our lower garden, but fortunately there was little wood left there then.



many visitors, and Papa² is dreadfully restless and I have to watch him all the time for fear he should get out on the street and wander away. He does not seem to realize his loss but knows something is wrong and is always wanting to start for somewhere. I do hope he will settle down in a few days for it is an awful strain to have him like this, but I'm thankful he cannot feel like he did a few years ago or his heart would be broken. That Thursday morning I drove him to town, did some shopping and laying in a supply of groceries and a lot of things he wanted. I had left Molly and Lily³ in Hull with the girls, and I called at Lizzie's⁴ on my way home, soon after 11 o'clock, and she said there was a fire in Hull. We phoned George⁵ to find out where. It was away back of the Model school house fully half a mile from our place. We drove on towards Hull and up past where the Frank Scotts⁶ used to live, and had a view of the fire but never dreamed it would be such a dreadful one. We only stayed there a minute and drove home.

I called the man to take the horse and he came running up from the stables and said he thought the hay-loft must be on fire as the stable was full of smoke. I made him run up to see and ran after him into the carriage-house where I immediately saw some boards



Rug⁸ came driving up soon after and got all the buildings closed up and sent for his men and stationed them about with pails. We had lots of water from our dam but no force. By that time the flames had got really to Main Street. The maid was dancing with fright and though I never thought we should be burned up, I hated to see her so excited. So my little maid took both the children over to Lizzie's through Hurdman's Lumber Yard. They could not get a car (electric streetcar) and she had to carry Lily all the way, but I was thankful later

1 Later known as "Aunt Rosi", the Wright family historian and genealogist. The footnotes to this letter were prepared by Patrick M.O. Evans, well-known Wright genealogist and member of IHRO

2 Charles Brown Wright.

3 Youngest daughter of Charles Brown

4 Rosa's older married sister, Mrs. Brigham.

5 Second son of Charles Brown.

6 Dr. William Francis Scott.

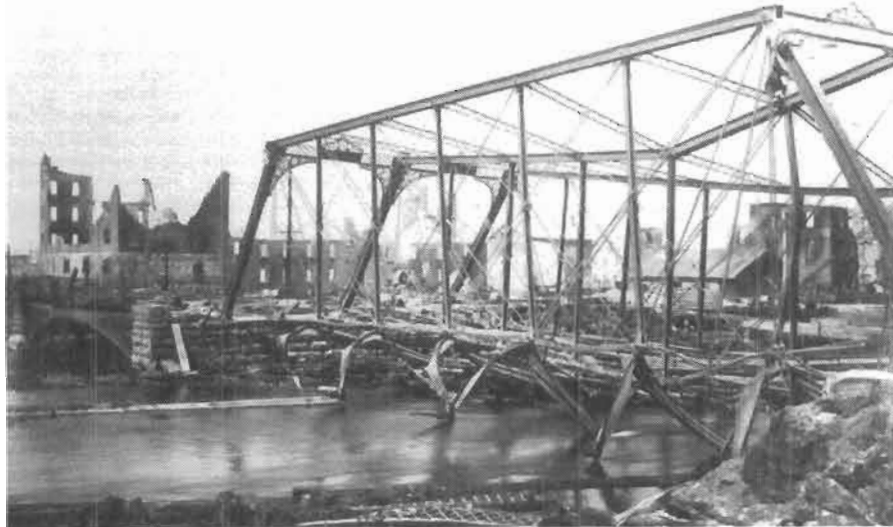
7 E.B. Eddy Co

8 Ruggles, oldest son of Charles Brown

9 George Brigham, Lizzie's husband.

Then George (Wright) said we must get Papa and we girls were to go too. The horses were all away by that time for they would have been of no earthly use to us, they were so excited and wild. The men got Papa out and put him in our new carriage & with George, hauled him down to the lime-kilns the back way. I rushed upstairs and got two small handbags and gave one to the girl telling her to put her most cherished belongings into it, and I went around and gathered up a few things but think I was rather rattled. The boys came in one after the other calling to us to come at once. I was downstairs at once but had to wait for the girl and thought I should never get her down. At last Jim¹⁰ went up and made her come down and they sent us down the back way.

Our big stable was burning on one side of the road and the sheds and ice-house and Eddy's sheds were ablaze



on the other. The boys say if we had been 5 minutes later we would have been surrounded as they were big flames. We met George W(right) coming from the Kilns but he could not come back to the house, as we heard later, so he made his way to his own office and put things away in the vault & safe. The vault was not fireproof and nearly all the things were later destroyed. His safe he has not examined yet but thinks it is alright (later it was found to have dropped through into the basement and so was saved).

George, B.¹¹ & C., Rug¹² & Jim stayed near the house till it became too hot. They brought out some of George (Wright's) books and put them in the garden but they took fire right off. When it got too hot there (in the garden) they wet each other all over from one of the

tubs, then carried one down to the lower garden where they huddled together near the stone wall and kept themselves wet, waiting till the dry-houses would be burned down sufficiently to let them get past. They were joined by four men from Eddy's and had a terrible time for nearly an hour when the pail warehouse, on the other side of the fence, took fire and the flames came shooting over their heads. They could not stand it any longer and decided to make a dash for life. One of Eddy's men, a watchman, was an old cripple, 83 years of age, and twice when they lay huddled against the wall they thought he was dead, for he lay there with his eyes closed and would not exert himself, and they kept wetting handkerchiefs and laying them over him.

When they ran to the wall along the foot of the garden they carried him and the tub too, but they could not get him over the wall which was red-hot and

burned their hands, so they carried him to a hole in one corner of the wall and left him there with the tub of water, never imagining he could survive (but he did, as they learned later). They got over the wall and into the pond, dived under water and swam to the other side, having to help another old man who could not swim and was frightened to death. They got out alright and up to Hull, between the burning paper mills on one side of the road and the burning match factory on the other, and finally ended up at Scotts', where Papa & I had got before them.

When the girl and I got to the Kilns, Papa was at the Office, and we stayed there as long as I dared, but when I saw the flames creeping down Main Street I thought we had better move before we were surrounded. She and I took Papa

between us and we walked slowly along till we came to the house of a man who used to work for Papa, and we went in there and Papa got a glass of milk, some bread & cold ham. Then I tried to direct my girl up to Mrs. Scott's to see if they could send down some sort of conveyance for Papa; she managed to find the place and they sent a horse and carriage by George Walker, who took us up there by a roundabout road, the only way we could go.

Then the flames were not on their side of the creek¹³ but soon after they got there and their conservatory took fire twice and was put out. They sent first Mrs. Scott, then Papa & me, out to Mrs. Walker's on the Chelsea road. We called at the Garriochs' and took old Mrs. G. and the baby to the Col Wright's,¹⁴ and someone else moved out Jeff. Mrs. Willie Garrioch had had a mishap two days before and was seriously ill in bed and they did not move her - fortunately - for the fire on that side was soon put out, and nearly all Eddy-ville survived. None of the Garriochs seemed to be any the worse for the excitement. (Willie Garrioch is credited with having saved all the records from St. James Church¹⁵).

Before we left the Scotts', Rug, Jim, George, B. & C., came along and had heard that the fire was raging in Ottawa and that the Cecil Hotel was burned, and a lot of exaggerated stories. So I was in awful state about Lizzie, Stuart & Lily and implored their husbands to go right home, which they did as speedily as possible by the ferry, the only way for all the bridges were burned (this ferry owned by George Brigham).

I did not hear till 12.30 that night when Geo. W. came out to the Walkers', that they were alright. In the meantime I put in an awful time, having to sit there and watch Papa, and not knowing how they fared. We were all made very comfortable at the Walkers' for the night - Mrs. Scott, Papa, George W., my girl & I, but it was pitiful seeing people spending the night by their belongings along

¹⁰ James C., fourth son of Charles Brown

¹¹ George Brigham

¹² George Cunningham Wright, second son of Charles Brown

¹³ Probably Brewery Creek

¹⁴ Likely Lt. Col. Joshua Wright

¹⁵ (From an abridged history of St James Church 1823-1948) "The greatest fire in the history of Hull occurred on April 26, 1900. Not only was a large part of the city destroyed, but the Church and rectory were reduced to ashes... A temporary building, known as the 'Tabernacle in the Wilderness' was erected on the Scott property."

ing the night by their belongings along the sides of the road, and it was a cold night too. All the householders were kindness itself and when their houses were full, would send out food, etc. to those in the open.

Jim W. spent the night at Charlie's,¹⁶ then later sometimes there and sometimes at Rug's, and he always calls here once a day. Friday morning the Scotts took us there (Charlie's) and after dinner drove us down to the ferry, and we came across then to here in the cars. It nearly broke my heart to look at the four walls of our dear old home; we'll never have another we will all care for so much, but I'm thankful we all escaped without injury. Rug, Jim, George, B. & C., had very sore eyes but they used boracic acid¹⁷ and they are all pretty well now.

The old man they left behind was not burned after all and must have recovered his presence of mind soon after they left him, for when the fire got very fierce he plunged his head, then his back in the tub and kept himself constantly wet. When the fire had died away he dropped himself down to the back of the island, got a plank and pushed himself across the slide, and was finally helped by someone. His escape is marvellous and the boys are so thankful for they felt dreadful at leaving him.

then right to the river. You never saw a cleaner sweep in your life — there are hardly ashes left.

In Ottawa it is just as bad, all along the Richmond Road is burned, and between that & the river; also back of the Richmond Road to the Experimental Farm (the latter place is alright). The



Dr. Marston's place, Dr. Hill's,²² Dr. Malloch's,²³ Pinhey's²⁴ and a lot of other splendid places are gone — also McKay's big flour mills at the Chaudière, and everything else there. The iron of the bridges is all twisted. Ottawa



Dr. Graham's¹⁸ house, Eddy's and all his mills & buildings, the Frank Scott house, all the Marston¹⁹ property, one old church, the Smiths, Lyster's, Johnston & Brooks houses all are gone; also the post office, courthouse, George W's²⁰ office (several blocks to the east), and all the Cement Works²¹ & office; the fire going the whole length of Main Street, and back of it for a long way.

has no street lights, many houses were in darkness for a couple of days, and the cars²⁵ were stopped till Friday morning.

Heaps & heaps of people we know are left without a thing but the clothes they stand in, and some have little or no insurance. The Lysters²⁶ have lost everything except his instruments & a

baby carriage full of silver, and have no insurance. Anne Smith has only the clothes she stands in. We have a good deal of insurance I think, but George says it will never cover our loss, and of course all our little bits of sentiment are gone. I hardly think of it yet. Everything that brought us in rent is gone, except the farm, and it will be some time before

George gets settled again. He & Mr Brooke have taken offices over the Molson's Bank in Ottawa, but have got to get new furniture for them. It is awful that both lost all their books.

George looks very anxious & worried but is bearing up well and says it makes him sick to think of the narrow escape Papa & the rest of us had. I don't know how it will affect Rug for I am sure the Union Bank, who owned the Cement Works, will not rebuild, but he (Rug) has some kilns away back in Hull that will keep him going, if only the bridges are fixed up soon, and he can get stuff to town (Ottawa). Charlie's (the Sheriff) household effects were moved out but his house escaped, so he's alright, but his office in the courthouse is gone of course. All I saved for Jim was a breast-pin, and for George some ties, collars, cuffs, handkerchiefs, hair-brush & a napkin ring.

16 Charles Montgomery Wright, third son of Charles Brown, he was Sheriff of Wright County

17 Boracid or Boric Acid.

18 Dr. Charles Everett Graham, J.P.

19 The Marstons

20 George Wright, Sarah Rosina's brother

21 Cement Works operated by Charles Brown & Son, probably Ruggles.

22 Hammett Pinhey Hill II, grandson of Dr Hill.

23 Dr. E.C. Malloch's daughter Madge m. the son of Dr. Graham.

24 The Hammett Pinhey family

25 Streetcars.

26 Dr. H.V. Lyster m. Vera Marston.

I saved all my diaries,²⁷ except this year's, and am so glad — a bit of the old life is still left. For the present I can get along with Lizzie's things till I have time to think, but until Papa gets settled I'm hardly able to move. I sincerely thank you for your kind offers & sympathy and will let you help me later. What I want now very much is a pair of bedroom slippers, for Liz has only one pair and I often have to jump at night when I hear Papa move. So if you want to present me with a pair, I shall be very grateful.

Our poor driving horse was the only one cremated, but I'm afraid Jerry & three puppies have all perished and our canary which they let out of the cage. Just think of my dear old palm tree & the old oil painting of Grandfather Montgomery. I had been congratulating myself that Edith Hunter was not at our house and when I telephoned Percy he told me she had suffered too. He came here last night & said she had just gone home as she had not enough clothes to stay. I am so sorry for her.

We have hardly formed any plans yet, but don't think it would be wise to rebuild in the same place, for it is bound to be a manufacturing centre. George wrote last night to Mrs. Fred, whose husband is away at the Klondike, and who with her two children is boarding in Aylmer, to see if she would rent us their house on the Aylmer Road near our farm; the house is just like ours where Uncle Ned Wright²⁸ used to live. It is furnished and has been closed up for a year and I hope we can get it till the 1st of October or November at a reasonable rate. Then the Cunninghams²⁹ could come to us for the summer, and perhaps the Brighams³⁰ too, and we could live in picnic fashion and economize till we can look about us and decide our future. I could not stand the city (Ottawa) with Papa all summer.

In the meantime we shall stay here. George B. has been kindness itself and it is so nice to be with Liz, and I could not take Papa into anyone else's house. He seems dreadfully weak tonight. Geo. B's foundry was all burned but his ferry-boat is doing a rushing business now that there is no other way of getting to Hull, and has been making \$200 every day since the fire. Liz is looking very white & is rather shaky on her feet, but has sent away her nurse and is going about now; she went for a drive today with Papa & Lily while I played nurse. The baby³¹ is very good. Bea³² is still in Stewarton but the other children³³ are at home.

I do wish you could come up for a day or two. I know Stuart³⁴ would be glad to give you a bed, or I even think some here would be wide enough for the two of us, and we could do such a lot of talking and I could show you the terrible sights. Do try to come. Everyone has been so kind & good and my opinion of the world is much better than it was. We have had so many kind letters & at least two offers of houses.

I don't think I can write any more, but this is a volume and I hope you'll be able to read it and correct the mistakes as you go along for I can never read it over. Please thank all the family for their sympathy which has been very sweet to us, and try to come up.

your loving old chum
Sarah



- 27 Sarah Rosina burned her diaries in 1933 prior to giving up housekeeping & moving into the Elizabeth Residence with her sister, Mrs. George Cunningham.
- 28 Probably Edward van Corland Wright.
- 29 Her mother's family name.
- 30 Her brother-in-law's family.
- 31. Rosa Wright Brigham b. 1899.
- 32. Beatrice b. 1892.
- 33 Molly, b. 1894, Charles James b. 1895, Lily Wright b. 1898, children of her sister, Liz & George Cunningham. Two more ch. were b. after the fire: Clare M b 1905 & George Murray b. 1909.
- 34. Her sister-in-law, Mary Stuart (MacArthur), Ruggle's wife.

CONFLAGRATION À HULL ET A OTTAWA

Jéudi 26 avril 1900

Récit d'un témoin.

... Dix heures et demie sonnent à l'horloge du Parlement, et le soleil toujours radieux lutte contre la bise qui souffle à travers la vallée de l'Ottawa, tormant sur la rivière de légères vagues écumantes au rebours du courant vaincu.

Mais que voit donc soudain le promeneur, là-bas, à l'ouest, non loin de la station du Pacifique à Hull? Serait-ce l'effet d'une étincelle tombée par mégarde sur des matières inflammables? C'est sans doute un amusement d'enfants!... Mais non! Plus de doute! Quels torrents de fumée! Voici la flamme, des langues de feu, des gerbes de feu: c'est un incendie! Le vent du nord-est accourt, jaloux et plein de rage, prêter main forte au feu; il soulève la poussière, s'empare des flots de fumée qu'il fait tournoyer à sa fantaisie capricieuse. Pendant que l'alarme court les fils téléphoniques à Hull, les flammes montent, descendent, travaillent, consomment, devorent, anéantissent.

L'étincelle, jalouse et haineuse, avance dans son vol aérien et le téléphone, et le corps des pompiers, et le vent furieux, tandis que le soleil, impassible et souriant, darde ses éternels rayons à travers les distances et les plaines. Elle a trouvé de nouveaux aliments dans les cours et les hangars, à vingt ou trente arpents du premier brasier qu'elle vient d'allumer. Nouvelles clameurs, nouveaux cris de détresse! Vaincu et honteux, le vent a juré de triompher, il saisit l'étincelle, l'attise, l'enflamme et la pousse sur la peinture des habitations humaines. En quelques minutes, le feu s'acharne et se venge contre sa proie qui veut lui résister. Les secours humains abondent et se conjurent contre l'élément destructeur. Vains efforts!

L'étincelle, assouvie un instant, se lance de nouveau à travers l'espace; elle atteint d'une tire-d'aile les scieries et les manufactures de la Compagnie Eddy. La bise courroucée la suit, la poursuit, l'agite, l'active sans relâche et sans trêve. Hélas! l'effolement est au comble: aux appels d'alarmes et aux cris déchirants se mêlent des lamentations et des sanglots. Le téléphone convoque les pompiers d'Ottawa, et les chevaux effarés donnent en passant le frisson aux paisibles commerçants apeurés de la capitale; la renommée aux cents voix parcourt tous les quar-

tiers, et l'esplanade du Parlement, qui surplombe à pic la rivière et la cité soeur de Hull, est bientôt noire de curieux haletants et affolés.

La traînée de feu est tracée sur le parcours d'environ trois milles en longueur, partant de la direction nord-ouest de Hull pour aboutir à l'extrémité sud-ouest d'Ottawa. Partout cette chaîne embrasée consume et dévore planches, solives et poutres, maisons, usines, ateliers, magasins; puis, l'étincelle et le vent élargissent à plaisir sur un espace d'un quart de mille leur champs de ruine et de dévastation.

La conflagration est générale, le brasier renvoie une intensité de chaleur qui arrive jusqu'aux hauteurs du Parlement.

Le spectacle est navrant, et l'imagination commence à mesurer l'étendue des ravages et des pertes énormes. L'effondrement du commerce, la cessation du travail, le débordement de la misère et de la désolation.

Une heure sonne au Parlement, quand, à l'extrémité Est de Hull, tout près de la Gatineau, un autre étincelle attisée par le même vent allume un nouveau foyer d'incendie. Les secours font défaut et les flammes exercent à l'aise leur oeuvre néfaste. Quelle calamité inattendue! Hull va devenir, du côté opposé au premier point où le sinistre a éclaté, la proie d'un nouvel ennemi: tous deux réussiront sans nul doute à l'anéantir complètement.

La ville de Hull doit aussi le salut du dernier tiers de ce qui en reste à l'activité intelligente de ses citoyens et à l'apaisement de la bise épuisée et satisfaite. La nuit étoilée et sereine scintille alors sur des cendres et des ruines fumantes...

... Le jour s'est levé, et l'oeil du promeneur de la veille ne découvre plus que des masures, des amas calcinés, des cendres où se meurt l'étincelle, ou expire la brise matinale, tandis que le même soleil radieux monte lentement dans la voûte azurée.

Les pertes matérielles sont incalculables, évaluées approximativement à QUINZE MILLIONS de dollars. Tous les moulins, toutes les manufactures, à une ou deux exceptions près, 3,500 maisons, trois églises protestantes, des

millions de pieds de bois, tous les beaux édifices de Hull, à part l'église, le presbytère et deux couvents des Soeurs Grises, la gare du Pacifique et toutes ses dépendances, tout a été anéanti et nivelé au ras du sol.

Les églises catholiques ont été toutes épargnées, et les chers paroissiens de Hull et d'Ottawa-Ouest, si dévoués aux édifices du culte ont réussi, à force de dévouement, de prières et de pleurs, à toucher la clémence céleste et à sauver leurs sanctuaires.

Qui dira les conséquences du désastre? Elles sont inappréciables, si l'on songe aux 3,500 familles ruinées ou à peu près, au grand nombre d'ouvriers sans ressource et sans travail, de commerçants obérés de crédits, de bourgeois dépouillés de leurs épargnes, si l'on songe surtout aux scènes navrantes de gémissements et de sanglots, de déchirements et de désolation, aux souvenirs et aux documents de famille consumés et anéantis, aux SIX cadavres retirés des décombres, aux germes de maladie et de mort que beaucoup ont peut-être contractés, au lendemain douloureux réservé à des milliers d'enfants et de mères de famille sans pain, sans vêtement, sans asile domestique.

Il reste à bénir la Providence qu'une si lamentable catastrophe n'ait point coïncidé avec les frimas de l'hiver, avec les ombres de la nuit; l'étendue des malheurs à déplorer, dans cette alternative, épouvante l'imagination et dérouté les conceptions les plus optimistes.

Une immense consolation rassérène en ce moment les âmes assombries et relève les courages brisés: la très grande majorité des victimes du fléau, pauvres canadiens catholiques, a manifesté, depuis ce jour, une grandeur d'âme touchante, l'héroïsme de la plus sublime résignation. De tels sentiments honorent leurs croyances religieuses, et leur mériteront, avec le regard bénissant de leur Père des cieux, les témoignages de la sympathie qui pleure avec ceux qui pleurent, de la charité qui donne à ceux qui ont faim...

Hull, Que.
April 27/1900

Dear Brother.

I do not know how to start writing of this awful awful fire. Hull and Ottawa was a regular hell of fire from 10 a.m. Thursday till, well it is burning yet. 8 p.m. Friday. The fire started right back of the Hull model school and the wind was blowing a regular gale. I was fighting the fire there and it got so hot we took our hose down in front of Helmers and tried to save the Church and I had just coupled the hose on to the hydrant when the blaze came and the first thing I knew I was on fire and the hose was all burned off the hydrant. I surely would have burned up only I had a heavy rubber coat on. There were so many hoses burned off, the water running in the street that they could not get any water to put on the fire.

Then I thought of the poor fellows in the mill and so I ran for the mills and I got about a doz. men out that surely could not have got out if they had stayed 5 minutes longer. I sent them all across to Ottawa and I had to get into Hull some how so I ran up to the dam around by Hurdsman's mills and I found Mr. Millen laying up there unable to move. He was choked with flame and smoke so I got him on my shoulder and carried him all up the logs above the dam for the dam was all on fire and the wind was so strong that it blew me off the boom into the river and Mr. Millen fell across the boom. I went under but only Mr. Millen's head went in the water. That brought him to, and I was able to handle him better and got him out on the Aylmer road then left him just in time to run for the house and carry Mother out all covered up so she could not see the flames all around her. I took her up to Gordons then we had to take her up to Feelyes in Wrightsville.

We have saved some of our clothes, most of my prizes and books and the horses and that is all. But God knows we are than kful to be alive for you cannot think of the awfullness of the whole thing. Father was at Gordons and the first thing he knew the only way for him to get out was to swim the Brewery creek so in they went Pete Hamilton and three other men stayed at the pumps till their clothes were all on fire and they had to run right through the burning dry house and jump into the river and one of them never got there God only knows where he is. You can tell what the heat was when we were all glad to lay down in the road and drink the muddy water

Hull is swept clean from Grahams corner to Marleau's on Brewery St. and clean down to the Catholic Church taking in everything between the river and Victoria St. the sulphite mill is safe, and running. Everything on Main St., Brewery St., Bridge St., Church St., the Post Office, the Jail, City Hall and everything is all gone.

Over in Ottawa it is terrible beyond description. All the Chaudière bridges and every house on the flats is gone. Mr. Perkins, J.R. Booth and all down through Hintonburgh then every house all the way up to the Experimental farm are all gone and they will never know how many persons are burned. They are finding bodies all the time.

Now for business. Mr. Millen told Father that they would know on Monday what they were going to do and I think seeing that the sulphite is saved that they will put in some machines right away. Just as soon as I know I will let you know. Father is just dazed. He walked the streets all night last night

but is getting around all right now. Mother is very weak but is doing fine. We have the nurse with her all the time. Uncle Joe (Harvey) and Aunt Polly did not save anything only one trunk. They will go to Holyoke tomorrow. . .

. . . All the churches and public buildings are full of homeless people and we are eating bread that the soldiers are giving away free.

If you could get away it would pay you to come along and see this sight. It is awfully grand. You can see people going around half dressed carrying a cat or perhaps a flat iron — others laughing, others crying. I had to go over today by way of the ferry and buy me a shirt. Mother has not got a shoe or hat. If it had happened in the night there would have been hundreds burned for the fire spread as fast as a man could run for it was over the Experimental farm in less than one hour from the time it started just back of the Hull school house. . .



Loi relative aux constituts...

Par Pierre-Louis Lapointe

Le 14 mars 1984 marquait le 60^e anniversaire de la "Loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la Cité de Hull." Cette Loi devait, en théorie, permettre à plus du tiers des Hullois, de se porter acquéreur du terrain sur lequel était érigée leur maison, et pour lequel ils devaient payer un loyer annuel à un des grands propriétaires de Hull, pour la plupart descendants de Philemon Wright. Cet entrepreneur d'origine américaine, était

Philemon Wright, baptisé avec respect "Squire Wright"² ou "Seigneur Wright", tenait beaucoup à demeurer propriétaire du sol. Il se refusait, comme la plupart de ses descendants, à céder le fond de terre, et préférait louer des terrains sur la base de la "rente constituée"³. Les Wright firent diviser le sol urbain en demi-lots de 33 pieds de largeur par 99 pieds de profondeur plutôt qu'en lots de 66 pieds de largeur par 99 pieds de profondeur⁴ afin de maximiser les revenus qu'ils percevaient de ceux

qui avait apporté des améliorations à la propriété. Et puisqu'une maison, ça ne se déplace pas très facilement, le locataire évincé pouvait être acculé à vendre pour un prix dérisoire ce qui valait beaucoup plus. C'est ainsi que le contrat-type de location utilisé par George C. Wright prévoyait que le locataire qui refusait le prix qu'on lui offrait pour les "améliorations" qu'il avait apportées, était libre de faire disparaître ces "améliorations", en autant que le terrain était remis dans son état original. Il n'était nullement question d'obliger le propriétaire de payer pour ces améliorations ou pour ces bâtiments et, si par malheur le locataire se trouvait dans l'impossibilité de payer le "constitut" et était en retard d'une année sur ses paiements, le bail était considéré comme échu et les améliorations revenaient de droit au propriétaire du terrain, sans qu'il n'y ait aucune compensation pour le locataire⁵. Mais ce régime de propriété, qui nous apparaît très sévère, l'était peut-être beaucoup moins aux yeux de ceux qui le vivait quotidiennement. Il ne faudrait pas dramatiser outre-mesure. Ce régime de propriété, qui touchait près du tiers de la population hulloise en 1922, n'avait pas été l'objet de nombreuses contestations au cours du XIX^e siècle. On y relève qu'un seul cas d'agitation, le mouvement dirigé par l'avocat Alfred Cloutier, en juin 1895⁶. Et cette "révolte" de plus de 200 locataires allait se dissiper sans laisser beaucoup de traces... C'est qu'en temps "normal", ce mode de location ne dérangeait pas outre mesure les "victimes" de ce système. Pour la plupart de ces gens, ce n'était qu'un loyer comme un autre. Ils se faisaient à l'idée d'être d'éternels locataires, et d'éternelles victimes des forces économiques en présence. Se sentant impuissants face au destin, ils vivaient au jour le jour et se résignaient à ne pouvoir se prémunir contre l'adversité, via les assurances et l'accumulation de biens et de propriétés. Ils appréciaient pleinement les quelques joies et plaisirs que la vie leur servait et acceptaient leur sort, en se disant qu'ils étaient "nés pour un petit pain". Ce n'est qu'à la faveur de crises économiques qu'ils se rebellaient. Les révoltes contre le système des "constituts"



venu s'installer à Hull au printemps de 1800, prenant avantage du système de concession de terres publiques en vigueur à cette époque. C'est lui qui allait financer la venue dans la région de parents et d'amis "associés" à son entreprise de colonisation. En tant que "leader" du groupe il distribua des milliers d'acres à ses associés, qui s'engageaient à lui en remettre les deux tiers, aussitôt qu'ils seraient en possession des "lettres patentes". C'est ainsi que Philemon Wright et sa famille deviennent propriétaires de la presque totalité des territoires, qui allaient, en 1875, former la nouvelle ville de Hull. Et

qui venaient s'installer à Hull, pour travailler dans les chantiers et dans les scieries de la Chaudière. Le locataire du terrain s'engageait devant notaire, généralement de cinq ans en cinq ans, à payer un loyer fixe pour l'usage du terrain, et à assumer le paiement des taxes sur la propriété, sans jamais pouvoir devenir propriétaire du sol sur lequel était construit sa petite maison. Si, par malchance, il ne pouvait plus assumer ses obligations, il pouvait perdre la maison qu'il avait construit sur ce terrain. Et, à l'expiration du bail, il était à la merci du grand propriétaire, qui pouvait refuser de relouer le terrain à celui

s'inscrivent dans un tel contexte, et surviennent pendant des récessions économiques. De nombreux locataires se retrouvaient alors dans l'impossibilité de rencontrer leurs obligations, et, conséquemment, étaient menacés d'être mis à la rue. C'est ce qui semble se produire en 1895 et au cours de la période 1919-1924. Ce sont deux périodes de crise économique⁷. Il y a une récession, l'emploi diminue et les salaires également, ce qui rend l'existence des moins bien mantis excessivement difficile. De là la tendance à se révolter plus facilement contre une situation qu'ils toléraient depuis longtemps. D'ailleurs, dès que la situation se rétablit, les locataires "à constitut" se désintéressent largement de la chose. C'est ce dont se plaignaient les dirigeants du "Comité du constitut", qui, face au peu d'empressement des locataires à effectuer le rachat des terrains sur lesquels leurs maisons étaient érigées, mettent de l'avant "Un moyen pratique de faire disparaître le constitut"⁸. Wilfrid Gravel, Président de ce comité, suggère le rachat des terrains par la ville de Hull et l'étalement, sur une trentaine d'années, du remboursement de cette somme par les locataires, qui seraient assujettis à une taxe spéciale⁹.



L'agitation contre le régime des "constituts" allait connaître ses heures de gloire au cours de la récession économique du début des années 1920. Des pressions politiques s'exerceront pendant la campagne électorale provinciale de 1919 et plus particulièrement à l'occasion de la visite à Hull du Premier ministre Lomer Gouin. Une grande assemblée politique fut tenue au Parc Royal et les promoteurs de l'abolition du régime des "constituts" profitèrent de l'occasion pour obtenir du Premier ministre une promesse d'intervention¹⁰. À l'approche des élections de 1923, soit en décembre 1922, suite à l'envoi de délégations à Québec,¹¹ suite à une pétition de 1400 "familles bâties sur des lots à constitut", et suite aux interventions énergiques du député Joseph Caron en Chambre,¹² le Premier ministre Taschereau fait voter une loi qui autorise le Lieutenant-gouverneur en Conseil à commander la tenue d'une enquête par la Commission des services publics de Québec, sur la situation qui prévaut alors à Hull quant au régime de tenure et de location des terrains¹³.

L'enquête de la Commission des services publics de Québec fut présidée par le Président de la Commission, Monsieur A. Beaudry. Celui-ci allait se

rendre à Hull avec le Secrétaire de la Commission, W. J. Ahern, le 1er mai et les 1er et 2 septembre 1923, pour entendre les doléances des locataires et les représentations des grands propriétaires¹⁴. La Commission des services publics soumettait son rapport au Premier ministre Alexandre Taschereau dès le 19 septembre de la même année, et celui-ci, se basant sur les résultats de l'enquête, présentait, le 8 février 1924, le projet de "loi relative aux constituts et, au régime de tenure dans la Cité de Hull"¹⁵.

Cette enquête survenait dans une conjoncture économique difficile. Il y avait récession et chômage, et, au cours des années 1922 et 1923, les ouvriers avaient été soumis à des réductions de salaire¹⁶. Derrière les statistiques de la *Gazette du travail* se profile une réalité qui est beaucoup plus dure. De nombreux ouvriers sont en chômage, et les heures étant coupées, à cause du ralentissement de la production, la réduction nette des salaires de ceux qui ont un emploi est beaucoup plus importante que ne l'indique la simple baisse du taux horaire. Face à une telle situation, le paiement du "constitut" à un grand propriétaire a de quoi impatienter le plus paisible et docile des ouvriers canadiens français,

d'autant plus que le non-renouvellement du bail ou l'incapacité de payer, les menace d'expulsion ou de dépossession. Et, puisque la plupart de ces grands propriétaires, à l'exception des Oblats et de gens comme Hormisdas Dupuis (Quartier 5)¹⁷ sont des anglophones, la réaction anti-"constitut", se transforme rapidement en anglophobie et en nationalisme. La prise en charge du mouvement de contestation par la petite bourgeoisie locale était-elle totalement étrangère à ce phénomène? Ce serait là un beau sujet de recherche à approfondir...

L'enquête de la Commission des services publics avait révélé que 1,334 locataires avaient construit des maisons sur des lots qui leur avaient été loués, et que le taux annuel de location, qui avait été pendant de nombreuses années de 4 à 10 dollars annuellement avait été augmenté considérablement au début des années 1920¹⁸. Ces lots étaient surtout détenus par la Succession Scott, les Pères Oblats et les familles Wright et Graham, et formaient une plus grande proportion des terrains du Quartier 2¹⁹.

Le Droit, qui, sous l'impulsion d'Henri Lessard, appuie ouvertement ceux qui luttent pour l'abolition du régime des

"constituts", laisse sous-entendre, dans son édition du 7 mars 1924, que les Graham et les Wright étaient plus intraitables et plus exigeants sur le plan des loyers. Il nous est difficile de confirmer ou d'infirmer cet avancé, mais il nous est facile d'affirmer que les Oblats, en tant que "grands propriétaires" étaient magnanimes. Les Scott, Graham et Wright auraient été obligés de fermer boutique s'ils avaient agi comme eux. Les registres tenus par l'avocat Léon Couture pour le compte des Oblats, sont éloquents à ce chapitre. Les dirigeants Oblats demandent un loyer annuel de 30\$, mais sont d'une grande libéralité quand il s'agit de faire respecter les délais légaux par leurs locataires²⁰. Ils sont gênés d'être "grands propriétaires", à un point tel, qu'ils préféreront céder tous ces lots à Léon Couture, qui avait administré ces propriétés pour eux. Dans une lettre au Révérend Père Pigeon, en date du 12 décembre 1939, l'avocat Couture offre 4000 dollars aux Oblats pour l'ensemble de ces propriétés, qui représentent une valeur aux livres de 25,000 dollars. Les Oblats acceptent l'offre de Léon Couture. L'argumentation de l'avocat leur apparaît vraisemblablement irréprochable. Quinze ans après le passage de la "Loi relative aux constituts...", les Oblats, qui ont invité et encouragé leurs locataires à acquérir leurs lots à "constitut" — en réduisant les montants exigibles et en offrant des conditions de rachat alléchantes — sont obligés de se rendre à l'évidence. La "Loi de 1924" n'avait pas produit les effets escomptés et il valait mieux transférer à d'autres le soin de régler cette question. L'argumentation de Léon Couture mérite d'être citée en entier, parce qu'elle résume bien le dilemme devant lequel étaient placés les Oblats:

"Tenant compte de l'accumulation considérable des taxes, du fait qu'une large partie des intérêts accrus sur les balances de prix de vente sont prescrits et que pour des raisons diverses (âge avancé des locataires ou acquéreurs tous chargés de familles nombreuses et souvent chômeurs) cinquante pour cent des arrérages de constitut ou des balances de prix de vente ne pourront être réalisés et que de plus, il faudra, de toute nécessité, si l'on veut disposer des propriétés louées ou à constitut, renoncer à plus de la moitié de la valeur de ces dernières telle que portée au rôle d'évaluation actuel, j'en arrive à la conclusion cependant que même une équité de \$10,000.00 sera difficile à réaliser. En outre, faudra-t-il que ces propriétés n'apparaissent plus au nom de l'Université (cette dernière étant réputée riche et ayant déjà trop temporisé avec les intéressés) et que la perception se fasse à domicile et régulièrement à chaque jour de paye²¹."

Visiblement convaincus, les Oblats vendront ce qui, pour eux, était devenu une véritable boîte de Pandore²².

La "Loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la Cité de Hull" proposait un mécanisme par lequel les locataires à constitut qui étaient propriétaires de maisons ou de bâtiments dont la valeur au rôle d'évaluation dépassait la valeur du terrain sur lequel ils étaient érigés, pouvaient obliger le propriétaire du terrain à leur vendre le lot sur lequel étaient construits ces bâtiments. Et le prix demandé pour le lot ne pouvait dépasser une fois et demi la valeur du terrain inscrite au rôle d'évaluation de la ville de Hull pour l'année 1921-1922. Le propriétaire du lot se voyait obligé de s'entendre avec son locataire dans un délai de trente jours, faute de quoi la Commission des services publics de Québec intervenait, et tranchait le différend²³.

Sanctionnée le 15 mars 1924, cette loi fut reçue avec enthousiasme dans les milieux hullois qui avaient combattu ce régime de propriété. On y voyait une forme de libération, et on croyait que la presque totalité des locataires à "constitut" sauteraient sur l'occasion, pour acquérir le terrain sur lequel était érigée leur maison. Mais c'était méconnaître les difficultés économiques rencontrées par les ouvriers de Hull à cette époque. Un survol des commentaires que Léon Couture inscrivait sur des feuillets accrochés aux pages de ses

registres sont extrêmement révélateurs à cet égard:

- "Ne travaille pas régulièrement..."
- "Paiera de temps à autre..."
- "Viendra le 22 janvier..."
- "Prétend ne pas travailler..."
- "Paiera les taxes avant..."
- "Mari a été malade trois mois..."
- "Son mari est décédé récemment..."²⁴

Wilfrid Gravel, Président du Comité du constitut, reconnaît tout de même l'existence de problèmes. Pour lui, le grand nombre de terrains qui n'ont pas été achetés s'explique vraisemblablement par "le chômage", "les petits salaires," et le prix des terrains, qui, quoique bloqués à un maximum, peuvent sembler "excessif à quelques-uns"²⁵. Il faudrait une étude beaucoup plus poussée pour établir le nombre exact de ceux qui ont fait appel, au cours des années 1920 à la Loi de 1924, pour acquérir un terrain "à constitut." Ils ne furent pas nombreux selon nous. Le cas des lots à constitut, propriété des Oblats, est un bon indice du peu d'empressement des gens à tirer profit de la Loi. L'obligation devant laquelle se trouva placée le Gouvernement du Québec d'étendre le délai qui était accordé, est un autre indice de l'inefficacité de la Loi de 1924. L'exercice du droit, prévu pour 3 ans en 1924, était porté à 6 ans en 1927, à 8 ans en 1930, à 11 ans en 1932, à 14 ans en 1935, à 20 ans en 1938, à 30 ans en 1945, et à 35 ans en 1954²⁷. Suite à la demande de la Ville de Hull pour une extension des délais, la loi sera à nouveau modifiée²⁸.



Il nous apparaît pour le moins téméraire de vouloir faire de l'adoption de la Loi de 1924, le début de la "libération" des nôtres du "servage des constitués"²⁹ ou encore "la libération de Hull et l'émancipation de sa population, qui n'a plus à payer de tribut aux grands propriétaires terriens"³⁰. Ce régime de propriété n'était pas unique à ce point, et il n'y a pas plus de raison de déposer le grand propriétaire que le petit propriétaire, a moins de se ranger avec Proudhon, qui déclarait "que la propriété était du vol." Serait-ce, en dernière analyse, que ces grands propriétaires étaient pour la plupart anglophones et protestants? Peu importe. Il suffit de montrer jusqu'à quel point le régime des "constitués" a survécu près de 40 ans à la fameuse Loi de 1924, pour arriver à la conclusion que l'on exagère énormément, lorsque l'on qualifie de "libération" l'adoption de la "Loi relative aux constitués." Il ne faudrait pas oublier d'ailleurs, que le caractère un peu plus exceptionnel de la situation hulloise au chapitre des "constitués", ne signifie pas pour autant que le reste du Québec ne connaissait rien de semblable. Il existait, une loi d'application générale intitulée "Loi des constitués ou du régime de tenure" qui valait pour l'ensemble du Québec à l'exception de la ville de Hull³¹.

Le "constituit" était moins lourd à porter que le fardeau de l'impôt foncier. Dans les années 1920 et 1930, les Hullois avaient à payer une moyenne de 50 dollars en impôts fonciers pour une propriété dont l'évaluation atteignait rarement les 1000 dollars, soit un vingtième de l'évaluation. De nos jours, un citoyen hullois s'en tire beaucoup mieux, puisque le total de ses impôts fonciers correspond à environ un soixantième de la valeur de sa propriété. Le nombre de ceux qui se voyaient contraints d'assister à la vente de leur propriété pour le non-paiement de taxes était très élevé dans les années 1920 et 1930. Et ceux qui se portaient acquéreurs de ces propriétés n'étaient pas nécessairement des exploitants. Celui qui a prêté à la victime de la vente pour taxes, est obligé d'intervenir afin de récupérer sa mise de fonds, au même titre que le créancier hypothécaire qui détient une deuxième hypothèque, et qui risque de tout perdre au profit de celui qui détient la première hypothèque, s'il n'intervient pas en rachetant la propriété sur laquelle il a prêté. Nous sommes loin de la vision marxiste et manichéenne de la réalité...

Le régime des constitués a eu un énorme impact sur l'évolution du paysage urbain de la ville de Hull. Le désir des grands propriétaires de maximiser leurs revenus de location, les amenaient à subdiviser le sol urbain en demi-lots, ce qui a eu pour conséquence de privilégier la construction de bâtiments ayant pignon sur rue. De là l'existence à Hull de maisons "hulloises", longues et minces, dont les pièces et les additions étaient placées en enfilade. Et, puisque les locataires vivaient toujours dans l'incertitude, ils n'étaient pas motivés à améliorer la qualité et l'apparence de leurs maisons. De là, vraisemblablement, le caractère négligé de l'habitat urbain du "Vieux Hull", que l'on pouvait observer à la grandeur de l'Île-de-Hull jusqu'à tout récemment.

Nous ne pouvons faire abstraction également de l'impact du régime des "constitués" sur le développement industriel de Hull. Le contrôle des meilleurs emplacements de la ville de Hull par les Wright, et leur refus de "vendre" des terrains pour des fins industrielles à d'éventuels compétiteurs, a certainement retardé le développement de la ville. Pendant ce temps, la ville d'Aylmer devenait le centre administratif du Comté de Hull et la Ville d'Ottawa accueillait les investissements américains à la Chaudière.

Les nombreuses "servitudes" que connaissent les propriétaires de l'Île-de-Hull sont dues en partie au régime des constitués. Puisque les locataires à constituit n'étaient pas propriétaires des lots sur lesquels étaient érigées leurs maisons, ils ne se sentaient pas obligés de respecter les limites des lots lorsqu'ils avaient à se construire ou à se reconstruire, suite à un désastre comme le Grand feu de 1900. Ce n'est que beaucoup plus tard, lorsque les lots furent vendus aux anciens locataires, qu'il fallut borner et mesurer avec précision les limites du lot qui était vendu. C'est alors qu'on s'aperçut que certains bâtiments étaient construits sur les lots voisins et qu'il fallut, par l'octroi de "servitudes", corriger ces illégalités accidentelles.

Le régime des constitués a marqué profondément le tissu urbain du "Vieux Hull" et a donné à cette partie de notre ville un caractère original qu'il faut protéger coûte que coûte. Il nous faut identifier les plus beaux ensembles architecturaux et les pâtés de maisons les plus caractéristiques de cette époque, pour que les enfants de nos enfants, puissent, se rappeler cet aspect caractéristique de l'histoire du "Vieux Hull" industriel et manufacturier.





1. Le document que le Gouvernement faisait parvenir à un citoyen, lorsqu'une "terre de la couronne" lui était cédée et qu'il en devenait propriétaire en titre, était désigné sous le nom de "Letters Patent" ou "Lettres patentes".
2. Bruce S. Elliot, "The Famous Township of Hull. Image and Aspiration of a Pioneer Community", dans *Histoire Sociale/Social History* 12, (novembre 1979), p. 339-367.
3. Cette question du "régime de tenure" est beaucoup plus complexe que l'on pourrait penser. Et Les gouvernements eux-mêmes se seraient fourvoyés dans l'interprétation de la nature du "constitut". Pour ceux qui voudraient approfondir cette question, nous vous référons à un article de Me Julien S. Mackay, notaire (Chambre des notaires de la Province de Québec, *Cours de perfectionnement du notariat*, novembre 1974, p. 7-17). Il y définit clairement les trois formes de baux ou de "contrats de location" qui existent, en droit, au Québec.
4. La chaîne utilisée par l'arpenteur mesurait 66 pieds, ce qui explique cette division du sol urbain en parcelles de une chaîne de largeur par une chaîne et une demi de profondeur.
5. Un tef "blanc" de contrat de location, intitulé "Lease" by George C. Wright & Al. . . est conservé dans le Fonds Léon Couture (Fonds 7HP114), Boîte No. 1, *Archives nationales du Québec-Centre de l'Outaouais*. Pour un résumé des doléances de ceux qui voulaient l'abolition des "constituts", se référer à la lettre ouverte de Wilfrid Gravel, Président du "Comité du constitut", dans *Le Droit*, 6 mars 1922, p. 4.
6. Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, Gauvin, Hull, 1974, tome 2, p. 37.
7. Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 195-97.; André Raynauld, *Croissance et structure économiques de la Province de Québec*, Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, 1961, p. 44-45; et, Canada, *Gazette du travail*, 1919-1924.
8. *Le Droit*, 27 mars 1926, p. 4.
9. *Le Droit*, 27 mars 1926, p. 4.
10. Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, tome 2, p. 37-38.
11. *Le Droit*, 1, 4 et 6 février 1922, p. 4.
12. *Le Droit*, 8 mars 1922, p. 4.
13. Il s'agit de la Loi 13, George V, chapitre 94, section 10.
14. Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull* tome 2, p. 38-39.
15. *Ibid.*, p. 39. C'est la Loi 14, George V, chapitre 99, sanctionnée le 15 mars 1924.
16. *La Gazette du travail*, 1920-1924; *Annuaire statistique du Québec*, 1920-1924.
17. *Le Droit*, 6 mars 1922, p. 4.
18. *Le Droit*, 7 mars 1924, p. 4. Que ces loyers aient augmenté au début du XX^e siècle n'a rien de surprenant. Il y avait eu inflation jusqu'en 1920 et les "constituts" furent, comme tout le reste, soumis à des augmentations lors du renouvellement des baux. Nous savons, par exemple, que les locataires des Oblats payaient généralement 30.00\$ en 1922. Voir: Fonds Léon Couture, (Fonds 7HP114), *Archives nationales du Québec — Centre de l'Outaouais*. (Boîte 2, Registres des lots à constitut).
19. *Le Droit*, 1er février 1922, p. 4 et 7 mars 1924, p. 4.
20. Voir les lettres et les directives que recevait Léon Couture des Pères McGowan et Bouvet à la fin des années 1920. Ils ordonnaient la réduction du "constitut" ou sa mise en veilleuse pour cause de chômage, de maladie ou de mortalité. ANQ — Centre de l'Outaouais, Fonds 7HP114, Registres.
21. Lettre de Léon Couture au R.P. Pigeon o.m.i., 12 décembre 1939, p. 2. Dossier "Propriétés vendues à Léon Couture par l'Université d'Ottawa", Boîte 1, Fonds 7HP114, ANQ — Centre de l'Outaouais.
22. Résolution du Conseil d'administration de l'Université d'Ottawa, 24 février 1940, (Procuration), ANQ — Centre de l'Outaouais, Fonds 7HP114, Boîte 1. Aussi, Acte de vente, 2 décembre 1943, *Bureau d'enregistrement de Hull*, No 876 - 772 66.
23. *Le Droit*, 1er mars, p. 4, 18 mars 1924, p. 4.
24. *Lois du Québec*, Loi 14, George V, Chapitre 99. *Le Droit*, 18 mars 1924, p. 4 (Editorial de Henri Lessard) et 24 mars 1924, p. 4.
25. *Registre des lots à constitut*, Boîte 2, Fonds 7HP114, ANQ — Centre de l'Outaouais.
26. *Le Droit*, 27 mars 1926, p. 4 et 21 juin 1926, p. 4.
27. L'article 2 de la Loi relative aux constituts et au régime de tenure dans la Cité de Hull (14 George V, chapitre 99), remplacé par l'article 1 de la loi 17 George V, chapitre 69; par l'article 1 de la loi 20 George V, chapitre 127; par l'article 1 de la loi 22 George V, chapitre 110; par l'article 1 de la loi 25-26 George V, chapitre 119; par l'article 1 de la loi 2 George VI, chapitre 109, par l'article 1 de la loi 9 George VI, chapitre 75, et par l'article 1 de la loi 227, Elizabeth II, chapitre 36.
28. Résolution du Conseil de la Cité de Hull du 21 janvier 1958 et lettre du Député Oswald Parent en date du 27 janvier 1958 ANQ — Centre de l'Outaouais, Fonds Oswald Parent.
29. Louis-Marie Bourgoin, "Libération en 1924 du servage des constituts dans la ville de Hull", dans *ASTICOU*, no 28, (juillet 1983), p. 7.
30. Edgar Boutet, *Le Bon vieux temps à Hull*, tome 2, p. 40.
31. *Statuts refondus du Québec*, 1941, chapitre 323, et 1964 chapitre 322.



Les "Favelas"¹ hulloises

LE CAS DU «CREEKSIDE».

Le logement est une des principales préoccupations de l'être humain. Et, dans un climat comme le nôtre, se loger est un besoin aussi fondamental que celui de se nourrir, de se vêtir et de travailler. Nous avons déjà signalé l'impact du régime des constitués et du mode de lotissement privilégié par les Wright, sur l'évolution de l'habitat hullois

Nous voulons maintenant cerner l'importance de la crise du logement qu'allait connaître la Ville de Hull au cours des années 1940 et 1950. Nous espérons par là tracer la voie aux jeunes historiens, qui feront un jour la véritable histoire du logement à Hull et qui décriront, quantitativement son évolution, en insistant sur la lente amélioration des infrastructures qui sont intimement liées à la qualité du logement.²



Le recul que la Grande dépression avait fait subir à l'activité économique n'avait pas épargné le secteur de la construction. Le nombre de mises en chantier n'avait pas suivi la croissance de la population, et lorsque la reprise se fit sentir, surtout au début de la Deuxième guerre mondiale, ce fut l'industrie de guerre qui accapara les ressources financières et la main-d'œuvre. L'attrait des salaires payés par ces industries relança l'urbanisation et les campagnes recommencèrent à se vider au profit des villes. Mais les villes étaient incapables de faire face à cet afflux. Les logements étant rares, on s'entassa et les moins bien nantis s'installèrent comme «squatters» dans des locaux de fortune bâtis sur des terrains vagues en bordure de la zone habitée. On se construisait n'importe comment des huttes et des cabanes mal chauffées et insalubres, qui formaient de véritables bidonvilles ou «favelas»

À Hull, vers 1950, ces logements se retrouvaient concentrés à trois endroits surtout:

- (1) Sur les rives du Lac Leamy, à l'arrière du cimetière Notre-Dame.
- (2) A «Silver Beach» sur le bord de la rivière Gatineau, au sud du pont Lady Aberdeen et en face de l'église St-François-de-Sales. À cet endroit, les gens s'étaient installés en «squatters» dans d'anciennes baraques d'armée érigées sur des terrains de l'ancêtre de la CCN., la Commission du district fédéral.
- (3) Au «Creekside», une bande de terrain qui longeait le Ruisseau de la Brasserie, entre le boulevard Montclair et le pont ferroviaire qui enjambait le ruisseau à la hauteur de la Polyvalente de l'île.

C'est grâce à la *Commission d'enquête sur le problème du logement*, que nous pouvons faire la lumière sur la situation du logement à Hull vers 1950. René Roger, évaluateur de la Ville de Hull, avait reçu le mandat de préparer un rapport sur cette question afin de satisfaire à la demande de Québec. C'est ainsi qu'il soumet au Conseil municipal un rapport-choc, où il est question de «799 logis occupés par



Quartier	Nombre de maisons insalubres	Remarques	Population totale
No. 1 Val-Tétreau	3	Il s'agit du 74 Belleau, du 130 Desjardins et d'une maison de la rue Roussillon.	35
No. 1a	15	Il s'agit surtout des rues Caron et Delorimier	80
No. 2 Montcalm	54	Il s'agit du "Creekside" uniquement (voir plan et photographies.	237 (5)
No 3a Lac Leamy	42	Ces logements sont distribués de la rue Charlevoix au boul. Sacré-Coeur sur l'île-de-Hull et sur les rives du lac Leamy	Île de Hull 171 Lac Leamy 96
No. 4 Dollard	3	Il s'agit du 114 Victoria (40 personnes), du 65 Dollard et du 59 Papineau.	60
No. 5 Laurier	29	Il s'agit surtout de "Silver Beach" et de "cabanes" situées entre la rivière des Outaouais et le boul. Fournier.	244
Total	146		913

deux ou plusieurs familles» et de 146 maisons «insalubres» abritant un total de 913 personnes.³ Les statistiques recueillies permettent de localiser les bidonvilles hullois et de répartir par quartier les logements insalubres. Voici, sous forme de tableau synoptique les principales données de cette enquête.⁴

L'exemple de bidonville hullois le mieux documenté est certainement le «Creekside». Le plan dressé par l'évaluateur municipal est fort précis à cet égard. Il donne la localisation et les mesures exactes de chaque bâtiment. Les photos qui sont reproduites ici remontent, quant à elles, à 1944. Et nous possédons la liste de tous les adultes qui y habitaient, en 1950, avant que les autorités municipales n'interviennent pour les en expulser.⁶ Il existe également une «pétition» signée par les 96 adultes qui habitaient encore le «Creekside» en janvier 1952. Ils disent avoir à leur charge «au moins 200 enfants».⁷

L'expulsion de ces gens et leur relocalisation ne fut pas chose facile. On peut en juger par la lettre d'adrien Robert, Directeur du Service de la Police, en date du 23 septembre 1952. Ce document mérite d'être cité en entier.

le 23 septembre 1952

Monsieur le Maire,
Messieurs les Échevins,
Hôtel de Ville,
Hull, Québec.

Messieurs,

Peu de temps après que votre Conseil eut émis l'ordre au mois de mai dernier, de démolir ou de déménager les habitations érigées sur les terrains de la ville et de la Compagnie Canada Cement sur les bords du crique Brasserie, nous nous sommes aperçus qu'un certain groupement subversif tentait de former en organisation les occupants de ces maisons. Ils ont même réussi à organiser un soulèvement parmi ces gens pour empêcher les démolisseurs de faire leur travail.

Après entente avec Son Honneur le Maire Henri Gauthier et monsieur Lambert du Comité des Bâtisses, le Département de Police s'est chargé de voir à la démolition des maisons ou au déplacement des familles habitant ce secteur.

Chaque cas fut étudié individuellement afin d'établir par quel moyen nous pouvions leur venir en aide le plus efficacement possible, tout en leur laissant la responsabilité de choisir l'endroit où ils désiraient déménager.

Après quatre mois et demi de travail continué, le Capitaine Lucien Gagnon qui avait été chargé de s'occuper de ce problème, me fait rapport que la dernière maison de ce secteur sera déménagée aujourd'hui même, par conséquent il me fait plaisir de vous faire rapport que tous les citoyens du Creekside ont donc quitté cette localité, et que le travail est complété.

Respectueusement soumis,

J.A. ROBERT
Directeur du Service de la Police
JAR/PF



L'agitation qui entourait la question de bidonville comme le «Creekside» avait éveillé les autorités à la nécessité de corriger la situation. C'est au cours de cette période que la construction domiciliaire fut relancée, grâce à un entrepreneur comme Louis Bisson, qui profita de la législation que le Québec avait adopté en 1948. Trois lois avaient en effet été adoptées dans le but d'enquêter sur le problème du logement (*Statuts du Québec*, 12 George VI, Chap. 8), d'améliorer les conditions de l'habitation (*Statuts du Québec*, 12 George VI, Chap. 6) et d'accorder aux municipalités des pouvoirs pour remédier à la crise du logement (*Statuts du Québec*, 12 George VI, Chap. 7). Cette législation chargeait l'Office du crédit agricole de défrayer en partie l'intérêt sur les hypothèques de nouvelles maisons (3% d'un taux ne devant pas excéder 5%) et autorisait les municipalités à céder des terrains, à exproprier et à effectuer gratuitement des travaux (aqueduc, égouts, nivellement etc...) qui faciliteraient la réalisation de nouveaux projets domiciliaires. Louis Bisson fut, semble-t-il, le premier à se lancer dans de tels projets en tablant sur les avantages de cette nouvelle législation.

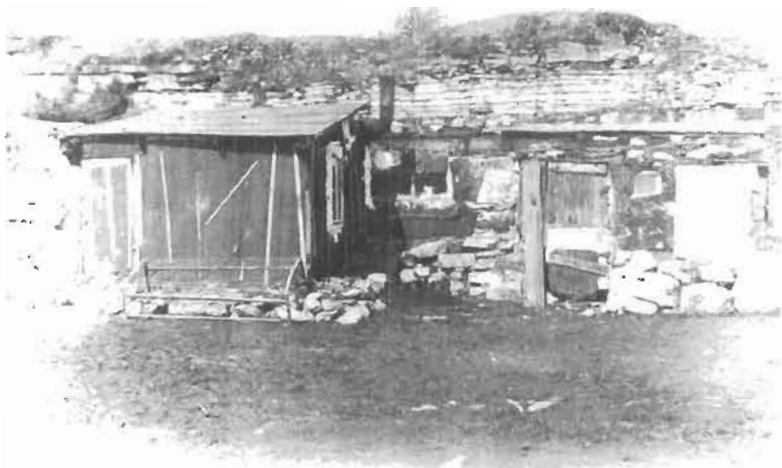
Nous laisserons à d'autres le soin de pousser plus loin l'étude du «Creekside» il aurait été fascinant, par exem-

ple, de relever les traditions orales liées à ce bidonville, de conter les nombreuses histoires savoureuses qui sont rapportées à cet égard et d'inventorier les nombreuses difficultés quotidiennes rencontrées par les habitants du «Creekside». Afin d'encourager les anthropologues, sociologues et historiens à s'y intéresser, je me contenterai de raconter l'anecdote suivante:

On rapporte que les gens du «Creekside» avaient leur propre «gouvernement» et qu'ils n'aimaient pas les étrangers. Les seuls que l'on y toléreraient... Mgr Beaudouin de la Paroisse St-Joseph et les docteurs Perras et Isabelle. Le Docteur Isabelle raconte comment il devait enjamber la clôture de fil barbelé qui se trouvait à l'arrière de la Canada Match et traverser la voie ferrée pour se rendre chez ses patientes du «Creekside». Des enfants naissaient dans ce décor...

Un jour, en se rendant au chevet d'une malade du «Creekside» le Docteur Isabelle fut arrêté par un mari courroucé en état d'ébriété avancée, qui lui ordonna de se retirer... «Si vous voulez voir ma femme... vous allez être obligé de me passer sur le corps...» dit-il! La tradition raconte que le jeune Docteur Isabelle avait la poigne solide à cette époque et que le défi fut relevé de main de maître...¹⁸

Pierre-Louis Lapointe
Historien



RENOIS

1. Mot brésilien qui désigne «un ensemble d'habitations populaires de construction sommaire et dépourvues de confort.» (Dictionnaire *Petit Robert*) Ceux qui ont eu l'occasion de visiter les bidonvilles de Rio de Janeiro ont vite conclu que nos porcheries de l'Outaouais sont éminemment plus hygiéniques que les «avelas» de Rio.
2. Les rôles d'évaluation de la Ville de Hull mériteraient d'être dépouillés systématiquement. L'informatisation de ces données quantitatives allées à une exploration judicieuse des plans du génie, permettrait la reconstitution de cette évolution des infrastructures (aqueduc, égouts, trottoirs, etc.) Une comparaison de ces données avec les statistiques de morbidité et de mortalité serait certainement révélatrice.
3. René Roger au Maire et échevins de la Ville de Hull, 15 janvier 1951, *Archives de la ville de Hull*, carton no 10455, dossier «Creekside».
4. *Op. cit.*
5. Cette population a peut-être été sous-estimée par l'évaluateur municipal, puisque la pétition des habitants du Creekside de janvier 1952, stipule que 96 adultes qui ont à leur charge au moins 200 enfants ont signé la requête (*Archives de la Ville de Hull*, carton 10455, dossier «Creekside»).
6. *Op. cit.*
7. *Op. cit.*
8. Témoignages de Louis Landreville, de Jean Belleau et du Docteur Gaston Isabelle



By Edmond Kayser

The development of industry in Hull can be divided into three periods: 1800 to 1845, 1845 to 1890, and 1890 to the present. Each period was characterized by a particular type of industrial activity and industrial structure. The beginning of each period was marked by changes in the economic environment which led to transformation in industry and industrial structure. This article will focus on the changes that occurred at the turn of the century and of the evolution of industry and the urban patterns after 1900.

The General Setting¹

Hull, Quebec, is located near the confluence of the Ottawa and Gatineau Rivers, at the point where the Ottawa flows over the Chaudière Falls. It faces the city of Ottawa from the north bank of the river (Map no. 1).

The Ottawa is about 1200 kilometres in length and drains an area of approximately 150,000 square kilometres. It is navigable from Montreal to Hull, but near Hull it flows over a complicated fault zone and forms a series of rapids culminating in the Chaudière Falls. Upstream there is a succession of lakes with rapids and waterfalls at their outlets

The Ottawa has numerous tributaries. The Gatineau River, the most important, is 400 kilometres long and flows into the Ottawa a few kilometres downstream from Hull

Over much of its course the Ottawa hugs the boundary between the Canadian Shield to the north and the Ottawa-St. Lawrence Lowland to the south

The Shield is an immense irregular surface consisting of Precambrian rocks. Except for small pockets of good land the soil is thin and the Shield is generally unsuitable for agriculture. It is, however, a prime source of timber. In its southern part, the Shield lies within

the Great Lakes St. Lawrence Forest Region, a mixed forest which is a transition between the boreal coniferous forest and deciduous forest of eastern North America. Several of its dominant species — the white and red pines, and the black and white spruces — are of great economic importance. The Shield is also crossed by numerous rivers which served to drive the timber from the forest to its destination.

The Ottawa - St. Lawrence Lowland, on the other hand, is a predominantly flat surface which rests gently to the west and is covered by glacial drift, and stratified clays and sands. It originally bore an important forest cover, but became a predominantly agricultural area.

Although no great supplies of economic minerals occur in the Ottawa-Hull area, the region has a good supply of limestone for building and construction purposes and for the production of cement and lime

Hull owes its growth in great part to its site and to the forest and water resources of the Canadian Shield. The Chaudière Falls have provided abundant water power and hydroelectricity.

The Evolution of Industry in Hull

The Gatineau also provided water power and electricity. The city itself rises at the northern edge of the Lowland, and is underlain by thick beds of pure limestone, and by some dolomite, shale and sandstone. It is squeezed between the Ottawa, the Gatineau, and the hills of the Canadian Shield which loom to the north. Brewery Creek, a small arm of the Ottawa, has carved an island which has become the core of the urban area (Map no. 1).

In 1961 Hull had 60,000 inhabitants and formed part of a larger urban agglomeration of approximately 450,000 inhabitants — the Ottawa-Hull area — which extends on both sides of the river.

Situated on the northern margin of Canada's most densely populated and most highly industrialized region, southern Ontario and Quebec, Hull has easy access to all parts of this region. It is 200 and 450 kilometres from Montreal and Toronto respectively

* This article is based upon: Edmond Kayser, "Industry in Hull, Its Origins and Development, 1800-1961," unpub. M. A. Thesis, University of Ottawa, 1967, p. 93.

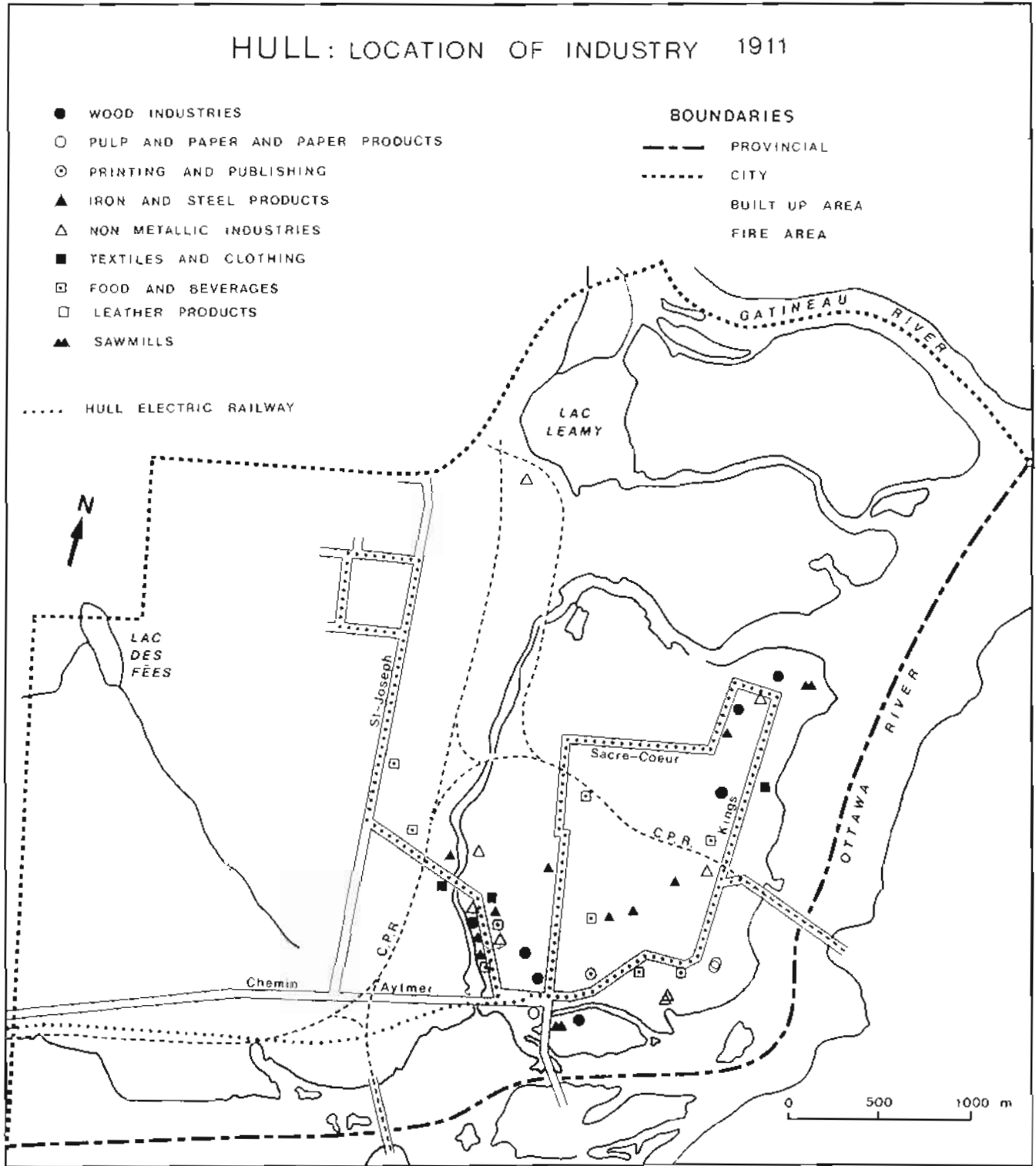
HULL: LOCATION OF INDUSTRY 1911

- WOOD INDUSTRIES
- PULP AND PAPER AND PAPER PRODUCTS
- ⊙ PRINTING AND PUBLISHING
- ▲ IRON AND STEEL PRODUCTS
- △ NON METALLIC INDUSTRIES
- TEXTILES AND CLOTHING
- FOOD AND BEVERAGES
- LEATHER PRODUCTS
- ▲ SAWMILLS

BOUNDARIES

- PROVINCIAL
- CITY
- BUILT UP AREA
- FIRE AREA

..... HULL ELECTRIC RAILWAY



THE RISE OF MODERN INDUSTRY

Before 1890 sawmills and forest products industries constituted the industrial base of Hull. The area had been able to use its water and forest resources to good advantage because of strong foreign demand for forest products. As the export sector developed, secondary industries appeared to serve local demand and the community grew. During the twenty years which straddle the turn of the century, however, the industrial structure of the city began to undergo a transformation due to a series of internal and external changes.

Two significant developments had just occurred in the area: the harnessing of the Chaudiere for the production of hydroelectricity in 1885²; and the beginning of production of groundwood and sulphite pulp in 1886 and 1889 respectively³. These developments, due to E.B. Eddy, were going to transform industrial activity in the area. They were the result of an awareness on the part of Eddy of the advantages and disadvantages which the area had for industry.

Economic conditions in Canada were changing, and the Canadian economy was entering a new industrial era, a notable feature of which was the substitution of steel for wood as the basic product of industry. Coal and iron, therefore, became the primary factors governing industrial development. At the same time, the St. Lawrence and the Great Lakes were becoming the major axis of trade and industry in eastern Canada. The industrial economy of the Ottawa region, which was based on timber and water, was threatened in the long run. The area lacked coal, had little iron, lay outside the St. Lawrence axis, and was therefore at a comparative disadvantage⁴. The iron deposits to the north of the city had been worked at various times in the past, but their exploitation had ceased in 1880. Although extraction was to begin again during the First World War, it was soon terminated due to the poor quality of the ore⁵.

In addition, the development of communications and transportation meant that the national economy was becoming more integrated. Small establishments which had flourished in the sheltered local market were now exposed to competition from outside.

There were also positive changes, however. As the population of the United States and Canada grew, and as

urbanization progressed, a new demand for consumer goods such as newsprint and other paper products arose. Therefore, the local pulp and paper industry was faced with a growing demand for its products. Hydroelectricity was a cheap and flexible form of power, so that the forest and water resources of the area were going to assume new significance due, in

part, to E.B. Eddy. It was at this time, at the turn of the century, that Hull began to acquire the industrial structure and pattern that would characterize it till the 1960's

Industrial Development: 1891 - 1910

Industrial development during this period can be assessed from Tables 1, 2, and 3

TABLE 1
Manufactures in Hull, 1891 - 1910

Year	No. of establishments	No of employees	Value of products (\$)
1891	70	1,573	1,287,292
1900	8 ^a	1,508	3,182,050
1910	31 ^a	2,918	7,259,301

Source: *Census of 1901*, vol. 3, and *Postal Census of Manufactures*, 1916.

^a Establishments employing five hands and over.

TABLE 2
Manufactures in Wright County, 1901*

Category	No. of establishments	No of employees	Value of products (\$)
Butter and cheese	820	51,211	
Log products	15	611	733,595
Cut mica	4	90	95,226
Other ^a	12	1,282	2,635,317
Total	39	2,003	3,515,349

Source: *Census of 1901*, vol. 3.

^a Includes 1 axes and tools, 1 brick, 1 carriages and wagons, 1 electric light and power, 1 flour and grist mill, 2 lime, 1 paper, 1 slaughtering and meat packing, 2 woolen goods, 1 matches.

* Hull was then in Wright County

TABLE 3
Manufactures in Wright County, 1911

Category	No. of establishments	No. of employees	Value of products (\$)
Bread, biscuits and confectionary	5	80	199,220
Butter and cheese	20	26	82,023
Electric light and power	4	135	202,316
Housebuilding	4	251	622,205
Log products	34	1,304	1,561,500
Lumber products	8	64	86,250
Cut mica	3	94	51,000
Other ^a	22	2,252	6,576,878
Total	100	4,206	9,381,392

Source: *Census of 1911*, vol. 3.

^a Includes 1 awnings, tents and sails, 1 axes and tools, 1 carriages and wagons, 1 cement, 1 clothing, 1 flour and grist mill, 1 furniture and upholstered goods, 1 malt liquors, 2 mattresses, 1 paper, 2 printing and publishing, 1 ships, 1 slaughtering and meat packing, 2 stone, 1 woolen goods.

Although it is difficult to ascertain exactly the changes that occurred in manufacturing between 1891 and 1900, it appears that the number of establishments decreased during this period, although this can not be verified from the tables alone, since the statistics for 1900 refer only to establishments employing five hands or more. The city directory for 1900 indicates that there were 45 establishments in Hull at the time⁵. A comparison of value of production for 1891 and 1900 indicates however, that some growth in manufacturing did occur. A few large establishments dominated the industrial structure although small establishments were prevalent.

The years from 1900 to 1910 saw significant industrial growth. The number of establishments employing five hands or more increased by 257 per cent, the number of employees grew by 93 per cent, and the value of industrial production increased by 128 per cent. For Canada as a whole, the comparable increases were 31 per cent, 51 per cent and 142 per cent⁷.

population of the region¹. It replaced several small meat-curing establishments in existence before this time. In 1903, a portland cement factory began exploiting the limestone deposits near Leamy's Lake, and in 1906 a major textile plant opened its doors. The Woods Manufacturing Co. specialized in the production of sports wear, clothing and canvas and had a large market in eastern Canada⁸. It moved to Hull from Ottawa when faced with expropriation in the capital, and began tapping the reservoir of female labour in Hull.

These establishments had sufficient capital behind them to engage immediately in large scale operations and to finance further development. They produced mainly for export and had regional and/or national markets.

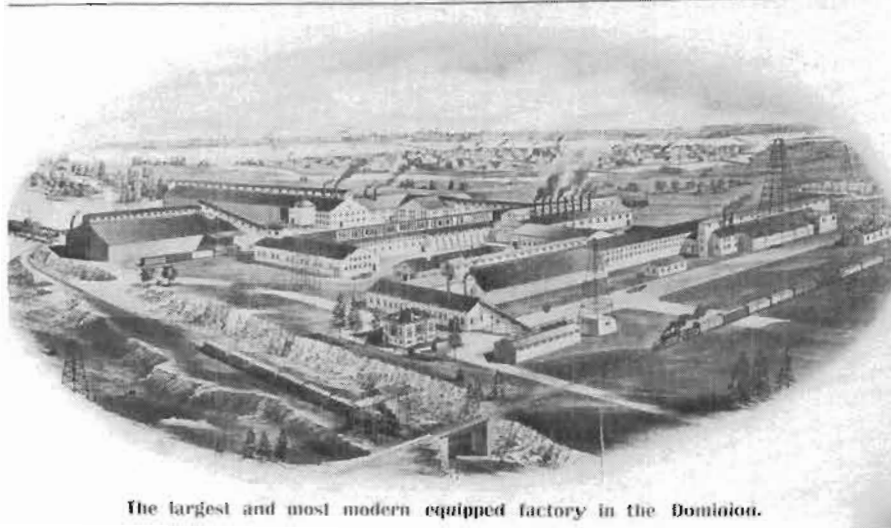
About 1890 the Eddy Co. abandoned its sawmilling operations and concentrated on the by-products of wood. In 1889, the company had started to produce sulphite pulp, and by 1900 it was engaged in the production of newsprint, paper, cardboard, and paper and

factory, and a woollen mill also began production during this period. Their small size did not restrict them exclusively to the local market however. The Walters axe company, for example, had a dominion-wide market, and Farley Brick a provincial market. They joined "traditional" activities such as baking, black-smithing, carriage-making, tailoring and dress-making which were already well represented at the beginning of the period¹⁰.

The large increase in number of establishments, when compared to the increase in value of production, especially from 1900 to 1910 seems to indicate that the small establishments were by no means insignificant, and that they must have contributed a great deal to the industrial growth of the community.

As manufacturing developed, the industrial structure changed. It was characterized not so much by new types of activity, the pulp and paper industry was an exception, as by the entry of large firms into sectors where small establishments had predominated, and by a lesser dependence on the primary exploitation of the forest resources of the area. At the same time, other resources were being put to use. Limestone deposits not only provided the raw materials for portland cement but also for plaster of Paris, sewer pipes, drain pipes and tiles, etc. Canvas goods, sporting wear, gloves and socks were typical textile products. The E.B. Eddy Co., of course, was producing a wide range of paper, cardboard, wooden, and wood fibre goods¹¹.

Works of the **International Portland Cement Co., HULL, Que.**



The largest and most modern equipped factory in the Dominion.

Several large establishments appeared during this period. In 1893, Gilmour and Hughson had erected a large sawmill near the mouth of Brewery Creek. Slaughtering and meat packing were being reorganized and, in 1896, the George Matthews Co., with official encouragement from the municipality, erected a pork-packing establishment that supplied many of the lumber camps on the upper Ottawa and Gatineau, as well as the growing urban

cardboard products⁹. At the same time it still produced matches and wooden pails and tubs that Eddy himself had begun to produce fifty years earlier. It loomed very large in the industrial structure of the community, and consisted of several factories, mills and machine shops.

Several small establishments such as dairies, an electric power plant, a mica factory, a printing plant, a brick

Growth of the City and Location of Manufacturing: 1891-1910

Between 1890 and 1910, the greatest expansion of the urban area took place on the "island", that is the area bounded by Brewery Creek and the river. In 1890, the lower part of the "island", and a northward extension along the Ottawa were already built up. Small population concentrations were found west of Brewery Creek. The main business arteries were Main and Bridge streets, with minor commercial development along King's Rd. By 1910, the urban area on the "island" had expanded to the north, and the area to the west of Brewery Creek had grown considerably. Table 4 indicates the changes that occurred in the population of the city's wards between 1900 and 1908, and shows that the population of the outlying wards increased while that of ward 3, the core of the city, experienced a slight decline.

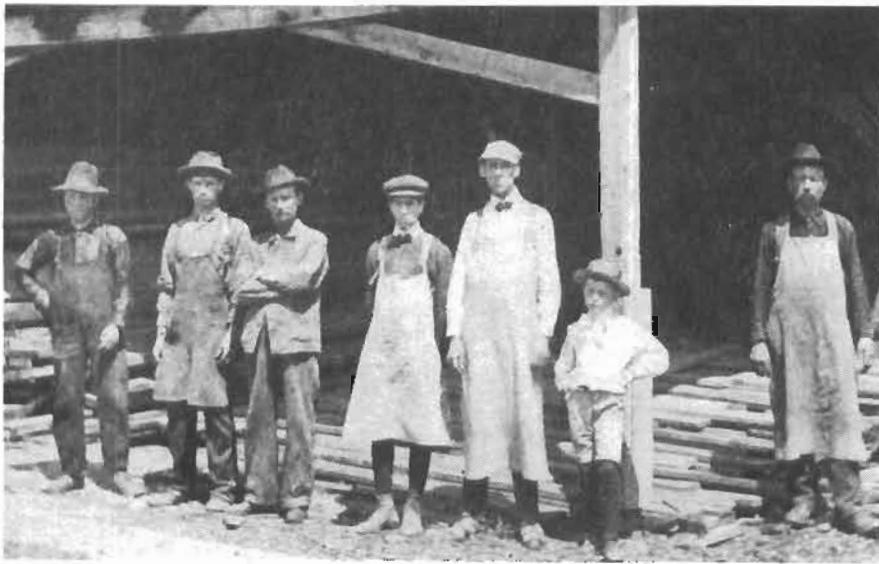


TABLE 4
Growth of Population in Hull, by Wards. 1900-1908

	Ward 1	2	3	3*	4	5	Total
1900	1,068	2,122	2,684	2,782	2,432	2,363	13,451
1908	1,265	1,803	2,186	3,472	2,622	3,172	14,520

Source: Cinq-Mars, E. Hull, son origine, ses progres, son avenir Hull Bérubé freres. 1908.

Urban expansion was the result not only of an increasing population, but also of the beginning of a street-car service which eased transportation within the city, and of the growth of industrial zones on the periphery of the main urban area.

By 1910 distinct industrial areas had emerged. A waterfront zone, whose formation and growth was due to large sawmills, now consisted of a power company, the Eddy pulp and paper mills and other Eddy factories, a lumber mill and a textile plant. It was the only continuous industrial zone in the sense that land use was strictly industrial.

A second well-defined, but not continuous, zone occurred along both sides of Brewery Creek, and extended from the Chaudiere to the bridge on Brewery street. It consisted mainly of small establishments in the textile, iron products, and food sectors.

A third zone had begun to emerge along the railway tracks to the west of Brewery Creek. It was anchored by the cement factory at one end and by the pork-packing establishment at the other, but much of the area in between was as yet unoccupied. Other small establishments were scattered throughout the lower part of the "island".



The intraurban location of manufacturing is explained by several factors. Sawmills and pulp and paper mills are traditional waterfront industries. The importance of the Chaudiere Falls as a source of power only reinforced the pattern. The cement factory, using a bulky raw material was attracted to its source. Its location was further determined by the presence of the railroad. Large concerns like the meat-packing factory and the Woods textile plant, having large space requirements, were guided in their choice by the availability of land and by the presence of major transportation facilities.

The major transportation arteries also seem to have determined the location of many of the small establishments, although several of these located indiscriminately in the heart of the city, since their space requirements were small and they served the local market.

As manufacturing continued to grow, the above pattern would be reinforced and exert considerable influence on the development of the urban area.

Industrial Development: 1910 - 1940

From 1910 to 1940 manufacturing went through a series of ups and downs. The years from 1910 to 1915 witnessed a decline in every aspect of industrial production (Table 5), decline that may be attributed to the effects of the First World War. The war had stimulated production in certain sectors, such as non-ferrous metals and steel products, but these were absent from Hull

developments that occurred in the region at this time. The Gatineau Power Company, which emerged between 1926 and 1931, supplied surplus electric power to both of the above establishments, allowing increases in production beyond that permitted by the Chaudiere's potential. The prosperity of the late twenties also led to the growth of the meat-packing industry and to the establishment of the first large dairy in the city.

markets. Establishments also disappeared, the most important being the Gilmour and Hughson sawmill and the Eddy match and woodenware factories. The closing of the latter was due to the appearance of the durable goods made of metal, instead of wood and the consequent shrinking of the markets for wood products.

The Depression affected manufacturing in Hull as in the country as a whole. In 1932, in the county of Hull, manufacturers employed 1890 persons and produced goods valued at \$6,750,032. This level of activity was inferior to that of the city of Hull in 1915 (Table 5). By 1933, however, recovery had begun and by 1939 manufacturing employment in Hull had risen to 2,497 and value of production to \$12,928,260¹⁴. If to many observers the period from 1935 to 1939 seems to have been one of rapid growth in manufacturing, this was due less to expansion of capacity than to the increase in activity due to the recovery. There are no indications that in 1939 the level of activity was higher than in 1929. No important firm entered the industrial scene during that period and the forty-five establishments listed in the City Directory of 1939 represented a slight decrease from the fifty-two of 1929¹⁵.

TABLE 5
Industrial Activity in Hull: 1910 - 1915

Year	No. of establishments	No. of employees	Value of production (\$)
1910	31 ^a	2,918	7,259,301
1915	19 ^a	2,260	6,737,274

Source: *Postal Census of Manufactures*, 1916.
^a Employing five hands and over.

By 1921, manufacturing had rebounded to its pre-war level. The City Directory listed forty-five establishments, compared with forty-two in 1910¹². Several new clothing firms as well as an iron and steel foundry which supplied materials for construction purposes and for ornamental work had appeared.

The early 1920's saw the rise of the mass-consumption market in North America, and of a building boom¹³. In the late twenties, the most important growth in Hull occurred in the pulp and paper, cement, textile and food industries as the markets for their products grew. Both the E.B. Eddy Co. and the Canada Cement Co. increased their capacity, increases that were made possible by the extensive hydroelectric

Several small firms appeared during this period. Some were typical urban-oriented industries serving the local market, such as dairies, construction and building materials firms and printing shops. Others, such as jewellery and mica manufacturers, had wider



TABLE 6
Number of Persons Ten Years of Age and Over Engaged in Gainful Occupations in Hull: 1911 - 1931

Year	All occupations	Manufacturing	Manufacturing as percentage of total
1911	6668	3643	54%
1921	8284	3625	43%
1931	9902	2926	30%

Source: *Census of Canada*, 1911, 1921, 1931





A characteristic feature of the period from 1910 to 1930 was the decline in importance of manufacturing as a source of employment for the population of Hull (Table 6). As the labour force grew, employment in manufacturing decreased both in absolute and relative terms.

Also the number of Hull residents employed in manufacturing was greater than the employment provided by manufacturing in Hull. A part of the industrial labour force was not absorbed by local manufactures and was employed elsewhere in the region.

The industrial structure of the city changed after 1910. By 1940 pulp and paper had become a leading sector and there had been growth in the textile, non-metallic minerals (especially cement), and meat packing sectors. Activity in these sectors was in the hands of a few large firms, which had regional, provincial or national markets. As the main export industries they formed the industrial base of the local economy. On the other hand, sawmilling had completely disappeared and the wood products industry was only a shadow of its former self. Other activities, such as carriage-making and blacksmithing, having outlived their usefulness also disappeared from the scene.

Growth of the City and Location of Manufacturing: 1910 - 1940

The pattern of growth of the urban area was already determined at the turn of the century. By 1910, most of the "island" was built up, and the area to the west of Brewery Creek was beginning to develop. It was this area which

was to experience the highest rate of growth between 1910 and 1940 (Table 7 and 8. By 1927, the "island", which in the early 1900's accounted for 90% of the city's population, had seen its share decline to 75%.

The reason for this growth is evident. As the "island" filled in, the only space available for expansion lay to the west. Brewery Creek, the railway and a nascent industrial zone formed a barrier over which residential expansion had to skip. Expansion in this area conformed to the general north-south pattern of development of the industrial zone and to the orientation of the major transportation arteries.

From 1927 to 1935 the island's share of the population dropped to 65%, although in absolute terms its population did increase and still contained the most populous wards.

Table 9 indicates the distribution of factories, stores and residences in the city, at various times, and shows that the island was the dominant commercial and residential area (Wards 3, 3a, 4, 5). It also indicates that Ward 1A, to the west, had developed into a major residential area.

TABLE 7
Population Growth of Hull, 1911 - 1941

Year	1911	1921	1931	1941
Population	18,222	24,117	29,433	32,947

Source: *Census of Canada, 1911, 1921, 1931, 1941*

TABLE 8
Population Growth in Hull by Ward — Selected Years

Wards	1	1 ^a	2	3	3 ^a	4	5	Total
1927	2,336	4,907	2,781	3,479	5,968	3,567	5,049	28,087
1935	2,805	5,680	3,072	2,472	6,626	3,787	5,591	30,058
1940	3,203	6,022	3,059	2,572	6,909	3,978	5,724	31,467

Source: *City of Hull, Report of the Assessor, 1927, 1935, 1940.*

TABLE 9
Various Classes of Business and Residences in the City of Hull, by Ward

Wards	1	1 ^a	2	3	3 ^a	4	5
1927-28							
Factories	13	11	11	5	7	2	5
Stores	10	49	33	117	55	61	63
Residences	481	906	539	498	1,092	647	956
1934-35							
Factories	13	11	14	5	7	3	7
Stores	18	58	39	125	90	60	81
Residences	502	1,009	554	586	1,233	759	1,013
1938-39							
Factories	11	10	17	5	6	3	6
Stores	10	58	39	124	90	59	79
Residences	498	1,029	568	572	1,219	961	756

Source: *City of Hull, Assessor's Report, 1927, 1935, 1939*

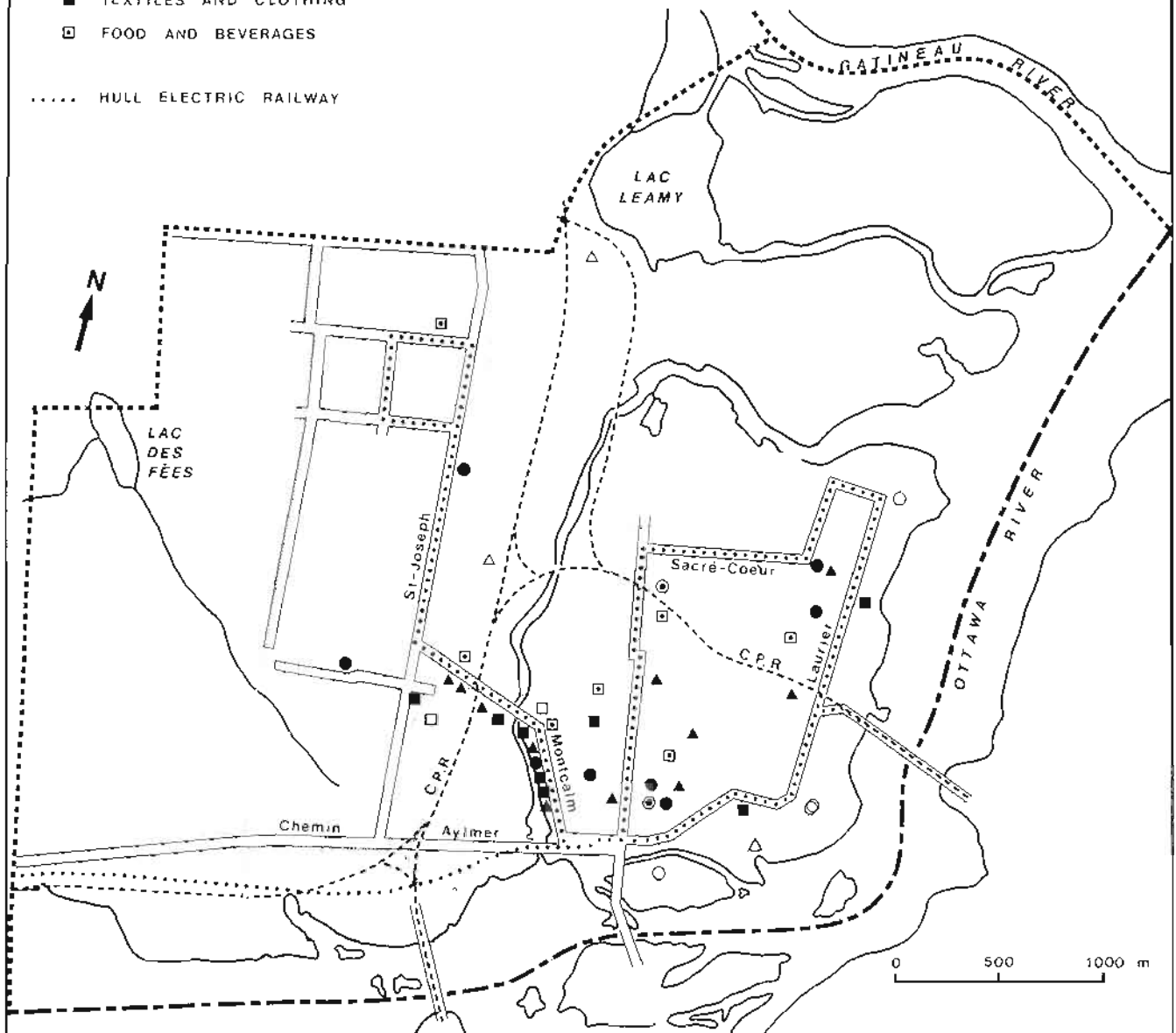
HULL: LOCATION OF INDUSTRY 1921

- WOOD INDUSTRIES
- PULP AND PAPER AND PAPER PRODUCTS
- ⊙ PRINTING AND PUBLISHING
- ▲ IRON AND STEEL PRODUCTS
- △ NON METALLIC INDUSTRIES
- TEXTILES AND CLOTHING
- FOOD AND BEVERAGES

BOUNDARIES

- PROVINCIAL
- CITY
- BUILT UP AREA

..... HULL ELECTRIC RAILWAY

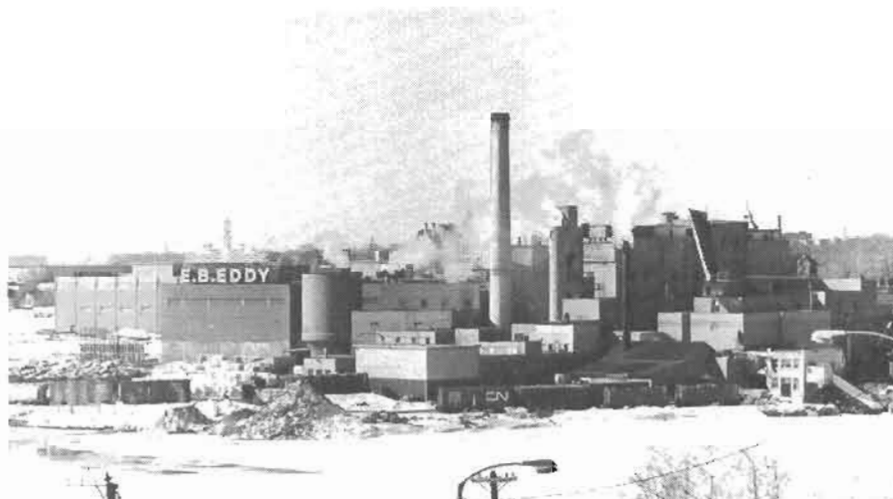


The pattern of manufacturing land use remained stable. The waterfront zone lost an important element when the Gilmour and Hughson sawmill closed, but it still formed a solid front along the Ottawa River. The area along the CPR tracks had begun to fill in as small firms moved in between Canada packers and the Canada Cement Co near Lac Leamy. These zones were linked by a ribbon of establishments on both sides of Brewery Creek (figure 4). The major industries were located in the above zones. Other firms serving the local market were scattered throughout the rest of the urban area.

Industrial Development: 1940 - 1961

The evolution of manufacturing in Hull during this period is indicated by Tables 10 and 11. The data in these tables comes from different sources and they are not comparable. They do give an indication of the importance of manufacturing, however, and of industrial structure.

During the second World War the industrial situation in Hull greatly improved. The war-time industrial boom stimulated growth and manufacturing employment rose by thirty per cent from 1940 to 1945, based on census figures. The increase was very selective, however, and concerned mainly the textile and clothing, and the iron and steel products sectors which were engaged in military production.



The consumer goods and building materials industries grew much more slowly. This was due to the particular nature of war-time demand which favoured industries engaged in the war effort. The switch to peace-time production after the war hit these industries hard, however.¹⁶ This was especially true for the iron and steel products industry, which had only a small local market before the war. The textile and clothing industry which was able to convert its operations experienced a less pronounced decline. As the post-war population expansion began,

as pent-up consumer demand made itself felt, and as construction activities resumed, activity in the other sectors picked up. The E.B. Eddy Co. once again increased its capacity by acquiring the J.R. Booth establishments. New firms in the food and beverage sector made their appearance, and the construction materials sector (wood and non-metallic minerals) expanded (Table 10).

After 1951 the manufacturing situation seemed to deteriorate, and a number of establishments left the city. The most important were the Hull Iron and Steel Works, which went into bankruptcy, and the Woods Manufacturing Co., whose site was expropriated by the National Capital Commission. The Canada and Federal match factories also closed down as match production became concentrated in the hands of large firms. Some small establishments such as bakeries and bottling works experienced the same fate.

In the 1950's the federal government did build a large printing plant in the city that employed more than 1,000 persons. Since this establishment payed no municipal taxes, and since a large part of its labour force resided in Ottawa, the site of the former plant, its effects on the city economy were not very potent.

The industrial structure during this period was dominated by a few large firms which accounted for most of the employment in manufacturing (Table 12). The E.B. Eddy Co., as the largest firm, has consistently accounted for about one-third of manufacturing employment. The five largest firms, represented more than half of manufacturing employment.

TABLE 10
Employment in the Industries of Hull: 1941 - 1961

Industrial Group	1941	1945	1951	1961
Food and beverages	1,279	1,335	1,535	1,565
Textile and clothing	676	935	717	321
Wood industries	188	155	237	133
Pulp and paper	1,000	1,073	1,329	1,338
Iron & steel products	157	770	125	167
Non-metallic minerals	153	166	260	373
Printing & publishing	n.a	27	29	1,348
Others	103	78	134	379
Total	2,556	2,939	3,366	4,604

Source: *City of Hull, Assessor's Report*, 1941, 1951, 1961.

TABLE 11
Industrial Activity in Hull: 1940 - 1961

Year	No. of establishment	No of employees	Value of production (\$)
1940	45	2,877	17,902,558
1941	47	3,277	20,774,840
1945	49	3,652	23,824,148
1951	62	3,983	53,055,315
1961	52	2,709	50,202,000

Source: Dominion Bureau of Statistics, *General Manufacturing Statistics*, 1941, 1945, 1951, 1961.

HULL: LOCATION OF INDUSTRY 1941

- WOOD INDUSTRIES
- PULP AND PAPER AND PAPER PRODUCTS
- ⊙ PRINTING AND PUBLISHING
- ▲ IRON AND STEEL PRODUCTS
- △ NON METALLIC INDUSTRIES
- TEXTILES AND CLOTHING
- FOOD AND BEVERAGES
- * OTHERS

- BOUNDARIES**
- PROVINCIAL
 - CITY
 - BUILT UP AREA

..... HULL ELECTRIC RAILWAY

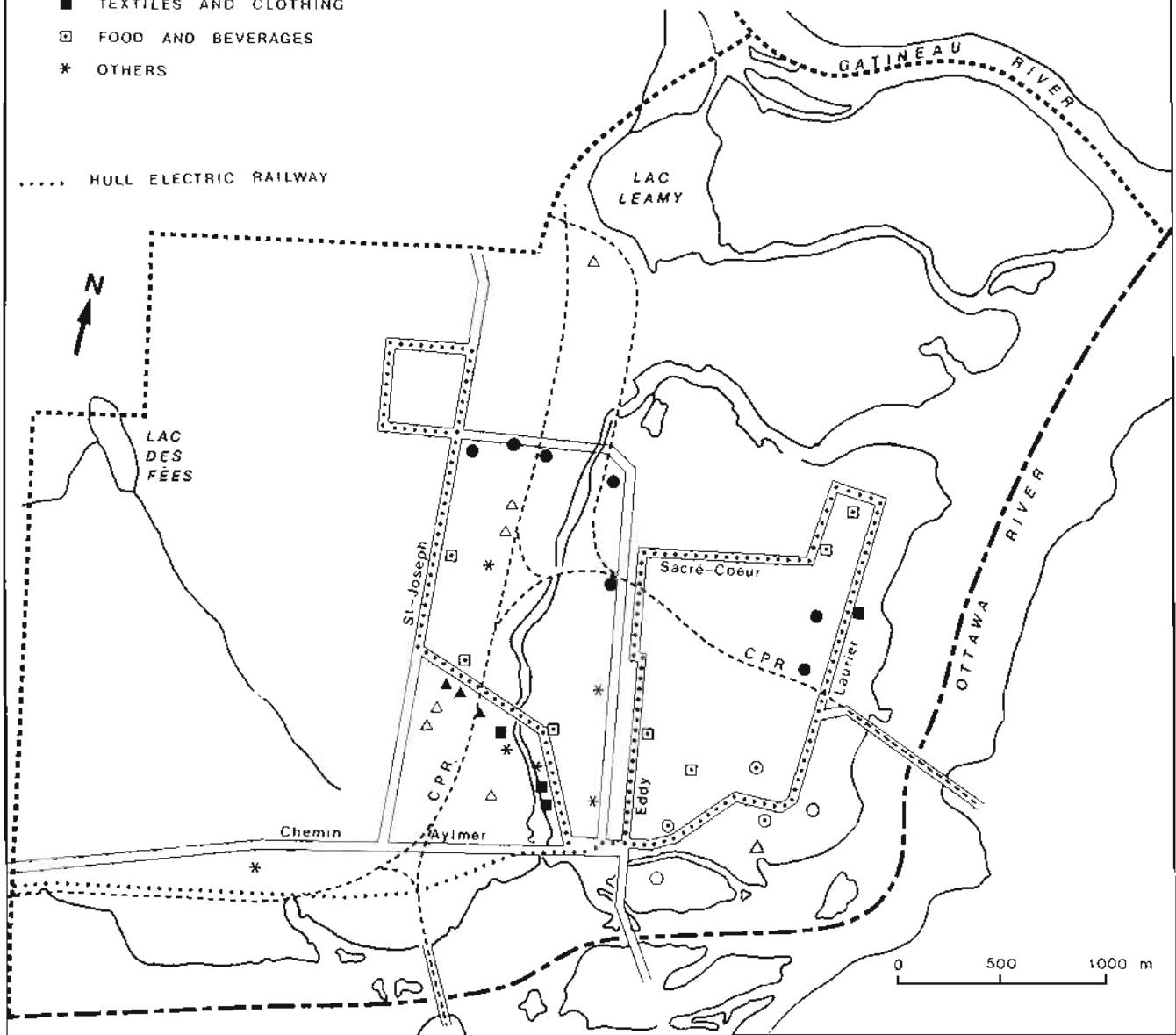


TABLE 12
Employment in the Major Industries of Hull as a Percentage of the Total Manufacturing Employment

	1941	1951	1961
E.B. Eddy	30%	33%	29%
Five largest firms (including E.B. Eddy)	56%	56%	78%

Source: *City of Hull, Assessor's Report* 1941, 1951, 1961

From 1941 to 1961, the importance of manufacturing in the employment structure of Hull continued to decline. This trend had begun before the war (Table 6). Except for the war years manufacturing was less and less important as a source of employment. It is also clear, from a comparison of tables 11 and 13, that industries in Hull employed only a part of the manufacturing labour force residing in the city.

As manufacturing declined in importance employment in public administration grew, and by 1961 more residents of Hull worked in government — the federal government principally — than in industry (table 14). The construction,

commercial and transportation sectors also witnessed major growth in employment (table 14). Although these developments were typical of most Canadian cities after the war, an examination of employment statistics for cities of over 30,000 showed that no other city had a comparable increase in government employment.

Growth of the City: 1941 - 1961

Population growth during this period was one of the most rapid during this century (figure 3). From 1941 to 1951, the population grew from 32,497 to 43,483 inhabitants, a thirty per cent increase. By 1961 it had increased by

TABLE 13
Manufacturing Labour Force in Hull: 1931 - 1961

	1931 ^a	1941 ^b	1951 ^b	1961 ^c
All industries	9,902	9,728	16,437	20,867
Manufacturing	2,926	3,836	4,390	3,643
Employment in manufacturing as a percentage of total employment	30%	39%	26%	17%

Source: *Census of Canada*, 1931, 1941, 1951, 1961

^a 10 years of age and over

^b 14 years of age and over

^c 15 years of age and over.

TABLE 14
Employment in Selected Occupations in Hull: 1941 - 1961

	1941 ^a	1951 ^a	1961 ^b
All occupations	9,728	16,437	20,867
% change	+68%	+28%	
Manufacturing	3,836	4,390	3,643
% change	+16%	-20%	
Government administration	n.a.	167	4,382
% change	-	+2,500%	
Construction	812	1,136	2,067
% change	+38%	+81%	
Trade	1,535	n.a.	3,169
% change	-	-	
Transport and communication	354	1,214	3,169
% increase	+280%	+158%	

Source: *Census of Canada*, 1941, 1951, 1961.

^a 14 years of age and over.

^b 15 years of age and over

another 30% to the increase in population at a time when manufacturing was on a relative decline is further indication that the economic base of the city had become more diversified. As Hull's population continued to grow, the urban area expanded. The greatest expansion occurred to the west of Brewery Creek, and the proportion of the population in the old core, the "island", continued to drop throughout this period. Whereas in 1941, the "island" contained 70% of the population, that proportion had dropped to 60 per cent by 1951, and to 42 per cent by 1961 (Tables 15 and 16). Until 1951, however, the older wards did see an increase in population. By 1961 their population had begun to decline.

The pattern of urban expansion was primarily determined by the availability of land. The older areas, already densely occupied and ringed by industry and park land could not expand. Growth therefore, occurred beyond the inner industrial zone, where there was room for development.

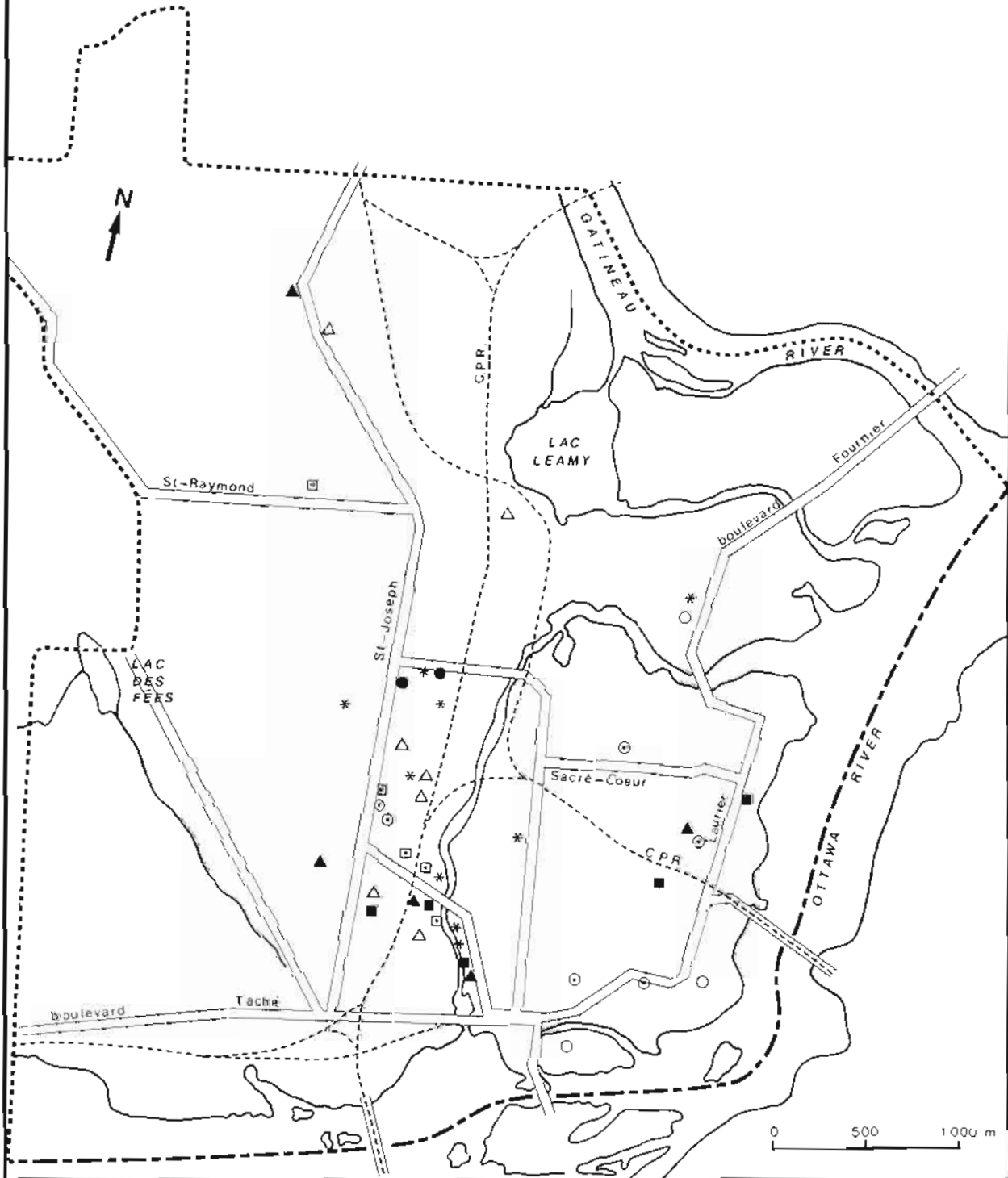
There were few significant changes in the distribution of manufacturing during this period. The area along the river was further amputated when the Woods Co., left the city. The original factory, however, was left standing and was partly occupied by a small textile firm. Except for this firm, the Eddy establishments were the sole occupants of this old industrial zone. The federal printing plant, on Sacré Coeur Blvd., was away from existing industrial areas. The majority of industrial establishments were congregated along Brewery Creek and the CPR tracks as far as the Canada Cement plant (map no. 5). Industry remained tied, then, to the traditional locations.

Prior to 1941, the location of manufacturing had had an effect on the pattern of urban development. The ring of industry around the island constrained residential and commercial development. As urban expansion spilled over Brewery Creek and the CPR tracks the situation was reversed. Availability of space for industrial rather than residential growth became the main problem. It was the industrial areas which found themselves enmeshed in the urban fabric. Industrial development was now constrained by the pattern of residential development.

HULL: LOCATION OF INDUSTRY 1961

- WOOD INDUSTRIES
- PULP AND PAPER AND PAPER PRODUCTS
- ▲ IRON AND STEEL PRODUCTS
- △ NON METALLIC INDUSTRIES
- TEXTILES AND CLOTHING
- FOOD AND BEVERAGES
- * OTHERS

- BOUNDARIES**
- PROVINCIAL
 - CITY



Conclusion

The foundations of modern industry in Hull were laid down in the late 1880's when E.B. Eddy began the production of pulp and paper, and established one of the first hydroelectric generating stations in the Ottawa valley. This was to usher in a new phase of industrialization.

Pulp and paper was to become the most important industrial sector in Hull, at least in terms of employment. Other activities were attracted to the city, most notably the meat packing, textile and clothing, and cement industries. While the development of the latter was favoured by the good supply of limestone and quartz in the region, that of the others was based largely on the availability of cheap labour, and also on Hull's

access to both the forest regions and the large markets of Eastern Canada. One common characteristic of all these industries, however, is that they are heavy consumers of electricity, and hydroelectricity has been a major source of energy in a region which is deficient in fuel resources. The textile and clothing industry use electricity for power. The slaughtering and meat packing industry requires energy for refrigeration and for the curing and processing of meat. Pulp and paper and cement production require large quantities of heat. The growth of these industries was encouraged by important hydroelectric developments in the region starting in the late 'twenties. The Gatineau Power Company was a large supplier of surplus power both to the

E.B. Eddy and the Canada Cement companies for the purpose of raising heat. Hydroelectricity has therefore been one of the keys to industrial development in Hull.¹⁷

Each of the major industrial sectors existed in one form or another at the turn of the century. They did not, therefore, represent new types of activity. They did put to use the advantages which the area presented — water power, proximity to forest resources, a good supply of non-metallic minerals, and a large labour force. As technological progress occurred, as new markets developed, a few large firms exploited these advantages to good effect.

Since its beginnings industry in Hull has passed through three stages. The first stage was characterized by various small mills and handicraft industries which existed to serve the local market. The second stage was based on sawmilling and wood industries and saw the rise of the first factories, although handicraft activities still occupied a large place in the industrial structure. The third stage, that of modern industry, has been characterized by the dominance of the pulp and paper industry, and also by the growth of other establishments exploiting on a large scale the advantages which the city had to offer.

Throughout the period of its development, industrial activity has been based to a large extent on the exploitation of the forest and hydraulic resources of the Ottawa Valley. They have provided the major export products upon which growth could occur. Furthermore, the nature of the demand, with its repercussions on techniques of production, and the location of the markets for these products have determined to a large extent the kind of industrial development which occurred. Industry in each stage represents an adaptation to these factors and to the general economic environment in which it operated. As these elements changed, industry was transformed.

Of vital importance to industrial development in Hull was the role of entrepreneurs who were able to recognize and exploit market opportunities. Not only did they launch various industrial enterprises, but they also showed a capacity to transform their operations and to shift resources as demand for their products changed. They were the agents through which changes in industrial activity occurred.

TABLE 15
Hull Population by Wards, 1941 - 1951

Ward	1	1 ^a	2	3	3 ^a	4	5	Total
1941	3,203	6,022	3,059	2,572	6,909	3,978	5,724	32,497
1951	4,607	12,208	3,834	2,893	8,392	4,010	8,524	43,483

Source: *City of Hull, Assessor's Report*, 1941, 1951

TABLE 16
Hull Population by Wards, 1951 - 1961^a

Ward	Frontenac	Laurier	Montcalm	Tétreault	Wright	Dollard	Total
1954	7,962	8,219	9,585	7,876	6,036	—	46,646
1959	7,942	8,039	9,088	9,392	7,249	4,491	54,302
1961	7,862	7,922	8,840	9,667	7,396	6,773	56,776

Source: *City of Hull, Assessor's Report*, 1954, 1959, 1961.

^a In 1954, the wards were reorganized into Montcalm, Laurier, and Frontenac wards, which correspond to the former wards 2, 3, 3a, 4 and 5, and into Tétreault, Wright, and Lafontaine wards which correspond to the former wards 1 and 1a. In 1959, Dollard ward was created by annexation and from part of Lafontaine ward.



The relationship between demand and location of markets of the export products on the one hand, and the nature of industrial activity on the other hand, was quite straight-forward until the end of the first stage, when wood products were the only exports. However, as industrial development continued and as the population grew, new export and domestic activities developed. The links between these industries became more complex and it becomes more difficult to determine their contribution to the growth of industry in general

Industry played a large role in the growth and development of Hull. Not only was the rise of large scale industry accompanied by population growth, but the distribution of industry governed the expansion of the urban area. The nucleus of the city developed behind the oldest of the industrial districts, and for a time, industrial areas formed a barrier which contained effectively the spread of the built-up area.



Bati de navire à août 1926



References

1. Putnam, O. F. (ed), *Canadian Regions. A Geography of Canada*. 3rd edition. Toronto: J. M. Dent and Sons, 1957
2. Dales, J. H., *Hydroelectricity and Industrial Development. Quebec 1898 - 1940* Cambridge, Mass. Harvard University Press, 1957
3. Carruthers, G., *Paper in the Making*. Toronto: G. Carruthers, 1947
4. Easterbrook, W. T. and Aitken, H. G. J., *Canadian Economic History*, Toronto: MacMillan, 1965, pp 400 - 407 and 515 - 557.
5. Brault, L., *Hull 1800 - 1950* Ottawa. Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1950, pp 145 - 148
6. *The Ottawa City Directory, 1900. To which is added a Directory of Hull, Quebec*, Ottawa: Mighl's Directory Co., 1901
7. Higgins, B. H. and Lermer, A., "Trends and Structure of the Economy", in G. Brown (Ed) *Canada*. Toronto: University of Toronto Press, 1953, pp 222 - 280.
8. Brault, L., *Hull 1800 - 1950* pp. 143 - 151.
9. Carruthers, G., *Paper in the Making*, pp 393 - 416.
10. *Mighl's City Directory, 1891, 1900, 1910.*
11. *Canadian Industrial Blue Book*, Montreal and Toronto: The Manufacturer's List Co. 1904
12. *Mighl's City Directory, 1910, 1921*
13. Firestone, O. J., *Canada's Economic Development, 1867 - 1953*, London: Bowes and Bowes, 1958
14. Canada, Dominion Bureau of Statistics, *General Manufacturing Statistics, 1932*
15. *Mighl's City Directory, 1929, 1939.*
16. Firestone, O. J., *Canada's Economic Development, 1867 - 1953.*
17. Dales, J. H., *Hydroelectricity and Industrial Development.*

La Hull Electric Company

Par Chantal Berniquez

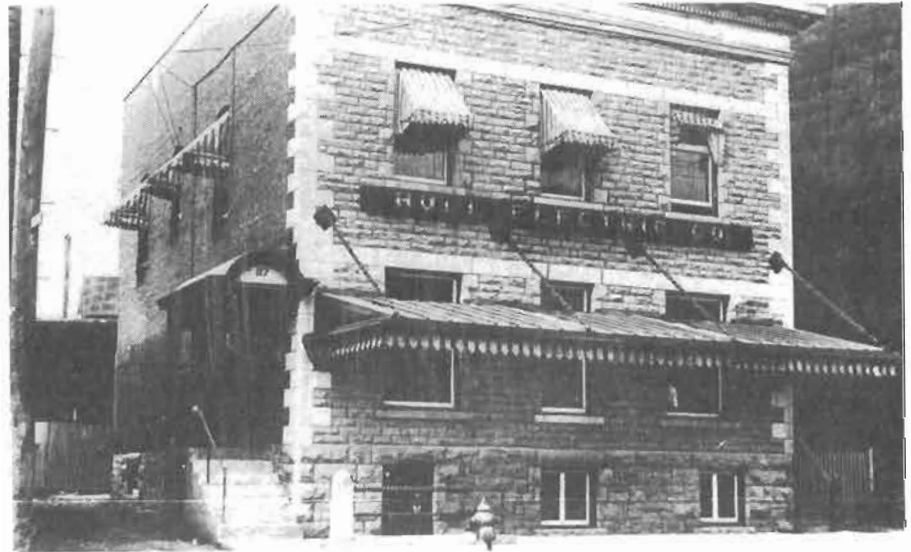
Les premiers tramways ou "chemins de fer de la rue", (Street railways) ont fait leur apparition à New-York en 1832 et à Paris en 1853. Bien que la vapeur fut déjà connue, les premiers tramways étaient tirés par des chevaux, les tramways à vapeur étant trop bruyants et trop salissants.

C'est l'inventeur du dynamo et de la première locomotive électrique (1879), Werner von Siemens, qui mit en opération le premier tramway électrique à Lichterfelde, près de Berlin en 1881. Sa technique fut ensuite perfectionnée par les Américains Thomas Edison et surtout Frank Sprague, qui réussit à éliminer plusieurs des principaux problèmes du tramway et à le rendre plus efficace. C'est donc dans les années 1880, que le tramway électrique connut sa plus grande expansion, d'abord en Amérique, et enfin en Europe, où il mit plus de temps à se tailler une place importante.

Au Canada, c'est Ottawa qui fut la première ville à se doter, en 1891, d'un système de tramways électriques. Bien que d'autres villes y pensaient déjà sérieusement, personne n'avait osé réaliser ce projet, par peur de l'hiver. On craignait en effet, que les tramways électriques ne soient pas en mesure d'affronter l'hiver et ses nombreuses tempêtes. Toutefois, grâce surtout à la construction de nouvelles charriots adaptés à notre climat, l'expérience d'Ottawa se révéla concluante: les "chars électriques" pouvaient fonctionner l'hiver. Donc, dès l'année suivante, en 1892, Montréal inaugura elle aussi un réseau de transport en commun utilisant des tramways électriques.

A Hull, c'est le 7 mars 1894, que le conseil municipal, présidé par le maire Edmond S. Aubry, résolut de doter la "Cité" d'un service de tramways électriques, après en être venu à la conclusion suivante:

"(...) Qu'il est avantageux pour cette Cité et spécialement pour la classe des travailleurs, d'établir une ligne de chars électriques reliant Hull avec Aylmer, et la Pointe-Gatineau et Ironside, et aussi un système d'éclairage et de chauffage soit par l'électricité, par le gaz naturel ou autrement!"



Entrés officiellement en opération le 1er juillet 1896, les tramways circuleront à Hull jusqu'au 30 novembre 1946. La Hull Electric Company, propriétaire de ce réseau de transport en commun, fit donc pendant 50 ans, la pluie et le beau temps dans les rues de la ville. Pour mieux comprendre cette page de notre histoire locale, le sujet sera brièvement abordé de la manière suivante:

- Les débuts du tramway et les ententes avec les villes de Hull et d'Aylmer;
- l'évolution du réseau, c'est-à-dire l'extension des lignes de la Hull Electric Co afin d'améliorer le service;
- les services offerts par la Hull Electric Co. à la population et à d'autres compagnies,
- les relations entre la Hull Electric Co et la Cité de Hull, sur le plan des contrats surtout,

LES DÉBUTS DU TRAMWAY À HULL ET AYLMEER

Suite à la décision prise par le Conseil de la Cité de Hull de permettre l'installation d'un réseau de transport en commun par tramways, le privilège exclusif en fut accordé à M. Theophile Viau, contracteur de Hull, le 7 mai 1894, par le règlement #61. Viau acquérait ainsi le droit de former une société ou une compagnie qui devait commencer les travaux dans les deux ans qui suivent la signature de l'entente

Mais, malgré ce règlement, les citoyens de Hull ne bénéficièrent d'un vrai service de tramways qu'à l'automne de 1896. Entre temps, William Jackson Conroy, marchand de bois du comté de Hull et Edward Seybold, marchand d'Ottawa, formèrent la Hull Electric Company. Incorporée par charte provinciale (Victoria 58, chapitre 69), le 12 janvier 1895, la Hull Electric Company se fit concéder, le 12 février 1896, par la Cité de Hull et M. Theophile Viau, les droits et pouvoirs que la ville avait cédés en vertu du règlement #61. Pour l'achat de ces droits, la Hull Electric versa \$18,000 d'indemnisation à Theophile Viau, qui se retira du dossier des tramways. Désormais, la Hull Electric Company serait seule à contrôler le système de tramways.

Suite à cet achat, à l'hiver 1896, la Hull Electric entreprit des démarches auprès des villes de Hull et d'Aylmer afin d'établir les circuits de tramways. Une première entente fut conclue avec Hull, le 20 mai 1896.

"Le Conseil autorise la Hull Electric Company à construire et exploiter un tramway, en vertu du règlement #61 et du contrat du mois d'octobre 1894 (...) et ce, le long de la rue Main, à partir de la rue Bridge, à venir jusqu'à la rue Du Lac et de là, jusqu'à la rue Albert, et de la rue Albert jusqu'au bord de la rivière Ottawa pourvu que la compagnie éclaire ces rues à l'aide de grosses lumières à arc à l'électricité?"

A Aylmer, c'est le 5 octobre 1896, que le maire Thomas Ritchie autorisa la Hull Electric à construire et opérer une voie double sur les rues Mountain, Main, Front et Derwin, à condition que la dite compagnie s'engage à maintenir les rails en bonne condition et à s'occuper de l'enlèvement de la neige. Elle devait aussi éclairer les rues où passerait le tramway, en retour de quoi Aylmer exemptait la compagnie de taxes sur les poteaux, les fils, les câbles et les autres équipements électriques⁹.

Afin de pouvoir relier les deux villes, la Hull Electric signe, le 16 mars 1896, une entente par laquelle elle loue les rails du Canadian Pacific Railway. Par ce bail de 35 ans, la Hull Electric obtenait le droit d'utiliser la voie secondaire du C.P.R. pour \$5,000 par année. Cette voie, parallèle à celle qui existe encore aujourd'hui, ne servait que pour le transport local, ce qui amena finalement le C.P.R. à céder le tout à la Hull Electric Co., le 9 janvier 1899, pour \$100,000.

C'est donc via ces circuits, reliant les centres-villes d'Aylmer et de Hull, que la Hull Electric Company commença ses opérations, à la fin de 1896

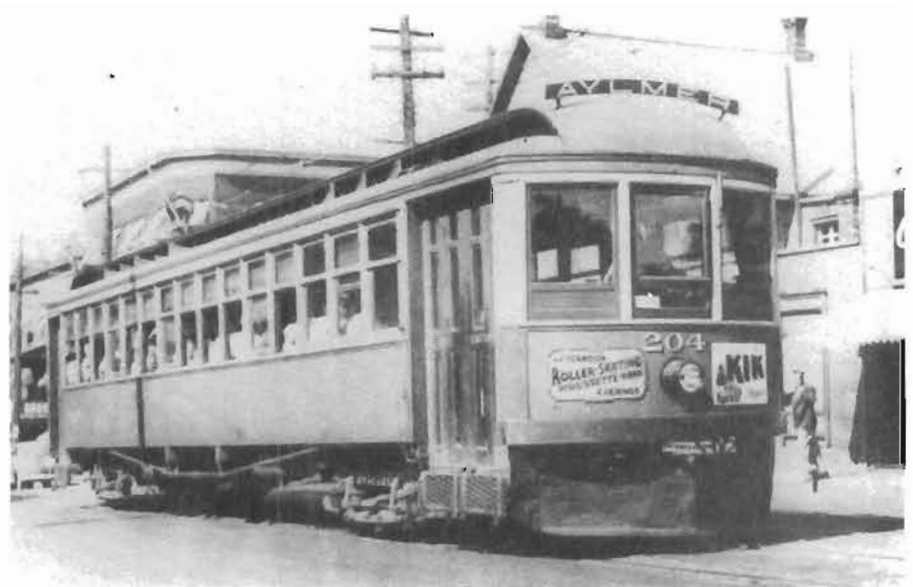
ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Le réseau de la Hull Electric se contenta de relier Hull à Aylmer jusqu'en 1901, date à laquelle la compagnie fut autorisée à utiliser le nouveau pont "Interprovincial". C'est ainsi que le pont fut doté de trois voies. Les deux voies extérieures étaient réservées aux tramways et celle du centre aux trains du C.P.R. Et, pour accommoder ses usagers, la Hull Electric aménagea un terminus sous le Château Laurier.

Les autres aménagements entrepris par la Hull Electric permirent de doubler les voies sur les rues Laurier, Principale et Albert en 1908, de doter la Cité de Hull d'un circuit de ceinture en 1910, et enfin, d'amener les tramways jusqu'à la barrière du chemin Chelsea à l'automne de 1917

Le circuit de ceinture ou "Belt Line"

Ce circuit de ceinture, communément appelé "Belt Line" par les autorisés et les citoyens de Hull, était attendu depuis longtemps. Dès 1902, lorsque la Hull Electric voulut construire une voie double sur la rue Principale, la ville fit pression sur la compagnie pour qu'elle construise cette ligne de ceinture. Ce circuit, qui traversait les zones résidentielles périphériques, fut fort apprécié des travailleurs mais fut décrié par la compagnie qui ne cessa de clamer la



non-rentabilité de cette ligne, attestant même que les revenus ne couvraient pas les frais d'opération.

Cette "Belt Line", était divisée en deux circuits, celui du sud et celui du nord. Le circuit sud partait d'Ottawa pour rejoindre les rues Youville, Laurier, Hôtel de Ville, Principale, Bridge (Eddy), St-Hyacinthe, Lévis, Maison-neuve, Reboul et retournait à Ottawa. Sur le circuit nord, les tramways roulaient en sens inverse, sur la même voie simple, grâce à quelques voies d'évitement qui permettaient d'éviter les collisions. Jusqu'en 1946, les tramways de la "Belt Line" ont roulé sur une voie simple, la Hull Electric ne jugeant pas rentable d'installer une voie double sur ce circuit, qu'elle voyait comme un "grugeur" de profits.

Le Circuit de Wrightville

D'abord prévu pour octobre 1909, ce circuit n'entra en opération qu'à l'automne 1917. Après avoir obtenu la permission de la ville de Hull, qui autorisait la construction d'une ligne jusqu'à Wrightville, la Hull Electric dut obtenir celle de la Gatineau Macadamized & Gravel Road Co., qui était propriétaire des chemins Brewery (Montcalm) et Chelsea (Boul St-Joseph). Une entente, signée le 22 avril 1910, réglait ce litige.

Mais, les choses étant ce qu'elles sont, il fallut six ans de discussions entre la ville de Hull et la Hull Electric Co. pour que les deux parties en viennent à une entente définitive. Par une résolution du Conseil, en date du 6 novembre 1916, le maire J. Urgéle Archambault autorisa la Hull Electric Co. à installer une voie double sur la rue Montcalm, du chemin d'Aylmer au chemin Chelsea. Cette voie double s'arrêtait au coin de la rue Montclair, où il y avait jonction avec une voie simple qui, de là, se rendait au chemin de la Montagne qu'elle empruntait jusqu'à la deuxième avenue (aujourd'hui la rue Fortier). La voie suivait ainsi la rue Fortier jusqu'à Montclair avant de rejoindre la voie double du chemin Chelsea (Boulevard St-Joseph).

Avec la mise en opération du circuit de Wrightville, en 1917, tous les circuits de la Hull Electric Co. étaient en place. La compagnie allait dès lors se refuser à investir dans une extension du réseau malgré les nombreuses pressions qui s'exercèrent à son endroit, afin qu'elle respecte le règlement #61 de 1894, qui parlait d'un "chemin de fer urbain devant relier Hull et Aylmer, la Pointe-Gatineau et Ironside".

Dans les années 1910 surtout, la construction de ce circuit fut réclamée à grands cris. D'abord par les gens de

la Pointe-Gatineau, pour qui l'accès à la ville voisine n'était pas chose facile. Ensuite, par les marchands de Hull, à qui ce circuit aurait amené une clientèle extérieure plus importante. On retrouve d'ailleurs dans le journal *Le Droit*, plusieurs interventions de la Chambre de Commerce de Hull, insistant sur les nombreux avantages de ce circuit pour les marchands. Malgré ces exhortations, les tramways de la Hull Electric Co. ne se rendirent jamais à la Pointe-Gatineau. Aux yeux des dirigeants de la compagnie, ce circuit ne pouvait pas être rentabilisé.

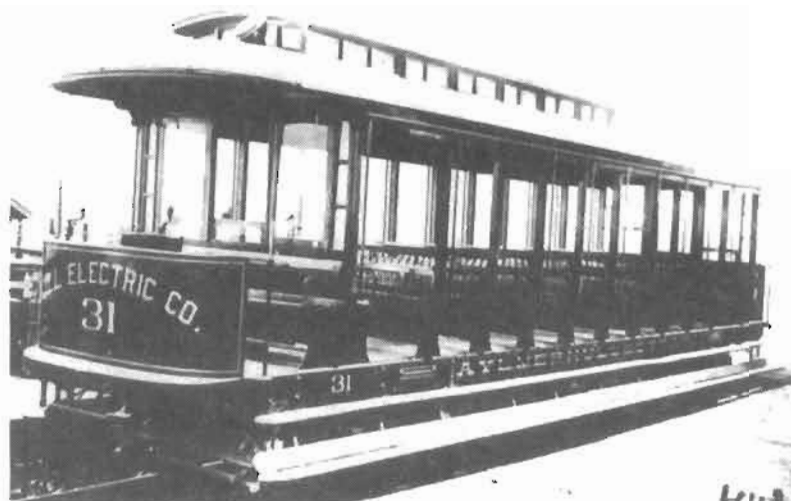
LE SERVICE DE LA HULL ÉLECTRIC

Toute analyse des services offerts par la Hull Electric doit faire la distinction entre les services de transport en commun et le transport de marchandises, que la compagnie effectuait en utilisant le même réseau de voies ferrées. Ses principaux clients, les compagnies pétrolières, Supertest Petroleum, Shell Oil Company of Canada, et British American Oil Company étaient alors propriétaires d'entrepôts installés dans le parc Jacques Cartier. C'est de cet endroit qu'était acheminé aux quatre coins de la ville, l'huile et le carburant qui servaient aux usages domestiques, industriels et commerciaux.

La qualité du matériel

Le transport en commun de la Hull Electric semble avoir fait, tout au long de ses 50 ans d'existence, l'unanimité. Les citoyens de Hull n'en étaient pas satisfaits.

Dès leur mise en opération, les équipements de la Hull Electric commencèrent à faire parler d'eux. On se plaignait du mauvais état des rues où passaient les tramways, de la poussière qu'ils soulevaient, ainsi que du bruit cause



par la mauvaise condition des dormants. Si l'état de tous les circuits fut souvent remis en question, celui de la ligne de ceinture fut à maintes reprises très sévèrement critique. D'abord à cause de la courbe que devaient emprunter les tramways à la hauteur des rues St-Laurent, St-Hyacinthe et Du Pont (Eddy). Cette courbe était jugée très dangereuse par les citoyens habitant à ses côtés. Ils craignaient à tout moment de retrouver un tramway dans leur salon. Les Hullois n'appréciaient guère non plus le confort des tramways, la preuve, cette lettre ouverte du 6 novembre 1913, dans laquelle l'auteur met en doute ces bienfaits de l'ère moderne:

"Les voyageurs qui montent dans ces tramways (ceux de la ligne de ceinture) ne sont pas lents à regarder autour d'eux pour bien se convaincre qu'ils ne sont pas en grande charrette, tant la ressemblance du mouvement est le même?"

Il faut dire que le matériel de la Hull Electric ne fut jamais représentatif des dernières technologies, et que ce genre de plainte était chose commune.

La qualité du service

Les horaires et l'irrégularité du service offert, firent aussi l'objet de nombreuses critiques. Même si en théorie, les tramways devaient circuler aux dix, quinze ou vingt minutes, la réalité était toute autre. Les retards étaient si fréquents, qu'on retrouve des plaintes à ce sujet à chaque étape de l'histoire de la Hull Electric. Le journaliste Henri Lessard, qui comparait le service hullois à celui de Montréal, se disait incapable de comprendre cette situation.

"Ca ne devrait pas être la mer à boire que d'assurer la succession régulièrement espacée de trois tramways sur notre grande rue!"

Malgré tout, ce n'est que le 18 janvier 1943 que le Conseil se décida finalement de demander une enquête sur le sujet. Réalisée entre le 15 et le 27 février 1943, par des inspecteurs du "Comité de circulation et du transport urbain" formé pour l'occasion, cette étude révéla de très nombreux retards de plus de quinze minutes sur tous les circuits, soit 69 retards sur le circuit de ceinture nord, 47 sur celui de Wrightville et 12 sur celui d'Aylmer⁶.

À la lumière des nombreuses plaintes et des conflits entre la ville et la Hull Electric, il n'est pas exagéré de conclure que cette étude aurait donné des résultats forts semblables si elle avait été menée au cours des années 1925 à 1940. Le service de tramways, même s'il était essentiel, ne fut jamais très apprécié par les Hullois. On peut toujours se faire l'avocat du diable et



penser qu'à toutes les époques, les gens étaient insatisfaits du transport en commun, et ce, même en 1984. On peut aussi penser que les conseillers municipaux trouvèrent que la Hull Electric était un bon sujet de débat politique et qu'ils en firent très souvent une tempête dans un verre d'eau. C'est d'ailleurs ce que soutenait le Surintendant général, G. Gordon Gale, à l'endroit de son Président, W. R. Baker, le 9 juillet 1914:

"The present city council does not differ very much from other years. The most of them are very anxious to get everything they can out of their position. They find the Street Railway a convenient subject for criticism and personal advertisement⁶".

Même s'il faut attribuer un peu de crédit à ce point de vue, il n'en reste pas moins que les problèmes causés par le mauvais état du matériel et le service irrégulier de la Hull Electric avaient fait l'unanimité et que la population et le conseil municipal étaient bel et bien mécontents des services offerts.

Le transport de marchandises

Le transport de marchandises s'effectuait après les heures normales de circulation des tramways, ce qui causait de sérieux désagréments aux gens vivant à proximité des lignes du réseau. Lorsque des wagons ferroviaires, prévus pour voyager sur des rails avec saillie, circulaient sur des rails plats de tramways, le bruit était infernal. Afin de remédier un peu à la situation, le Conseil décida d'interdire le transport de marchandises à l'intérieur des limites de la ville, entre minuit et 5h,30 le matin. Adopté le 3 juillet 1906, le règlement #101 entra en vigueur le 1er décembre de la même année.

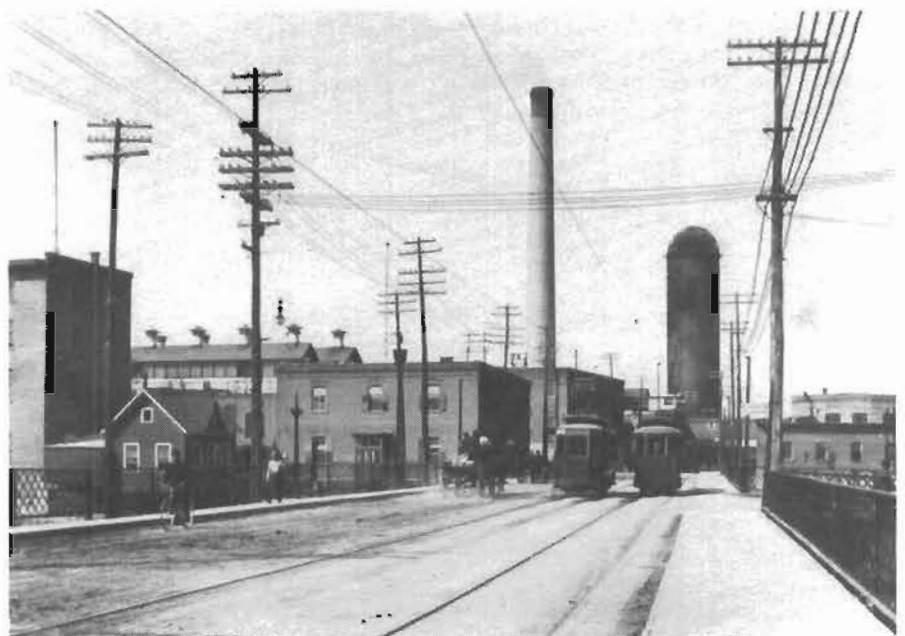
Malgré cette restriction, la question du transport de "fret" demeura un problème constant entre la Hull Electric et la ville, car cette dernière se trouvait prise dans un débat qu'elle se sentait incapable de trancher radicalement. Du côté des citoyens, le Conseil était conscient du fait que le mécontentement était général. Pour tous ces Hulllois qui commençaient à travailler à six ou sept heures du matin, il aurait fallu interdire ce genre de transport plus à bonne heure, en soirée, afin de permettre aux gens de dormir. Minuit s'avérait également trop tard pour les malades de l'Hôpital Sacré-Coeur, en face duquel passaient les wagons. Mais malgré toutes ces vérités, le Conseil devait tenir compte d'un autre aspect du problème: les principaux clients de la Hull Electric étaient les compagnies pétrolières, un des atouts économiques de la ville. Devant cette épineuse question, tous les conseils

ont préféré le statu quo. Même en 1937, à la veille du renouvellement du contrat de la compagnie, lorsque le sujet devint très populaire, le Conseil préféra le statu quo. Il y eut bien une résolution, en date du 5 juillet 1937, par laquelle le Conseil demandait à la Hull Electric de "cesser le bruit causé par le mouvement des chars de fret la nuit sur la ligne de ceinture". Il y eut aussi des pourparlers avec les compagnies pétrolières qui se disaient prêtes à accepter que ce transport se fasse de jour, mais la Hull Electric refusa de modifier ses horaires. Ce n'est qu'en 1944, peu de temps avant que ne disparaissent les tramways des rues de Hull, que le Conseil se décida à agir, et obligea la Hull Electric à régler ce problème ou à abandonner ce transport de fret.

RELATIONS AVEC LA VILLE DE HULL

Tout au long des cinquante années d'opération de la Hull Electric, les relations entre celle-ci et la Cité de Hull ne furent jamais des plus harmonieuses. Certaines clauses des contrats, en particulier celles concernant le déneigement, les tarifs, et le transport de marchandises, firent l'objet de conflits constants entre les deux parties. Les deux renouvellements de contrat ne se firent qu'après de houleux débats, d'une durée moyenne de deux ans chacun.

De 1896 à 1946, trois contrats seulement furent signés entre les deux parties. Le premier, celui du 5 octobre



1896, ne causa aucun problème. Il fut entériné sans difficultés. Il fixait les tarifs à 5 sous le passage par adulte et 3 sous par écolier, permettait le transport de marchandises dans les rues de la Cité, et laissait à la Hull Electric la responsabilité de déneiger les rues sur lesquelles passaient ses tramways. Conclu pour une période de 35 ans, ce contrat vint à échéance en mai 1929.

Le renouvellement du contrat de 1929 ne se fit pas sans difficultés. La Hull Electric voulait que ce soit la ville qui prenne la responsabilité du déblaiement des rues, qu'elle lui permette d'augmenter ses tarifs, et enfin, qu'elle diminue sa taxe d'affaires. De son côté, la ville s'opposait à ces demandes. Ce n'est qu'après deux ans de discussions, de propositions et de contre-propositions, d'ultimatums et de menaces, que les deux parties finirent par s'entendre. La Hull Electric continua d'effectuer à ses frais le déneigement et l'entretien des rues où passaient ses tramways et la taxe d'affaires fut fixée à 2,500 dollars par année, pour les cinq ans de la durée du contrat. La seule véritable concession accordée par la ville fut celle de l'augmentation des tarifs. Ceux-ci furent fixés à 7 cents le passage pour un adulte et à 5 cents pour les écoliers.

À l'expiration du contrat de 1931, les deux parties n'avaient toujours pas réussi à conclure une nouvelle entente. Ce n'est que le 11 juillet 1938 que la ville et la compagnie apposèrent leurs signatures au bas d'un nouveau contrat. Les mêmes points avaient été débattus avec autant de chaleur qu'en 1929. Ce contrat ressemblait pour l'essentiel au contrat précédent, sauf que



la taxe d'affaires fut portée de 2,500 à 3,000 dollars par année, et que les tarifs furent ramenés aux prix d'avant 1931. Par contre, même si le déneigement et l'entretien des rues demeuraient la responsabilité de la compagnie, la ville consentait à contribuer "la somme de quinze cents dollars (\$1,500) par année pour aider à défrayer le coût de l'enlèvement de la neige⁸".

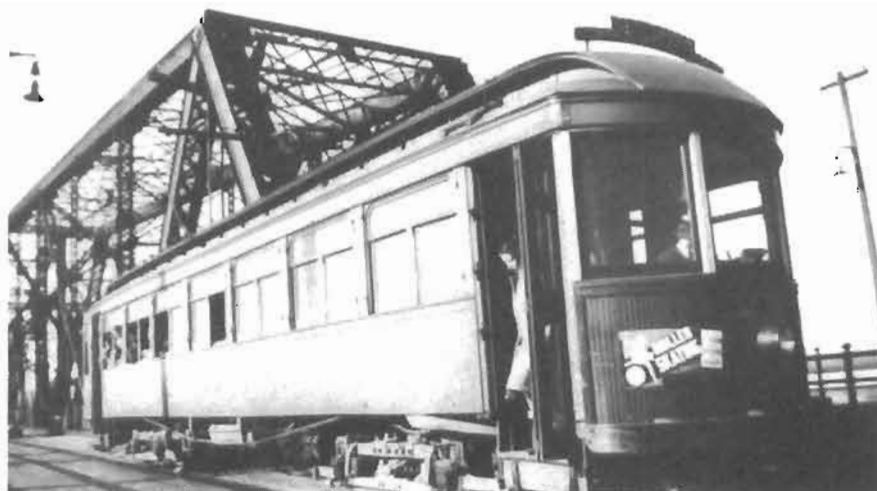
Conclu pour deux ans, avec renouvellement automatique à chaque année, ce dernier contrat fut contesté par la ville dès septembre 1941. Le Conseil en refusa la prolongation. Toutefois, malgré cette opposition et les diverses représentations et plaintes faites par la

ville devant la Commission des transports du Canada et la Cour supérieure, aucun autre contrat ne fut jamais signé entre les deux parties. Ainsi, jusqu'en 1946, la ville et la compagnie continuèrent à remplir les obligations prescrites par le contrat du 11 juillet 1938, même si celui-ci avait été déclaré nul et non avenue par la ville en septembre 1941.

Le "Congédiement" des tramways

Les relations entre la Hull Electric et la Cité de Hull ne firent que s'envenimer au cours des années 1940. Il devenait de plus en plus évident, aux yeux des conseillers, que le système de transport en commun par tramways devenait désuet, et qu'il fallait se moderniser, c'est-à-dire passer à l'autobus. Toutefois, à cause de la guerre, la fabrication des autobus était soumise à certaines restrictions. Ce n'est donc que le 3 avril 1945 que la ville put se résoudre définitivement à "congédier" les tramways.

M. Louis Bisson, capitaine de l'Aviation royale, soumettait, dès le lendemain, une demande de franchise afin de pouvoir exploiter un système d'autobus à l'intérieur des limites de la Cité de Hull. La demande de M. Bisson fut étudiée, puis acceptée le 17 septembre 1945. La demande fut finalement soumise à l'approbation de la population le 14 janvier 1946. Une franchise fut définitivement accordée, le 16 janvier 1946, par l'intermédiaire du règlement #428, à la compagnie Transport urbain de Hull, mise sur pied par M. Bisson. Le 6 juin 1946, la ville avisa donc légalement la Hull Electric de cesser toutes ses activités dans les six mois.



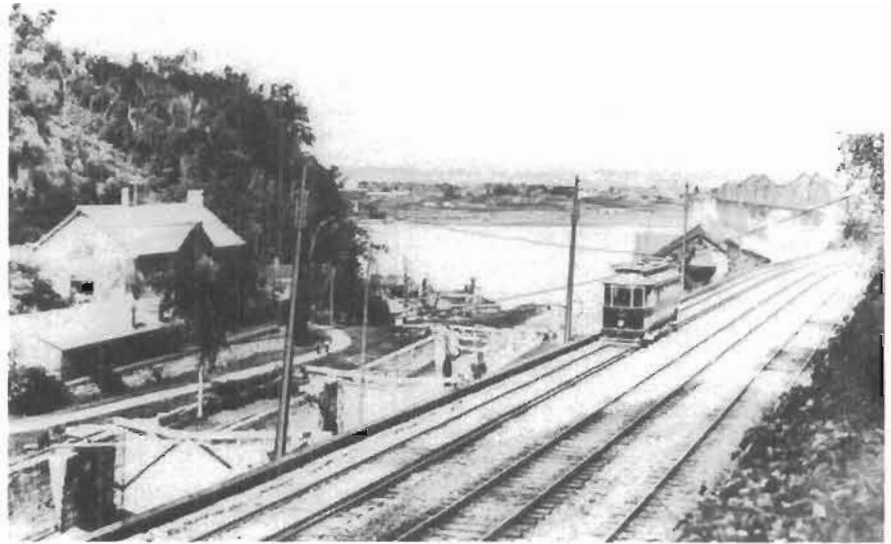
C'est donc le 30 novembre 1946, que les Hullois utilisèrent les tramways de la Hull Electric pour la dernière fois. Le lendemain, premier décembre, ils purent assister à l'inauguration et à la mise en service des autobus du "Transport urbain de Hull".

* * *

Les tramways de la Hull Electric circulèrent donc pendant cinquante ans dans les rues de la ville. À la lumière des statistiques de la compagnie⁹, il semble que cette entreprise ne fut jamais des plus rentables. À plusieurs reprises, la compagnie n'enregistra aucun profit et se vit, semble-t-il, obligée de déclarer des déficits. Mais ces déficits de la Hull Electric étaient généralement reçus avec scepticisme.

La Hull Electric ne fut en fait une compagnie autonome que durant quelques années. En effet, dès 1902, à cause de la dette de 100,000 dollars contractée auprès du Canadien pacifique, cette compagnie ferroviaire se portait acquéreur des 2,920 actions de la Hull Electric. Le C.P.R. revendait en 1927 ce capital-actions à la Gatineau Power Co

Par cette transaction, la mainmise de la Gatineau Power sur la compagnie de tramways fut complète. La Gatineau Power se fit transférer le réseau de distribution d'électricité de la Hull Electric. Cette dernière devait donc, dès 1927, acheter de la Gatineau Power l'électricité qu'elle produisait auparavant. On retrouva aussi les mêmes gens sur les deux conseils d'administration, en particulier, M G Gordon Gale, Président de la Hull Electric Co de 1926 à 1948 et



Vice-président puis Président de la Gatineau Power de 1927 à 1961. Seuls les biens passifs, c'est-à-dire les équipements liés au transport, demeurèrent la propriété de la Hull Electric.

Mais l'importance de ces transactions ne se situait pas surtout sur le plan de la concentration du pouvoir de décision. Ces acquisitions de la Gatineau Power représentaient une importante valeur économique. La Gatineau Power y trouvait sûrement ses intérêts, alors que la Hull Electric devenait une compagnie artificiellement déficitaire. Et ce déficit lui permettait d'excuser le mauvais état de son matériel, de demander des exemptions de taxes, des augmentations de tarifs, et de

menacer la ville d'une faillite si les autorités municipales devenaient trop exigeantes. Mais ce qui était le plus important pour la Gatineau Power, c'était la possibilité qu'offrait la Hull Electric de générer des pertes sur le plan fiscal.

Ce bilan, plutôt négatif que positif, de la vie des tramways dans la Cité de Hull nous laisse avec une dernière impression. Ces tramways, que l'on se rappelle avec nostalgie et que l'on aimerait même voir circuler encore dans nos rues, ne semblent pas avoir suscité autant d'émerveillement chez leurs contemporains. Source de pollution visuelle et sonore, les tramways ne furent sûrement pas le moyen de transport idéal pour une ville de la grandeur de Hull.



1. Archives de la ville de Hull: Règlement #61, 7 mai 1984
2. Voir entre autres, les articles du journal *Le Droit*, en date du 27 mars 1914, du 25 avril 1914, du 23 janvier 1915, et du 3 août 1915
3. *Le Droit*: le 6 novembre 1913
4. Henri LESSARD: "Une foule de suggestions" dans *Le Droit*, 4 février 1942.
5. Archives de la ville de Hull: "Rapport du Comité de circulation et du transport urbain": le 29 mars 1943 "
6. Archives de l'Hydro-Québec: Fonds Hull Electric Company; document #2773 "Compagnie des chars électriques"
7. Archives de la ville de Hull: Résolution du Conseil en date du 5 juillet 1937
8. Archives de la ville de Hull: Contrat entre la Cité et la Hull Electric Co., en date du 11 juillet 1938, article quatrième, clause 12 a
9. Dominion Bureau of Statistics: "Statistics of Electric Railways of Canada; Ottawa, 1922 à 1946.

Condition Ouvrière entre 1919 et 1929

Par Serge Lalonde

LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET LES TRAVAILLEURS

Évolution et structure de l'économie québécoise et hulloise; de 1919 à 1929

L'économie québécoise se caractérise durant cette période par trois phases de croissance distinctes. Tout d'abord, la première guerre mondiale engendre une période de prospérité qui se poursuit jusqu'en 1920. On atteint alors des sommets au niveau de la production et l'inflation est galopante.

Toutefois, avec la fin du conflit, l'économie canadienne et par conséquent québécoise, subit les contrecoups d'une diminution de la demande extérieure, ce qui entraîne un effondrement des prix et une baisse de la production. Tous les secteurs manufacturiers importants, sauf ceux de l'industrie des pâtes et papiers sont en récession. Entre 1920 et 1921, la valeur nette de la production subit une diminution de 30%. Pour les travailleurs québécois, cette conjoncture négative entraîne une stagnation ou une diminution des salaires, et une augmentation considérable du chômage.

Une troisième phase économique s'amorce vers 1924 et 1925 grâce à un "boom" d'investissements américains et grâce au développement rapide de certains secteurs économiques comme les mines et l'hydro-électricité. Une reprise s'effectue donc de 1925 à 1929. Cependant, jusqu'à quel point les ouvriers participent-ils à ces "années folles"? Et pourquoi cette prospérité, qui semblait bien réelle, du moins pour les capitalistes, se termine-t-elle en 1929 par le célèbre "krach" de Wall Street?



TABLEAU NO. 1
Développement industriel de la Province de Québec

Années	Nombre d'établissements	Capital engagé en \$	Coût de la matière première en \$	Valeur brute de la production en \$
1919	7 551	906 421 665	496 716 322	935 359 818
1920	7 677	1 028 206 105	553 558 520	1 071 251 645
1921	7 173	981 177 681	390 119 293	752 084 190
1922	7 410	970 019 442	337 752 977	708 029 044
1923	7 142	1 009 898 982	396 714 471	811 103 396
1924	6 847	1 044 113 969	385 880 826	776 232 244
1925	6 995	1 136 033 133	412 460 003	820 563 757
1926	7 164	1 216 975 958	448 584 313	900 300 824
1927	7 206	1 376 654 019	474 361 396	990 582 995
1928	7 231	1 583 350 884	510 580 872	1 073 162 291
1929	7 156	1 673 011 042	543 240 589	1 160 612 992

Développement industriel de la ville de Hull

1919	75	16 896 399	5 929 711	15 181 622
1920	70	17 314 736	7 681 380	16 623 648
1923	28	11 593 960	5 646 345	12 123 870
1924	39	15 638 376	5 262 343	10 056 907
1925	36	13 633 808	5 741 130	10 767 244
1926	38	14 340 102	5 741 130	12 234 012
1927	38	13 771 199	4 850 619	11 705 232
1928	41	13 077 202	5 847 020	11 623 773
1929	37	10 815 418	4 184 714	9 930 547

Il est important de noter que la population totale de la province qui était de 2 361 199 en 1921, se chiffre à 2 874 255 individus en 1931, soit une augmentation nette de 17,8% (59,5% urbaine)². De ce dernier total, 1 022 739 personnes ont des emplois dits rémunérés, soit un peu plus de 35%³. Les secteurs qui emploient le plus grand nombre d'individus sont ceux de l'agriculture (22,4%), des services (21,5%) et des manufactures (19,7%)⁴. Montréal, qui compte 818 577 habitants en 1931, a la distribution suivante: 27,3% de cette population travaille dans les manufactures, 26,2% dans le secteur des services et 11,2% dans celui de la construction⁵. En ce qui concerne la ville de Hull, qui compte 24 117 personnes en 1921 (4e en importance), et 29 433 habitants en 1931 (5e en importance)⁶, 9 902 individus ont des emplois rémunérés, soit 30,8% en 1931⁷. Les principaux secteurs d'activités sont les manufactures (29,6%), les services (28,2%), et la construction (12,8%)⁸.

À partir de ces données, il est permis d'affirmer que Hull est entre 1919 et 1929 une ville fortement industrialisée, même si le nombre de travailleurs manufacturiers est en régression constante. Voici un tableau qui en fait la preuve:

Cette diminution des emplois manufacturiers en chiffres absolus et en valeur relative peut être attribuée à l'augmentation de la mécanisation ou au développement précoce, dès cette décennie, du secteur tertiaire. Contrairement au reste de la province, à Hull, le secteur manufacturier est donc en régression entre 1911 et 1931. Ainsi, pour Hull, alors que le nombre d'établissements industriels est de 70 en 1920, il n'est plus que de 37 en 1929 (-48%). Le capital engagé régresse de \$17 314 736 à \$10 815 418 (-37,6%), et la valeur brute de la production de \$16 623 648 à \$9 930 547 (-40%)⁹. Pour l'ensemble du Québec, toujours entre 1920 et 1929, le nombre d'établissements baisse peu (-6,7%), tandis que le capital engagé augmente de 62,7%, et la valeur brute de production, de 20%¹⁰.

En ce qui concerne les types d'industries, Hull possède à l'époque les industries de pointe, reliées au développement intensif des ressources naturelles régionales. Au potentiel hydraulique des chutes Chaudières, vient s'ajouter en 1926 la "Gatineau Power Company"¹¹. Grâce à l'abondance de cette ressource, et de celle du bois, "Pulp and paper had become the most important sector"¹². Alors que le bois scié



TABLEAU NO. 2
Différents secteurs d'emplois pour le Québec 1931

	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
Agriculture	224 705	4 503	229 208	27,4	2,2	22,4
Forêt, pêche	22 895	97	22 992	2,8	0,1	2,2
Mines, carrières	8 184	92	8 276	1,0	0,1	0,8
Manufactures	155 155	45 948	201 103	18,9	22,7	19,7
Pouvoir élect.	4 892	404	5 296	0,6	0,2	0,5
Construction	81 291	510	81 801	9,9	0,3	8,0
Trans. et com.	69 690	6 340	76 030	8,5	3,1	7,4
Commerce	79 435	19 709	99 144	9,7	9,7	9,7
Finance	19 250	7 128	26 378	2,3	3,5	2,6
Services	103 771	116 112	219 883	12,7	57,3	21,5
Indéterminés	50 982	1 646	52 628	6,2	0,8	5,2
Total	820 250	202 489	1 022 739	100,0	100,0	100,0

Différents secteurs d'emplois pour la ville de Hull 1931

	Hommes	Femmes	Totaux	Hommes	Femmes	Totaux
Agriculture	41	—	41	0,4	—	0,4
Forêt, pêche	74	1	75	0,9	0,1	0,8
Mines, carrières	62	—	62	0,8	—	0,6
Manufactures	2 488	438	2 926	31,6	21,7	29,6
Pouvoir élect.	73	1	74	0,9	0,1	0,8
Construction	997	—	997	12,7	—	10,1
Trans. et com.	503	20	523	6,3	1,0	5,3
Commerce	1 005	256	1 261	2,8	12,7	12,7
Finance	108	25	133	1,3	1,2	1,3
Services	1 546	1 251	2 797	19,6	61,9	28,2
Indéterminés	983	30	1 013	12,5	1,5	10,2
Total	7 880	2 022	9 902	100,0	100,0	100,0

Source: Recensement du Canada, Occupations, 1931

perd de l'importance, les industries du textile, des aliments et boissons deviennent des secteurs d'activité en pleine expansion. D'autres industries de moindre importance sont celles de la construction, du ciment, les abattoirs, et une laiterie, ouverte seulement en 1925¹³. Ces diverses industries sont localisées sur les îles de la Chaudière, dans le secteur à l'ouest du ruisseau de la Brasserie, et le long des rues Principale et Saint-Joseph¹⁴.

Toutefois, cette industrialisation, contrôlée en grande partie par une bourgeoisie étrangère, anglo-canadienne et américaine, s'est trop souvent réalisée sur le dos des travailleurs québécois. Il est important de préciser que "pour les travailleurs, le mécanisme premier et principal de redistribution des richesses, c'est le travail¹⁵". Si la redistribution est équitable, les ouvriers ont des salaires adaptés au coût de la vie, et les conditions de travail sont viables. Mais puisque ce n'est pas le cas, des mécanismes seconds de redistribution, comme les mesures sociales, et l'assistance publique et privée, sont créés pour remédier aux principaux abus.

Industrialisation et conditions de travail

Il est possible d'évaluer les condi-



tions de travail à partir de quelques éléments, dont les salaires, les heures de travail et le nombre d'accidents de travail. Il est à noter que ces données prennent une certaine signification si on les compare au coût de la vie, ce qui permet d'établir le degré de richesse, ou plutôt de pauvreté des ouvriers. Toutefois, les sources de l'époque tiennent presque exclusivement compte des travailleurs syndiqués, et par conséquent, de la main-d'oeuvre relative-

ment qualifiée liée aux syndicats professionnels. Néanmoins, il est possible d'obtenir une vue d'ensemble pour la totalité des travailleurs du secteur industriel (syndiqués et non-syndiqués) de la province et de la ville de Hull.

Les salaires moyens pour les travailleurs québécois atteignent leur sommet en 1920, soit \$1,104.77. Avec la récession, les salaires baissent à \$975.80 pour l'année 1922, diminution de 11,7%. À partir de ce minimum pour la décennie, les salaires stagnent entre 1923 et 1925, et augmentent légèrement par la suite, atteignant \$1,095.20 en 1929. Il est à noter que ce total est légèrement inférieur à celui de 1920¹⁶. Il semble bien que les "années folles" ont été des plus ordinaires pour les travailleurs!

Pour la ville de Hull, la structure salariale est sensiblement la même, sauf que les salaires sont inférieurs à la moyenne provinciale. Ainsi, en 1919, la moyenne des revenus des travailleurs industriels hullois est de \$888.20, soit 4% de moins; de \$914.70 en 1923, soit 8,9% de moins, et de \$1,009.20 en 1928, soit 5,9% de moins¹⁷. Pour la décennie, la différence est d'environ 7%.

De plus, grâce aux rapports des différentes centrales syndicales du temps, il est possible d'évaluer le salaire et la durée de la journée de travail, pour différents corps de métier syndiqués de la ville de Hull. Il est à noter que ces rapports sont malheureusement incomplets, puisque certaines organisations ouvrières négligeaient de fournir les renseignements demandés par le Ministère du Travail du Canada.

TABLEAU NO 3

Le nombre de personnes de 10 ans et plus, engagées dans des occupations rémunérées à Hull, entre 1911 et 1931.

Année	Total des occ.	Manufactures	Pourc.
1911	6 668	3 643	54%
1921	8 284	3 625	43%
1931	9 902	2 926	30%

Source: Recensement du Canada, occupation, 1911, 1921, 1931

TABLEAU NO. 4

Salaires industriels moyens pour la Province de Québec, et pour la ville de Hull.

An-nées	Nombre d'em- ployés	Salaires totaux \$	Moyen- ne	An- nées	Nombre d'em- ployés	Salaires totaux \$	Moyen- ne
1919	186 202	172 373 664	925	1919	3 494	3 103 467	888
1920	186 308	205 829 155	1 104	1920	3 023	3 010 503	995
1921	146 763	151 474 436	1 032	1921			
1922	147 952	144 368 667	975	1922			
1923	163 622	164 356 082	1 004	1923	2 948	2 696 614	914
1924	161 652	162 379 284	1 004	1924	2 590	2 262 534	837
1925	168 245	169 686 055	1 008	1925	2 136	2 194 565	1 027
1926	180 669	189 326 145	1 047	1926	2 778	2 805 357	1 009
1927	196 094	203 724 997	1 038	1927	2 672	2 791 622	1 044
1928	204 959	217 887 481	1 063	1928	2 655	2 655 575	1 000
1929	214 467	233 803 672	1 095	1929	2 146	2 370 946	1 104

Source: Annuaire statistique de Québec, 1930

TABLEAU NO 5
Les Salaires et la journée de travail des syndiqués hullois

Unions internationales	1921	1923	1926	1929
Pompiers u/c	27-35¢ h. \$1 000-1 200 a. 84 hrs	27-32¢ h. \$1 000-1 200 a. 84 hrs	27-32¢ h. \$1 000-1 200 a. 84 hrs	27-32¢ h. \$1 000-1 200 a. 72 hrs
Employés de tramways	39-47¢ h. \$1 575-1 890 a. 63 hrs	36-44¢ h. \$1 228-1 746 a. 63 hrs	38-45¢ h. \$1 508-1 786 a. 63 hrs	38-45¢ h. \$1 508-1 786 a. 63 hrs
Pulpe et papier	51¢ h. \$990 a. 44 hrs			
Charpentiers			75¢ h. \$1 716 a. 44 hrs	90¢ h. \$2 059 a. 44 hrs
Faiseurs de papier		46-98¢ h. \$1 040-2 336 a. 44 hrs		
Électriciens				80¢ h. \$1 830 a. 44 hrs
Syndicats catholiques				
Allumettiers (employées féminines)	15-37¢ h. \$336-864 a. 48 hrs	30¢ h. \$702 a. 48 hrs		
Employés d'allumettes (employés masculins)	21-62¢ h. \$520-1 560 a. 48 hrs		24-48¢ h. \$ 546-1 092 a. 48 hrs	
Commis de magasin	11-36¢ h. \$312-1 700 a. 68 hrs		35-70¢ h. \$ 780-1 560 a. 48 hrs	52 h. \$1 300 a. 48 hrs
Construction	60-80¢ h. \$1 497-1 996 a. 48 hrs	60-70¢ h. \$1 560-1 820 a. 50 hrs		
Couturières	14-34¢ h. \$ 312 - 780 a. 44 hrs	11-34¢ h. \$ 260 - 780 a. 44 hrs		
Commis de bureau		26-92¢ h. \$ 520-1 800 a. 38 hrs	18-85¢ h. \$ 282-1 820 a. 36-44 hrs	50-67¢ h. \$1 248-1 664 a. 48 hrs
Journaliers	50¢ h. \$1 404 a. 54 hrs	50¢ h. \$1 404 a. 54 hrs	40¢ h. \$1 100 a. 48-50 hrs	40¢ h. \$1 100 a. 48 hrs
Pulpe et papier	45-73¢ h. \$1 118-1 820 a. 48 hrs	35-65¢ h. \$ 873-1 012 a. 48 hrs	50-100¢ h. \$1 144-2 288 a. 44 hrs	45-66¢ h. \$1 144-1 664 a. 48 hrs
Faiseurs de papier	46-77¢ h. \$1 144-1 924 a. 48 hrs	40-90¢ h. \$ 998-2 246 a. 48 hrs		
Faiseuses de papier	15-30¢ h. \$ 390 - 780 a. 48 hrs			
Policiers	24-29¢ h. \$1 066-1 300 a. 84 hrs	22-29¢ h. \$1 000-1 300 a. 84 hrs	22-32¢ h. \$1 000-1 400 a. 84 hrs	24¢ h. \$1 040 a. 84 hrs
Imprimeurs- relieurs	73-82¢ h. \$1 664-1 872 a.	82¢ h. \$1 664-1 872 a.	66-79¢ h. \$1 872 a.	\$1 664-1 976 a.
Plombiers		65-70¢ h. \$1 487-1 820 a. 44-50 hrs	75-85¢ h. \$1 716-2 210 a. 44-50 hrs	
Briqueteurs- maçons		70-85¢ h. \$1 602-2 210 a. 44-50 hrs	100¢ h. \$2 600 a. 50 hrs	100-125¢ h. \$2 496-3 120 a. 48 hrs
Charpentiers- menuisiers			70¢ h. \$1 820 a.	65-75¢ h. \$1 662-1 872 a.

À partir de ces données, il est possible de faire quelques constatations générales, en ce qui a trait à trois grands groupes de travailleurs hullois, ceux des manufactures, des services et de la construction. Tout d'abord, il y a les ouvriers qualifiés ou spécialisés, comme les briqueteurs-maçons, les plombiers et les charpentiers-menuisiers, tous du domaine de la construction, et les imprimeurs, du domaine des services, qui reçoivent des salaires supérieurs à la moyenne. De plus, leurs revenus vont en augmentant. Toutefois, l'ensemble des travailleurs manufacturiers, soit les "faiseurs et faiseuses d'allumettes, les faiseurs de papier", les employés des usines de pâte et de papier, les couturières et les journaliers touchent des salaires inférieurs au premier groupe et leurs revenus décroissent durant la période. Pour les journaliers syndiqués, cette diminution est de 20%¹⁸. Une autre différence notable se situe à l'intérieur de chaque groupe d'occupations, entre les ouvriers non-qualifiés, qualifiés et spécialisés. Pour certains corps de métier, cette différence peut atteindre les 50%¹⁹.

Un autre écart salarial, malheureusement fort répandu, est celui relié au sexe des travailleurs. Par exemple, en 1921, les faiseuses d'allumettes gagnent un salaire horaire qui varie de \$0,15 à \$0,37. Elles travaillent 48 heures par semaine et, si on prend pour acquis qu'elles ont de l'emploi durant toute l'année, elles touchent de \$336 à \$864²⁰. Leurs confrères masculins qui occupent le même emploi chez E. B. Eddy, reçoivent \$0,21 à \$0,62 l'heure, soit entre \$520 et \$1 560 par année. La différence est de 35% à 45%²¹. Toujours en 1921, les faiseuses de papier obtiennent entre \$390 et \$780 annuellement, tandis que leurs confrères masculins gagnent de \$1 144 à \$1 924²². L'écart va de 66% à 59%. Ces écarts considérables s'appliquent à des travailleurs et travailleuses syndiqués. C'est donc dire que certaines ouvrières hulloises recevaient sûrement des salaires annuels inférieurs à \$300. Lorsque nous comparerons ces salaires au coût de la vie, nous pourrions voir jusqu'à quel point elles étaient exploitées.

Source

La Gazette du Travail, 1919-1929.
Annuaire statistique de Québec, 1920-1930

Sigles:

h. = salaire horaire (heure)
a. = salaire annuel
hrs = nombre d'heures par semaine



“bon gre” à ses ouvriers une augmentation salariale de 15%, et la journée de 8 heures ²⁷ À cause de la réduction du nombre d’heures, il y avait perte nette d’environ 10% sur le plan des salaires même si les conditions de travail s’amélioreraient. (Les nouveaux salaires s’élevaient de \$773 à \$998.)

Ces deux exemples, permettent de conclure que les ouvriers non-syndiqués étaient désavantagés. De plus, selon les études de Leonard Marsh ²⁸ et de Terry Copp ²⁹ sur Montréal, cette main-d’oeuvre majoritairement non-syndiquée est presque exclusivement composée de travailleurs non-qualifiés. Cette main-d’oeuvre sous-payée ne possède aucun moyen de pression et peut difficilement marchander avec le patronat. Et les femmes et les enfants reçoivent les salaires les plus bas. De là, la nécessité d’interventions pour corriger la situation.

Cette exploitation n’est pas seulement quantitative (ie. salaires, heures), mais qualitative (ie. les conditions de travail dans les usines, le nombre d’accidents et la présence de maladies industrielles).

Avec l’industrialisation, la mécanisation s’était accrue très rapidement. Et l’accroissement du rythme de la production avait accru les dangers d’accidents industriels. Les dispositions pour assurer la sécurité des travailleurs contenues dans l’Acte des manufactures de 1885 et ses amendements subséquents, étaient, dans les faits, rarement mises en application ³⁰. Parce que les données sont incomplètes pour la ville de Hull, voyons quelle était la situation pour l’ensemble de la province.

Pour la durée de la journée de travail, il est difficile d’en arriver à une évaluation globale, puisque la longueur de la semaine de travail est fonction du type d’occupation. Par exemple, les pompiers et les policiers de la cité de Hull n’obtiennent qu’en juin 1919 le principe de la double équipe²³. Ils étaient auparavant en service toute la journée. D’autre part, la majorité des employés de manufacture travaillent 48 heures par semaine, soit 6 journées de 8 heures, ou 5 journées de 9 heures, et une demi journée le samedi²⁴. Cependant, comme la durée minimale et maximale de la journée de travail est très mal réglementée par les lois (Actes de 1885, 1894 et de 1910), le nombre d’heures varie en fonction de la production et du bon vouloir du patron. Dans le domaine de la construction, la température saisonnière et la demande du marché règle le travail. Il en va de même pour d’autres types d’occupations (commis de magasin, journaliers de la ville, employés du textile, etc. . .). En somme, même les travailleurs syndiqués, qui sont en théorie les mieux protégés contre les abus du système, semblent avoir peu de contrôle sur la durée de leur travail et sur le salaire qu’ils en retirent. L’étude de quelques grèves viendra confirmer cette hypothèse. Il est toutefois permis de s’interroger sérieusement sur le sort des ouvriers qui ne sont affiliés à aucune organisation, soit plus de 90% des travailleurs. Nous aurons l’occasion d’y revenir.

Les renseignements quantitatifs sont quasi-inexistants pour les travailleurs non-syndiqués. Les rapports officiels du Ministère du Travail n’en tiennent

aucunement compte. Les journaux locaux sont les seules sources accessibles. Ainsi, *Le Droit* rapporte, en août 1919, que les journaliers non-syndiqués de la municipalité de Hull gagnent \$0,35 de l’heure, en comparaison à \$0,50 pour leurs confrères syndiqués (une différence de 30%) ²⁵. Dans le même quotidien, on rapporte, le 5 mai 1919, que, “plus de 200 employés des scieries Booth quittent l’ouvrage parce que cette compagnie refuse de leur accorder la journée de huit heures et une augmentation de salaire ²⁶.” Ces ouvriers non-syndiqués reçoivent alors une rémunération qui varie entre \$0,27 et \$0,35 de l’heure, pour une semaine de 60 heures. Leur revenu annuel se situe donc entre les \$884 et les \$1 090, pour une année complète. Ce revenu est vraisemblablement dans la moyenne. Toutefois, il est intéressant de noter que la Cie Booth accorde de



Pour la Province de Québec, le nombre d'accidents mortels serait passé de 242 en 1924 à 20 seulement en 1928³¹. Mais ces chiffres sous-estiment l'ampleur du problème, puisque les compagnies tentaient par tous les moyens de tenir sous silence le nombre d'accidents survenus dans leurs établissements. Cependant, le nombre d'accidents déclarés est beaucoup plus significatif. En 1929, ce nombre est de 21 377, résultant en une incapacité temporaire pour 18 728 individus, une incapacité permanente pour 2 497, et la mort pour 152 personnes (environ 0,4% des causes de décès)³².

Le coût de la vie à Hull — Évaluation du statut socio-économique des travailleurs et des sans-emplois

Pour établir le coût de la vie, il s'agit de connaître le prix des différents articles de consommation nécessaires à la survie d'une famille. Ces renseignements sont fournis par le Ministère du Travail et sont publiés dans *La Gazette du Travail*. Des tableaux mensuels présentent les dépenses hebdomadaires jugées essentielles à l'existence d'une famille de cinq personnes. Les dépenses pour un total de 60 villes canadiennes sont réparties de la façon suivante: 35% pour les aliments, 8% pour le combustible et l'éclairage, et 18,5% pour le loyer, donnant un montant de 61,5%³³. Le reste du budget, se répartirait comme suit: 18,5% pour l'habillement et 20% pour les besoins divers³⁴.

Les résultats de cette comparaison statistique démontrent clairement qu'à Hull le coût de la vie était, au cours de cette période, inférieur à la moyenne nationale. La différence est de -11,8% pour l'hiver 1918-19, de -15,2% à l'hiver 1920-21, de -6,2% à l'hiver 1924-25 et de -5,7% pour l'hiver 1927-28. Suit un tableau cumulatif très représentatif:

TABLEAU NO. 6
Tableau comparatif: Coût de la vie au Canada (60 villes) et à Hull
Prix de détail de divers articles de consommation

Budget hebdomadaire	dec.	jan.	dec.	jan.	dec.	jan.	dec.	jan.
	1918 Canada	1919 Hull	1920 Canada	1921 Hull	1924 Canada	1925 Hull	1927 Canada	1928 Hull
Aliments	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢	¢
boeuf, 1 liv., bits.	36	35	35	31	26	21	30	27
porc frais, 1 liv.	37	33	39	33	24	23	26	22
oeufs frais, 1 douz.	71	56	89	80	64	60	64	65
lait, 1 pinte	14	13	16	14	12	10	12	12
beurre, 1 liv.	52	52	59	50	39	39	43	40
Total	\$2,10	\$1,89	\$2,38	\$2,07	\$1,64	\$1,54	\$1,76	\$1,66
35% du budget								
Combustibles et éclairage								
charbon ant., 1 ton.	\$12,9	\$11,8	\$20,0	\$17,5	\$16,6	\$15,7	\$16,3	\$15,0
kérozène	28	23	41	35	30	28	31	25
Total	\$13,23	\$12,1	\$20,4	\$17,8	\$16,9	\$16,0	\$16,6	\$15,3
8% du budget								
Loyer								
maison de 6 pièces, mois	\$4,3	\$3,7	\$6,6	\$5,4	\$6,9	\$6,5	\$6,4	\$6,1
18,5% du budget								
Différence en % entre la moyenne des 60 villes, et la ville de Hull								
Hull, moy. inférieure		-11,8%		-15,2%		-6,2%		-5,7%
61,5% du budget pour un résident de Hull								
		\$19,10		\$21,74		\$19,60		\$20,15
Budget majoré pour Hull (100%) + 18,5% pour l'habillement + 20% divers.								
par semaine		\$31,05		\$35,34		\$31,91		\$32,78

Source: *La Gazette du travail du Canada*, 1918-1928.



TABLEAU NO 7

Années	Salaires moyens des travailleurs hullois	Années Déc. - Jan.	Dépenses an. 5 personnes
1919	\$888 20	1918-1919	\$1 614
1920	\$995 00	1920-1921	\$1 837
1925	\$1 027 40	1924-1925	\$1 649
1928	\$1 000 20	1927-1928	\$1 704

Sources: *Annuaire statistique de Québec*, 1930. *La Gazette du Travail*, 1920-1930.

Ces données fort surprenantes se doivent d'être analysées. Tout d'abord, notons que ce budget tient compte d'une consommation normale, c'est-à-dire de tous les éléments jugés essentiels au développement normal d'une famille. L'ouvrier qui a un salaire inférieur au coût de la vie doit effectuer une foule de coupures, tant au niveau de l'alimentation, du logement, de l'habillement et de services essentiels comme les visites chez le médecin. Il est donc évident que, pour l'ensemble des travailleurs industriels, la pauvreté est alors une réalité constante, même en temps de prospérité économique. Pour survivre, il doit faire appel au travail de sa femme et de ses enfants. Ainsi, en 1925, 27% de la main-d'œuvre manufacturière au Québec est féminine. En 1931, il en est ainsi de 15% de la main-d'œuvre manufacturière hulloise³⁵. Les salaires très faibles des femmes et des enfants étaient considérés à l'époque comme un revenu d'appoint. C'est l'argument qui permettait de justifier ces écarts salariaux. Les femmes qui étaient soutien de famille ou célibataires devaient

se débattre avec des salaires ridicules. Elles étaient victimes de la pauvreté et devaient quémander l'aide des organismes charitables. Pour la majorité des travailleurs, les salaires étaient inadéquats. Pour employer une expression de Vaillancourt et Pelletier, il y avait un important degré de pauvreté chez ceux qui travaillent³⁶. Et lorsqu'il y avait accident, maladie, ou chômage, c'était la misère pour toute la famille.

Le chômage est une réalité constante, même en période de prospérité. Mais, lorsqu'il y a récession, on peut parler de calamité. Malgré l'absence de statistiques sur le chômage à cette époque, il est possible d'en cerner la réalité grâce aux rapports des syndicats. Voici le pourcentage annuel du chômage au Québec, et au Canada, entre 1919 et 1929, pour les travailleurs syndiqués:



TABLEAU NO. 8

Années	Québec	Canada
1919	3,4	3,4
1920	7,2	4,9
1921	16,6	12,7
1922	8,6	7,1
1923	6,7	4,9
1924	10,9	7,2
1925	10,9	7,0
1926	6,8	5,1
1927	6,8	4,9
1928	6,1	4,5
1929	7,7	5,7

Source: *La Gazette du Travail*, vol. 30, mars 1930

Pour les travailleurs syndiqués et non-syndiqués, l'année 1921 a été désastreuse. Selon un militant du C.T.C.C de l'époque, Gerard Tremblay, le chômage aurait atteint 25% des ouvriers québécois pendant l'hiver 1920-21³⁷. De plus, l'inflation galopante comprimait d'avantage le pouvoir d'achat des gens. Pour la ville de Hull, les différents témoignages des syndicalistes et des responsables des institutions charitables confirment cette tendance générale. Face à la misère, la majorité soutenait alors: "Quelqu'un qui le veut vraiment arrive à gagner honorablement sa vie"³⁸. Mais nous savons que ce n'était pas le cas.

LES MESURES SOCIALES VISANT À AMÉLIORER LA CONDITION OUVRIÈRE

Les organisations syndicales

Nous allons examiner les différentes organisations syndicales, au Québec et à Hull, en fonction de leur composition, de leur idéologie globale, et de leurs luttes. Tout d'abord, signalons que l'événement-clé dans le monde syndical durant cette période est la création, en 1921, à Hull d'ailleurs, de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada³⁹. La C.T.C.C vient s'ajouter aux Unions internationales, comme "l'American Federation of Labor" (A.F.L.), et le Congrès des Méliers et du Travail du Canada (C.M.T.C.), un syndicat national affilié aux "internationaux". Voyons tout d'abord leurs effectifs, afin d'évaluer leur importance relative.

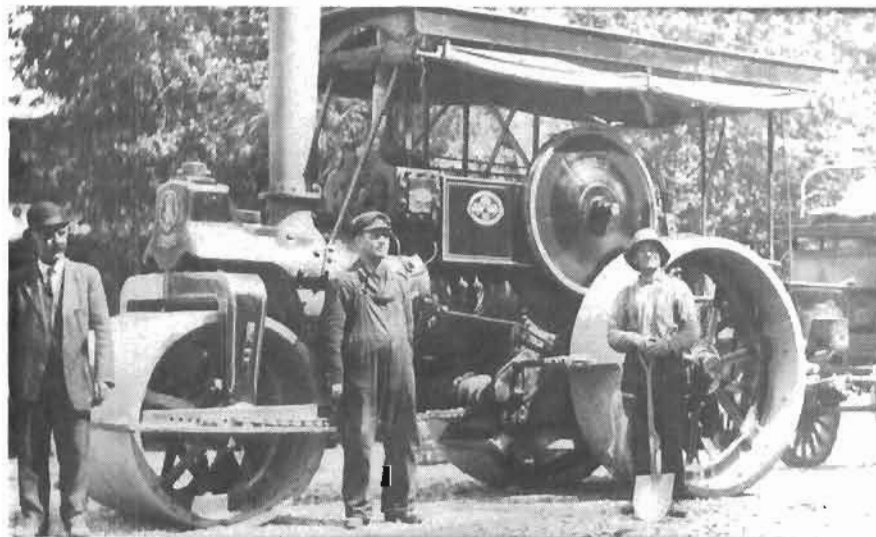


TABLEAU NO. 9

Années	Nombre de syndicats	Nombre déclarant leurs effectifs	Effectifs déclarés (en milliers)	Effectifs totaux (estimés en milliers)
1919	428	277	61,1	
1920	442	266	59,9	
1921	377	223	44,0	72,7
1922	351	225	42,2	
1923	352	237	48,7	
1924	337	241	45,2	
1925	248	254	46,5	
1926	357	246	51,7	76,1
1927	476	346	53,5	
1928	485	347	56,1	
1929	504	336	56,7	
1931				72,1

Source: *Annuaire statistique de Québec*, 1960

Voici un tableau qui résume bien l'état des effectifs syndicaux du Québec au cours de cette période. Il est à noter que les effectifs syndicaux du Québec sont évalués pour 1921, 1926 et 1931 par Jacques Rouillard⁴⁰. À partir de ces renseignements malheureusement incomplets, il est difficile de se faire une idée exacte de l'évolution du nombre des travailleurs syndiqués par

rapport à la totalité des travailleurs. Néanmoins, pour l'année 1931, si l'on s'en tient aux calculs de Rouillard, le pourcentage des syndiqués québécois est de 7% (1 022 739 travailleurs pour 72 100 syndiqués)⁴¹. Voici maintenant la situation pour la ville de Hull, pour les années 1921, 1923, 1926 et 1929. Les effectifs syndicaux hullois sont les suivants:

TABLEAU NO. 10

Années	Nombre de syndicats	Nombre déclarant leurs effectifs	Effectifs déclarés (en milliers)	Effectifs totaux (estimés en milliers)
1921	20	14	2 338	3 164
1923	20	15	2 123	2 702
1926	17	14	1 386	1 604
1929	17	14	761	916

Source: *Annuaire statistique de Québec*, 1922, 1924, 1927, 1930

La diminution des effectifs syndicaux pour la ville de Hull est difficilement explicable, puisque le nombre d'emplois va en augmentant durant cette décennie (de 8 284 en 1921 à 9 902 en 1931). Selon Rouillard, la C.T.C.C. avait tendance à exagérer le nombre de ses membres, pour montrer qu'elle déclassait ses rivaux⁴². Par exemple, en 1921, la C.T.C.C. de Hull déclare avoir 2 079 membres, alors que les autres syndi-

cats n'en déclarent que 259⁴³. C'est la raison pour laquelle il s'avère impossible d'évaluer avec précision le taux de syndicalisation à Hull. Si l'on se fie aux statistiques de 1929, qui semblent plausibles, le taux était d'environ 9% (9 602 travailleurs pour 916 syndiqués). En ce qui concerne la situation réelle de la C.T.C.C., Rouillard en estime le "membership" québécois de la manière suivante:

TABLEAU NO. 11

Années	Unités syndicales	Effectifs déclarés	Effectifs estimés
1921	120	45 000	17 000
1926	103	25 000	15 450
1931	121	25 151	13 587

Source: Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec*, de 1900 à 1930, p. 232

Ces chiffres, faussés, ont longtemps permis à certains d'affirmer que les syndicats catholiques étaient majoritaires. Ils ne représentaient en réalité, que 24% des syndiqués québécois en 1921, 20% en 1926, et 22% en 1931.

Les syndicats nationaux et internationaux, qui remontent au XIXe siècle et qui regroupent surtout des professionnels, ont généralement la même conception de l'activité syndicale. Ces deux groupes ne remettent pas en cause l'industrialisation et le système capitaliste. Ils ne s'intéressent pas à l'action politique, au nationalisme, ou à l'appartenance religieuse, mais ils prônent un regroupement international des travailleurs pour obtenir le plus grand nombre de concessions de la part des employeurs. Selon leur chef à l'époque, Samuel Gompers, le syndicat se doit d'être, "the business organization of the workers"⁴⁴. D'autre part, le syndicaliste québécois Gustave Franco, affirmait dans le journal *Le Monde*:

Que les ouvriers réalisent donc une fois pour toutes que dans la lutte économique, il n'y a pas de place pour les querelles de clocher ou les questions de race ou de religion. Le dollar n'a pas d'odeur pour les patrons, pourquoi en aurait-il pour les ouvriers⁴⁵.

Ces gens étaient pratiques et n'hésitaient pas à recourir à la convention collective et à la grève comme moyens de pression. Ils étaient en faveur de l'école gratuite et obligatoire, du droit pour les ouvriers de se former en union, de la journée de 8 heures et d'une foule de mesures sociales, comme l'assurance chômage, l'allocation familiale, les pensions de vieillesse, etc... Néanmoins, leurs demandes étaient très modérées, si on les compare à celle du "One Big Union" de l'Ouest qui avait pour objectif la révolution et le socialisme⁴⁶. Au Québec, à la même époque, c'est un processus tout à fait contraire que l'on allait vivre.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, face aux difficultés économiques et à la radicalisation du mouvement ouvrier au Canada anglais, l'élite cléricale et laïque québécoise qui a une "peur bleue" de la révolution, du socialisme et de la lutte des classes décide de prendre le "leadership" du mouvement ouvrier. Thomas Poulin, journaliste du *Droit*, rapporte que le Père J. P. Archambault vient de publier un travail intitulé: *Une digue contre le bolchévisme: les syndicats catholiques*. Le journaliste recommande ce volume aux ouvriers catholiques qui,

selon lui, doivent travailler de concert avec leur Église à l'endigement du mouvement révolutionnaire bolchevique qui cherche à balayer le monde ⁴⁷". Malgré leur modération, on reprochait aux Unions internationales leur matérialisme économique, leur neutralité nationale et religieuse, et l'utilisation fréquente de la grève. Voici un article typique d'un journaliste du *Droit*:

Comme la grève fait en quelque sorte partie de la désorganisation sociale et est de nos jours le préambule de la révolution, on peut donc dire que si l'Internationale ne veut pas la révolution, elle y marche par toutes les routes mises à sa disposition ⁴⁸.

C'est en réaction contre le mouvement socialiste européen et la politique des internationales que des syndicats catholiques sont fondés dans la deuxième décennie du XXe siècle. Mais ces syndicats ne seront regroupés dans une centrale "nationale" qu'en 1921.



Les principes de la C.T.C.C. sont ceux de la doctrine sociale de l'Église, découlant des encycliques de Pie X et Léon XIII. L'Église voulait "substituer un esprit de collaboration et de bonne entente à l'état de tension qui régnait entre les patrons et les ouvriers ⁴⁹". On préférait l'arbitrage à la grève, et on visait une forme de corporatisme. Selon le curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, le Père Bourassa, l'entente à l'amiable était préférable: "Ainsi, au lieu de la grève, toujours désastreuse pour ouvriers et patrons, les questions les plus épineuses se règlent à l'amiable pour le plus grand bien des deux partis ⁵⁰". Toutefois, avec les années, certaines illusions s'estompèrent, et dès 1923, la grève n'est plus aussi condamnée par les chefs de la

C.T.C.C. Il n'en demeure pas moins que seulement 32 grèves sur un total de 242 (soit 13% des grèves et 27% des syndiqués) furent conduites par les différents syndicats catholiques dans les années 1920 ⁵¹. Ce faible niveau de militantisme explique pourquoi les patrons favorisaient les syndicats catholiques, face aux internationaux, beaucoup plus militants. Et le gouvernement Libéral de Taschereau vantait avec complaisance la modération de nos ouvriers, qualité appréciée par les investisseurs américains. En somme, le mouvement syndical québécois, en effectuant un virage à droite, s'est isolé du reste des luttes ouvrières, et il a augmenté sa dépendance à l'égard de l'élite cléricale et laïque du Québec

À Hull, l'organisation syndicale locale prend naissance en décembre 1919, avec la création, par Achille Morin, de l'Association ouvrière de Hull ⁵². Les fondateurs étaient des employés de la Compagnie E. B. Eddy. Dès la fin du XIXe siècle, certains ouvriers hullois étaient affiliés aux unions américaines, dont les Chevaliers du Travail ⁵³. Les ouvriers les plus militants étaient, semble-t-il, les non-syndiqués. On signale à cet égard la première grève des scieries de Booth et Perty, en 1891 ⁵⁴. À l'époque, les compagnies étaient anti-unionistes et elles congédiaient tous les syndiqués qui affichaient ouvertement leur allégeance. C'est suite aux différents conflits chez E. B. Eddy et suite au refus de cette compagnie de négocier avec les unions internationales que quelques employés décidèrent de former un syndicat local ⁵⁵.

À ses débuts, l'Association ouvrière est neutre, en ce sens qu'elle englobe des protestants et des catholiques. Et elle n'est pas une organisation strictement professionnelle. Cependant, elle évolua rapidement dans le sens de l'unionisme catholique et professionnel. Comment doit-on interpréter cette double évolution? L'historien Lucien Brault, quant à lui, soutient avec candeur que:

Ce sera l'un des rares cas où l'on voit une association ouvrière catholique s'organiser en dehors de l'action directe du clergé et s'acheminer spontanément vers l'idée professionnelle à travers une évolution constante de plusieurs années ⁵⁶.

Autant de "spontanéité" laisse son-geur. L'historien du syndicalisme catholique ne voit pas les choses du même oeil. Le Père Ludovic Maltais se contente d'affirmer que: "Les travailleurs de Hull avaient une faible propension au syndicalisme catholique ⁵⁷". Comme les syndicats catholiques devaient s'implanter dans un marché déjà occupé par les Internationaux, l'Église d'Ottawa-Hull a utilisé différents moyens de persuasion pour convertir les travailleurs hullois à sa doctrine sociale. Ainsi, en 1915, on commence par suggérer, pour ne pas dire imposer, le Père Guertin, curé de la paroisse Notre-Dame, comme aumônier de l'Association. Il réussit à force de persévérance, selon les dires du bon clergé, à éloigner les "protestants" de l'Association locale ⁵⁸. Et le Père Joseph Bonhomme, un des responsables du mouvement ouvrier catholique, affirme avec enthousiasme que.

Lors de la formation des syndicats des plâtriers, des imprimeurs-relieurs, des briqueteurs et maçons, les représentants du clergé utilisèrent leur situation d'employeur pour obtenir la syndicalisation de ces ouvriers ⁵⁹.

Grand bâtisseur et grand propriétaire, le clergé allait obliger ses employés à s'associer à un syndicat catholique. Pour le Père Bonhomme, "ces réalisations furent des victoires du clergé contre les Unions internationales ⁶⁰". L'augmentation du nombre de syndicats et de syndiqués à Hull ne signifie pas pour autant que les ouvriers étaient plus militants que par le passé, ou qu'il s'effectua chez eux une prise de conscience. En somme, la réussite est

celle de l'Église catholique, qui a augmenté son emprise sur la population locale. De là, la déclaration du Père Bonhomme en 1921. "En général, nos ouvriers sont profondément catholiques et ont un grand respect pour le prêtre ⁶¹".

L'Association est sous la tutelle du clergé. Les chefs syndicaux doivent faire partie du Cercle Benoit XV, qui réunit les représentants en retraite fermée, "où les questions les plus pratiques sont étudiées et discutées. Le tout précédé d'une communion générale et d'un sermon de circonstance ⁶²". À la Bourse du Travail, édifice où les syndiqués catholiques se réunissent, "les réunions débutent et se terminent par la prière et la présence de l'aumônier ⁶³. . ." Le clergé est donc présent à tous les niveaux de la vie syndicale. Toutes ces caractéristiques se manifesteront lors des conflits ouvriers, sur-

tout ceux des Allumettières de la compagnie Eddy, en 1919 et en 1924.

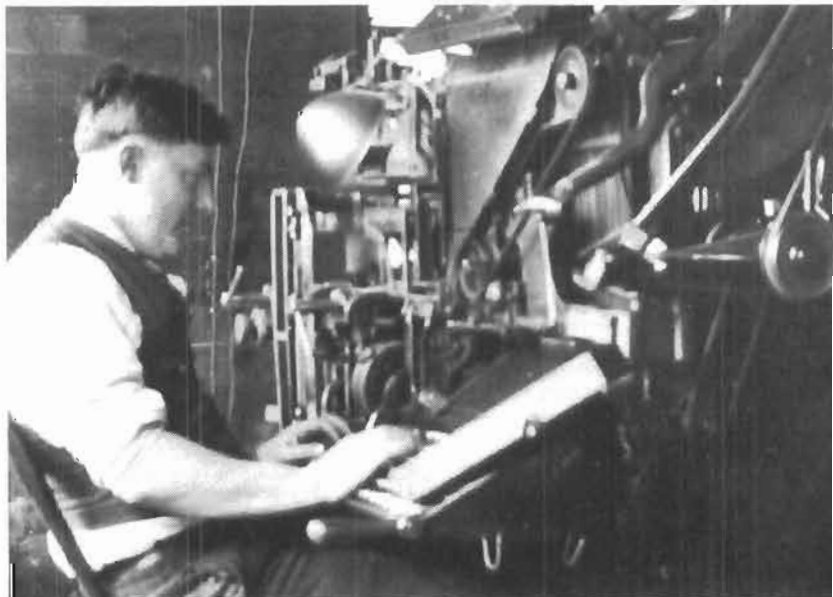
L'autre caractéristique fondamentale de l'Association est sa structuration professionnelle. Voici d'ailleurs la liste des syndicats catholiques de Hull, et la date de leur fondation: Le syndicat des employés de la pulpe et de papier (1919), des policiers (1919), des menuisiers (1919), des employés(ées) de bureau (1923), des briqueteurs-maçons (1924), des pompiers (1928), des chauffeurs de taxi (1928), des interprofessionnels (1928) et des plâtriers (1930) ⁶⁴. Voyons maintenant l'efficacité de ces syndicats par l'étude de quelques grèves.

Les grèves sont fonction de la structure économique globale. Voici comme mise en situation, un tableau des différends industriels ayant occasionné des grèves pour l'ensemble de la Province entre 1919 et 1929:

TABLEAU NO. 12

Années	Nombre de grèves	Nombre de grévistes	Journées de chômage
1919	81	9 153	859 983
1920	56	15 359	252 304
1921	25	5 511	236 124
1922	19	10 666	223 343
1923	25	3 245	82 546
1924	23	5 430	80 260
1925	23	5 513	117 277
1926	18	10 963	185 570
1927	14	1 051	45 766
1928	14	3 644	34 120
1929	15	3 228	35 669

Source: *Annuaire statistique de Québec*, 1931.



Pour Hull, un tel tableau n'a pas été réalisé, puisqu'il aurait fallu répertorier chaque conflit dans *La Gazette du Travail*, pour les onze années. Néanmoins, il est possible de signaler quelques conflits, dont deux en 1919, un chez Eddy et l'autre à la "Hull Iron Steel"; un autre en 1920, les couturières de la compagnie Spark-Harrison; et un dernier en 1924, aux Allumettières Eddy⁶⁵. L'activité syndicale féminine à Hull est un cas spécial et témoigne éloquentement des préoccupations des dirigeants syndicaux, et de leurs maîtres, l'élite cléricale et laïque.

Alors que pour l'ensemble du Québec, seulement 3% des femmes sont syndiquées, à Hull, 55% font partie de la C.T.C.C.⁶⁶ Cette situation est directement imputable à la politique sociale de la petite bourgeoisie locale. Lors des deux grèves des Allumettières, en 1919

et 1924, alors qu'on réclamait des meilleures conditions de travail pour les ouvrières (salaires, heures), on s'inquiétait davantage de la protection morale des jeunes filles⁶⁷, question primordiale à l'époque. Le problème, en 1924, était le suivant. La compagnie voulait remplacer les contremaitresses, trop militantes, par des contremaitres⁶⁸. Le conflit se doubla d'une question morale, et la population de la ville, sous la direction de son clergé, appuya massivement les grévistes. S'il n'en avait été ainsi, il est à peu près sûr que l'élite cléricale et laïque de Hull n'aurait pas appuyé les ouvrières. Pour Michelle Lapointe, le travail féminin, qui n'était pas encore considéré normal à l'époque, fut encadré et surveillé par des dirigeants syndicaux masculins⁶⁹.

À partir de l'étude de ce conflit, il est évident que la C.T.C.C. de Hull était davantage une forme d'encadrement social qu'un organisme qui tentait d'obtenir des avantages socio-économiques pour les travailleurs. En définitive, l'implantation massive des syndicats catholiques à Hull a eu pour effet de diminuer les revendications ouvrières. La C.T.C.C. a probablement contribué d'une façon indirecte au maintien de bas salaires.

L'assistance publique

Au cours du 19^e siècle et dans le premier tiers du 20^e siècle, l'économie québécoise était basée de manière quasiment exclusive sur la libre entreprise et sur le jeu de l'offre et de la demande. Ce régime était jugé bénéfique pour l'individu qui recevait un salaire en fonction de ses talents et de sa productivité. Et il était alors inconcevable que l'État intervienne de quelque manière que ce soit dans ce processus⁷⁰. Cette philosophie a prévalu au Québec, de manière intégrale, jusqu'au début du XX^e siècle.

Les premières brèches à cette idéologie datent de 1885 (l'Acte des manufactures) et de 1894 (Loi des établissements industriels)⁷¹. Toutefois, ces interventions, qui réglementaient surtout le travail des femmes et des enfants, ne s'attaquaient pas de manière fondamentale au système. La charité privée, soit familiale, paroissiale ou institutionnelle, était la seule forme de redistribution des richesses. Mais avec l'accélération de l'industrialisation, ce système est vite devenu insuffisant. "L'écart entre les anciens remèdes et les nouveaux problèmes devenait trop grand"⁷². Certaines solutions temporaires furent apportées afin de régler les problèmes les plus urgents.

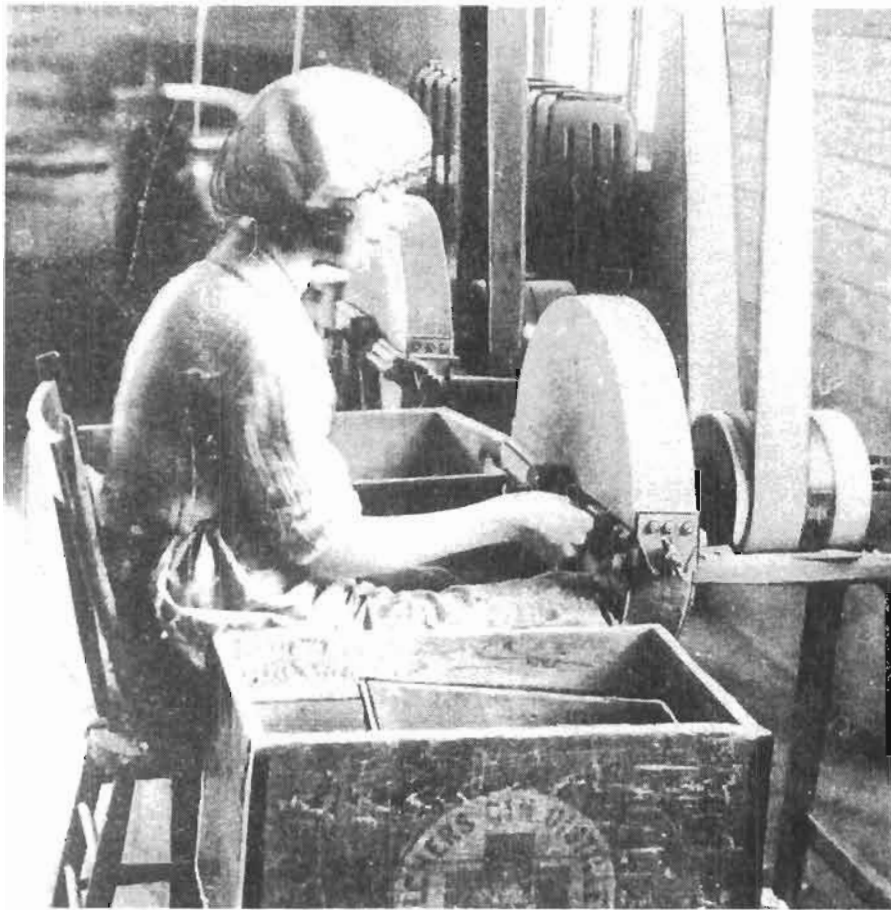


L'une des premières législations du gouvernement provincial au XX^e siècle est la Loi des accidents de travail de 1909⁷³. Avant cette date, l'ouvrier blessé devait porter plainte devant les tribunaux. Ceux qui avaient les moyens de le faire n'étaient même pas certains d'avoir gain de cause, faute de pouvoir prouver la responsabilité. En 1883, par exemple, 60% des accidents étaient déclarés de causes inconnues, 12% de la faute du patron, et 20% de la faute de l'ouvrier⁷⁴. C'est face aux nombreuses requêtes des syndicats, aux pressions de certains employeurs que cette mesure avait été introduite. Les taux d'indemnisation sont alors dérisoires; \$2000 maximum lors de la mort d'un ouvrier par accident, et 50% du salaire pour une indemnité résultant d'une blessure (Article no. 2 de la loi)⁷⁵. Les amendements de 1926 et de 1928, qui augmentent les primes et créent la Commission des accidents du travail, ne tiennent aucunement compte des maladies industrielles. De plus, les

indemnités demeurent toujours inférieures aux besoins des travailleurs.

Entre 1910 et 1919, quatre projets à portée sociale sont adoptés à la Législature. Ces mesures sont toutefois mineures. En 1910 une loi interdit l'embauche d'enfants de moins de 16 ans ne sachant ni lire ou écrire, et l'âge minimum pour travailler est porté à 14 ans pour les filles et les garçons. Et on limite à 60 heures la semaine de travail des femmes et des enfants⁷⁶. La même année, on fonde les Bureaux de placement, et en 1918 une loi est introduite pour créer un Comité de coordination de ces bureaux⁷⁷. Ces établissements fonctionnent selon l'offre et la demande, et, faute d'une loi régissant le salaire minimum, les ouvriers offrent leurs services au plus bas prix pour obtenir un emploi. En 1919, un salaire minimum est proposé pour les femmes⁷⁸. Toutefois, ce salaire minimum était, disait-on, inférieur au coût de la vie⁷⁹.





En 1921, le gouvernement Libéral de Taschereau présente sa fameuse Loi de l'Assistance publique, autour de laquelle éclate un vigoureux débat. Pour une partie de l'élite cléricale et laïque, cette loi allait à l'encontre d'un principe sacré: l'importance de la charité privée. Selon eux, les personnes les plus favorisées devaient aider les plus démunies. Mais, avec la récession économique des années 1921 à 1924, le réseau privé d'aide sociale devient incapable de prendre en charge tous les indigents toujours plus nombreux (183 institutions privées et 20915 indigents en janvier 1921)⁸⁰. Par cette loi, le gouvernement s'engage alors à financer les institutions dans une proportion d'un tiers, le reste étant fourni par la municipalité et l'institution (Article no. 16). D'autre part, la loi prévoit un certain droit de regard de l'État sur l'administration des établissements subventionnés (Article no. 4)⁸¹. Ces mesures, devenues obligatoires, allaient soulever des cris de protestation. Pour Henri Bourassa, le chef de file de l'élite traditionnelle, cette loi était mauvaise parce qu'elle "ouvrait la porte à l'étatisme, et constituerait une formidable menace à la charité libre, aux institutions qui l'exer-

cent, et aux indigents qui en profitent"⁸². Thomas Poulin du *Droit* venait appuyer, quelques jours plus tard, les dires de Bourassa⁸³. Toutefois, malgré tous ces beaux principes, la petite bourgeoisie québécoise se voit forcée d'accepter le système de l'Assistance publique. Dans les faits, dès 1924, la quasi-totalité des institutions sont inscrites au programme d'aide provinciale⁸⁴. La situation économique les y contraignait.

Une autre mesure sociale, la Loi des pensions de vieillesse, une initiative du Gouvernement fédéral, ne fut mise en vigueur qu'en 1936 au Québec⁸⁵. On refusait l'aide du fédéral en invoquant l'autonomie provinciale, l'alourdissement du fardeau fiscal, et l'atteinte à la charité privée. Pourtant, la majorité des vieillards du Québec ainsi que leurs familles étaient dans le besoin.

On ne peut donc prétendre que les travailleurs québécois et leurs organisations ont arraché à la manière de conquêtes, des mesures sociales au gouvernement. C'est plutôt ce dernier qui a su faire quelques concessions pour atténuer les principales frictions. Ainsi, en 1933, les recommandations du Président de la *Commission des assurances sociales de Québec*, Edouard Montpetit, sont très nombreuses. Il réclame entre autres, les allocations familiales, l'assistance aux mères nécessiteuses, les pensions de vieillesse, l'assurance chômage, l'assurance maladie, et une foule de mesures visant à réglementer le travail industriel, comme le salaire minimum⁸⁶. Au Québec, on était encore très loin, en 1929, de l'étatisation de l'assistance publique et du "Welfare State."

L'assistance privée

La charité privée était dans la société québécoise du temps une réalité quotidienne. Les plus favorisés se devaient de venir en aide aux déshérités. Cette charité s'effectue à trois niveaux. Tout d'abord, au niveau de la famille, considérée comme la cellule de base de la société québécoise. C'est à elle qu'appartient la responsabilité de subvenir aux besoins de tous ses membres, et en particulier des éléments "non productifs", la femme et les enfants. Si une personne ne peut être aidée d'aucune façon par sa famille, elle peut alors compter sur la charité paroissiale. C'est la paroisse, et non la municipalité qui est alors responsable de la majeure partie des oeuvres charitables. Et la société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame de Hull était alors au centre de cette charité publique. À un autre niveau, il y avait les institutions privées d'assistance, administrées par les communautaires religieuses, qui en étaient propriétaires, et qui allaient être en partie subventionnées par l'État après 1921. L'Église catholique jouait donc un rôle de premier plan, et des plus positifs à ce chapitre.

La paroisse Notre-Dame de Hull, la plus ancienne paroisse de la ville, localisée dans le secteur industriel, était alors majoritairement composée de travailleurs⁸⁷. Le tableau qui suit résume l'évolution démographique de cette paroisse:

TABLEAU NO. 13

Année	1919	1921	1923	1925	1927	1929
Familles	2 888	2 917	2 935	2 817	2 992	2 883
Individus	13 342	14 039	14 170	13 926	14 485	14 300

Source. *Bulletins de la paroisse Notre-Dame de Hull, 1920-29.*

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul regroupe alors différents organismes. La Société Sainte-Élisabeth, qui comprend alors une soixantaine de femmes bénévoles, confectionnait des vêtements pour les pauvres. En 1929, la Société a distribué trois milles pièces de vêtements divers⁸⁸. Un autre organisme qui relève de la Conférence, l'Oeuvre de la quête des pauvres, avait été fondée en 1922, durant la récession. Une soixantaine de dames se partagent les rues de la paroisse et sollicitent "au nom du Bon Dieu"⁸⁹, l'aumône pour les indigents. L'Oeuvre des layettes prépare des trousseaux destinés à vêtir les nouveaux-nés des foyers nécessiteux⁹⁰. La Conférence compte également sur les membres du Cercle Reboul (A.C.J.C.), de l'Association ouvrière catholique, des Chevaliers de Colomb et des Zouaves de Hull⁹¹. Grâce aux différentes activités de ces organismes (quêtes, guignolée, soirées-bénéfice), des fonds sont amassés. Les autres sources de revenu de la Conférence sont les dons individuels ou collectifs. Et on organisait annuellement une quête entre Noël et le premier de l'An, "la guignolée"⁹². Voici quelques bilans financiers de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul

TABLEAU NO. 14

	1 nov 1919	1 nov. 1920	1 nov. 1921	1923	1924
	1 nov 1920	23 avr. 1921	29 avr. 1922		
Recettes \$\$					
Quêtes mensuelles		2 014	3 676	3 853	3 726
Guignolée		861	1 529	331	755
Quêtes aux réunions				191	58
Municipalité, dons		400	2 991		
Autres, dons		250		300	1 726
Total		\$3 977	\$8 991	\$4 686	\$6 378
Dépenses \$\$	70	57			
Épicerie	1 492	1 858	4 455	1 316	1 977
Pains	593	724		174	311
Bois de chauffage	806	1 121	3 270	1 632	1 540
Viande		60		418	439
Chaussures	441	406	846	392	513
Habits	204	340	868	189	448
Autres	95		240	252	831
Total	\$3 705	\$4 563	\$8 196	\$4 375	\$6 088
Surplus/Déficits		-\$586	-\$1 483	+\$311	+\$289

Source: *Bulletins de la paroisse Notre-Dame, 1920-25.*

Ce tableau souligne l'importance de la récession, surtout durant l'hiver 1921-1922. Pour une période de six mois, la Conférence a distribué deux fois plus de marchandises que durant les années 1923 et 1924. Il est important de noter que la municipalité vient en aide à l'organisme charitable lorsque celui-ci est dans de sérieuses difficultés financières. Et l'aide que la Confé-

rence apportait était des plus essentielles. Les produits distribués sont surtout des aliments (pains, lait, viande), du bois de chauffage et des vêtements. Un détail jette un peu de lumière sur le régime alimentaire des indigents. La Conférence distribuait en valeur absolue plus de pain que de viande.

La Société St-Vincent-de-Paul distribuait des articles aux indigents. Il n'était pas question de donner des sommes d'argent⁹³. On se méfiait, croyant que pauvreté, paresse, et alcool, étaient étroitement liés. Le *Bulletin de la paroisse Notre-Dame* s'attaque aux paresseux, aux alcooliques et aux personnes qui vivent au-dessus de leurs moyens⁹⁴.

Malgré toute la bonne volonté des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, et compte-tenu de la faiblesse de leurs revenus, ils ne parvenaient pas à secourir un très grand nombre de familles. Si l'on s'en tient aux registres, la Conférence vint en aide à 25 familles durant l'hiver 1919, et à une soixantaine de familles au cours de l'hiver 1930.

En 1925, face aux statistiques désastreuses sur la mortalité infantile à Hull, on met sur pied la "Goutte de lait," organisme qui vise à protéger les nourrissons contre les maladies dues au manque d'hygiène⁹⁵. Grâce à cette initiative, la mortalité infantile chutera, pour la paroisse Notre-Dame, à moins de 10 en 1930⁹⁶. En 1923, une Ligue d'hygiène sociale fut formée, pour

coordonner les différents services privés de santé, et informer les gens sur les questions d'hygiène⁹⁷. Selon les rapports de l'Inspecteur général du Conseil supérieur d'hygiène pour le comté de Hull, la ville de Hull n'était pas un modèle à suivre à ce chapitre. Le Docteur Desile termine son rapport pour l'année 1928 en faisant les recommandations suivantes:

Puis je terminerai ces observations par les mêmes considérations que je faisais en 1924, à la fin de mon rapport d'alors, car depuis quatre ans, cette ville, à part l'aide pecuniaire qu'elle a accordée à son dispensaire, n'a encore rien fait en amélioration pour l'hygiène en général. (...) Ici la déclaration des maladies contagieuses ne se fait pas ou presque pas, on continue à y boire une eau très sale... l'inspection des denrées alimentaires y est une farce, on continue à y construire des taudis, des nids à tuberculose, sans discernement, certains cours, comme les abords de certains terrains, sont d'une grande malpropreté à cause des déchets de toutes sortes⁹⁸... (etc...)

L'absence des gouvernements est évidente. Heureusement qu'il y avait l'Église, dont l'action dans ce domaine fut très bénéfique pour les ouvriers.



NOTES

1. *Annuaire statistique de Québec*, 1929
2. *Recensement du Canada*, Population, 1921, 1931.
3. *Ibid.*, 1931.
4. *Ibid.*, 1931.
5. *Ibid.*, 1931.
6. *Annuaire statistique de Québec*, 1934
7. *Recensement du Canada*, Population, 1921, 1931.
8. *Recensement du Canada*, Population, Occupations, 1931.
9. *Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930.
10. *Ibid.*, 1929.
11. Edmond Kayser, *Industry in Hull: Its Origins and Development*, p. 65
12. *Ibid.*, p. 68.
13. *Ibid.*, p. 65-68
14. *Ibid.*, p. 68.
15. Michel Pelletier, Yves Vaillancourt, *Les politiques sociales et les travailleurs*, p. 13.
16. *Annuaire statistique de Québec*, 1929.
17. *Ibid.*, 1920-1930
18. *Ibid.*, 1930.
19. *Ibid.*, 1920-1930
20. *Ibid.*, 1922
21. *Ibid.*, 1922.
22. *Ibid.*, 1922.
23. *Le Droit*, 1 juin 1919, p. 4
24. *Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930.
25. *Le Droit* 2 août 1919, p. 4.
26. *Ibid.*, 5 mai 1919, p. 4
27. *Ibid.*, 5 mai 1919, p. 4
28. Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté*, p. 36. Leonard C. Marsh, *Employment Research*, p. 142.
29. Terry Copp, *Op. cit.*, p. 29-44.
30. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 42
31. *Annuaire statistique de Québec*, 1920-1930
32. *Ibid.*, 1930.
33. *La Gazette du Travail*, 1930.
34. *Ibid.*, 1930.
35. *Ibid.*, 1930.
36. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 31
37. *Ibid.*, p. 41.
38. *Ibid.*, p. 34.
39. Jacques Rouillard, *Les syndicats nationaux au Québec*, p. 219
40. *Ibid.*, p. 234
41. *Annuaire statistique de Québec*, 1932 et Rouillard, *Op. cit.*, p. 234.
42. Rouillard, *Op. cit.*, p. 233
43. *Annuaire statistique de Québec*, 1922.
44. Rouillard, *Op. cit.*, p. 308.
45. *Ibid.*, p. 257
46. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 72-72.
47. *Le Droit*, 7 mai 1919, p. 4.
48. *Ibid.*, 31 mai 1919, p. 4.
49. Rouillard, *Op. cit.*, p. 231.
50. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1922.
51. Rouillard, *Op. cit.*, p. 243.
52. Joseph Bonhomme, *Notes historiques sur l'Association ouvrière de Hull*, p. 1.
53. Lucien Braut, *Hull, 1800-1950*, p. 152
54. *Ibid.*, p. 145.
55. *Ibid.*, p. 154
56. *Ibid.*, p. 155
57. Ludovic Maltais, *Les syndicats catholiques au Québec*, p. 22.
58. Michelle Lapointe, "Le syndicat catholique des allumettières de Hull", p. 606
59. Joseph Bonhomme, *Notre-Dame de Hull*, p. 64
60. *Ibid.*, p. 79-82.
61. Joseph Bonhomme, *Notes historiques sur l'Association ouvrière de Hull*, p. 7.
62. Joseph Bonhomme, *Notre-Dame de Hull*, p. 84.
63. Lapointe, *Op. cit.*, p. 609.
64. Bonhomme, *Op. cit.*, p. 79-80.
65. *La Gazette du Travail*, 1919, 1920, 1924, 1928.
66. Lapointe, *Op. cit.*, p. 612.
67. *Ibid.*, p. 618-620.
68. *La Contre-grève chez Eddy*, p. 11-12
69. Lapointe, *Op. cit.*, p. 624-626.
70. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 81-82
71. *Documents de la Session de Québec*, 1855, 1894
72. *Documents de la Session de Québec*, 1855, 1894
73. *Documents de la Session de Québec*, 1909
74. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 87-88
75. *Documents de la Session de Québec*, 1909
76. *Ibid.*, 1910.
77. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 93-95.
78. *Documents de la Session de Québec*, 1919.
79. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 97
80. *Annuaire statistique de Québec*, 1923.
81. *Documents de la Session de Québec*, 1921.
82. Henri Bourassa, *Une mauvaise loi*, p. 6-7.
83. *Le Droit*, 3 déc 1921 p. 4
84. Vaillancourt et Pelletier, *Op. cit.*, p. 102.
85. *Ibid.*, p. 105-106
86. *Commission des Assurances sociales de Québec*, rapport no.1.
87. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1920-1930.
88. Bonhomme, *Op. cit.*, p. 74.
89. *Ibid.*, p. 75
90. *Ibid.*, p. 76
91. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1920.
92. *Registres de la Société Saint-Vincent-de-Paul*, 1919
93. *Ibid.*, 1919 et 1930.
94. *Bulletin de la paroisse Notre-Dame de Hull*, 1919-1929.
95. Bonhomme, *Op. cit.*, p. 76
96. *Ibid.*, p. 76.
97. *Ibid.*, p. 76-77
98. *Rapport de l'inspecteur général du Conseil supérieur d'hygiène*, 1921, 1923, 1928

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Braut, Lucien, *Hull, 1800-1950*, Ottawa, éd. de l'U.O., 1950, 262 p.
- Bourassa, Henri, *Une mauvaise loi*, Montréal, 1921, 38 p.
- Bonhomme, Joseph, *Notes historiques sur l'Association ouvrière de Hull*, 1921, 28 p (Archives des O.M.I.)
- Bonhomme, Joseph, *Notre-Dame de Hull*, Hull, 1931, 126 p.
- Copp, Terry, *Classe ouvrière et pauvreté: les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978, 213 p.
- Kayser, Edmond, *Industry in Hull. Its Origins, and Development, 1800-1961*, thèse de maîtrise, Ottawa, 1967, p. 93.
- La Contre-grève chez Eddy, historique, appreciation, documents*, Hull, 1924, 59 p.
- Lapointe, Michelle, "Le syndicat catholique des allumettières de Hull, 1919-1924", **article publié** dans la *R.H.A.F.*, vol 32, no. 4, mars 1979.
- Marsh, Leonard C., *Employment Research*, Toronto, O.U.P., 1935, 344 p
- Pelletier, Michel, Vaillancourt, Yves, *Les politiques sociales et les travailleurs*, cahier no 1, Les années 1900 à 1929, 1974, 132 p.
- Rouillard, Jacques, *Les syndicats nationaux au Québec*, dans *Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval*, no. 24, P.U.L., Québec, 1979, 342 p

Par Odette Vincent Domey

Dans le Québec des années '20, trois débats politiques d'envergure touchent de près ou de loin à la situation de l'enfance, soit ceux concernant l'assistance publique, l'adoption et l'instruction obligatoire. Si la question de l'enfance revêt cette importance, c'est que la concentration de la population dans les centres urbains accentue les problèmes sociaux, dont certains sont reliés directement à l'enfance: la mortalité infantile, le travail des enfants en usine, la fréquentation scolaire insuffisante. . . . Les mesures sociales correctives expérimentées depuis le début du siècle n'arrivent à les solutionner qu'en partie. Je voudrais ici examiner quelques aspects de la situation de l'enfance au cours des années '20.

Trois points, se rapportant à l'expérience de la majorité des enfants de l'époque, me semblent importants à considérer: l'état de leur santé, la socialisation par l'école et les organismes de loisirs, et l'enfance dite "nécessiteuse". Je n'ai pas abordé le problème du travail des enfants à cause de sa complexité. Étant donné que l'expérience de l'enfant comme individu varie selon les conditions économiques et sociales du milieu dans lequel il évolue, je me suis limitée à la région de Hull. À cette époque, Hull est une ville ouvrière, axée sur l'industrie du bois, la métallurgie et les textiles. Plusieurs intervenants soulignent ce caractère à l'occasion de leurs prises de position sur la région¹. Dans le contexte d'un discours favorable à la famille et à l'enfant (sur le plan du nombre tout au moins), quel était le véritable vécu des enfants de l'époque?

1. L'ENFANT DANS LE DISCOURS:

"La famille est une société naturelle elle est nécessaire à l'enfant, qui ne saurait sans elle, atteindre normalement le plein développement de l'être qu'il a reçu. L'enfant doit donc être et il est de fait, la grande préoccupation des parents" (Abbé Gagnon, *Semaines sociales*, 1923).

Le discours sur l'enfance, celui des curés, des médecins, des hygiénistes, et des sociologues, est centré essentiellement sur la famille, et non sur l'enfant. Et la principale fonction de la famille c'est de fournir des enfants en grand nombre. On réalise par contre, que dans un milieu modeste, dans une famille ouvrière par exemple, dépasser la limite moyenne de 3 enfants accentue la gêne et peut être cause de

L'enfance à Hull (1919-1929)



misère². C'est à elle seule qu'appartient la responsabilité de subvenir aux besoins des siens, en particulier aux éléments "non-productifs," comme les femmes et les enfants (Article 165 du code civil), et, si elle n'en est pas capable, c'est la charité privée qui est appelée à suppléer.

Si l'enfant va mal, c'est que la famille est malade: malade de la désorganisation qui la menace, malade de la dispersion de ses membres, malade de l'incompétence des parents, de leur irresponsabilité, de leur relâchement moral³. Selon ce discours des élites, ces maux seraient causés par l'industrialisation qui sort la mère du foyer pour l'amener à l'usine. C'est là que l'on retrouve parfois l'enfant qui devrait être à l'école. Et c'est l'usine qui est à l'origine des salaires misérables, de la course aux plaisirs effrénés et des théories néo-malthusiennes. Par conséquent, les mesures sociales suggérées s'orientent dans le sens du rétablissement de la cohésion familiale, avec comme cibles principales, les parents, et les institutions pour l'enfance vues comme un prolongement de la famille. Dans le forum élitiste des *Semaines sociales* on décrit volontiers la famille idéale en termes idylliques: "époux heureux dans la pratique rigide des vertus conjugales entourés d'une riche couronne d'enfants"⁴. Cette thématique est reprise et offerte en modèle aux

familles de la paroisse Notre-Dame de Hull via le *Bulletin paroissial*, publié hebdomadairement et dont il ne faut pas négliger l'importance quand on songe au rôle que jouait la paroisse comme unité d'intégration dans la vie des individus.

Si l'on jette un coup d'oeil aux statistiques, il faut convenir que, comparativement au reste du Canada, le message est assez bien reçu par la population du Québec. On ne cesse de s'en féliciter dans le milieu des "idéologues bavards" qui s'alarment à chaque baisse du taux de natalité. Le taux de natalité de Hull est quant à lui plus élevé que celui du Canada au cours des années '20, et, à partir de 1926, il dépasse celui de la Province.

Ce discours "officiel" est cependant critiqué par ceux qui s'expriment dans *Le Peuple* et *Le Monde ouvrier*, deux journaux associés au monde ouvrier et aux syndicats internationaux. Ils contestent l'image d'enfance heureuse et sans problème véhiculée par le discours "rose," en y opposant l'image des enfants du peuple, ceux de la majorité, dont on ne peut s'occuper sainement et hygiéniquement à cause des problèmes de chômage et de baisse des salaires "Nous ne disons pas, ne faites pas d'enfants, mais. . . nous ne voulons pas faire des esclaves, mais des hommes libres⁵."

L'enfant du discours officiel a une importance numérique que l'on ne peut nier. Dans la famille chrétienne, chaque membre a sa place bien distincte, et celle de l'enfant c'est de se soumettre avec respect et d'obéir à ses parents. Néanmoins, il reste un objet de préoccupation, car on s'aperçoit que la mortalité infantile reste élevée, la fréquentation scolaire problématique, et que, plusieurs d'entre eux sont victimes de l'abandon et de mauvais soins.

2. L'ENVERS DE LA MÉDAILLE: la réalité...

A. LA SANTÉ: appel aux mères...

"Mesdames... ayez bien soin des tout-petits... C'est en notre Province qu'elle (a mort) fait actuellement plus de ravages... Vous comptez un peu sur l'État pour les sauver, mais l'État compte encore plus sur vous. Il ne saurait remplacer la mère." (Alexandre Taschereau, 1920, devant la Fédération nationale St-Jean Baptiste)

En 1920, l'on forme le Comité de la sauvegarde de l'Enfance, comprenant les oeuvres de la protection de l'enfant pendant sa première année d'existence, et celles qui ont la surveillance de la santé de l'enfant pendant la période préscolaire et scolaire. La même année, s'organise au niveau de la Province une lutte intensive contre la mortalité infantile et les maladies infectieuses, dont la tuberculose, sous l'autorité du Conseil supérieur d'hygiène. En tant que premières responsables du jeune enfant, les mères sont d'abord visées, croisade du retour à l'allaitement maternel, campagne d'éducation, par des brochures, des conférences et un programme de formation destiné aux petites filles des écoles primaires. On se fie de moins en moins à leur instinct maternel et on reconnaît qu'elles ont besoin "de recommandations scientifiques et pratiques".

Dans une brochure intitulée *Sauvons nos enfants*, on rappelle aux mères que sur 1000 enfants nourris au biberon, 90 meurent avant d'atteindre l'âge de un an, contre neuf enfants allaités. La question de la fréquence de l'allaitement maternel est difficile à étudier, au Québec, vu le manque de sources. On peut par contre s'imaginer une différence significative entre les mères de la campagne et de la ville, et de fait, selon les statistiques, le taux de mortalité infantile est plus élevé dans les villes. Mais cette situation peut être attribuable autant aux conditions générales d'existence qu'au mode d'alimentation. Toutefois, selon les infirmières et les

médecins oeuvrant dans les centres de puériculture qui existaient à cette époque, l'allaitement maternel est si peu pratiqué "qu'il faut des arguments saisissants pour convaincre les mères que l'allaitement au sein est naturel, et à la mère et à l'enfant?".

À Hull, en 1924, sur 124 décès de nourrissons victimes de maladies, 64 sont attribuables à la diarrhée et 36 à la tuberculose⁸. Or, la gastro-entérite serait causée par la mauvaise qualité de l'eau ou du lait, et la ville de Hull est aux prises avec les autorités judiciaires, dès 1920, pour avoir refusé de construire l'usine de filtration demandée par le Conseil d'hygiène. En 1924, 1925 et 1927, la ville est constamment rabrouée par le Dr. Delisle, inspecteur régional, pour son peu de préoccupation face à l'hygiène publique. La déclaration des maladies contagieuses ne s'y fait pas, l'eau y est sale et désagréable, l'inspection alimentaire y est une farce, on y construit des laudis et les dépotoirs et nuisances abondent⁹. C'est ce qui explique vraisemblablement les épidémies de 1922 et de 1926.

Même si les progrès sont lents, la ville en arrive à se doter d'un dispensaire anti-tuberculeux et d'un centre de puériculture, en 1926, après trois années d'efforts dépensés par la Ligue d'hygiène sociale de Hull. C'est à ce dispensaire qu'on attribue la baisse du taux de mortalité infantile de 1927. On continue à réclamer une "Unité sanitaire," mais en vain¹⁰. En 1938, lorsque le Conseil canadien du Bien-être social publie sa première enquête sur Hull, la situation de l'hygiène publique y est aussi précaire et Hull n'a toujours pas d'Unité sanitaire.

Pour lutter contre la contagion chez les préscolaires, on met à la disposition des municipalités des vaccins gratuits. Dès 1919, la Commission scolaire de Hull forme un comité qui se charge d'assurer la vaccination de tous les enfants¹¹. L'importance de ces mesures est constamment rappelée aux paroissiens, par les curés, dans leurs prêches dominicaux (août 1921, 23 et 25 juillet 1927). Dans son rapport de 1925-26, l'inspecteur Delisle affirme avoir vu quelques écoles de 25 à 30 enfants où aucun d'entre eux n'avait été vacciné, les parents se disant objecteurs de conscience. Il menace de fermer ces écoles si la situation ne change pas.

La collaboration des autorités religieuses est souvent sollicitée pour cette lutte contre la maladie. Les curés se chargent de distribuer des imprimés lors des baptêmes. Le *Bulletin paroissial* annonce les dispensaires et les rencontres organisées pour les mères, en plus de leur donner des conseils pratiques sur la façon de tenir la maison, pour éviter la contagion¹². Et on ne manque pas d'établir une certaine corrélation entre les maladies physiques et morales, entre la tuberculose et l'alcoolisme par exemple.

Ce qui est surprenant, c'est la relative efficacité des moyens utilisés par le Conseil d'hygiène face à la maladie et à la mortalité infantile. Dix ans après le déclenchement de la campagne intensive de 1920, 20 ans après les premières constatations du problème, et 3 ans après la mise sur pied d'un dispensaire et d'un centre de puériculture à Hull, le taux de mortalité infantile y est encore plus élevé que la moyenne provinciale. Le Dr. Delisle soutient qu'il faut



continuer de travailler "pour former une mentalité nouvelle"¹³. Est-ce dire qu'on se préoccupait peu de la santé de l'enfant dans la population? En fait, l'amélioration de la santé publique passait par la conscientisation d'une administration municipale recalcitrante et par l'amélioration des conditions d'existence des familles ouvrières.

B L'INSTRUCTION: appel aux pères...

"Il y a là une question morale qui relève de la conscience des pères de famille: c'est en éclairant ces derniers sur leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants qu'on prévient les abus" (*Rapport de l'inspecteur Maltais, 1924-25*)

La famille est certes le milieu idéal pour l'enfant, et ce sont les parents qui ont le devoir de lui donner la première éducation¹⁴. Lorsque par négligence ou nécessité la famille ne peut remplir ses obligations, on retrouve l'enfant d'âge préscolaire dans des crèches ou pouponnières, dans des garderies, des jardins d'enfance, des écoles maternelles, des orphelinats, etc... Plusieurs de ces institutions sont tenues par des communautés religieuses¹⁵. Mais la majorité des enfants restent, à l'âge préscolaire "soumis à l'incompétence intellectuelle et morale de leurs parents, c'est notoire, chez le peuple notamment"¹⁶.

On tentera de mettre sur pied des écoles maternelles destinées aux enfants dont les parents ne peuvent s'occuper d'une façon adéquate, surtout dans les grandes villes. Le Surintendant de l'Instruction publique avouera par contre qu'elles sont rares, et que c'est la raison pour laquelle il faut instaurer le cours préparatoire dans les écoles publiques. Ce cours, en fait, ressemble à celui des maternelles. Ce sont des classes enfantines où l'on ne dispense pas un enseignement académique régulier, mais qui servent de transition entre la famille et l'école. On a suffisamment conscience du caractère spécifique de cette classe d'enfants pour recommander la création de classes spéciales, ayant leur propres institutrices et un matériel approprié¹⁷. Mais l'inspecteur Maltais ne mentionne l'existence d'aucune classe de maternelle pour la région de Hull dans ses dix rapports, publiés de 1920 à 1929. Il donne toutefois le nombre d'enfants inscrits en classe préparatoire (Voir tableau no. 2) Une certaine Madame Gibeault annonce, au mois d'août de chaque année, l'ouverture de son jardin d'enfance, où elle s'occupe de façon particulière des enfants faibles et malades, et de la préparation à la pre-

mière communion¹⁸. Ce genre de jardin d'enfance semble se rapprocher davantage de l'école privée que de la maternelle.

Le deuxième agent de socialisation en importance pour la majorité des enfants de l'époque, c'est l'école. Or, c'est l'époque où le débat sur l'instruction obligatoire fait rage. Bien que les positions idéologiques varient d'un clan à l'autre, on peut dire que chacun, à sa façon, favorise l'amélioration de la formation scolaire des enfants¹⁹. Les principaux problèmes auxquels on se heurte, sont la fréquentation scolaire et l'inégalité de l'enseignement dispensé.

Si l'on peut se fier aux statistiques fournies par l'inspecteur Maltais et par le Curé de la paroisse Notre-Dame de Hull, les progrès sont lents, mais très visibles (Voir tableaux nos 1 et 2). Dans la paroisse Notre-Dame, la population demeure relativement stable en chiffres absolus, et le nombre de classes et le nombre d'enfants inscrits augmentent. Cela se vérifie, si l'on se fie aux avertissements répétés du Curé à l'endroit des parents, leur demandant de patienter jusqu'à ce qu'on trouve de la place pour admettre leurs enfants²¹. La priorité de la Commission scolaire de Hull au cours de cette période est à l'ouverture de nouvelles classes. Les

TABLEAU 1
Fréquentation scolaire dans la paroisse Notre-Dame de Hull (1920-1928)

Années	Âmes	Écoliers	No de classes
1920	13,873	2,750	—
1921	14,039	2,938	—
1922	14,073	—	—
1923	14,170	2,977	68
1924	14,074	3,026	71
1925	13,926	3,112	74
1926	14,242	3,130	78
1927	14,495	3,313	79
1928	14,300	3,350	79

Source: Statistiques du Curé, publiées dans le *Bulletin paroissial*

La ville de Hull ne cesse de recueillir des éloges pour "sa base éducative solide". La ville compte 11 écoles en 1920 et 12 en 1929. Pendant 10 ans, elle se classe bonne première sur les 36 municipalités que comprend le district de l'inspecteur Maltais.

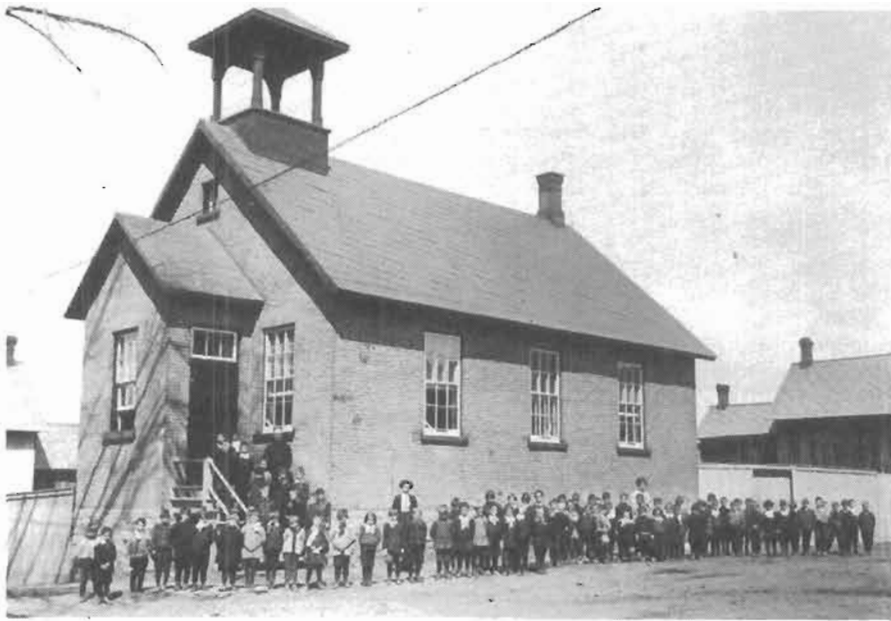
La ville ouvrière de Hull, qu'une situation spéciale tient en cible aux censeurs du dehors, dévoile la vraie physionomie de sa population dans la tenue parfaite de ses institutions d'enseignement... Je souligne l'effort scolaire vraiment remarquable de la cité de Hull²⁰

statistiques de l'inspecteur indiquent un léger mouvement vers la hausse, du nombre d'enfants inscrits par rapport à l'ensemble des enfants d'âge scolaire. Mais l'inscription n'est pas synonyme de présence en classe. Toutefois, on note, à ce chapitre également, une augmentation des taux d'assiduité, ce qui signifierait que la fréquentation scolaire va en augmentant

TABLEAU 2
Répartition des élèves inscrits: district d'inspection de M. Maltais

Classes	1920-21	1922-23	1926-27
Préparatoire	—	1,866	1,923
1ère année	3,523	2,400	2,320
2ème année	2,109	2,115	2,123
3ème année	1,636	1,613	1,974
4ème année	838	1,011	1,079
5ème année	364	375	579
6ème année	125	190	312
7ème année	55	53	144
8ème année	48	30	71
Total (élèves inscrits)	8,760	9,563	10,545
Total (enfants âge scol.)	14,087	14,819	15,303
% de l'inscription	62.8%	65%	68%

Source: Rapports de l'inspecteur Maltais 1920-28



Dans le relevé des effectifs scolaires de la ville de Hull, l'inspecteur Maltais donne 4,637 élèves pour 1921-1922, avec une assiduité de 91%, et 5,257 élèves pour 1925-26, avec une assiduité de 91%. Si tous les professeurs mettaient le même soin à remplir les registres d'assiduité que les religieuses de l'Académie Ste-Marie, les statistiques que l'on en tire sont certainement très fiables²².

Ce qui ressort des rapports de l'inspecteur Maltais, ce sont les énormes différences qu'il y a entre les écoles rurales et les écoles du secteur urbain. "L'enseignement dans les écoles rurales ne fait guère de progrès," soulignait-il dans son rapport de 1926-1927. Il en va de même de l'assiduité scolaire, qui varie énormément. En 1925-26, par exemple, le taux d'assiduité s'élève à 91% à Hull mais n'est que de 58% dans l'ensemble du district scolaire, ce qui nous permet de conclure que les "brûleurs" étaient très nombreux dans les petites municipalités et les campagnes de la région²³. Les statistiques nous révèlent également que la fréquentation scolaire tombe de façon dramatique après la 4e année et de nouveau après la 6e. C'est donc dire qu'il y a de fortes chances que la majorité des enfants quittent l'école après la 6e et qu'un nombre important d'entre eux ne s'y rendent même pas. Cela se voit confirmé par le Curé de la paroisse Notre-Dame, qui ne cesse d'insister auprès de ses ouailles pour qu'ils envoient leurs enfants à l'école²⁴. C'est ce qui explique les difficultés rencontrées par les religieuses

de l'Académie Ste-Marie dans leur tentative d'implantation d'une 7e et d'une 8e année à l'Académie avant 1924:

En effet, comment amener des familles de classe ouvrière à se priver de 2 années de salaire de leurs filles âgées de plus de 14 printemps; bien plus, comment retenir des adolescentes sur les bancs de l'école, alors que leurs compagnes jouissent déjà de leur liberté²⁵.

Les tentatives répétées des religieuses et de la Commission scolaire pour établir ce programme, débutent en 1921 et ne se concrétisent qu'en 1924 avec 11 élèves inscrites seulement en 7e et 8 élèves seulement en 8e²⁶. On y ajoutera, en 1929, une 9e année, acquise, il va sans dire, fort péniblement.



Les circulaires du Surintendant fournissent quelques indices sur l'atmosphère qui régnait à l'intérieur des écoles. Les problèmes les plus fréquemment soulevés sont ceux de la discipline à l'intérieur de l'école, les méfaits de l'enseignement superficiel, le "par coeur", et la méfiance à l'égard des matières jugées trop difficiles pour l'enfant, comme les sciences par exemple²⁷.

La question de la discipline mérite une attention particulière ici, car elle se rattache à la conception qu'on se faisait de l'enfant et de son éducation. Selon le *Bulletin paroissial*, il fallait éviter à tout prix les régimes éducatifs "mous" que privilégiaient certains parents²⁸. On retrouve aussi cette mise en garde dans les conférences des *Semaines sociales* à l'endroit des parents qui gâtent leurs enfants et "qui attachent à leurs réparties et à leurs actes une importance qu'ils n'ont pas"²⁹. Faudra-t-il se surprendre alors qu'une discipline sévère soit imposée aux enfants dans les écoles et dans les institutions et que les punitions corporelles soient généralisées? L'usage des punitions corporelles est à ce point important, qu'une circulaire envoyée par la Commission des écoles catholiques de Montréal à ses professeurs souligne que ces abus fréquents de la force sont injustifiables même si une discipline d'une rigidité excessive a fait partie de la formation de la majorité d'entre eux³⁰.

L'encadrement moral tient aussi une place importante dans l'éducation. On ne compte plus les leçons de morale offertes aux enfants et aux parents dans le *Bulletin paroissial*, sur l'alcoolisme, les dangers du cinéma et de la

danse, et "l'immodestie". Dans leurs rapports annuels, les inspecteurs soulignent l'importance de bien surveiller la tenue des enfants. Les Commissaires de la Commission scolaire de Hull ne dérogent de leurs préoccupations administratives qu'en deux occasions. En 1924, ils interviennent auprès des institutrices laïques en exigeant le port de robes avec collet haut et fermé et avec manches atteignant le poignet, sous peine de congédiement. En 1926, ils appuient la "Ligue des hommes" de la paroisse Notre-Dame qui s'élève contre l'immoralité des affiches apposées à l'extérieur des cinémas, objet de scandale pour les enfants.

Cette préoccupation morale s'étend aux loisirs, et lorsque le Club Kiwanis de Hull décide de mettre sur pied "L'oeuvre des terrains de jeux," le Curé Bourassa leur rappelle "que les intérêts supérieurs de la morale doivent y être pleinement protégés par une étroite surveillance et une prudente classification des enfants acceptés" (Lettre du 15 juin 1922). Les représentations théâtrales, les pièces en deux ou quatre actes et les chansons présentées à la Salle Notre-Dame sont surveillées de près par les gardiens de la morale. Mais au grand désespoir de cette élite, il leur est impossible d'interdire aux enfants les pique-niques et le cinéma. On insiste sur le fait que les enfants n'ont rien de bon à apprendre en fréquentant les salles d'amusement public³¹. Les livres offerts comme prix de fin d'année aux enfants méritants reflètent assez bien les valeurs qu'on voulait imposer. On ne sait toutefois pas s'ils étaient appréciés, . . .

C. L'AIDE À L'ENFANCE NÉCESSITAIRE: appel aux institutions . . .

"C'est l'histoire de chaque orphelin, c'est un fruit détaché auquel manquera la sève qui assure avec le soleil la maturité naturelle. La famille desunie, l'enfant n'a plus les éléments naturels de son éducation" (R.P. Plamondon, *Semaines sociales*, p 191).

C'est à la demande des Soeurs Grises de Montréal et de la Crèche St-Vincent de Paul de Québec, qui ne pouvaient plus subvenir aux besoins du trop grand nombre d'enfants abandonnés, que le gouvernement Taschereau vote, en mars 1924, la Loi sur l'adoption³². C'est donc dire que le problème des enfants "nécessiteux" est assez important à l'époque. Cette catégorie ne renferme pas seulement des orphelins, des enfants dits "illégitimes" et des enfants abandonnés, mais aussi les enfants de familles pauvres dont les parents ne pouvaient sub-

venir aux besoins. Ils les confiaient alors à des institutions. La catégorie regroupe aussi les délinquants ou "incorrigibles" et les "traîneux", bref, tous ceux qui pour une raison ou une autre échappent à l'autorité des parents³³.

Dans le *Rapport du Conseil supérieur d'hygiène* de 1920, on souligne que les endroits où les taux de mortalité infantile sont particulièrement élevés sont les crèches, les maternités et les maisons de pension pour nourrissons³⁴. On peut attribuer ce fait à plusieurs causes. Selon les journaux de l'époque, le phénomène des pensions pour enfants est assez répandu, du moins à Montréal, puisqu'en 1922 la ville identifie 69 pensions abritant 275 enfants. Dans son rapport à la ville de Montréal, "Garde" Bernard souligne qu'avant 1916, ces enfants sont accueillis par des gens qui sont surtout préoccupés par le profit. Malgré l'adoption par Montréal d'un règlement supervisant l'octroi des permis, et imposant les visites des inspecteurs du Service d'hygiène, le problème persiste. C'est la raison pour laquelle on recommande "aux parents soucieux du bien-être de leurs enfants, de s'informer au Service d'hygiène, avant de confier leurs enfants en des mains étrangères"³⁵. Il aurait été intéressant de connaître les raisons qui poussaient certains parents à placer ainsi leurs nourrissons et leurs jeunes enfants dans des endroits si peu rassurants. La nécessité? La négligence? . . . Hull n'est pas épargnée par le phénomène des pensions privées et clandestines. Un scandale survenu dans une crèche clandestine de la rue Wright au cours des années '20 serait en partie responsable des démarches entreprises par la population locale en faveur de l'ouverture de l'orphelinat qui verra le jour en 1928³⁶.

Le débat autour de la protection de l'enfance se concentre sur la lutte qui oppose les défenseurs du système des foyers nourriciers aux tenants de l'institutionnalisation. Le premier point de vue est surtout défendu par le Conseil canadien du Bien-être et prévaudra dans les années '30. Ses adeptes reprochent à l'institution son incapacité de préparer l'enfant à affronter la vie ainsi que ses coûts élevés d'opération. Or, pendant les années '20, au Québec, dans un milieu où les familles sont déjà surchargées d'enfants, le placement en foyer nourricier paraissait difficile. Selon Arthur St-Pierre, professeur à l'École des Sciences sociales de l'Université de Montréal:

Les orphelinats du Québec comptaient une très faible proportion de vrais orphelins et les familles préféraient souvent placer leurs enfants en institution sachant que celle-ci, loin de briser les liens familiaux, les préserve au contraire en offrant un gîte temporaire à un enfant qu'elle aide et qu'elle va ensuite rendre à son foyer³⁷.

À Hull, par exemple, 4^e ville en importance du Québec, il n'existe pas d'orphelinat avant 1928. Avant cette date, les enfants sont envoyés à l'Orphelinat St-Joseph des Soeurs Grises, à Ottawa. Le nombre d'enfants inscrits varie d'une année à l'autre, et la liste ne cesse de s'allonger. Les pressions exercées sur les religieuses par le Curé de Notre-Dame de Hull pour faire admettre les enfants de la paroisse, met en relief le fait que les religieuses semblaient débordées par le nombre.

La plupart des enfants recommandés par le Curé ne sont pas complètement orphelins mais possèdent au moins un parent ou tuteur. Ainsi, en 1921, sur une liste de 9 familles ayant des enfants à placer, un seul enfant est identifié



comme orphelin de père et de mère. En 1927, sur 47 enfants, 32 ont au moins un parent vivant³⁸. Comme l'affirme M. St-Pierre, l'institution servait semblé-t-il de "pensionnat pour enfants pauvres".

En 1938, le Conseil canadien du Bien-être social effectue son enquête sur Hull, et réitère que la place de l'enfant est dans sa famille. Il suggère de remédier aux problèmes de l'enfant négligé ou maltraité, en surveillant son entourage. Il souligne l'absence à Hull d'une "Société d'aide à l'enfance," et félicite la Société St-Vincent de Paul pour le travail qu'elle accomplit à ce chapitre.

La rigidité de l'encadrement moral que l'on exige officiellement pour les enfants explique à lui seul pourquoi "les délinquants", dont il est question, sont coupables... d'avoir transporté d'autres enfants sur la poignée de leur bicyclette ou d'avoir déserté l'école pendant quelques jours³⁹. Une fillette donnée comme menteuse ou démente par les journaux, témoignait en cour sur les mauvais traitements que lui auraient infligés son père et sa belle-mère⁴⁰. . . Ce sont des faits divers rapportés par les journaux, comme on peut en retrouver aujourd'hui. Mais le vocabulaire relatif aux enfants et à leurs délits, reflète une conception de l'enfant dont le "discours officiel" se faisait largement porteur.



NOTES

1. Selon l'étude des conditions sociales de Hull effectuée par le Conseil canadien du Bien-être social, en novembre 1938.
2. Bastien, Hermas, "Pour la famille nombreuse", dans *L'Action française*, août 1927, p. 115.
3. Rév. Père Plamondon dans les *Semaines sociales*, 1923, p. 188.
4. Rév. Père Papin-Archambault dans l'allocation d'ouverture des *Semaines sociales* de 1923, p. 15.
5. *Le Peuple*, 28 octobre 1928, "Parlons un peu d'enfants". On ajoute "Mais nous qui ne nourissons pas de grands mots, qui n'admettons pas les théories toutes faites, qui voulons connaître la vérité, examinons si... les enfants du peuple, c'est-à-dire l'immense majorité des enfants, sont si heureux et sont tellement une cause de joie pour leurs parents".
6. Cite dans Copp, *Classe ouvrière et pauvreté*, p. 186. Tire d'un rapport soumis au Service de santé de la ville de Montréal en mai 1911.
7. Cité par le Dr Aurèle Nadeau dans les *Semaines sociales*, 1923, p. 168. Il ajoute que les enfants meurent de la greve de l'allaitement maternel.
8. *Annuaire statistique du Québec*, 1925, chap. 4.
9. *Rapport du Conseil supérieur d'hygiène*, 1925-26, p. 66.
10. *Ibid.*, 1927-28, p. 68.
11. Commission scolaire de Hull, réunion du 19 août 1919. Le vaccin n'était distribué gratuitement qu'aux indigents cependant.
12. *Bulletin paroissial* du 25 février 1920. On recommande aux mères de laver fréquemment les enfants ainsi que le linge et d'éviter les rideaux qui empêchent la pénétration du soleil. L'article s'intitule d'ailleurs "A bas les rideaux".
13. Dr. Delisle, Inspecteur du district sanitaire de Hull, dans son rapport de 1929-30, p. 166.
14. *Rapport de l'Inspecteur Maltais*, 1924-25, p. 283.
15. *Ibid.* Selon l'auteur, on y retrouvait un grand amour de l'enfance et des soins maternels...
16. Rév. Père Plamondon, *Semaines sociales* de 1923, p. 193.
17. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique*, 1924-25, p. 283.
18. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Hull*. L'annonce paraît à tous les mois d'août et de septembre.
19. Trois tendances principales se dessinent dans ce débat: un courant progressiste, qui réclame l'inscription obligatoire, un courant en faveur du statu quo, qui s'y oppose au nom de la liberté de choix et de conscience, et les mouvements ouvriers qui la réclament. Mais même en s'y opposant, tous reconnaissent les maux dont souffre le système en place: absentéisme, abandon hâtif des études, qualité inégale etc. . .
20. *Rapport de l'Inspecteur Maltais*, 1921-22. La ville de Hull est de plus reconnue pour bien traiter ses enseignants. La Commission scolaire adopte une échelle de salaire fixe pour la première fois en 1925, portant le salaire des débutants à 500 dollars par année avec une augmentation annuelle de 25 dollars par année d'expérience.
21. Prônes du dimanche, septembre 1921
- 22 et 23. Académie Ste-Marie, *Correspondance*. Dans ce registre des présences, tenu par les religieuses, on mentionne aussi les raisons des absences des élèves. Le frère Jean-Baptiste Vincent, en entrevue, relève aussi la minutie avec laquelle les registres d'assiduité étaient tenus à l'école où il enseignait dans les années 1926 à 1930, dans la Beauce.
30. Le frère Vincent rapporte, en entrevue, que l'on se servait volontiers de la "strap" ou de la crainte qu'elle inspirait, pour faire régner la discipline dans les écoles pendant les années '20 à '40.
24. "Aux écoles les enfants", *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Hull*, 29 août 1920. Cet avis est répété à chaque année lorsque revient le mois de septembre. Il ajoute aussi que "l'inscription obligatoire n'est pas nécessaire pour donner du coeur aux parents" (22 février 1922).
25. *Notes* sur l'Académie Ste-Marie de Hull, fondée en 1870.
26. Lettre du Curé Bourassa, 26 novembre 1925.
27. *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique*, 1922-23, p. 424. À Hull, en 1930, les Frères des Ecoles chrétiennes sont dénoncés à l'évêque Mgr. Forbes pour insubordination. Ils avaient, entre autre, équipé un laboratoire pour leurs élèves et ce, malgré l'opposition de la Commission scolaire.
28. *Bulletin paroissial de Notre-Dame de Hull*, "Sur les enfants gâtés" 15 août 1920.
29. Rév. Père Plamondon, *Semaines sociales*, p. 193.
30. Circulaire envoyée par la Commission des écoles catholiques de Montréal dans les années '30, retrouvée dans la correspondance des écoles.
31. Henri Lessard, *Le Droit*, 16 novembre 1926.
32. Dupont, A., *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, 1920-1936, p. 112.
33. Rév. Père Plamondon, *Semaines sociales*, p. 204.
34. Le Rapport mentionne un taux de mortalité de 80% à 90%. Ça me semble bien élevé...
35. *Le Devoir*, 16 février 1922. "Les enfants à la charge de la ville".
36. Bourgeois, Rita, "Infirmières, soins infirmiers et hygiène à Hull" dans IHRO, *Actes du Colloque sur l'identité régionale* tenu en novembre 1981, p. 80. Selon cette auteure, la tenancière de cette crèche clandestine envoyait les bébés au paradis lorsque les mères ne payaient plus la pension de l'enfant. Son procès retentissant attire l'attention des autorités et du public qui réclame alors un orphelinat.
37. Témoignage devant la "Commission Montpetit" sur les assurances sociales, cite par Copp, p. 133.
38. Correspondance entre la direction de l'orphelinat St-Joseph et le Curé Bourassa de la paroisse Notre-Dame de Hull, 1920-1928.
39. "Jeunes délinquants en sursis", dans *Le Droit*, 30 octobre 1926, "Garçonnet envoyé à la maison de détention pour une semaine — pour avoir fait l'école buissonnière", dans *Le Droit*, 10 décembre 1927.
40. "La fillette serait menteuse ou démente", dans *La Presse*, 22 mars 1922.

Aspects of the Socio-economic Impact of the Depression

By Mark Entwistle

Virtually all Canadians are well aware that a severe economic depression of crisis proportions shook the foundations of society itself during the 1930's. The effects of the Depression were widespread and pervasive, felt in every walk of life. Multitudes of businesses were forced into bankruptcy by plummeting prices and stationary costs like wages, interest and rent. Individuals also suffered in unemployment lines and staggered before the impossibility of meeting life's financial obligations. The collective mentality of an entire generation in Canada suffered a deep scar inflicted by the long period of hardship. Such is the general description of some of the problems of the Depression era, a description which is valid but essentially qualitative in nature. Although it successfully deals with sentiments and attitudes, this descriptive approach fails to articulate many of the concrete and daily dimensions of the economic crisis. The purpose of this paper is to outline in a concise way various elements of the real socio-economic impact of the Depression on society, in this particular case, the society of the Quebec industrial city of Hull. The simple question may be posed: What was it like to live in Hull during the 1930's and how did the city come to grips with the Depression?

Hull serves as a good case study of the everyday dimensions of economic depression because of its relatively small size, which renders the retrieving and organizing of data more manageable. Yet, it also has enough industrial concentration to allow representative portrayal of the problems of the manufacturing sector and urban industrial centers during the 1930's. A similar study of Montreal, for example, would be equally interesting and more illustrative of an industrial complex, however, the vast size of that city and the subsequent volume of information to be absorbed from contemporary sources would involve a much broader and lengthier discussion than is possible in a paper of this magnitude



The method employed in this paper is extremely straightforward: a discussion of the socio-economic impact of the Depression on Hull based on reports of contemporary events and issues found in the newspapers of the time. The number of diverse sources is not at all striking, but this paper proceeds from an investigation in which the progression of events and conditions over a period of time is emphasized. The purpose of the study is admittedly an attempt to ascertain the dimensions of the Depression in Hull and not to explain any particular events. By definition it is descriptive rather than analytical, descriptive so that data may be produced which will allow an intelligent subsequent analysis of Depression-era affairs in Hull. There exists, with the use of newspapers as historical sources, methodological difficulties, since they are not at all primary sources, merely filtering large quantities of information. Statistics as reported in newspapers are not neces-

sarily official or completely accurate, although in practice they are usually at least dependable enough to obtain an idea of the proportions of people or money involved. Of course, in many cases, they are totally accurate. In this special case, an approach based on newspaper coverage is indispensable, since the availability of sources for the time period is limited. The 1930's are not as blessed with full series of economic and social statistics as are other eras. In the business world during the Depression there was a certain reluctance to openly publish financial statistics that would clearly reveal the severe difficulties at hand. Indeed, in the case of Hull, the largest single industrial employer in the city, the E.B. Eddy Forest Products Co., destroys all its financial records every twenty-five years. Entire collections of data on volume and value of production, wages and salaries, financial position and such cease to exist, thus complicating the already difficult task of the historian¹.

The period covered reaches from roughly the autumn of 1929 to the spring of 1933. The limits on time span are essential because of the restricted length of the paper, but more important, they constitute the general parameters of the rapid deterioration of the Canadian economy, particularly in terms of the Hull region. By the early summer of 1933 conditions remained harsh and very serious, but in many respects "the worst was over" and the economy began its slow, upward recovery. The pulp and paper industry, essential in the industrial structure of Hull, placed its point of greatest economic decline in the first quarter of the 1933 fiscal year, from which point onward newspaper and other paper prices started to rise once again.

Two newspapers were utilized in the investigation: *Le Devoir* and *Le Droit*. However, for all intents and purposes, it is the latter which has supplied the vast majority of valuable and relevant information. The Montreal daily *Le Devoir* contained extremely useful data relating to the Depression years in Montreal but the extent and quality of coverage of local affairs in Hull was minimal at best. General political commentary and news of cultural interest to Montrealers consistently received more detailed attention than did the manifestations of economic crisis in outlying regions like the Outaouais. *Le Droit*, on the other hand, despite its obvious religious affiliation to the Oblate Order, devoted a section every day to activities specifically in Hull, and provided commentary of a refreshingly perceptive nature. The daily editorials by Henri Lessard were very political in subject matter and the economic problems of the day were discussed frankly and openly. *Le Droit*, by reason of circumstance, has constituted the major source in this attempt to identify important aspects of economic, political and social life in Hull from 1929 until 1933.

Although the "crash" of the New York Stock Exchange occurred in September 1929, the effects of this economic catastrophe did not filter through the international economic system until much later. In the autumn of 1929 life in the city of Hull continued at its normal pace and the preoccupations of the city hardly concerned possible economic disaster. There is very little mention of the possible ramifications of the abrupt breakdown of the American banking system. In late September an appeal is printed on the editorial page of *Le Droit* calling on the citizens of Hull to not become overly anxious about potential

future financial problems. They were prevailed upon to not lose hope and to have faith in God and the future — all would turn out well². This short article constituted one of the few specific references to the impending depression.

The concerns of Hullois in the initial months following September 1929 revolved around a municipal debate over whether Hull should be served by busses or trams³. Attempts by the municipal council to reach concrete agreement with the tram company continued for several years, well into the spring of 1932. Daily editorials philosophized on the virtues of trams over busses and only discussed the economic future of Hull in terms of the urgent need to encourage the establishment of small businesses.

Industrial development was uppermost in the minds of the city elders and they were proud of the progress made in Hull during the late 1920's. Existing factories in the pulp and paper, cement, textile and food industries expanded their capacity to meet a growing market demand. In particular, E.B. Eddy Company and Canada Cement Company enlarged their facilities. Moreover, the late 1920's witnessed the establishment of several new industries, such as meat packing and Hull's first large dairy. The introduction of a series of smaller, urban oriented companies dealing in dairy products, construction materials and printing completed the picture of a generally effective industrial development policy in Hull. In addition, many of the larger enterprises were supplied with electricity through an extensive hydroelectric power development project undertaken by the Gatineau Power Company⁴.

Unemployment in the winter of 1929 and 1930 was heavy, but it was always bad in the winter months due to seasonal occupations. Even as spring unfolded, economic problems did not hold much public attention. Throughout the commentary on an upcoming municipal election, the tramway issue and the possibility of appointing an investigative inquiry dominated newspaper space; there was little mention of economic issues. However, as spring lengthened into summer and the employment rate did not rise as substantially as anticipated, the implications of a possible economic crisis became clearer. From the late spring of 1930 the situation had grown serious enough to warrant the anxiety of the municipal council.

On Saturday, 4 October 1930, Mayor Théo Lambert and some of the city aldermen met with local representatives of La Société St-Vincent de Paul at City Hall in order to discuss increasing unemployment and the misery that was bound to arise in such a situation. Everyone agreed that the city should attempt to give work to those who most needed it. The mayor at this time announced that Hull would spend \$296,000, with the approval of the provincial government, to finance work projects, which would start immediately. On their part, the spokesmen for La Société St-Vincent de Paul, one of the prime organizations of charity in Québec, pledged to report all the aid given by them in the last year to the needy of Hull and to undertake some kind of study of the problem of unemployment, which would serve to provide the municipal council with information in their requests for financial assistance from the province. Of particular interest at this meeting was the suggestion that the courts be implored to intervene in order to stop the heads of households presently suffering from want from spending the little income available on the purchase of alcohol. This would benefit the family, society and the individual⁵.

Hopes that the present unemployment would be shortly relieved grew throughout the month of October. On 8 October municipal council announced plans to construct a bridge between Hull and Point Gatineau as a public works project, financed in part by the city and subsidized by the province. The mayor expressed the desire for further cooperation between the two levels of government. Work on the bridge did not actually begin until the spring of the following year, but on 6 April 1931, it was reported that 80 men were working on the bridge and that satisfactory progress was being made⁶.

On 10 October 1930, E.B. Eddy made public plans to construct a new, more modern filter system to ensure better quality paper, work that would cost approximately \$1,800,000. Smaller projects in the Chaudière Falls complex were also anticipated. Earlier the city council had corresponded with the administration of E.B. Eddy attempting to obtain a pledge on behalf of the company that it would hire only workers from Hull on its expansion projects. Eddy had not committed itself but did express sympathy toward the attitude of the municipal council. Mayor Lambert publicly assured one of the

aldermen that there was no doubt any construction at Eddy would entail the formation of a considerable number of new jobs for Hull workers⁷. Also, on 14 October the City of Hull itself announced its intention to undertake a program of sewer construction in Val-Tetreau ward, valued at some \$750,000. Exactly one week later, Hull awarded an \$80,000 contract to Standard Paving Company of Hull in order to pave as many roads as possible⁸. In all these city work projects any new jobs created were to be given to residents of Hull. As one can see, there was a considerable effort on the part of the municipal government to expand the number of possible jobs as an anti-unemployment measure. The municipal authorities frequently interacted with provincial officials in a constant search for subsidization and financial assistance in meeting the needs of the unemployed. Negotiations were also underway between the Province of Quebec and the federal government concerning the granting of federal aid to the provinces. Hull felt confident that it could surely expect at least some portion of these grants.

The mechanisms for administering municipal programmes of job creation had already been established in the second week of October 1930. Mayor Lambert had called a closed-door meeting of City Council on Friday, 10 October, with the intent of drawing up lists of the most needy families in the city. He felt that the public should not have access to this particular gathering since the aldermen would be discussing the merits of certain individuals. These lists were designed to dictate the distribution of work amongst the unemployed. Initial listings were forwarded to the City Council by the Foreman of Public Works, H. Bisson, and each alderman had the right to place any new names of workers known to be in great need. To be placed on the lists for potential employment with the city, workers were instructed to sign up at City Hall. Throughout the years of the Great Depression the sight of large crowds of jobless workers milling about the entrance to City Hall was not at all uncommon⁹.

Completed lists were given to M. Alban Laferrière, Industrial Commissioner and administrator of the unemployment relief programme, from which he would form work crews. M. Bisson was no longer granted the privilege of independently hiring his own workers, instead he had to await the allotment of



workers by M. Laferrière. This system was designed in theory to permit the most equitable distribution of work amongst the seriously unemployed; to this end the work teams were rotated every six days in order to allow greater access to a greater number of workers. In addition, the programme only functioned in respect to unskilled labour, not really concerning itself with the highly skilled tradesmen, who were less likely to be without work and were harder to replace on the job site. The City Foreman did have the right to recommend the replacement of any worker who did not "pull his weight" or who was noticed wasting his money in the bars and pubs. The public works scheme was restricted to permanent residents of the city and at first a strict surveillance was maintained in order to discourage unemployed workers from migrating from Ottawa or the surrounding towns. Lastly, the legal working day was reduced to eight hours from nine hours¹⁰.

The public works projects went into operation immediately upon receipt of the proper authorization from the province. The experience of the first week remained typical of the programme in action. Under the direction of T.H. Lancôt, Controller of Public Works, and Alban Laferrière, 75 workers were employed on the first day. They formed two work teams for the construction of sidewalks, one team that undertook to prepare roads for paving, another that commenced the construction of an aqueduct and, finally, two work groups were assigned to the laying of sewers. By 18 October about 150 to 175 unemployed workers were engaged in jobs at public expense. At this time Laferrière had some 700 names on his list¹¹.

Municipal council had an entire collection of proposed public works projects, which included the digging of a tunnel on rue Montcalm to allow traffic to pass under the CPR railway tracks and the widening of the road at the foot of the interprovincial bridge so as to decongest traffic. The combined cost of these two particular proposals was placed in the neighbourhood of \$300,000¹². The city, however, was forced to put aside such plans due to incessant and inevitable budget restrictions. In the long run, Ottawa had granted a total of only \$2,800,000 to the entire province of Quebec to help finance public works. As Hull moved into another winter, the following plea was printed in *Le Droit*:

Exprimons l'espoir, en présence de ces mesures, que l'hiver ne sera pas aussi rude qu'on peut être porté à le croire, et celui aussi que les personnes favorisées d'un travail régulier se montrent encore plus généreuses que d'habitude... la solidarité doit être moins que jamais un vain mot¹³.

The implementation of public works was the first reaction of the local government to a problem that was becoming increasingly more severe. It is difficult to ascertain exactly how many men were out of work for population moved both in and out of the city in a constant stream and many men held part time jobs or only worked a few days here and there. However, in late March 1932 Mr. Alphonse Fournier, M.P. for Hull, declared: "There is no use trying to find work in this city, as at present there are 3,000 unemployed. Some three or four hundred men receive one week's work per month and the remaining 2,600 have no work and must live on charity¹⁴." This same

year the entire manufacturing sector employed only 1,890 people out of a total population of close to 30,000 permanent residents¹⁵. Of course, the influx of outsiders swelled the total of unemployed. M. Ed. Bedard, City Assessor, cited two additional factors which served to complicate the exact determination of the numbers of unemployed. Firstly, many former residents were returning to Hull from the United States, particularly Detroit, as the American unemployment situation itself became more and more acute. Also, in this period of poverty, some Hullois who had ignored census tabulation of previous years now wished to place themselves on the city rolls in the hope of obtaining some kind of public assistance¹⁶. As a matter of interest, on 26 November 1932 it was reported that 114 families (663 individuals) were officially designated as being in need in the town of Aylmer¹⁷.

The influx and constant mobility of unemployed workers in and out of Hull did create certain social problems beyond the practical dilemma of accounting for public money spent. Throughout the entire period the Hull police force, despite a reduction in numbers, continued in its normal sphere of work. The crimes confronted by the police did not change radically in the depression years; for example, the number of violent crimes did not show a particularly marked increase. But the volume of crime did escalate, as evidenced in the yearly police report of 1931. During the fiscal year 1929 - 1930, 1,255 arrests had been made by Hull police, while 1930 - 1931 witnessed 1,847 arrests, about a 30% increase. The police continued to cite petty theft, simple misdemeanors, traffic violations and vagrancy as the principal focus of their activities¹⁸.

As the situation grew progressively more grim, the municipal authorities felt compelled to institute more drastic measures. Public works were continued but a programme of direct public assistance to poverty-stricken families was begun. The city issued "bons de secours" to the heads of households, which could be redeemed for food and merchandise at city stores. As can be well expected, such a direct financial expenditure ravaged the municipal treasury. For example, in the month of February 1932, Hull spent \$19,000 on public assistance. In November of the same year the city asked for \$35,000 from the provincial government to assist its direct welfare system. The city agreed that it could pay one third of the

cost. By early November, 1932 Hull was paying out benefits to 1,205 heads of households, which covered some 6,000 people. In addition, numerous single people and widows also received money from the city coffers¹⁹. On 19 November 1932 municipal council issued a financial report outlining government spending over the past two years. In the fiscal year 1931 - 1932 Hull had spent approximately \$140,000 on public assistance and already in the fiscal year 1932 - 1933 the total had reached some \$175,000. The following breakdown of government spending was noted²⁰:

- | | |
|--|-------------|
| 1. Senior citizens' homes, hospitals, orphanages, etc. | \$51,865.71 |
| 2. Direct assistance (welfare) | 67,954.95 |
| 3. Department of Health | 5,871.38 |
| 4. La Ligue d'hygiène | 2,000.00 |
| 5. Shelters (food kitchens, hostels) | 11,764.07 |

Mayor Lambert blamed the high total costs on the burden of direct public assistance and worried about the financial effect of continued spending on the city treasury. He did not dispute the need for such programmes, but insisted that great caution be taken to avoid run-away spending. He was aware of the complaints from large and small property owners that they were being too heavily taxed at all three levels of government and he acknowledged their demand that public spending be more effectively monitored. He issued the first of many public appeals for the cooperation of unemployed, employed, businessmen, property owners and renters in making public assistance as economical a venture as possible.

A serious political controversy arose in the autumn of 1932 concerning the implementation of public assistance. As mentioned above, the municipality granted the poorest of the city "bons de secours" with which food, clothing and other commodities could be obtained from local merchants. The stores were bound by the provision that their prices could not exceed limits set by La Société St-Vincent de Paul. In one parish, however — Notre-Dame — one store, which was operating under the auspices of the local chapter of La Société St-Vincent de Paul, had created a monopoly by obliging the holders of "bons de secours" to deal solely with that store. The Association des propriétaires de Hull complained vigorously concerning this state of affairs and other groups abhorred the

thought that poor people were not able to go where prices and quality were best. The wholesale merchants joined with the retailers in condemning this practice in Notre-Dame. In their official complaint to the municipal government, the business community argued they had built their stores to serve the clientele who lived now on the edge of destitution and were forced to do business with the monopoly store. Meanwhile, static costs such as rent and taxes were placing such severe burdens on the stores that they would be unable to keep many of their salaried employees unless the volume of sales justified the expense. The municipal council ultimately ruled that the "bons de secours" could be exchanged at any store in the city that agreed to charge prices dictated by the municipality; monopoly would not be tolerated²¹.

Another potential option consistently articulated in the fight to reduce unemployment concerned the colonization programme, the "retour à la terre", promoted to a certain extent by the provincial government. Very early in October 1930, the Hull editorialist for *Le Droit*, Henri Lessard, wrote in praise of the idea of colonization and expressed the perceived relation between unemployment and colonization in very clear terms:

(On) prône pour soulager le chômage actuel et pour nous préparer un meilleur lendemain, un lendemain plus stable, le retour à la terre, la grande oeuvre de la colonisation.

C'est qu'après tout, celui qui cultive le sol est toujours sûr d'y trouver sa subsistance, même dans les périodes de dépression économique, tandis que l'ouvrier dans les villes reste sujet au congédiement, au chômage et à la misère. Si simple que soit cette vérité, il n'en est pas moins important de la répéter fréquemment, tant on semble n'en pas tenir compte

Si l'on veut vraiment faire disparaître le chômage, le réduire au minimum possible, le prévenir pour le futur c'est donc vers le sol, l'agriculteur et le colon qu'il faudra orienter la politique du pays et des provinces²²

Lessard claimed that public works only attracted more jobless to the already overcrowded city, overcrowded with indigenous unemployed. Newcomers were viewed in a most hostile light.

A year and a half later the possibility of sending unemployed workers from Hull to agricultural settlements in Northern Québec was still being avidly

considered in some circles. On 7 March 1932 *Le Droit* once again expounded the virtues of colonization. "On le proclame volontiers un peu partout: c'est le retour à la terre qui constitue le vrai remède au chômage²³" However, there were those in Hull who complained about the way provincial colonization authorities treated their city. Many Hullois desired to take up farmland but were prevented from doing so by the lack of organization in Quebec. It was deemed ill-advisable to send colonists into the northern regions on the eve of winter. Yet, it was in mid-November, 1932 that the Department of Colonization arranged for the transport of the first group of Hullois. The following public criticism clearly expressed the attitude of some citizens: On Monday, 13 April a large orientation meeting took place for workers in the pulp and paper industry and about 150 men from E.B. Eddy attended. The agenda included speeches from various officials of the CCTC, union local leader Auguste Regimbal and Father R. Claude, Director of Social Work in the diocese. The meeting broke up late after singing of the national anthem and there had been no outward sign of discontent or radical politics in what seemed to be an innocent gathering²⁷. The next evening witnessed the annual

very passive and seemed oblivious to the existence of an economic crisis more serious than anything experienced in the past²⁸. On the night of April 14, a Hull printers' union meeting was held. Members received information on the activities of sister locals in other Quebec cities and discussed new technology in their profession. The union also decided to allow printers to hold jobs outside the trade if they promised to return to printing after the Depression²⁹. It is truly striking how little protest or statements of organized discontent came from the ranks of the Catholic unions.

Such a reaction, however, is not overly surprising when one considers the interaction of religious faith with a fervent anti-Communist sentiment. Workers were encouraged to look to God for guidance in the time of emergency, and at the same time taught to despise any form of Communist or radical sympathies. Hence, the reluctance to overtly criticize the society that seemed to be crumbling about them. Two separate events reflect the reality of these tendencies. Firstly, on 3 October 1931 a special procession and service was held at Notre-Dame de Hull Church asking God to intervene in the miserable state of affairs and gradually

nie, viendront en foule, au point de remplir complètement l'église et de rendre encore plus puissantes les prières qui s'élèveront vers le Ciel pour que s'améliore l'état de choses présent dans le monde et notre pays³⁰.

A large rally took place at the Bourse du Travail in Hull on 30 March 1932, calling on all unemployed workers in the city to defend against the insipid and dangerous Communist menace. It was organized by the CCTC and the meeting hall was packed to the limit, with workers being turned away. Besides the usual speech-making and warning against Communist infiltration that characterized many editorials and articles throughout the period, R.P.J. Bonhomme, cure of Notre-Dame, presented a most interesting proposition. He suggested that unemployed men be sent to farms during the summer months where they would assist in the agricultural work and ultimately be paid in merchandise and food in the autumn. Thus, they could return to the city with provisions for the long winter. Any extra money made at part-time work could be used to augment these supplies. This would do much to lessen the burden of the unemployed on the municipal and provincial coffers. It was an intriguing idea, but it never was tested³¹.

In a time of crisis, communities often pull together in a communal effort to defeat a common foe. In this case, the common enemy was unemployment and poverty, and numerous organizations in the city made it their objective to ease the difficulties of the poor. Across from the Laurier Theater, for example, the Comité de secours aux chômeurs des Syndicats catholiques operated regular thrift sales³². As the winter of 1932 - 1933 set in, the Club de Réforme of Hull undertook to give every unemployed family in the city a New Year's meal and toys for the children. A committee led by Aurélien Gauthier set about raising the approximately \$1,500 needed to finance the venture. Merchants and farmers were asked to contribute whatever they could to the cause. Carpenters made the toys. The organizers of this venture felt it absolutely necessary that the children grow up with at least a few good memories from a period in their lives which would otherwise be synonymous with deprivation, hunger and frustration³³.

The general cost of aiding those severely afflicted by the tides of depression weighed heavily on the city. In early March 1932, Hull was forced to contract with the Banque Provinciale



convention of the Central Council of the Catholic unions. As entertainment "Le Groupe Lyrique Primerose" from Ottawa interpreted a five-act comedy by Labiche and Marc Michel entitled "Un Chapeau de Paille d'Italie". Musical accompaniment was provided by the St-Redempteur choir and the advertisement announcing the meeting read, "Venez passer une agréable soirée et encourager le mouvement syndical catholique." The convention was

eliminate unemployment and suffering, which were seen as threats to society. A procession followed the statue of the Virgin Mary through the streets of the neighbourhood and into the church. The following proclamation expressed the attitude of Roman Catholic clergy and many elements of the Hull population:

On espère que les hommes et les jeunes gens, auxquels est réservée la cérémonie,

du Canada to sell \$426,000 worth of municipal bonds in an effort to reinforce the city treasury³⁴. The money was needed to pay for public work projects commissioned in the battle with unemployment. Even with subsidization from the province, costs had simply climbed out of reach for the city. At the end of October 1931, Hull had agreed to commence an entire new series of work projects, using most of a \$250,000 grant received from Quebec City. The projects included \$8,000 for a sidewalk along the chemin de la Gatineau, \$10,000 for an aqueduct along the same road, \$46,000 for the continuation of the main sewer along Boulevard St-Joseph, \$108,000 for the construction of another main sewer along St-Joseph, \$500 to level one side of rue Laval and \$2,600 for the construction of another small sewer³⁵. The projects have been enumerated in order to illustrate the type of work contemplated in the realm of work projects in Depression-era Hull. The Hull School Board bought \$12,000 of municipal bonds (at a minimum of \$96.50 each) since the bonds gave 6% interest and money in the bank was only gaining 3%³⁶.

The picture was not completely gloomy from 1930 to 1933, for the municipal government was quite successful in its endeavors, despite the cost. In addition, there occurred a net increase in the expansion of businesses, although most new operations were of a small, restricted nature. Very few bankruptcies were announced to the public in the newspapers or by bankruptcy sales. Indeed, some companies actually fared well in the Depression. The case of E.B. Eddy is interesting because the company seemed to be moving in two different directions at once. On the one hand, facilities had been expanded in the late 1920's as a reaction to healthy market conditions; yet the M.P.P. for Hull, M. Aimé Guertin, reported to the Provincial Legislature that in the early months of 1929 E.B. Eddy had warned the city of Hull that it could hardly continue in business because of the stifling municipal taxes. Formerly it had employed, 2,000 workers but this was reduced to 1,025, of which only 500 were accounted for by the abandonment of the manufacture of matches. Guertin claimed that some 2,000 men were unemployed in Hull in an era of supposed complete prosperity, many months before the "crash" of September 1929³⁷. Later on, while Eddy was cutting back on wages to its employees, and running operations only three or four days a week instead of the customary six or seven, it mana-

ged to locate the capital to plan replacement of its filter system, and from 1934 to 1938 the company installed an entire new system of machines to manufacture chemical pulp³⁸.

Another company that experienced considerable success in the early 1930's was the Hull Electric Co., owners of the city tram system that so much dominated municipal politics. The Hull Electric asked the city for increased fares or else reduced service, claiming a net deficit in operating costs. The municipal council opposed the demand and appointed the auditing firm of Lucien Massé & Cie. to investigate the practices of the company. The final results of the inquiry surprised city politicians and the public, for the Hull Electric was not experiencing losses at all, but rather continuous, though diminished, profits. Massé presented the following profit margins on a capital outlay of \$292,000³⁹

1927	26.83%
1928	25.01%
1929	25.38%
1930	19.56%
1931	15.10%

In addition, Hull Electric had been completely owned since 1927 by the International Paper Co., which stripped the former of its hydroelectric power facility at Paugan Falls (giving it to another subsidiary, the Gatineau Power Co.) and its energy distribution system (which went to Canadian Hydro, also an I.P. company). International Paper was following a management strategy of decentralizing its profits so that they did not appear so suspicious and so that the Hull Electric could appeal for rate increases on the grounds that it now had to buy its energy. Massé accused the Hull Electric and International Paper of fraudulent accounting, of the proverbial "cooking of the books"⁴⁰.

In conclusion, one must say that the Depression had a great impact on life in Hull, in the economic, political and social sense. The economy of Hull recovered slowly and steadily after the spring of 1933. By 1939 the manufacturing sector was employing 2,497 men and producing \$12,928,260 worth of goods; compared to 1,890 employed and \$6,750,000 produced in 1932. The number of industrial facilities in Hull actually did decrease, falling from 52 in 1929 to 45 in 1939⁴¹. The municipal government attempted to react as quickly as possible, but the efficiency of its operations was somewhat jeopardi-

zed by a lack of cooperation among employers. The author has no data, but an interesting study in social history might well be an examination of the socio-political role of graft and corruption during a time of crisis. The case of Hull describes some of the problems and attempted solutions accompanying the early depression era in an industrial setting.



NOTES

- 1 Information obtained from a personal meeting with the Director of Public Relations of E.B. Eddy Forest Products Co.
- 2 *Le Droit*, September 30, p. 4.
- 3 For example, *Ibid.*, 18 October 1929, p. 4.
- 4 Edmond Kayser, *Industry in Hull*, pp. 65-6.
- 5 *Le Droit*, 4 October 1930, p. 4.
- 6 *Ibid.*, 6 April 1931, p. 4.
- 7 *Ibid.*, 14 October 1930, p. 4.
- 8 *Ibid.*, 21 October 1930, p. 4.
- 9 *Ibid.*, 10 October 1930, p. 4.
- 10 *Ibid.*
- 11 *Ibid.*, 13 October 1930 and 18 October 1930, p. 4.
- 12 *Ibid.*, 21 October 1930, p. 4.
- 13 *Ibid.*, 13 October 1930, p. 4.
- 14 Canada, *Debates of the House of Commons*, 1929, p. 1662.
- 15 Kayser, p. 65.
- 16 *Le Droit*, 6 October 1931, p. 5.
- 17 *Ibid.*, 26 November 1932, p. 4.
- 18 *Ibid.*, 8 November 1932, p. 4.
- 19 *Ibid.*, 25 April 1931, p. 4.
- 20 *Ibid.*, 19 November 1932, p. 4.
- 21 *Ibid.*, 8 November 1932, p. 4.
- 22 *Ibid.*, 4 October 1930, p. 4.
- 23 *Ibid.*, 7 March 1932, p. 4.
- 24 *Ibid.*, 2 November 1932, p. 4.
- 25 *Ibid.*, 9 and 17 November 1932, p. 4.
- 26 *Ibid.*, 28 April 1930, p. 4.
- 27 *Ibid.*, 13 April 1931, p. 4.
- 28 *Ibid.*, 14 April 1931, p. 4.
- 29 *Ibid.*, 14 April 1931, p. 4.
- 30 *Ibid.*, 3 October 1931, p. 4.
- 31 *Ibid.*, 1 April 1932, p. 4.
- 32 *Ibid.*, 4 November 1932, p. 4.
- 33 *Ibid.*, 17 November 1932, p. 4.
- 34 *Ibid.*, 3 March 1932, p. 4.
- 35 *Ibid.*, 31 October 1931, p. 4.
- 36 *Ibid.*, 18 March 1932, p. 4.
- 37 Canada, *Debates of the House of Commons*, 1932, p. 292.
- 38 Lucien Brault, *Hull, 1800-1950*, p. 142.
- 39 *Le Droit*, 24 November 1932, p. 4.
- 40 *Ibid.*
- 41 Kayser, pp. 65, 67.

La Grande Dépression

Par René Roger

La crise économique devenant de plus en plus grave, le Gouvernement fédéral vota la Loi du secours direct. Le Fédéral accordait des subsides aux provinces, qui se devaient d'y ajouter leur part et d'en faire la distribution aux municipalités, qui acceptaient également d'y apporter une contribution

La municipalité devient l'organisme responsable du contrôle des sommes allouées à chacune des personnes ou à chacune des familles secourues, ainsi que des articles, produits, ou services admissibles, et de leurs prix.

À Hull, la distribution des bons de secours est d'abord effectuée par les quatre sociétés St-Vincent-de-Paul de la ville, soit celles des paroisses Notre-Dame, St-Rédempteur, Val-Tétréau et Wrightville.

Cependant la ville doit rendre des comptes au Gouvernement provincial. C'est à titre d'adjoint au greffier que je suis chargé de la vérification des factures et de l'application des normes décrétées par la Loi. Le Conseil municipal m'autorise donc à rencontrer le conseil d'administration de chacune des quatre sociétés St-Vincent-de-Paul, afin d'obtenir certains des renseignements exigés par le Gouvernement. À la section Notre-Dame, à l'assemblée convoquée à cette fin, le Président, Ovide Duquette, m'informe qu'il refuse de fournir à la ville les détails demandés, et me prie de me retirer, n'étant pas membre de leur société.

La section Notre-Dame organise son propre comptoir de distribution de nourriture pour les nécessiteux, au sous-sol de la salle paroissiale. Les bons émis par cette société doivent être échangés aux seuls magasins désignés. Ce système soulève d'abord des protestations de la part des épiciers, qui perdent ainsi plusieurs de leurs clients, et des secourus, qui doivent payer quelques sous de plus pour certaines marchandises. Le Conseil est dans l'obligation d'exiger l'émission de bons au nom de l'épicier, au choix du bénéficiaire. Le comptoir d'alimentation de la section Notre-Dame doit fermer ses portes. À la suite d'une réunion conjointe des officiers de ces quatre

sociétés, un dimanche soir, ils décident d'abandonner la distribution des bons, et cela sans préavis à la ville.

Le lendemain matin, nous recevions l'avis officiel de cette décision et notre service dut organiser, à la hâte, la distribution de secours à 1800 familles nécessiteuses. Dès 9 heures du matin, le grand passage de l'Hôtel de ville fut envahi par des centaines de chômeurs réclamant leurs bons et exigeant une entrevue avec le Maire. Après consultation, le bureau du Greffier fut chargé de ce service. Le personnel se mit immédiatement à émettre des bons rédigés temporairement sur des factures de comptoirs, prenant soin d'en conserver une copie. Le gardien de l'Hôtel de ville était assis à l'extrémité des tables, révoquer à la portée de la main, afin de prévenir toute confrontation. On dut prendre ces précautions pour les deux premières semaines. Le fils du gardien était occupé à établir l'ordre de priorité de ces personnes.

Les fonctionnaires municipaux durent continuer ce service pendant 18 mois. Ce travail supplémentaire les obligeait à travailler le soir jusqu'à onze heures, sans aucune rémunération additionnelle. Nous avons même été

dans l'obligation de faire distribuer du bois de chauffage le jour de Noël et le Premier de l'an. Le service de distribution devait émettre des bons de nourriture, de bois de chauffage, de vêtements, de chaussures, et de loyer; distribuer des billets de lait et de pain en faveur des épiciers, boulangers, laitiers, marchands, suivant le choix du bénéficiaire. J'avais également la responsabilité de six commis-enquêteurs pour faire le relevé des besoins essentiels et urgents de ces familles.

Une liste mensuelle établissait les prix que pouvait exiger l'épicier et les produits que le nécessiteux avait le droit de se procurer. La vérification de leurs factures relativement aux prix et à la marchandise livrée, se faisait par ces fonctionnaires municipaux. Les prix non conformes à ceux de la liste, et les marchandises non autorisées, étaient retranchés. Le marchand devait nous faire parvenir chaque mois, à date fixe, sa facture en deux copies, indiquant le numéro du bon émis, le nom de l'assisté, la date de livraison, la liste complète des marchandises, et le prix de chaque article. La deuxième copie était utilisée pour réclamer la part versée par la Province. Celle-ci obtenait la sienne du Fédéral.



Il y avait 1800 familles recevant du secours. Le chef de famille devait en retour travailler un certain nombre d'heures, l'équivalent de l'aide reçue. C'était un contrôle compliqué qui nous obligeait à de longues heures de travail. Un salaire de 0.35\$ l'heure servait de base à ces calculs. Il nous fallait contrôler les heures travaillées et tenir une balance des coupons distribués et en réserve. Les travaux visaient surtout l'installation d'égoûts et d'aqueducs, et la construction de trottoirs.

La très grande majorité des familles utilisaient le bois pour le chauffage de leur logement et pour la cuisson. En plus de faire l'achat de bois des différents marchands de Hull, à un prix pré-établi, la ville distribuait du bois fourni gratuitement par la Cie E.B. Eddy. Les marchands de bois de notre localité ne pouvant suffire à la demande, la ville achetait du bois de l'extérieur et le faisait expédier par train. Ce bois était remis à la gare Beemer, située rue St-Rédempteur, (près de la Polyvalente de l'île). Réalisant l'importance de cet article, le Maire Lambert fait les démarches nécessaires et organise un chantier pour la coupe du bois de chauffage, à Cantley, pendant deux hivers consécutifs. Les bûcherons y travaillaient le nombre d'heures équivalent au secours reçu. Ils étaient transportés chaque jour par camion et on leur servait leur dîner dans la cantine du chantier. Ces repas étaient préparés par d'excellents cuisiniers. Nombreux étaient les nécessiteux espérant être choisis pour bûcher, afin de bénéficier des substantiels et excellents repas servis. Le bois coupé était distribué aux familles nécessiteuses.



Quelques membres de la Conférence Notre-Dame aident à charger le camion qui distribuera le bois aux pauvres.

N°	3000	HULL	193
AU COMITE DE L'AIDE AUX NECESSITEUX.			
Le porteur		a travaillé	
pour la Corporation de la Cité de Hull		heures à	
de l'heure, donnant un total de \$			
Le présent certificat devra être transmis sans délai au proposé à l'écriture des bons dans sa paroisse respective, lequel montant sera crédité au compte du porteur en acompte sur secours reçu ou à recevoir.			
Numéro carte		Ingénieur de la Cité.	

COMITE DE SECOURS

Après ce régime de 18 mois, le Conseil organisa un comité, composé de trois bénévoles, ayant à leur tête le Col.W.F. Hadley. Ils se sont chargés d'organiser et d'administrer la distribution des secours, ce qui soulagea considérablement les fonctionnaires de la ville de Hull. Les commis de cette organisation travaillaient en échange des secours reçus. Chaque mois une liste de prix était préparée par ce comité en indiquant articles et produits que pouvaient se procurer les chômeurs. Les comptes des épiciers, des distributeurs de bois, des marchands de vêtements et de chaussures étaient vérifiés et corrigés suivant cette liste. J'étais chargé de la vérification des factures présentées par ce comité avant de les présenter au Conseil pour approbation. Ceci m'occasionnait un surplus de travail que je faisais le plus

souvent le soir à la maison, secondé par ma femme, sans rémunération supplémentaire. Je devais de plus répondre au téléphone, à ma résidence, pour satisfaire aux représentations des échevins en faveur de leurs contribuables. Puisque j'étais le seul résidant de la rue Jogues à avoir le service du téléphone, la très grande majorité de mes voisins venaient l'utiliser.

Plusieurs anciens employés municipaux, devenus chômeurs, possédaient des chevaux et les mettaient à la disposition de la ville pour l'exécution de travaux divers. Il n'y avait aucune disposition dans la Loi du secours autorisant l'octroi de nourriture pour les animaux. Le Maire avait autorisé l'émission de bons pour du foin et de l'avoine, mais ils furent refusés, et le montant pour ces articles fut retranché de nos octrois. Mais suite aux interventions répétées des municipalités, le gouvernement finit par reconnaître le bien-fondé de ces réclamations.

Les propriétaires étant dans l'impossibilité de payer leurs taxes municipales et scolaires, la ville devait prendre possession de leurs propriétés, afin de leur permettre de continuer d'y vivre. C'était une façon de les protéger. Au lendemain de la Crise, le propriétaire pouvait racheter sa maison par versements hebdomadaires ou mensuels.

Il était difficile de satisfaire aux exigences de plusieurs nécessiteux et nous étions souvent critiqués à tort. Nous devions suivre les instructions et les règlements édictés par le Fédéral. Durant cette Crise, on m'a donné le surnom de "Roi des pitons". Lors d'une



réunion au sous-sol de l'église St-Joseph de Wrightville avec les membres de la Société St-Vincent-de-Paul de cette paroisse, j'ai dû me faire accompagner de policiers, car trois nécessiteux mécontents du montant alloué, avaient menacé de me "casser la gueule". Ce fut une réunion calme, à l'exception d'un monsieur L... qui perdit connaissance. C'était sa tactique habituelle pour obtenir un surplus de nourriture. Nous avons été informés de son manège. Honteux, il reprit son fauteuil sans aide. Il recevait de plus l'aide de l'Armée du Salut. Par la suite, il devint membre de cette organisation.

La Société de bienfaisance

L'incendie de l'Hôpital du Sacré-Coeur, rue Laurier, voisin du Monastère des Servantes-de-Jésus-Marie, posa un grave problème aux autorités municipales de Hull. Cet hôpital était la propriété des Soeurs de la Providence. La Province refusait de contribuer sa quote-part pour l'admission des indigents dans les institutions hors Québec. Située à proximité d'Ottawa, notre ville devait assumer en entier le coût d'admission des indigents dans les institutions ontariennes. Pour remédier à cette situation, le Maire Theodore Lambert eut l'heureuse initiative de proposer, le 20 mars 1927, la création d'une Société de bienfaisance. Il fut élu à la présidence. Le secrétaire d'office devait être le Greffier. Cette Société avait pour but d'amasser des fonds pour couvrir l'admission de nos indigents dans les différentes institutions de la ville d'Ottawa administrées par la Congrégation des Soeurs grises de la Croix: L'Hôpital général (malades), l'Hôpital St-Vincent (malades chroniques), le Foyer St-Charles (vieux) et l'Orphelinat St-Joseph (enfants). La Société de bienfaisance de Hull fut

reconnue comme institution d'assistance publique par la Province de Québec après un an d'intenses négociations.

Lors de ma nomination, le 6 juin 1932, à titre d'adjoint au Greffier, je suis chargé de la tenue des registres de cette Société, du contrôle et de la perception du pourcentage des argents découlant des organisateurs de kermesses, tombolas, bingos, bazars, pique-niques, soirées récréatives et autres activités organisées par la Société de bienfaisance. J'ai dû travailler bénévolement, le soir et les jours de congé, pour surveiller les intérêts de cette Société. À l'occasion, je devais venir en aide à ceux qui étaient chargés du transport de certains malades à l'Hôpital St-Jean-de-Dieu, à Montréal.

Parfois, lorsqu'il s'agissait de femmes, la malade était accompagnée d'une responsable. Il est évident qu'à la suite des années de dépression et de chômage, il était devenu nécessaire de remplacer et de fournir certains articles de ménage devenus inutilisables. La Société de bienfaisance fut l'organisme désigné pour remplacer et suppléer à ce grave problème et payer des articles divers tels que draps de lit, lits pour nouveaux-nés, "tissu à la verge", bas, mitaines, serviettes, chaussures, vitres, tuyaux de poêle, manteaux et plusieurs autres articles essentiels à la famille, mais non autorisés par la Loi du secours.

De plus, cette Société de bienfaisance a contribué à la survie des familles protestantes, qui ne pouvaient recevoir d'aide des sociétés St-Vincent-de-Paul. J'ai reçu un jour la visite d'un émigré polonais s'exprimant difficilement en anglais. Il vivait dans une cambuse, à Wakefield, avec sa famille de six enfants. Il était sans travail, et ne pouvait obtenir aucun secours de cette municipalité. Avec l'autorisation du Président de la Société de bienfaisance, j'eus remis un bon de secours, valable pour une durée de 4 semaines, ce qui lui évitait ainsi le trajet à pied de Wakefield à Hull. Lorsque je lui ai remis son premier bon de secours, cet homme pleurait comme un enfant. Il me baisa la main en signe de reconnaissance. Ce fut pour moi une scène excessivement émouvante que je n'oublierai jamais.





* Extrait des memoires non publiés, de Monsieur Rene Roger, adjoint à l'ancien greffier de Hull, M. H. Léon Lebvaric, au cours des années 1930

Soins Infirmiers et Hygiène

Par Rita Bourgeois

Au début du siècle, dans notre région, les infirmières professionnelles ne jouent aucun rôle. Ce n'est qu'en 1911, lors de la fondation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Hull, que des religieuses infirmières se présentent ce sont les Soeurs de la Providence de Montréal. Elles étaient diplômées de l'Hôpital Général de Montréal, de l'Hôpital St-Joseph de Trois-Rivières ou de leur hôpital de Portland en Oregon, aux États-Unis.

En 1915, une école d'infirmières est fondée, et en 1918, deux d'entre elles reçoivent leur diplôme. Ce sont Mlles Yvonne Bertrand et Yvonne Gauthier qui, si l'on se fie aux chroniques de la communauté, sont demeurées en service à l'hôpital pour de nombreuses années.

À cette époque, le champ d'action des infirmières diplômées s'exerçait surtout en service privé, à la demande des malades ou de la famille, soit à l'hôpital après une opération chirurgicale, ou soit à domicile pour aider la future maman, pendant et après la naissance d'un enfant. C'était le bras droit du médecin. Il arrivait même que l'infirmière se charge de l'anesthésie. Les honoraires en service privé étaient très bas, et pas toujours garantis. En 1932, pour douze heures de service professionnel, l'infirmière recevait cinq dollars. C'était pendant la Crise.

Peu d'infirmières diplômées travaillaient en service hospitalier. Les postes de direction dans les départements étaient occupés par des religieuses qualifiées non salariées, et les étudiantes travaillaient sous leur surveillance.

En 1940, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'École, l'institution comptait 108 infirmières diplômées. Plusieurs actes, considérés à cette époque comme strictement médicaux, n'étaient pas permis aux infirmières, en l'occurrence, l'installation des solutés (serums) ou des perfusions sanguines. La prise de la tension artérielle était réservée aux seuls médecins, même si nous savions comment l'effectuer.



L'ancien hôpital Sacré-Coeur

À l'avènement de l'Unité sanitaire, en 1939, on voit apparaître à Hull les infirmières hygiénistes. Elles font de l'enseignement en soins préventifs, font des visites à domicile aux prénatales, aux post-natales, aux bébés, aux vieillards. Et elles font des cliniques de puériculture et d'immunisation, le tout sous la direction d'un officier médical. Tous ces efforts, conjugués plus tard aux antibiotiques et aux autres nouveaux médicaments administrés par les médecins traitants, nous font assister à une baisse notable de la mortalité infantile de 0 à 1 an. De 227 décès par 1000 naissances vivantes qu'elle était en 1939, elle a chuté à 17 en 1955-60 et à 11.1 en 1975.

En 1926, une clinique antituberculeuse était instituée en vue de dépister les cas et d'enseigner les règles d'hygiène aux tuberculeux et à leur entourage afin d'éviter la propagation du fléau. On leur montrait comment faire la cure de repos, comment s'alimenter, etc. Cette clinique avait été fondée par la Ligue d'hygiène sociale de Hull, et par quelques médecins. Henri Lessard, du *Droit*, écrivait à cette époque, qu'un citoyen sur cinq était contaminé. Mlle Agnès Treau de Coeli, une infirmière compétente, a été chargée de ce service jusqu'à ce qu'il soit intégré à l'Unité sanitaire où elle en sera responsable, mais dans des conditions bien différentes.

Pendant de nombreuses années, la compagnie d'assurance Métropolitaine allait offrir à ses assurés les services de soins infirmiers à domicile. L'infirmière, Blanche Morin, connue de nombreux Hullois, assurait ce service qui allait disparaître en 1952.

C'est suite à l'abolition de ce service que la Jeune Chambre de Commerce décida de la mise sur pied d'un comité composé de Marcel D'Amour, de Jean Raymond St-Cyr, de Rita Bourgeois, de Georgette Dery, de Jeanne Thibault-Miron et, plus tard, du docteur Edouard Laverdure et du docteur Gaston Isabelle. Ce comité étudia la possibilité de continuer l'oeuvre de La Métropolitaine, mais de l'offrir à toute la population. À cette fin, l'Ordre des infirmières Victoria fut invité à fonder une section à Hull. Une équipe d'infirmières VON, qualifiées en hygiène publique, s'installait donc à Hull en 1953 et offrait un éventail de soins diversifiés à toute la population. En 1976, elles seront intégrées au Service de soins à domicile du C.L.S.C. de Hull.

L'école des infirmières de l'hôpital allait fermer ses portes vers 1968. Dorénavant, les nouvelles générations d'infirmières allaient recevoir leur formation du CEGEP de Hull.

Jusqu'à 1942, les infirmières (surtout celles travaillant avec le grand public) devaient, faute de Service social, s'occuper des placements d'enfants, des vieillards et des malades et devaient demander l'aide nécessaire au secours des victimes de la Crise de 1929.

L'Hôpital Sacré-Coeur de Hull — Avant le début du siècle, dans les procès-verbaux du canton de Hull, en date du 18 janvier 1872, on trouve déjà un règlement municipal qui exige la vaccination contre la petite vérole (variole) comme mesure de protection contre cette maladie, qui sévissait à l'état épidémique.

En septembre 1885, ce règlement est de nouveau mis en vigueur et on demande que toutes les maisons soient visitées par les médecins Beaudin et Cook. C'est aussi en 1885 qu'est promulguée la loi provinciale pour la vaccination obligatoire. En une année, à Montréal, il y avait eu 3,000 décès causés par la variole.

En avril 1897, on étudie la possibilité d'établir un hôpital à Hull. Le projet est refusé parce qu'il aurait fallu augmenter les taxes. En mars 1899, on trouve l'extrait suivant: "Le Maire est prié de convoquer une réunion des dames charitables, dans le but de doter notre ville (sans frais) d'une ambulance convenable pour transporter les blessés des scieries à l'Hôpital Général d'Ottawa." Et le conseil engage à ses frais un certain M. Magloire Charbonneau afin de s'occuper de l'entretien de l'ambulance et de fournir un cheval et un cocher lorsqu'ils sont requis, à raison de \$40.00 par année.

Une dizaine d'années plus tard, on songe de nouveau à l'établissement d'un hôpital. Le 22 novembre 1910, le Conseil municipal achète la résidence du juge Louis M. Champagne, sur la rue Laurier, pour la somme de \$16,500, toujours dans le but d'en faire un hôpital.

Le 13 février 1911, on obtint de Mgr Gauthier la permission de faire venir les Soeurs de la Providence pour prendre en charge cette institution.

Le 7 août de la même année, deux religieuses arrivent à la résidence sans toutefois y entrer (Extrait des chroniques de la communauté). À première vue, cette maison est jugée assez vaste pour débiter. On en fait une description avantageuse, bien bâtie, éloignée de la rue, située près de la rivière et voisine des Soeurs Servantes de Jésus et Marie.

Les premiers soirs, elles sont hébergées chez l'avocat Wilfrid Ste-Marie. Des repas préparés sont apportés par l'avocat Fortier. Plusieurs familles à l'aise leur viennent en aide.

Le Maire, le Dr Urgel Archambault, leur remet les clefs du domaine. Elles en prennent possession moyennant la condition de donner gratuitement 825 jours d'hospitalisation par année aux malades indigents de la ville

Avant l'arrivée des religieuses, les dames charitables qui s'étaient occupées de l'ambulance, organisèrent un "Tag day", comme on disait dans le temps, qui rapporta la somme de \$2,248.00 Il semble que ce soit avec cet argent, en plus de l'aide apportée par la maison mère, que l'on fit l'acquisition des choses essentielles et du matériel nécessaire à l'organisation de la salle d'opération

Le 18 septembre 1911, une première patiente était admise. C'était Madame Alexandre Simard, une cardiaque, qui allait décéder quelques semaines plus tard. Seulement huit lits étaient à la disposition des malades. Lorsqu'ils étaient comblés, on allait veiller à domicile. Il en allait de même des grands malades qu'on ne pouvait hospitaliser. Afin de consacrer le plus d'espace possible aux malades, les quatre religieuses logeaient au grenier. Si je m'attarde un peu à ces détails, c'est pour bien montrer jusqu'à quel point on comptait sur la gratuité des gens d'Église et sur la charité privée, pour les oeuvres hospitalières, sociales et charitables

L'Hôpital Sacré-Coeur ne suffisait pas à la demande. Pour répondre aux besoins croissants, on songea donc à construire une allonge, qui fut commencée en juin 1912 Il y aurait beaucoup à dire sur ce que le vieil hôpital de la rue Laurier a donné à la population de Hull via son personnel religieux. Pendant toutes ces années, les religieuses ont pratiqué un véritable service social chrétien, en offrant des repas aux pauvres et en effectuant de nombreuses visites à domicile.

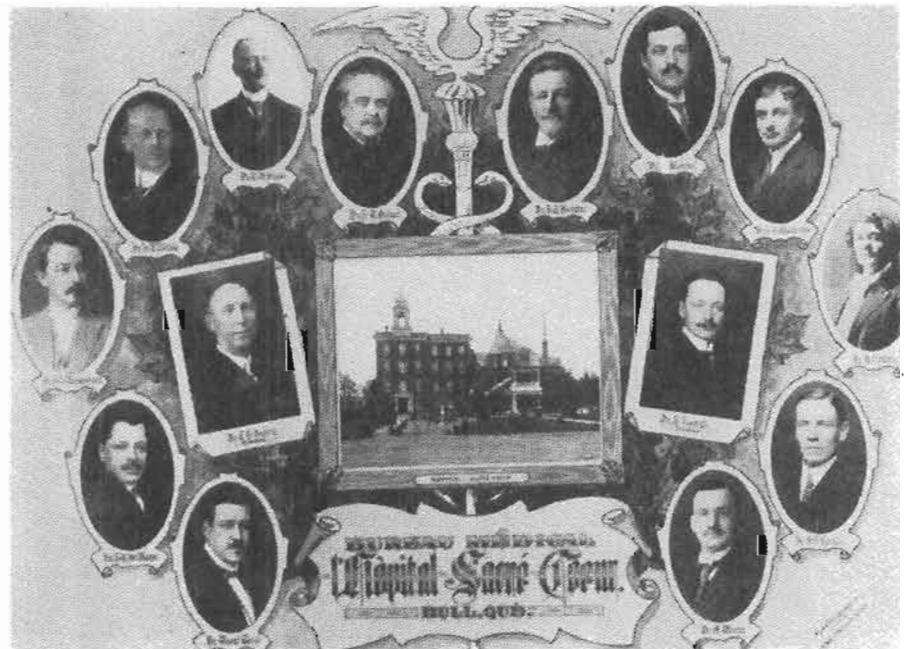
Dans l'histoire de l'Hôpital Sacré-Coeur, il y a une date pénible entre toutes, celle du 25 décembre 1928, date de l'incendie qui détruisit une partie de l'hôpital. Une religieuse, Soeur Cécile, en fut victime. Elle mourut après quelques heures de souffrances atroces à l'Hôpital Général d'Ottawa. Une infirmière laïque fut également blessée au cours du sinistre.

En février 1930, l'hôpital restauré ouvrait ses portes avec une capacité de 125 lits. Il allait fonctionner ainsi jusqu'au jour mémorable du transfert des malades au nouvel hôpital du boulevard Gamelin, le 18 janvier 1958.

L'Orphelinat Ste-Thérèse (1928-1941)

On ne peut parler de soins et de service de santé à Hull, sans glisser quelques mots au sujet de la fondation de l'Orphelinat Ste-Thérèse.

Avant l'ouverture de cette institution en 1928, les orphelins, les sans-foyers et les enfants trouvés étaient placés à l'Orphelinat St-Joseph à Ottawa, et les





bébés à la Crèche de l'Hôpital de la Miséricorde (aujourd'hui, l'Hôpital St-Vincent) et bien souvent dans des crèches privées clandestines. C'est à cette époque que les Soeurs de la Miséricorde décidèrent de fermer leur hôpital et leur crèche, et retournèrent à Montréal. Au même moment, un scandale survint dans une crèche clandestine de la rue Wright, où les bébés mouraient d'une façon assez mystérieuse; la tenancière les envoyait au Paradis (surtout ceux dont les filles-mères ne payaient plus la pension) en leur plantant des épingles dans les fontanelles. Cette dame eut un procès retentissant, ce qui eut pour effet d'éveiller la population et les autorités en place sur l'importance de l'ouverture d'un orphelinat à Hull

On invita les Soeurs Chanoinesses des Cinq Plaies du Sauveur à venir prendre charge de cette oeuvre. Elles s'étaient installées à Ottawa suite aux nombreux déboires qu'elles avaient eues en France, et même au Canada. Le but de leur congrégation était justement celui de recueillir les enfants pauvres et abandonnés. Elles acceptèrent avec empressement l'offre qui leur était faite et s'installèrent dans la Maison Homestead, ancien hôtel et ancienne résidence Skead et Moore, sur le chemin d'Aylmer

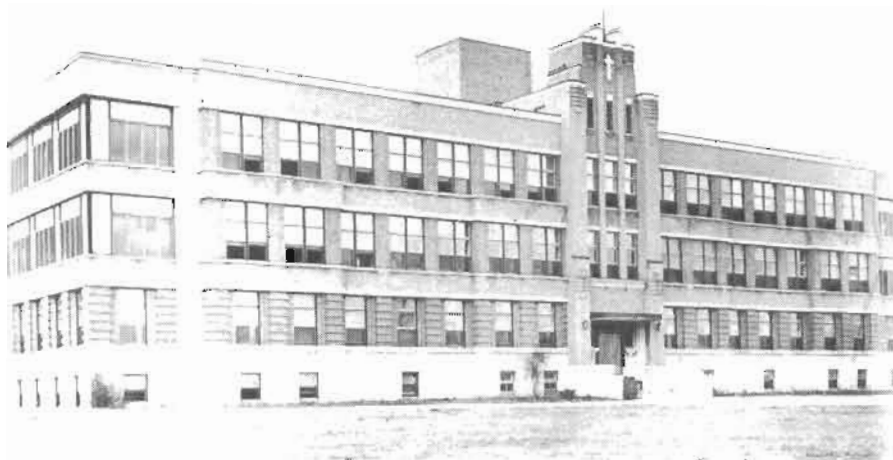
En 1941, elles furent obligées de céder aux Soeurs Dominicaines de Trois-Rivières cette oeuvre qui leur était si chère. Elles ne suffisaient plus à

la tâche car leur communauté ne recrutait pas de nouveaux membres. Les religieuses étaient âgées, peu nombreuses, épuisées et très pauvres. Elles étaient dépassées par les événements et étaient rendues incapables de prendre soin d'une centaine d'enfants. Les Dominicaines sont arrivées nombreuses, jeunes, munies de diplômes d'infirmières et formées comme puéricultrices. Nous connaissons le travail admirable qu'elles ont accompli en hébergeant simultanément jusqu'à 175 enfants.

Le Sanatorium St-Laurent (1937-1966)

Déjà, en 1909, on parle de l'établissement d'un Sanatorium à Hull. Pendant plusieurs années, les médecins et la Ligue d'hygiène sociale font des démarches de plus en plus pressantes, à cause du grand nombre de malades frappés par la tuberculose. Cependant, ce n'est qu'en 1935 que débute la construction de l'hôpital, suite aux démarches de M. Aimé Guertin, député provincial et de l'infatigable chanoine Carrière. Les Soeurs Grises d'Ottawa acceptèrent d'en prendre charge et, grâce à l'aide financière du Gouvernement provincial, la construction sera terminée le 10 décembre 1937. Cinq religieuses, dont trois infirmières, en prennent possession et le 12 janvier 1938, le docteur Arthur Powers, le premier Surintendant médical, fera sa première visite aux vingt tuberculeux déjà admis. Jusqu'à la construction du Sanatorium St-Laurent, les tuberculeux contagieux étaient hospitalisés à l'Hôpital Laval, s'il y avait de l'espace, et, plus tard, à l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville. On imagine facilement les inconvénients de cet éloignement pour les malades et pour leurs familles.

Entre temps, une clinique de dépistage et de traitement était organisée sur la rue Langevin. Elle ouvrait ses portes en août 1925. On y faisait des radiographies pulmonaires, on donnait des sirops et surtout... beaucoup d'huile de foie de morue. On enseignait aux malades comment faire la cure de repos, et comment éviter de contaminer les autres. Le docteur Henri Pilon était le clinicien responsable et Mlle Agnès Treau de Coeli était l'infirmière responsable de l'administration et de l'organisation de la clinique. Elle visitait les malades à domicile et se faisait infirmière éducatrice en hygiène publique. Cette infirmière s'occupait également de la clinique pour bébés, qui portait le nom de "La goutte de lait", et cela, jusqu'à l'ouverture de l'Unité sanitaire, en 1939, où elle poursuivra son oeuvre.



Le Sanatorium, les cliniques de dépistage, le Service ambulatoire de radiographies dans les cinq comtés rattachés à l'Unité sanitaire... et surtout l'avènement des anti-biotiques nous font assister à une chute vertigineuse du nombre de tuberculeux. Et, puisque les malades ne sont plus contagieux, ils peuvent retourner à la maison. Les lits du Sanatorium se vident, ce qui permet d'y admettre les cas chroniques, jusqu'à l'ouverture de la Pieta en avril 1966.

En 1966-67, le Sanatorium St-Laurent est converti en hôpital psychiatrique et prend le nom de Pierre Janet, un célèbre psychiatre français.



La Charité à Hull

Par Laurent Messier

"Être pauvre, c'est être physiquement ou mentalement diminué: malade, infirme, vieilli, laid, illettré..." À cette définition nous ajoutons les termes suivants: affamé, transi et chômeur. Ces gens dans le besoin doivent, afin de survivre, dépendre de l'aide de quelques organisations philanthropiques. Dans la ville de Hull, durant la crise économique de 1929 à 1939, la Société Saint-Vincent-de-Paul joue le rôle le plus important sur le plan de la charité. La Conférence de la paroisse Notre-Dame est la plus prospère, donnant de l'aide matérielle et spirituelle, procurant de l'emploi, réunissant les ménages séparés, habillant les enfants pour l'école et pour la première communion². Puisque la Société de la paroisse Notre-Dame a le plus d'envergure, c'est par elle que nous étudierons la charité publique à Hull. Dans la décennie étudiée, le nombre de paroissiens s'est maintenu relativement stable, c'est-à-dire en moyenne, 14,700 membres: soit à peu près la moitié de la population de Hull à la même époque

Tableau No. 1
Paroissiens de la paroisse
Notre-Dame-de-Grâces

Année	Familles	Paroissiens
1929	2890	14387
1930	2880	14836
1931	2893	14860
1932	2826	15903
1933	2860	15587
1934	2842	15210
1935	2805	15086
1936	2815	15086
1937	2853	15463
1938	2468	12463
1939	2514	12826

Source: "Papiers divers et non-claïssés sur Hull". Rapports paroissiaux, 1929-1939. Archives Deschâtelets

La Saint-Vincent-de-Paul, en ce temps de crise, doit subvenir aux demandes pressantes des chômeurs et des pauvres de la paroisse. Cette société de laïcs engagés dépend, pour subsister, des aumônes reçues de toutes parts: soit par les quêtes aux réunions, les quêtes à domicile, les

souscriptions annuelles, les troncés dans les églises, la guignolée et les legs testamentaires. Entre 1929 et 1939, 10,325³ familles ont été secourues par la Saint-Vincent-de-Paul.

Tableau No 2
Nombre de familles secourues
par la Société St-Vincent-de-Paul

1930.	294
1931	2662
1932:	4099
1933:	2427
1934.	336
1935:	330
1936:	127
1939:	50
10325	

Sources: "Codex historicus", 12 nov. 1932. Archives Deschâtelets, Procès-verbaux de la Conférence de la Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame-de-Grâces, 1929-1939; Le Bulletin paroissial, 13 dec. 1931, page 4; La Vie paroissiale, 20 mai 1934, page 3, 23 déc. 1934, page 5, 12 mars 1935, page 11

L'aide apportée aux familles est à la fois matérielle et spirituelle. Les visites à domicile sont très importantes, non seulement pour vérifier les demandes des gens mais aussi "afin de contrebalancer l'influence déjà si désastreuse du communisme dans notre pays⁴." L'Église catholique de l'époque croit devoir renforcer ses doctrines et son enseignement religieux vu l'accroissement des forces du mal et du communisme en Europe.

Puisque les demandes de secours sont toujours très nombreuses, la Saint-Vincent-de-Paul mène une enquête sérieuse auprès de la famille, des voisins et des marchands de l'entourage afin de venir en aide qu'à ceux qui en ont vraiment besoin. Toute personne ayant reçu une rémunération, qui a un emploi, qui est propriétaire, ou qui possède une radio ou un téléphone⁵, ne peut recevoir de vivres de la Saint-Vincent-de-Paul. Les femmes seules, les veuves, les vieillards, les femmes battues et les familles en chômage peuvent recevoir de l'aide. Les demandes varient. On veut du bois, des

chaussures, des vêtements, de la nourriture, des remèdes et des livres d'école. La Saint-Vincent-de-Paul procède via une distribution de "bons". Les détenteurs doivent se rendre au magasin de la Saint-Vincent-de-Paul pour l'échanger contre l'item en question. Ce système est conçu de la sorte afin de prévenir les abus et la fraude. À maintes reprises il est rappelé aux membres de limiter les "bons" de beurre, de lait, de sucre et de pain. Voici la réglementation émise concernant la distribution du beurre:

1 à 4 personnes	1 livre
5 à 7 personnes	2 livres
7 personnes et plus	3 livres ⁶

Cette distribution a lieu à une intervalle de huit à quinze jours. Le choix des denrées offertes est toutefois limité par les normes du Gouvernement provincial. Québec établit la liste des nourritures devant servir au secours des nécessiteux. La Saint-Vincent-de-Paul ne s'en tient pas à ces seuls aliments; elle fournit également des boîtes de travail, des bas de laine et des coupe-vent.

Dans la Paroisse Notre-Dame, la Saint-Vincent-de-Paul est assistée de quelques autres organismes paroissiaux dans le soulagement de la pauvreté. Puisque plusieurs parents attribuent à la pauvreté l'absentéisme scolaire des enfants, la Saint-Vincent-de-Paul, aidée de la Société Sainte-Elisabeth, décide de remédier à la situation en habillant convenablement les écoliers. Entre 1933 et 1935, une moyenne de 405 enfants sont vêtus, envoyés et maintenus à l'école. La Société Sainte-Elisabeth secourt les malheureux avec le "Vestiaire des pauvres" et la "Salle de couture". Environ soixante femmes confectionnent des habits à partir de linge usagé. Vingt-trois moulins à coudre piquent les habits de première communion. La transformation du vieux linge en du neuf est d'une grande économie: il en coûterait \$50.00 à une famille moyenne achetant au prix de détail ce que les dames peuvent fabriquer à un tiers de cette somme⁷. En 1928-29, la société fournit 2649 articles usagés et 1411

articles neufs à 72 familles. En 1934, 210 familles, soit un total de 498 enfants, reçoivent des vêtements⁸. Les cas sont nombreux et les mêmes gens reviennent à la charge. En général, la Société Sainte-Elisabeth habillement les premiers communiant tandis que la Saint-Vincent-de-Paul les chausse. Ce projet est très dispendieux: en 1934, les deux organismes dépensent \$1017.29, dont \$813.89 pour des chaussures⁹. C'est pour cette raison que la Saint-Vincent-de-Paul ne peut contribuer à la préparation des habits pour la communion solennelle. En 1935, il en coûte en moyenne \$5.00 par enfant pour sa préparation à la première communion. En 1936, ni la Saint-Vincent-de-Paul, ni la Société Sainte-Elisabeth ne peut défrayer les coûts encourus par ces préparatifs, vu l'accroissement des demandes. Le tout est donc remis à l'année suivante.

La paroisse est aussi soutenue dans son apostolat par L'Oeuvre de la quête des pauvres. Mensuellement, soixante dames sollicitent de porte en porte des aumônes pour les plus démunis. L'argent recueilli sert à acheter "des livres de classe aux enfants pauvres, des remèdes aux malades et l'habit de première communion aux petits enfants"¹⁰. Leur zèle vaut en 1930, la somme de \$6000.00 à la Saint-Vincent-de-Paul. De leur côté, les Dames de la Charité organisent des parties de cartes hebdomadaires afin de défrayer les frais de la salle de couture. En plus de cette activité, elles préparent, à l'occasion, des tirages et des ventes. En 1930, elles contribuent la somme de \$1000 à l'achat de tissus pour la confection de vêtements pour les pauvres. L'Oeuvre des layettes donne aux foyers nécessiteux des trousseaux pour vêtir les nouveaux-nés; soixante layettes sont préparées en 1930

Partant de la prémisse que la "Providence de Dieu distribue ses bienfaits en raison des charges qu'elle impose aux hommes"¹¹, nous pouvons voir que ce ne sont pas nécessairement les grosses familles qui souffrent le plus en temps de crise. Des 294 familles secourues en 1930, il y en a:

1 de 13 enfants	22 de 6 enfants
0 de 12 enfants	34 de 5 enfants
2 de 11 enfants	27 de 4 enfants
7 de 10 enfants	48 de 3 enfants
5 de 9 enfants	43 de 2 enfants
12 de 8 enfants	34 de 1 enfant
6 de 7 enfants	53 de 0 enfants ¹

Jusqu'en 1932, la Saint-Vincent-de-Paul maintient son support sans avoir à recourir à des sources de financement extérieures à la paroisse. Par contre, le nombre de nécessiteux augmente, la crise fait ses ravages, et les ressources de la Saint-Vincent-de-Paul ne suffisent plus. Le bilan financier montre presque toujours un déficit. La Conférence doit vivre. En attendant les quêtes des prochains mois elle doit boucler son budget. À partir de 1933, la Saint-Vincent-de-Paul ne peut plus répondre à toutes les demandes. Les fonds sont à sec, le moral est bas, et la peur du communisme se fait de plus en plus présente. Une campagne intense

de charité est alors parrainée directement par le clergé afin de subvenir aux besoins immédiats. Dans sa lettre circulaire distribuée au clergé du diocèse, le 17 septembre 1933, le Cardinal Ville-neuve lance un appel à tous ceux qui possèdent plus que le nécessaire. Selon l'archevêque.

Que celui qui mange son pain, pense à celui qui n'en a pas, qu'il craigne que s'il ne le partage avec lui, il n'encourage le châtement du Seigneur et ne perde bientôt des biens conservés par égoïsme. Que la colère qui gronde l'incline à calmer par des dons et des paroles charitables l'exaspération des misereux¹³.



Le prêtre leur rappelle que "celui qui donne au pauvre prête à Dieu et que l'aumône couvre la multitude des péchés en mettant l'âme dans des dispositions de repentir et de pénitence"¹⁴. Malheureusement, cette campagne de souscription ne rapporte que la modique somme de \$2500.00. Ce montant ne peut suffire aux demandes grandissantes.

Toute honorable soit-elle, l'oeuvre de la Saint-Vincent-de-Paul doit alors, afin de poursuivre sa campagne de charité, s'allier aux interventions municipales et gouvernementales. Le 15 novembre 1932, le Conseil de ville permet aux chômeurs et aux pauvres d'échanger librement leurs "bons" de secours chez le marchand de leur choix, ceci au prix fixé par la Saint-Vincent-de-Paul. Puisque le magasin de la Conférence ne sert plus à rien, il est fermé au public. Toutefois, la Saint-Vincent-de-Paul ne disparaît pas; même si "il n'appartient plus à nos conférenciers de faire plus longtemps un travail qui relève plutôt de l'État civil, puisque les pauvres sortent actuellement des cadres des conférences de la Saint-Vincent-de-Paul"¹⁵, elle continue d'aider les gens qui en ont besoin, ceci plus discrètement et surtout au niveau spirituel. Depuis que les secours sont contrôlés par la municipalité, les membres de la Saint-Vincent-de-Paul deviennent les rapporteurs officiels des cas d'abus, tel l'achat d'articles luxueux à des prix exorbitants.

Une entente a lieu entre la ville de Hull et la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame en ce qui concerne la répartition des cartes de travail aux chômeurs. La ville administre les travaux et la Saint-Vincent-de-Paul en distribue les tâches. Le tableau suivant nous indique l'échelle de travail utilisée par la municipalité de Hull¹⁶

TABLEAU A
Échelle de travail de la Commission de Placement de Hull

Personne seule	5 jours de travail par mois	\$ 7.35
Famille de 2 personnes	7 jours de travail par mois	\$17.15
Famille de 3 personnes	9 jours de travail par mois	\$22.05
Famille de 4 personnes	11 jours de travail par mois	\$26.95
Famille de 5 personnes	12 jours de travail par mois	\$29.40
Famille de 6 personnes	13 jours de travail par mois	\$31.85
Famille de 7 personnes	15 jours de travail par mois	\$36.75
Famille de 8 personnes	17 jours de travail par mois	\$41.65
Famille de 9 personnes	19 jours de travail par mois	\$46.55
Famille de 10 personnes	20 jours de travail par mois	\$49.00

Les emplois les plus rémunérateurs sont aussi laissés, de préférence, aux chefs de familles nombreuses.

La Province de Québec aide annuellement la ville de Hull en défrayant les coûts des travaux publics utilisés comme remède à la crise du chômage. Entre 1930 et 1939, la ville de Hull reçoit \$570,160.64 à cet effet. Entre septembre 1937 et septembre 1939, 3492 personnes sont embauchées pour travailler aux améliorations locales¹⁷

Tableau No. 3
Aide aux chômeurs:
améliorations locales

1930-31	\$ 50639.63
1931-32	\$312545.91
1932-33	\$ 67087.55
1934	\$ 24299.78
1935	\$ 59453.85
1936	\$ 28429.88
1937	
1938	\$ 8923.23
1939	\$ 18780.81
	\$570160.64

Gouvernement du Québec, Département de l'Assistance publique, 1929-1939," dans *Documents de la Session*.

TABLEAU B
Allocations en secours direct

Personnes seules	\$10.15 par mois abri inclus, \$3.50
Famille de 2 personnes	21.68 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 3 personnes	24.88 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 4 personnes	28.08 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 5 personnes	31.28 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 6 personnes	34.48 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 7 personnes	37.68 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 8 personnes	40.88 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 9 personnes	44.08 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 10 personnes	47.28 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 11 personnes	50.48 plus abri, 50% du loyer normal
Famille de 12 personnes	53.67 plus abri, 50% du loyer normal

Le salaire reçu peut servir à l'acquisition de "bons" d'épicerie pour les semaines à venir, ou de "bons" de vêtements ou de chaussures. Le chauffage est en partie payé; on offre 50 pour cent du loyer ou trois demi-cordes de bois par mois. Avant 1937, l'aide aux chômeurs vient sous forme de secours direct¹⁸.

Même si le gouvernement aide les chômeurs en leur donnant un emploi et du secours direct, les indigents ne sont pas très bien rémunérés. Le coût de la vie n'est pas proportionnel aux salaires, ceux-ci sont fixes ou baissent, tandis que les prix de détail fluctuent vers la hausse.

La ville de Hull appuie fortement la lutte contre le froid et la faim. Plusieurs personnes sont secourues par l'assistance publique. De 1932 à 1935, une moyenne de 1166 familles sont soutenues, soit une moyenne de 6313 personnes. Par l'entremise de la Société de bienfaisance, la ville de Hull fournit de l'aide à diverses institutions, les hôpitaux, l'orphelinat et la maison de vieillards. Le Fonds du secours direct, de son côté, dédommage les nécessiteux et les chômeurs, faute d'emplois.

Les livres de comptes de la ville de Hull nous montrent qu'entre les années 1932 et 1934, un total de 107,493 pains sont achetés pour la somme de \$3,571.40¹⁹. La municipalité débourse aussi \$29,078.78 pour l'achat de lait entre les années 1931 et 1934, soit 287,248 pintes de lait²⁰. La ville de Hull prend aussi l'initiative de subventionner la rente ou "constituer" de ceux qui sont menacés d'expulsion, faute d'argent. Plus de 250 familles sont ainsi aidées. La somme de \$78,200.46 est déversée entre 1934 et 1936 pour défrayer le coût de logis, et \$952.33 en 1939²¹.

Tableau No. 4
Nombre de personnes soutenues par l'Assistance publique
de Hull, 1932-1935

Année	Familles	Dépendants	Vivant seul	Total
Juin 1932	625	3125	25	3775
Août 1932	887	4677	30	5594
Mars 1933	1704	7188	223	9115
Juin 1933	1754	6935	205	8894
Août 1933	1379	5670	179	7228
Mars 1934	1321	5728	68	7117
Juin 1934	1041	4365	64	5470
Août 1934	864	3668	58	4590
Mars 1935	1079	4719	53	5851
Juin 1935	1009	4427	55	5491

Source: Gouvernement du Québec, "Département de l'Assistance publique", 1932-1936, dans *Documents de la Session*.

Tout au long de la crise économique, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Notre-Dame-de-Grâces tente de trouver des solutions aux problèmes physiques et moraux. Selon le clergé, la ville de Hull est un lieu de perdition pour les âmes, un endroit qui tolère le dévergondage et les lupanars. La crise économique de 1929 n'est que la punition divine pour ces péchés:

L'abus des boissons enivrantes, l'usage habituel de la cigarette, l'automobile, la radio, les vues animées, et une foule d'autres objets de ce genre sont les causes principales de nos malheurs actuels.

Comme solution à la crise économique et à cette immoralité, la Saint-Vincent-de-Paul se met à encourager le plan du retour à la terre. "Ce n'est pas sur les rues d'asphalte et des trottoirs de ciment que nous allons trouver la nourriture pour alimenter les sans-travail l'hiver prochain, mais à la campagne, en faisant remuer la terre par les chômeurs²⁵." Plusieurs agences et organisations se mettent à supporter

cet exode vers la campagne. Dans la Province de Québec, en 1933, seulement 20 pour cent de la population cultivative la terre, laissant 63,000 terres à l'abandon. Pour le gouvernement provincial et le clergé, la colonisation représente la fin de la crise; lorsque la moitié des citadins seront à la campagne, les problèmes de la crise seront rendus à leur fin. La ville de Hull a investi \$38,141.33 dans cet effort, soit à peu près \$200.00 par colon. Les gouvernements fournissent \$600.00 par famille installée sur des terres (Loi de secours de 1932), \$5.00 par mois à toute personne placée sur une ferme (Loi de secours de 1933), \$100.00 aux colons qui après deux années ne parviennent pas à l'autosuffisance (Loi du secours de 1934). La Saint-Vincent-de-Paul envoie des colons sur des terres au Témiscamingue. Quarante-et-une familles, soit 227 personnes, partent en 1932-1933

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul fait signer un contrat par chaque chômeur qui doit s'installer sur une terre abandonnée²⁵. Celui-ci a l'usage de la terre et de tous les objets qui s'y trouvent. Il ne peut rien vendre, ni changer, sans le consentement par écrit de la dite Conférence, qui se réserve le droit de remplacer la famille si elle ne donne pas satisfaction. La terre abandonnée sera donnée à l'occupant lorsqu'il aura prouvé sa compétence et sa persévérance. Pour dédommager la Conférence, ces nouveaux agriculteurs doivent s'efforcer de produire également pour les indigents de la ville. Quand ils auront répondu à leurs propres besoins, ils devront aider les autres. En retour, la Conférence leur donne des choses qu'ils ne peuvent obtenir de la terre. L'établissement de ces familles sur des terres abandonnées coûte en moyenne 50 dollars par famille, ce qui comprend son déménagement et son alimentation jusqu'à la récolte. Les animaux, la construction des bâtiments et l'achat des instruments aratoires, sont assurés par la charité privée. La Saint-Vincent-de-Paul est convaincue que le retour à la terre est le seul moyen de mettre fin à la crise économique et d'empêcher le communisme de progresser. À Hull, pendant ce temps, la Conférence Saint-Vincent-de-Paul a l'idée d'échanger des propriétés en ville pour d'autres à la campagne. À la même époque, il est suggéré de faire cultiver la partie non-utilisée du cimetière, afin de nourrir les nécessiteux²⁶. Des semences sont distribuées à tous ceux qui ne quittent pas la ville. En 1934, 92 familles profitent de cette offre²⁷.

Tableau No. 5
Secours direct

1930-31	\$ 4000.00
1932	\$135456.18
1933	\$110207.66
1934	\$ 23285.47
1935	\$ 26759.56
1936	\$ 93528.24
1937	
1938	\$ 30000.00
1939	\$ 2947.59
	\$426184.70

Part du gouvernement provincial. \$282-515.59

Part du ministère des Travaux publics \$143669.11

Source: Gouvernement du Québec, "Département des Travaux publics," 1929, *Documents de la Session*.



Pendant une période de crise, les organismes de charité traditionnels ne peuvent plus répondre à la demande. À Hull, la Saint-Vincent-de-Paul, qui depuis le dix-neuvième siècle aidait les pauvres de la paroisse, s'est vue débordée par le nombre de cas à secourir. Il y a donc trop de pauvres pour la pratique d'une charité privée. Même l'effort combiné des conférences, des Dames de la charité, de la Société Sainte-Elisabeth et des autres groupes n'a pas été suffisant. L'appel à la collectivité doit se faire via les trois niveaux de gouvernement. À onze reprises, la Saint-Vincent-de-Paul critique la faiblesse de l'aide fournie par la ville. Ces attaques contre la municipalité coïncident aux périodes où la conférence reçoit trop d'appels par rapport à ses moyens financiers. Si la ville ne peut accepter le surplus de demandes c'est qu'elle aussi est débordée. Nous avons montré l'importance de l'effort consenti par le Conseil municipal, et ceci, grâce aux subventions provinciale et fédérale.

Il ne s'agit pas de savoir qui a le plus donné, mais plutôt de connaître l'ampleur de l'oeuvre et de la collaboration entre le municipal et le paroissial. Les deux ont tenté d'unir leurs efforts afin de résoudre les problèmes du chômage, de la faim et du froid en milieu urbain. De 1929 à 1939, dix lois aidant les nécessiteux ont été promulguées. De plus, les pensions de vieillesse, versées au Québec à partir du 1er août 1936, ainsi que la Loi d'assistance aux mères nécessiteuses (15 décembre 1938), ont réussi à soulager certains de ceux qui étaient dans le besoin. La paroisse et la ville ont travaillé de pair afin d'envoyer des gens à la campagne pour qu'ils puissent s'autosuffire. Dans la Province de Québec, 4,501 familles, soit 26,188 personnes, ont été placées sur des terres entre 1931 et 1940, et ce, en grande partie, grâce au plan Vautrin de 1936²⁸.

Le facteur le plus important est sans contredit celui de la collaboration. Lorsque les temps sont durs et que les revenus sont rares, les oeuvres de charité doivent s'entraider. La ville de Hull n'a pas eu sa division de la Croix Rouge avant 1940, toutefois, la succursale d'Ottawa a aidé à maintes reprises, en donnant plus de \$1,200.00²⁹. À Ottawa, le Fichier central des oeuvres coordonne l'identification des bénéficiaires de secours et des organismes de secours afin d'éviter les abus. Il y avait donc un certain va et vient entre les deux villes. Selon les Soeurs Grises de la Croix, le "Dispensaire des pau-

vres de la rue Water" desservait tout le monde sans se soucier du lieu de résidence³⁰.

La Saint-Vincent-de-Paul, la paroisse, la municipalité, la province et le gou-

vernement fédéral se sont donnés la main afin de contrer les intempéries de la "Crise" de 1929 à 1939. Tous y ont contribué de leur mieux en rendant justice au vieux dicton chrétien: "Quiconque donne aux pauvres, prête à Dieu"

Tableau No. 6
Cahier de compte dispensaire des pauvres

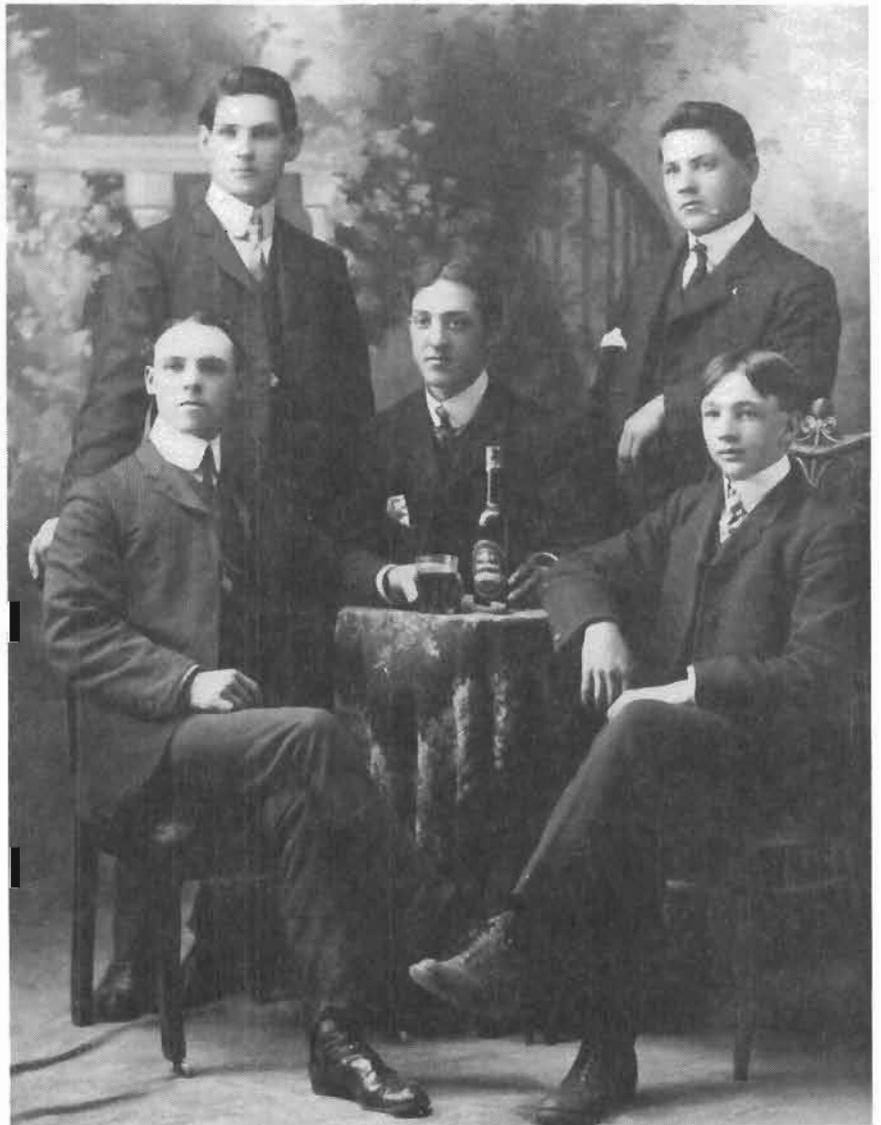
Année	Paniers	Repas	Visites Pauvres-malades	Visites Prisonniers	Pauvres Vêtus
1929	4493	385	641		
1930	4005	1206	750		
1931	1989	3000	528	18	
1932	3400	9061	342	36	
1933	5193	7785	322	22	
1934	5625	3336	462	20	
1935	5316	4737	268	17	
1936	2756	15298	539	22	
1937	4617	6540	857	16	
1938	4431	11844	621	15	548
1939	2732	3288	953	9	796
TOTAL	44557	66480	6283	175	1344

Source: Dispensaire des Pauvres, "Cahier de compte des pauvres, Dépenses et recettes de chaque mois", janvier 1929 à décembre 1939. *Archives des de la Charité*, Ottawa

Renvois

- 1 Règle de la Société Saint-Vincent-de-Paul du Canada, p. 4.
- 2 Conseil du bien-être social, *Etude des conditions sociales de Hull*, Ottawa, 1938, p. 2.
- 3 Voir tableau no 2.
- 4 *Procès-verbaux de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul, de la paroisse Notre-Dame-de-Grâces*, 28 mars 1933.
- 5 *Ibid.*, 1er mars 1933.
- 6 *Ibid.*, 18 octobre 1932.
- 7 *La Vie paroissiale*, 29 janvier 1933, p. 3.
- 8 *Procès-verbaux de la Conférence*, 19 mars 1934.
- 9 *Ibid.*, 7 mai 1934.
- 10 *La Vie paroissiale*, 5 février 1933, p. 3 et Joseph Bonhomme, *Notre-Dame de Hull*, Ottawa, 1931.
- 11 *Le Bulletin paroissial de la paroisse Notre-Dame-de-Grâces*, 13 décembre 1931, p. 5.
- 12 *Ibid.*, p. 4.
- 13 Mgr. J.M. Rodrigue Villeneuve, "Lettre Circulaire aux diocésains", dans *Semaine religieuse de Québec*, 21 sept 1933, vol. 46, 1933-1934, p. 35-36.
- 14 *Loc. cit.*
- 15 *Procès-verbaux de la conférence*, 7 février 1933.
- 16 Conseil du bien-être social, *Etude des conditions*, p. 3.

- 17 *Ibid.*, p. 4 Voir aussi le Tableau No 3.
- 18 *Ibid.*, p. 4.
- 19 Registre "Caisse, recettes et déboursés", 1931-1934, *Archives de la Ville de Hull*.
- 20 *Ibid.*
- 21 *Procès-verbaux de la Conférence*, 11 avril 1933.
- 22 Sermon du R.P. Lévi Côté, o.m.i., juin 1940, dans "Papiers divers et non-classés sur Hull", *Archives Deschâtelets*.
- 23 *La Vie paroissiale*, 12 mars 1933, p. 3.
- 24 *Procès-verbaux de la conférence*, 25 avril 1933.
- 25 "Établissement des familles de chômeurs sur des terres abandonnées par la Société Saint-Vincent-de-Paul de Notre-Dame de Hull", dans Fonds Aimé Guertin, Boîte 194, dossier "Secours", 6 avril 1933, *Archives nationales du Québec - Centre de l'Outaouais*.
- 26 *Procès-verbaux de la Conférence*, 28 mars 1933.
- 27 *Ibid.*, 16 mai 1934.
- 28 Canada, *Annuaire du Canada, 1929-1939*, Ottawa, J.O. Patenaude.
- 29 "Codex historicus", 4 août 1939, *Archives Deschâtelets (Oblats)*, "Caisse, recettes et déboursés", 1931-1934, *Archives de la Ville de Hull*.
- 30 Voir Tableau No. 6.



Intempérance et Prostitution

Par Robert A. Moreau

I — Le contexte socio-économique de Hull 1896-1914

La période qui s'étend des années 1896 à 1914 correspond au début de l'intégration économique du Québec à l'économie nord-américaine. Désormais, le développement industriel s'effectua non plus en fonction des besoins du marché local, mais plutôt en fonction des richesses naturelles et de leur demande sur le marché mondial. Le développement économique de Hull n'échappa pas à cette tendance. En effet, avant 1896, les industries de Hull comprenaient quelques scieries et quelques petits établissements orientés vers le marché local¹. Au tournant du siècle, s'effectua une transformation. L'industrie du bois de sciage étant en déclin au Canada, on s'orienta surtout vers l'industrie des pâtes et papiers².

Comme l'indique le tableau suivant, la période 1900-1910 fut pour Hull une période de forte industrialisation



Tableau No. 1
Activité industrielle à Hull, 1900-1915.

Année	Nombre de manufactures(*)	Nombre d'employés	Valeur de la production(\$)
1900	8	1508	3,182,050
1910	31	2918	7,259,301
1915	19	2260	6,737,274

Source: Recensement du Canada, 1901, vol 3; et le Postal Census of Manufactures, 1916.

* Établissements employant cinq personnes et plus. Tiré de E. Kayser, *Industry in Hull: Its Origins and Development, 1800-1961*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1967, p. p. 55 et 65.

Entre 1900 et 1910, le nombre d'établissements employant cinq personnes et plus augmenta de 287%, le nombre d'employés de 94%, et la valeur de la production industrielle de 128%. Même si le développement industriel de Hull s'articula principalement autour de l'industrie des pâtes et papiers, ce fut l'arrivée de nouveaux types d'investissements dans la région qui furent responsables de cette forte croissance³. De 1900 à 1910, vinrent s'installer à Hull une compagnie de ciment, une manufacture de textile, un abattoir, une briqueterie, une fabrique de mica et une imprimerie.

De 1910 à 1915, la valeur de la production industrielle à Hull subit une baisse de 7%. Ce déclin s'explique essentiellement par le marasme économique de 1913 et par une économie de guerre orientée vers les secteurs des métaux non-ferreux et de l'acier. Ce n'est qu'en 1921 que la production industrielle de Hull retrouva son niveau de 1910⁴.

À la fin du XIXe siècle, Hull était la troisième plus grande ville du Québec, avec une population de 17,000 habitants. L'année suivante, ce nombre tomba à 13,993, le résultat, en grande

partie, de la grande conflagration du 26 avril 1900, qui détruisit la moitié de la ville⁵. Pour les quelques années qui suivirent le grand feu, le développement de Hull fut au ralenti. La population totale de la ville était passée de 17,000 habitants à 11,990 pour les années 1899 à 1902, une réduction de 30%⁶. À partir de 1903, la population s'accrût lentement. Elle n'atteignit le niveau de 1899 qu'en 1910.

Pour l'ensemble de la période 1896-1914, Hull fut une "walk-to-work city". En effet, le développement urbain était limité à l'île. En 1910, plus de 90% de la population de Hull habitait encore l'île⁷. Pour leur part, les entreprises eurent tendance à se situer à proximité de la rivière Ottawa, favorisant la localisation interurbaine entre Hull et Ottawa.

Avec la croissance urbaine de Hull, les équipements physiques et sociaux se révélèrent parfois inadéquats. Si nous examinons le taux de mortalité (Tableau 2) de Hull pour cette période, nous notons un taux supérieur à la moyenne provinciale pour les années 1898, 1900 à 1902, 1905 à 1907 et 1910. Toutefois, à partir de 1908 les conditions de vie semblent s'être améliorées

à Hull. De 1908 à 1914 (excepté pour l'année 1910), le taux de mortalité fut inférieur à la moyenne provinciale, à celui d'une ville de la même grandeur, Sherbrooke, et à celui de la ville d'Ottawa. Pour l'ensemble de la période, le taux de mortalité fut supérieur à celui du comté d'Ottawa. La vie urbaine offrait donc un taux plus élevé de mortalité que la vie en milieu rural.

Mais le taux de mortalité infantile (Tableaux 3 et 4) est une autre affaire. À l'exception des années 1899 à 1901 et, de 1903, 1909, 1910 et 1914, le taux de mortalité infantile de Hull dépasse largement la moyenne provinciale. Les débilités congénitales, la diarrhée et la gastro-entérite furent les principales causes de ces mortalités.

En 1911, suite à une forte augmentation de la mortalité infantile (une augmentation de 89% sur l'année précédente)⁸, plusieurs médecins de Hull écrivent des articles dans *Le Spectateur* pour sensibiliser les gens sur l'importance de ce fléau. Le docteur Aubry, entre autres, insista sur le fait que 25% des nouveaux-nés de Hull mouraient avant d'atteindre l'âge de trois mois⁹. Ce dernier liait le haut taux de mortalité infantile à l'ignorance des mères sur les soins à donner aux enfants. Le docteur Aubry termina son article en faisant appel aux autorités municipales pour voter les argents nécessaires pour l'embauche de deux infirmières qui se chargeraient de l'éducation des mères.

Tableau No. 2
Taux de mortalité à Hull, Sherbrooke, Ottawa, au Québec et dans le comté d'Ottawa, 1897-1914

Taux de mortalité (%)					
Année	Hull	Sherbrooke	Ottawa *	Québec	Comté d'Ottawa
1897	17.83	24.86	20.90	21.07	12.96
1898	23.50	18.03	20.30	18.85	13.77
1899	7.41	18.77	20.20	19.28	9.56
1900	21.94	25.41	19.10	20.95	12.13
1901	36.04	22.61	21.00	21.05	13.73
1902	26.02	22.19	—	18.22	13.08
1903	14.74	20.04	19.00	19.67	10.81
1904	18.73	19.00	17.90	19.50	12.70
1905	20.42	20.88	17.50	18.84	13.22
1906	23.71	17.32	16.20	19.90	13.61
1907	20.85	18.64	17.90	18.15	12.94
1908	16.88	21.95	17.60	20.05	16.09
1909	12.35	18.82	15.70	19.75	12.44
1910	20.71	20.43	16.20	19.90	12.82
1911	14.10	19.63	14.90	19.37	13.14
1912	13.60	17.70	16.30	17.32	11.31
1913	14.05	17.74	18.90	17.18	11.97
1914	10.45	19.37	18.40	18.45	11.40

Source: *Rapport du Conseil d'hygiène, 1897-1915; Annual Reports of the Medical Officer, Ottawa*

* Tire de J.H. Taylor, *Fire, Disease and Water in Ottawa: An Introduction*, dans *Urban History Review*, no. 1 (1979).

Tableau No. 3
Taux de mortalité infantile pour Hull, le Québec et Sherbrooke, 1897-1914.

Taux de mortalité infantile (%)*			
Année	Hull	Québec	Sherbrooke
1897	8.03	2.84	6.74
1898	10.12	7.49	6.36
1899	2.88	6.41	6.38
1900	2.22	7.84	10.54
1901	2.46	6.83	8.33
1902	10.76	5.03	7.26
1903	6.27	5.51	7.39
1904	8.66	4.84	5.00
1905	—	—	—
1906	13.17	5.45	4.78
1907	—	—	—
1908	9.30	8.06	4.86
1909	5.62	6.15	5.77
1910	4.46	7.69	5.64
1911	7.79	7.51	5.91
1912	7.06	7.08	4.42
1913	7.81	6.90	4.32
1914	4.14	7.40	5.49

Source: *Rapport du Conseil d'hygiène, 1897-1915.*

* Comprend les enfants morts de 0 à 1 an, les morts-nés et les morts prématurées.

Malgré ces recommandations, l'administration municipale hésita à imposer des mesures coercitives. Il semble bien qu'on n'était pas prêt à la consécration des fonds nécessaires à l'amélioration de la santé publique. Le conseil de ville se préoccupait surtout du développement économique de Hull. La municipalité favorisait surtout l'implantation d'une infrastructure industrielle adéquate. Mais des mesures furent prises suite à un certain nombre de désastres. En 1907, par exemple, suite à un haut taux de mortalité infantile (13.17%), on réglementa la vente du lait à Hull¹⁰. Toutefois, l'intervention municipale se limita à peu de chose. Pour la période qui nous intéresse, le coût de la vie à Hull était inférieur à celui des principales villes du Québec. Il en était ainsi pour les denrées alimentaires, le bois, le charbon et le pétrole. Mais, par contre, le logement y était le plus coûteux; c'est là que l'on retrouvait les loyers les plus dispendieux de la Province*.

* N. D. L. R. L'existence du "constitut" n'était probablement pas étrangère à cette situation particulière de Hull sur le plan des loyers.

Tableau No. 4
Population de Hull, nombre de décès infantiles et
nombre de décès totaux, 1897-1914.

Année	Population de Hull	Décès infantiles	Décès
1897	15,315	123	273
1898	16,896	171	397
1899	17,000	49	126
1900	13,993	31	307
1901	11,765	29	424
1902	11,990	129	312
1903	14,517	91	214
1904	15,003	130	281
1905	15,329	—	313
1906	15,645	206	371
1907	16,020	—	334
1908	16,349	152	276
1909	16,200	91	200
1910	16,805	75	348
1911	18,222	142	257
1912	19,258	136	262
1913	21,500	168	302
1914	22,000	91	230

Source: *Rapport du Conseil d'hygiène, 1897-1915.*

II — La campagne contre l'intempérance

Au début du XXe siècle, les forces moralisatrices de Hull menèrent une campagne intense contre l'intempérance. La lutte ne visa pas la réhabilitation des victimes de l'intempérance, mais s'attaqua directement à ce qu'on considérait être la source du problème, les buvettes. "La boisson ne coule pas de la rivière, ... il n'y aurait pas tant d'ivrognes s'il n'y avait pas tant d'hôtels". Dans les buvettes, les ouvriers y dépensaient leurs derniers sous. La présence de nombreux hôtels licenciés contribuait donc à la pauvreté ouvrière et à l'instabilité familiale¹². Il s'agissait donc de réduire le nombre de buvettes et les problèmes de l'alcoolisme s'atténueraient.

La lutte contre l'intempérance à Hull fut menée par la Société de Tempérance. Le but de cet organisme était d'encourager "la belle oeuvre de la tempérance"¹³. Sous la direction des ecclésiastiques hullois, la Société se lança dans un combat contre les autorités municipales pour la suppression des débits de "liqueurs" enivrantes. Formée en 1886, la Société prit un nouvel essor à partir de 1906. En 1908, elle obtint du Conseil municipal la réduction du nombre des hôtels licenciés. Le nombre de débits passa de vingt et un à quinze¹⁴.

Malgré une augmentation de 33% de la population entre les années 1909 et 1913, le nombre d'hôtels licenciés a

Hull n'augmenta pas. Le Conseil municipal en limita plutôt le nombre. En dépit de cette stabilisation, le nombre d'hôtels licenciés à Hull par rapport à la

population demeura relativement élevé, du moins si on le compare à celui d'Ottawa.

De 1909 à 1913, à chaque printemps, au moment où le Conseil de ville renouvelait les "licences", la Société de Tempérance faisait pression auprès du Conseil municipal pour la réduction du nombre des établissements hôteliers. En 1910, devant le refus du Conseil de ville de Hull de diminuer le nombre de permis alloués aux hôteliers, la Société exigea une réduction des heures d'ouverture des buvettes¹⁵. On voulait surtout la fermeture le samedi à dix-neuf heures et une réduction de deux heures pour les autres jours de la semaine¹⁶. En présence de ces nouvelles mesures, les hôteliers de Hull se groupèrent en une "association" et firent circuler une pétition chez les négociants et hommes d'affaires pour voir s'ils étaient d'accord avec les mesures*. La question de la réduction des heures d'ouverture pour les buvettes de Hull ne se régla qu'au printemps de l'année suivante. À ce moment, le Conseil se rendit "au désir de la Société de Tempérance" et réduisit les heures d'ouverture des hôtels licenciés¹⁷.

Tableau No 5
Nombre de débits de boissons alcooliques et la proportion per capita, pour Hull et Ottawa, 1907-1913.

Hull			
Année	Nombre de débits	Population	Rapport débits / population
1907	21	16,020	762.86
1908	15	16,349	1089.93
1908	15	16,200	1080.00
1910	16	16,805	1050.31
1911	15	18,222	1214.80
1912	15	19,258	1283.87
1913	15	21,500	1433.33
Ottawa			
1907	65	77,617	1194.11
1908	65	81,223	1249.58
1909	64	—	—
1910	55	—	—
1911	55	87,062	1582.95
1912	55	91,200	1658.18
1913	54	96,350	1787.26

Source: *Sessional Papers of Ontario, 1909-1915*; et *Le Spectateur, 1909-1913*

* N.D.L.R. Cette "association des hôteliers" réussira à neutraliser l'opposition prohibitionniste en payant des pots-de-vin à certains échevins. Voir Enquête: "Fermeture à bonne heure et octroi de licences", 1917, *Ville de Hull, correspondance générale*, Dossier No 12443.

À la fin de 1910, la Société de Tempérance décida de s'impliquer dans les élections municipales "afin de faire élire ses membres au Conseil de ville"¹⁶. Durant la campagne municipale de 1911, le docteur Urgèle Archambault, candidat à la mairie, s'engagea à réduire le nombre de licences, si élu Maire. Il semble bien que le candidat Archambault reçut l'appui de la Société¹⁹. Élu Maire, le docteur Archambault réduisit d'un seul le nombre de permis. De seize, le nombre d'hôtels licenciés passa à quinze²⁰. On passa néanmoins, par une faible majorité, une résolution décrétant que le nombre de débits serait graduellement ramené à huit²¹. Devant la décision du nouveau Conseil, le père Guertin (Curé de la paroisse Notre-Dame-de-Grâces) dénonça du haut de la chaire les échevins pour avoir négligé de réduire à huit le nombre de permis. Afin d'atténuer ce mécontentement du clergé et de la Société, le Conseil de ville allait limiter les heures d'ouverture à vingt-trois heures les jours de semaine et à dix-neuf heures le samedi²².



En 1912, il devint évident pour les dirigeants de la Société de Tempérance, que la réduction du nombre des licences était irréalisable. Malgré la résolution passée en 1911 pour réduire graduellement le nombre d'hôtels licenciés à huit, le Conseil de ville renouvela tous les quinze permis pour l'année 1912²³. Face à cette situation, la Société modifia son approche. Au début du mois de novembre 1912, elle proposa un amendement à la Charte de la Cité de Hull. Il s'agissait de faire passer une loi ordonnant qu'aucun autre permis ne serait accordé avant que la population de Hull n'atteigne 30,000 habitants, et qu'alors, une seule licence serait accordée par deux mille âmes. Le Conseil de ville accepta la proposition de la Société. Le "bill" était présenté à la législature provinciale et passé le 19 décembre de la même année²⁵.

III — La Prostitution

Au début du XXe siècle, la population de Hull se lamentait de l'existence de maisons de prostitution. Dans un hebdomadaire hullois de l'époque, on lit :

Inutile de vouloir s'illusionner, la situation est absolument révoltante. Les étrangers sont scandalisés quand ils passent chez nous. Les citoyens eux-mêmes, habitués pourtant à ce dévergondage, s'alarment et commencent à protester²⁶.

La population de Hull était mécontente de l'inefficacité des pouvoirs publics.



Les autorités municipales semblaient incapables d'enrayer la présence du vice à Hull²⁷. Au début, les gens exigèrent la suppression de la prostitution. Par la suite, on demanda une forme de réglementation.

Le problème de la commercialisation du sexe était peut-être lié à l'insuffisance du nombre de femmes par rapport à celui des hommes. La prostitution était ainsi une manière de pallier à la rareté des femmes²⁸.

De 1891 à 1921, le rapport hommes/femmes pour la ville de Hull diminua progressivement de 1.03 à .98. Mais, pour la période qui nous intéresse, le rapport était inférieur à celui de la moyenne québécoise. La présence de lupanars à Hull ne semble donc pas avoir été liée à l'insuffisance des femmes, puisque le rapport hommes/femmes était relativement bas. Cependant, si l'on tient compte de l'arrière-pays, les choses sont différentes. Le rapport hommes/femmes pour le comté d'Ottawa, pour l'année 1911, était relativement élevé: 1.18 par rapport à 1.02 pour la moyenne provinciale. Donc, on peut établir une rareté relative de femmes pour l'ensemble du comté, rareté qui se manifesta peut-être par la présence de "maisons illicites" à Hull.



Plusieurs descentes furent effectuées dans des maisons de prostitution à Hull. De 1908 à 1912, le nombre d'arrestations liées aux maisons de désor-

dre augmenta de 259%, passant de dix-sept à soixante et une²⁹. Or, les nombreuses descentes et arrestations n'étaient, semble-t-il, qu'une façade permettant l'enrichissement du trésor municipal³⁰. Le lendemain ou le surlendemain, les maisons reprenaient leur commerce. La tolérance des autorités municipales envers les lupanars était chose connue. En 1909, le responsable de la Sûreté municipale, le chef Genest, déclarait que les maisons de prostituées étaient nécessaires "pour éviter un plus grand mal"³¹. Mais il devint évident que, s'il était préférable de tolérer le "vice", il fallait aussi le réglementer. La présence de "maisons de débauche" faisait de Hull un lieu "dégradant et démoralisant"³². Et cette présence donnait un mauvais nom à la ville, éloignait d'éventuels citoyens ainsi que les investissements³³.

En accordant une licence aux différentes maisons et par la suite en les laissant tranquilles, on désirait mettre fin aux déclarations scandaleuses au sujet des lupanars et, par conséquence, refaire le nom de Hull³⁴. Mais la légalisation de la prostitution répondait à d'autres impératifs également. On voulait surveiller l'hygiène de ces maisons³⁵, et éviter que ne soient éclaboussées par quelque scandale certaines des "bonnes" familles de Hull. On espérait empêcher l'éclatement de ces vieilles familles de Hull³⁶.

Tableau No 6
Rapport hommes/femmes pour Hull, le comté d'Ottawa et le Québec, années diverses, 1891-1921.

Hull				
Année	Hommes	Femmes	Total	Rapport hommes/femmes
1891	5,705	5,559	11,264	1.03
1901	7,070	6,923	13,993	1.02
1911	9,146	9,076	18,222	1.01
1921	11,928	12,189	24,117	0.98
Comté d'Ottawa				
1891	20,038	18,743	38,781	1.07
1901	23,284	21,516	44,800	1.08*
1911	27,771	23,561	51,332	1.18
1921	28,041	26,985	55,026	1.04
Québec				
1891	744,141	744,394	1,488,535	0.99
1901	824,454	824,444	1,648,898	1.00
1911	1,012,815	992,961	2,005,776	1.02
1921	1,180,028	1,181,171	2,361,199	0.99

Source: Recensement du Canada, 1901, 1911 et 1921; et *Annuaire statistique du Québec*, 1914.
* Rapport pour le comté de Wright.



RÉFÉRENCES

- 1 E. Kayser, *Industry in Hull. Its Origins and Development, 1800-1961*, these de maîtrise, Université d'Ottawa, 1967, p. 53.
- 2 *Ibid.*, p. 55
- 3 *Ibid.*, p. 57-59
- 4 *Ibid.*, p. 65
- 5 Voir article sur "le Grand feu de 1900," signé Pierre Louis Lapointe.
- 6 Voir Tableau 4, pour la population de Hull de 1897 à 1914.
- 7 E. Kayser, *op. cit.*, p. 60
- 8 Voir Tableau 4, pour le taux de mortalité infantile à Hull pour les années 1897 à 1914.
- 9 *Le Spectateur*, vol. 23, no. 41, p. 2
- 10 *Procès-verbaux du Conseil de la Cité de Hull*, 9 septembre 1907
- 11 *Bulletin paroissial*, vol. 1, no. 10, p. 3
- 12 *Spectateur*, vol. 20, no. 49, p. 1.
- 13 *Ibid.*, vol. 22, no. 43, p. 5
- 14 *Ibid.*, vol. 20, no. 49, p. 1.
- 15 *Ibid.*, vol. 21, no. 46, p. 1
- 16 *Loc. cit.*
- 17 *Ibid.*, vol. 23, no. 37, p. 3
- 18 *Ibid.*, vol. 22, no. 27, p. 5
- 19 *Ibid.*, vol. 23, no. 31, p. 1
- 20 *Ibid.*, vol. 22, no. 43, p. 5
- 21 *Loc. cit.*
- 22 *Ibid.*, vol. 22, no. 49, p. 2
- 23 *Bulletin paroissial*, vol. 1, no. 20, p. 3.
- 24 *Ibid.*, vol. 1, no. 47, p. 6
- 25 *Le Spectateur*, vol. 24, no. 32, p. 1.
- 26 *Ibid.*, vol. 21, 3, p. 2
- 27 *Ibid.*, vol. 20, no. 36, p. 2.
- 28 J. Cooper, *Red Lights of Winnipeg*, dans *Historical and Scientific Society of Manitoba Transactions*, no. 27 (1970-1971), p. 62.
- 29 *Le Spectateur*, vol. 24, no. 38, p. 2; et *Rapport du chef de Police dans les Procès-verbaux du Conseil de la Cité de Hull*, 1909.
- 30 *Le Spectateur*, vol. 20, no. 43, p. 3
- 31 *Ibid.*, vol. 21, no. 9, p. 1
- 32 *Loc. cit.*
- 33 *Loc. cit.*
- 34 *Loc. cit.*
- 35 *Ibid.*, vol. 23, no. 41, p. 2
- 36 *Ibid.*, vol. 21, no. 10, p. 2

Un Témoignage Prophétique*

Par Aimé Guertin **

I — ESSOR DE HULL

Mais si notre ville n'a pas connu un essor aussi rapide qu'Ottawa, son progrès n'en avait pas moins atteint jadis une allure qui pouvait à bon droit l'enorgueillir. Aussi longtemps que la forêt a pu fournir pins et épinettes pour alimenter nos immenses scieries, nous avons pu aussi progresser, maintenir nos positions. Puis la forêt s'éloignant sans cesse, faisant défaut, le bois de construction manqua et Hull se mit à dépérir économiquement.

C'est pendant les heures les plus sombres de la dernière guerre que notre forêt proche s'épuisa ainsi. Un autre facteur vint s'ajouter à cette adversité, la conclusion de nouveaux traités de commerce internationaux qui nous ravissaient le marché anglais. Les unes après les autres nos scieries ferment leurs portes, jetant sur le pavé des milliers d'ouvriers, non seulement à Hull, mais encore à Ottawa, Arnprior, Pembroke, Aylmer, Deschênes, Hawkesbury, Rockland, Chelsea, etc. Ce fut pour nous le début des difficultés.

L'ÉLECTRICITÉ

Cependant nous gardions confiance en l'avenir. N'avions-nous pas dans un rayon de 35 milles plus de 1 million en chevaux-vapeur d'électricité non harnachée? C'était de quoi sustenter une industrie colossale garantissant du travail à des dizaines de milliers d'hommes et faisant de Hull un des centres industriels les plus importants du pays.

Malheureusement, pour des causes dont je n'ai pas à faire l'analyse ici, ces riches ressources tombèrent entre les mains d'étrangers nullement intéressés au développement de notre région. Favorisés par un gouvernement mal inspiré, ces gens harnachèrent nos pouvoirs d'eau, construisirent des lignes de transmission par lesquelles elles transportèrent au loin le merveilleux fluide qui devait contribuer à notre prospérité, mais qui est allé assurer celle de centres sis à des centaines de milles d'ici. Cela se passait en 1926. Nous n'avions pas prévu cette exportation, je dirais cette condamnation vouée à l'exil de ce qui devait être pour nous une source de bien-être économique.

LA GRANDE CRISE

Trois ans plus tard, soit en 1929, le monde est frappé d'une crise d'une gravité sans précédent dans l'histoire. Nous souffrions déjà du chômage à Hull. Oui, j'oserai affirmer que notre ville subissait déjà un chômage aigu et menaçant de durer, sinon de s'intensifier, indépendamment de la dépression qui est venue affliger tout le pays et l'univers entier. C'était la même chose d'ailleurs dans les localités voisines qui avaient toujours vécu de l'exploitation de la forêt maintenant épuisée.

La crise de 1929 est donc venue s'ajouter à nos malheurs. Il nous devint impossible de réagir. Les secours versés aux sans-travail par les gouvernants ne devaient rien régler. Nous réclamions des industries à grands cris, mais elles refusaient l'offre de notre hospitalité. Et nous n'avons pas su obtenir une seule industrie de guerre. Aujourd'hui, en 1940, la situation est critique, presque désespérée.

Le choix d'Ottawa comme capitale du pays, la disparition de notre industrie du bois sur une grande échelle, l'envol, voire le vol de notre électricité, la grande crise, sont les quatre grandes causes historiques qui expliquent notre stagnation industrielle, commerciale et démographique.



II — BREF APERÇU DE NOTRE "ACTIF"

Dans le bilan d'une entreprise — et la constitution, l'administration et le développement d'une municipalité en est une — on commence toujours par dresser l'actif. C'est ce que nous allons faire incessamment pour Hull. Ce sera nécessairement incomplet. Je me contenterai d'énumérer les plus récentes innovations dont nous avons bénéficié, au cours d'une période relativement peu longue.

Il y a eu un notable changement dans l'apparence générale de la ville. On a pavé des milles de rues en ces dernières années. Des améliorations de tout genre ont été exécutées par le soin des autorités municipales: le redressement de la courbe de la rue Laurier, à l'angle de la rue de l'Hôtel-de-ville, le prolongement de la rue Principale, entre les rues St-Rédempteur et Montcaim, le remplissage du lac Minnow.

* Extrait d'une plaquette intitulée *Conférence de M. Aimé Guertin sur les problèmes de Hull* (Association des petits propriétaires de Hull, Ottawa, *Le Droit*, novembre 1940, 32 pages.)

** Aimé Guertin fut député Conservateur du Québec pour le comté de Hull de 1927 à 1935 et représentant de Hull à la Commission de la Capitale nationale de 1959 à 1964. Ce bouillant personnage, ennemi juré de Maurice Duplessis, joua un rôle de premier plan dans les domaines social, économique et politique, à Hull et dans l'Outaouais.

Il y a eu l'aménagement du parc Brébeuf, dans le quartier Val-Têteau, la transformation du fameux lac Flora en un beau parc d'amusement qu'on nomme maintenant du nom de Fontaine, à la mémoire d'un de nos éminents citoyens, pendant que l'autre parc (Brébeuf) commémore les fréquents passages à cet endroit de l'un de nos nombreux martyrs canadiens dans ses voyages au pays des Hurons, la terre de son généreux et héroïque apostolat.

On est à aménager le parc Jacques-Cartier, sur l'un des plus magnifiques points de notre rive outaouaise où s'élevait jadis l'une de nos grandes industries qui procurait le pain à des centaines de nos familles. Ce sera un splendide parc, sans doute, lorsqu'il sera entièrement terminé. Il nous rappellera tristement toutefois une perte industrielle de taille, voulue par les événements économiques.



Nous avons été dotés d'une école technique dont nous n'avons peut-être pas su encore tirer tous les avantages possibles. Nous avons un orphelinat, dont nous sommes civiquement fiers, et que nous voulons voir devenir plus grand, afin qu'il puisse loger tous les orphelins de la ville et des environs québécois. Une centaine de nos orphelins doivent être encore reçus à Ottawa, faute d'espace ici. Nous avons aussi depuis ces dernières années un sanatorium, institution destinée à combattre la tuberculose en nos milieux, et dont les bienfaits s'étendent déjà à la population de toute la région. N'oublions pas non plus notre Unité sanitaire, établie en 1939, qui fait oeuvre de prévention et de dépistage des maladies.

La fondation d'une nouvelle paroisse, sous le vocable de Ste-Bernadette, dans le quartier où les forces du mal opèrent sur une grande échelle, permet aux fidèles éloignés des autres églises de faire leur religion avec plus de facilité. Et une école s'est construite aussitôt dans cette paroisse pour l'accommodation des enfants.

Dans le domaine scolaire, nous avons institué un cours supérieur sur lequel nos pédagogues et nos commissaires fondent de belles espérances.

La nouvelle prison est certes un progrès, puisque l'ancienne est dans un état de vétusté et de délabrement tel qu'elle ne donnait plus à la population la protection requise contre les criminels et constituait pour les malheureux égarés appelés à y séjourner un lieu peu propice à leur retour dans le chemin du devoir. Nous avons également

obtenu un manège militaire que certains ont vu d'un mauvais oeil, tandis que d'autres le considéraient comme un mal nécessaire dans un monde sans cesse menacé par des chefs d'État avides de conquêtes, cruels et barbares. Nous avons aussi progressé notablement pour ce qui regarde la construction des routes régionales. Le redressement et le pavement d'une partie de la route Hull-Maniwaki nous incitent à répéter les démarches pour la continuation de pareils travaux. Le pavement de Hull à Luskville de la route Hull-Chapeau constitue une amélioration qui devrait se poursuivre. On vient d'accorder des contrats pour le parachèvement de la route Hull-Montréal. Personne n'a jamais pu comprendre

pourquoi cette route n'a pas été rendue, depuis longtemps, plus carrossable, afin de retenir ici un commerce dirigé vers l'Ontario, au détriment de toute notre région. La construction de la route Hull-Maniwaki-Senneterre mérite une mention toute spéciale. L'ouverture officielle doit s'en faire au cours de l'été. Cette route nous amènera sans contredit un commerce considérable, pour peu que nous sachions nous en emparer. J'en reparlerai tantôt. Du point de vue matériel, cet événement est le plus heureux qui se soit produit pour nous, tout probablement, depuis la construction de nos chemins de fer régionaux.

III — LACUNES ET DÉFICIENCES

DOMAINE SOCIAL

Je l'ai dit: nous avons un orphelinat, mais il est trop étroit pour recevoir tous nos orphelins, dont une centaine doivent encore recevoir asile et abri dans la ville voisine, située dans une autre province que la nôtre. Nous n'avons pas d'hospice pour les vieillards. Est-ce convenable pour une ville de trente mille âmes, pour une région qui a le sens de ses responsabilités et qui revendique constamment ses droits? N'est-ce pas contraire au quatrième commandement de Dieu de délaisser ainsi nos pauvres vieillards, courbés sous le poids des ans, épuisés par l'effort et le travail, souvent minés par quelque mal? Il nous faut les voir prendre le même chemin que celui de tout un groupe de nos orphelins, le chemin de l'étranger. Ils finissent leurs jours hors de la terre aimée, dans une sorte d'exil de coeur rendu plus sensible par l'âge et la souffrance. La collectivité est aussi coupable d'une telle situation que l'individu refusant de recevoir chez lui, ses vieux parents. Les cas sont sans doute moins nombreux aujourd'hui, à cause de la loi humanitaire des pensions de vieillesse, mais il reste tout de même les vieillards sans famille qui doivent se trouver un gîte quelque part.

DOMAINE ÉDUCATIONNEL

Sommes-nous un petit peuple sans histoire? On le dirait à parcourir la ville et la région. Sauf le monument Brébeuf et l'humble pyramide de cailloux qui marque, à un mauvais endroit du reste, la tête du premier portage des Chaudières, nous n'avons pas de monuments. Pourtant, les pages de notre passé sont remplies des noms et gestes glorieux de nos devanciers. Il ne m'appartient pas de vous faire l'énumération de ces noms et gestes non plus que celle des sites que le marbre ou la



ierre devrait marquer, pour l'éducation civique de nos jeunes et leur éducation patriotique. Il me suffira, pour bien vous convaincre de notre négligence sous ce rapport, de signaler que la construction du monument en mémoire de nos héros de la guerre de 1914-18 a été commencée il y a deux ou trois ans, au parc Jacques-Cartier, et qu'elle n'est pas encore terminée, alors que nous sommes entrés dans une nouvelle guerre il y a près d'un an. Partout ailleurs on a tenu à rendre hommage par un monument au moins convenable au souvenir de ceux-là qui ont consenti le sacrifice suprême pour ce qu'ils croyaient sincèrement être le prix de nos libertés. Des centaines de petites villes à travers tout le Canada ont leur monument de la Grande Guerre, y compris Aylmer et même Buckingham, à quelques milles d'ici. Mais à Hull, pour des raisons ignorées, probablement surtout par apathie, on n'est pas encore venu à bout d'une pareille entreprise.

Pourquoi cette attitude apathique à l'endroit de tout ce qui touche à l'histoire de notre région? Serait-ce possible que ce soit parce que nos premiers défricheurs, nos premiers bâtisseurs, que nos fondateurs n'étaient pas de notre race? Aurait-on poussé le fanatisme au point de ne pas s'occuper de rendre les hommages qu'ils méritent aux hommes braves et courageux qui ont les premiers dressé leurs tentes sur les bords de l'Outaouais, de la Gatineau et de la Lievre, profitant ainsi de la conquête antérieure des Champlain, des Brébeuf, des de Lasalle? Va-t-on refuser d'honorer ceux qui par leur industrie et leur fortune ont su mettre en valeur, un peu à notre profit au moins, les immenses richesses naturelles de notre région, parce qu'ils étaient de sang anglais? Espérons que non.

BIBLIOTHÈQUE

L'un de nos véritables chefs formulait un jour cette douloureuse réflexion, fruit de ses observations, à savoir que les Canadiens français ne lisent pas. Il nous demandait de remarquer, sur les trains, dans les tramways, les autobus, les navires, que les nôtres ne lisaient que des journaux, magazines, romans, tandis que nos compatriotes anglais ou les Américains lisent des livres sérieux. Moi aussi j'ai souvent fait la même constatation et plusieurs d'entre vous peuvent également témoigner dans le même sens. Avez-vous jamais voyagé pour la peine à travers l'Ontario et les États-Unis? Vous y avez vu dans presque tous les villages un édifice imposant portant l'inscription "Public Library".

Hull, avec ses 30 mille âmes et plus, est le centre d'une importante et populeuse région. Hull qui devrait et voudrait être, de par sa position géographique et économique, le centre industriel, commercial et intellectuel de cette région n'a pourtant pas encore de bibliothèque publique. Et pour bien comprendre notre dépendance dans ce domaine, je n'ai qu'à penser à mes propres enfants qui sont abonnés, comme par charité, à la bibliothèque d'Ottawa, comme le sont d'ailleurs des centaines de jeunes hommes et de jeunes filles de Hull, de même que plusieurs adultes. Aussi bien est-ce encore dans la ville voisine que nos enfants doivent aller poursuivre leurs études secondaires, commerciales ou spéciales, faute de pouvoir trouver sur place les institutions éducationnelles qui les accommoderaient.

Je ne serai pas assez téméraire pour exiger chez nous toutes les institutions d'éducation supérieure qui nous manquent, non. Je crois avoir assez de

mesure pour me rendre compte que nous sommes trop pauvres pour entreprendre de nous en doter, pour le moment du moins. Nos taxes scolaires sont déjà trop élevées. Non pas que nos administrateurs soient très prodigues, mais nos valeurs en propriété foncière imposable ne sont guère considérables, et puis nous avons une forte population écolière, par suite de la fécondité de nos familles. Cependant, pour nous pourvoir d'une bibliothèque publique, point ne serait besoin de recourir à l'impôt prélevé par notre commission scolaire. Il suffirait de la volonté et de l'esprit d'entreprise s'inspirant d'un civisme de bon aloi. La générosité des citoyens et l'aide des gouvernements peuvent fournir l'édifice, tandis que tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'esprit, de quelque pays qu'ils soient, se feraient un plaisir de garnir les rayons qui s'y aligneraient prêts à recevoir livres, revues, documents. Qui sait? Peut-être pourrait-on bénéficier de la fondation Carnegie.

COLLÈGE COMMERCIAL

Et que dire de l'absence chez nous de tout collège commercial? S'il y a quelque chose d'urgent et de réalisable relativement facile, c'est bien de combler cette grave et étonnante lacune. Pauvres compatriotes! Nous ne cessons de gémir sur notre état d'infériorité par rapport à nos compatriotes anglais, pour ce qui regarde le commerce et les problèmes touchant l'éducation de nos enfants. Nos dirigeants pouvaient avoir raison autrefois de nous orienter vers les professions libérales, alors que la plus grande menace qui planait sur nos têtes était celle de l'anglicisation. Mais aujourd'hui, nous autorisant des directives d'un patriote aussi orthodoxe que l'abbé Lionel Groulx, nous pouvons réclamer hautement de nouvelles orientations professionnelles pour les nôtres: le commerce, l'industrie, la finance, le génie, les sciences appliquées.

Le collège commercial de Hull devrait être mis en tête de la liste des progrès éducationnels à accomplir chez nous. Il profiterait au plus grand nombre de nos concitoyens en leur permettant d'aspérer, de se préparer à des situations autres que celles de bûcherons et de porteurs d'eau, de simples manoeuvres ou employés de boutiques. Qu'il soit une entreprise publique ou privée, nous devons favoriser l'avènement d'un tel collège de toutes nos forces. Et cela sans délai et sans égard à ceux qui pourraient en souffrir.

COLLÈGE CLASSIQUE

Il se trouve sûrement des gens qui déplorent l'absence dans nos murs d'un collège classique. Ils auraient raison si nous n'avions pas le collège St-Alexandre, à Ironside, sous la direction des Pères du St-Esprit. Ce collège est bien nôtre et nous devons de plus en plus le considérer comme tel, en le favorisant autant que possible, et en aidant à son développement. Dans mon humble opinion, il suffirait de lui donner le nom de Hull comme adresse postale, pour qu'il soit reconnu nôtre. Et puis, qui sait si l'expansion de notre ville ne nécessitera pas un jour, selon la pensée de son fondateur lui-même¹, l'élargissement de ses limites territoriales jusqu'au lieu même du collège. En attendant, nous devrions nous habituer à regarder ce collège comme notre propre institution d'enseignement secondaire.

LE CIVISME

Au chapitre de l'éducation, il y a un autre sujet de primordiale importance, celui du civisme. Le civisme est nécessaire pour alimenter la fierté et stimuler le progrès d'une ville ou d'une région, comme le patriotisme est nécessaire pour assurer l'amour et la grandeur du pays. Qui osera prétendre que l'éducation civique se donne efficacement chez nous? Elle est pour ainsi dire inexistante. Cette lacune explique notre retard, voire notre recul, dans le domaine économique, ainsi que notre stagnation industrielle et commerciale. Nous pensons et agissons seulement en fonction de notre intérêt personnel et individuel immédiat. Nous souffrons d'un complexe d'infériorité combien néfaste, nous nous laissons éblouir et absorber par l'orgueilleuse capitale du pays, sise dans une province aux lois, coutumes, traditions et destinées différentes de celle à laquelle nous appartenons.

... instituons un cours de civisme dans nos classes afin que nos enfants apprennent leurs obligations envers la société au sein de laquelle ils vivent et dont ils seront demain les citoyens adultes. Un cours qui leur fera aimer davantage leur milieu, leur ville, leur intéressante région. Aimer davantage le sol hulllois, la petite patrie hullloise, dont les bornes embrassent toute la vallée et le bassin des rivières Ottawa, Gatineau, La Lievre, La Blanche, La Rouge, La Nation, La Coulonge. Un cours qui sera de nature à les attacher à cette petite patrie locale ou régionale, qu'ils ne voudront plus quitter et qu'ils s'emploieront à rendre toujours plus belle, plus prospère et plus glorieuse.



DOMAINE MORAL

Il y a dans notre ville et son voisinage immédiat une industrie qui a dépassé toutes les bornes de la raison et de la décence. Je l'appellerais l'industrie du cabaret. Je ne suis ni un moraliste ni un prohibitionniste. Je suis un père de famille, comme la plupart d'entre vous, et c'est principalement à ce titre que je me suis résolu à traiter de cette question, sachant que les parents soucieux de leurs devoirs sont anxieux de soustraire leurs enfants à l'influence délétère de l'atmosphère créée par le développement exorbitant d'un commerce qui fait la honte de notre ville. Je dirai tout haut ce que tous les braves gens pensent tout bas, réaissant bien ce à quoi je m'expose, mais prêt à toutes les réactions éventuelles, tellement je suis écoeuré de ce que je vois tous les jours et toutes les nuits, à ma propre porte, sur nos principales rues, et tellement je crains pour les mœurs de mes nombreux enfants.

Il y a aussi le véritable sens économique qui nous commande de protester et de travailler à mettre fin à ces abus scandaleux. Tous les hommes d'affaires qui sont libres de l'influence des maîtres de cette industrie aperçoivent clairement que la situation causée par la licence de ces établissements a été et reste un obstacle insurmontable à notre avancement général.

Maintes fois notre maire et nos échevins ont exprimé des protestations officielles contre des articles injurieux écrits sur notre ville et qui étaient inspirés par les manifestations de ce commerce honteux que je suis à dénoncer. Ces articles ont paru dans des journaux étrangers. Maintes fois en ces dernières années nos autorités religieuses ont fait entendre leurs voix de

pasteurs, du haut des chaires de vérité, contre les abus et les scandales de l'industrie du cabaret, rappelant à la population les dangers moraux qu'elle constitue. Souvent nous avons entendu relater que des citoyens, de passage ailleurs, préféraient s'inscrire dans les registres d'hôtels comme venant d'Ottawa, plutôt que de s'exposer aux quolibets et au mépris qui peuvent leur tomber dessus, en indiquant leur propre lieu de résidence. C'est à ce point que notre réputation est mauvaise.

Indiscutablement, nous souffrons d'une fort vilaine réputation. Nous en avons justement honte. Mais nous en sommes en partie responsables parce que nous tolérons chez nous les choses qui nous l'ont valu. Dieu merci! nous semblons nous réveiller et le récent sermon² du Rév. Père Cure de Notre-Dame de Hull paraît indiquer qu'on est fatigué de cette situation et qu'on va prendre les moyens de la faire corriger.

Qu'est-ce qui est à l'origine de tout ce mal? Vous le savez. C'est le nombre exagéré de nos débits de boissons alcooliques, leur ouverture presque toute la nuit, l'admission des femmes dans les établissements, en promiscuité avec les hommes, la transformation de bons hôtels en salles de danse, les "Floor Shows", les clubs de nuit. Ce ne sont pas tant nos gens qui fréquentent ces lieux que l'élément le moins désirable de la population de la province voisine.

Alors que 5 ou 6 bons hôtels et qu'une dizaine de tavernes suffiraient amplement chez nous, on en compte une quarantaine. Nous sommes dominés par les maîtres de cette misérable

industrie dont la puissance se fait sentir dans toutes les sphères de notre vie. Les spectacles de nuit sont fréquemment annoncés en pleines montres de notre rue Principale. Nous avons vu des groupements de citoyens se servir des actrices des clubs de nuit au profit d'une bonne oeuvre, les annonçant sur la scène et dans leurs programmes. On va jusqu'à organiser dans ces endroits, sous le patronage de hauts dignitaires, des parties de cartes et des thés pour des fins de charité. On amène, pour ces circonstances, nos femmes et nos jeunes filles dans ces lieux de débauche et de perdition, apportant ainsi à ces lieux comme une sorte d'approbation populaire et officielle.

Ces établissements sont les seuls à prétendre que nous sommes prospères. Que de nos meilleures familles nous désertent en nombre toujours grandissant, chaque année, afin de soustraire leurs enfants aux scandales de ce régime, cela ne les intéresse guère. Que les industriels et les financiers nous déclarent et nous répètent qu'ils ne peuvent songer à s'établir en notre ville tant que ces désordres ne seront pas disparus, ils nieront qu'il y ait quoi que ce soit de reprehensible chez eux et nous menaceront de jeter sur le pavé leur nombreux personnel.

Que quelqu'un mentionne le fait incontestable que la licence qui existe chez nous dans l'exploitation des "grills", cafés, clubs et hôtels est l'une des plus grandes entraves à l'industrie du bâtiment domestique et au progrès qui l'accompagne et le suit, ils nous opposeront tout de suite la somme des taxes qu'ils versent au trésor municipal.



Bref, ce commerce malfaisant nous domine, nous écrase, nous étouffe. Il domine notre vie commerciale, sociale, municipale, provinciale. Il écrase celui qui ose lui susciter des angoisses et des embarras par des appels à la raison, il étouffe toute initiative et tout progrès matériel, car le commerce et l'industrie légitimes ne veulent pas vivre à côté de lui et les gens qui n'ont pas d'attaches imbristables à notre ville s'en éloignent, pendant que la plupart de ces boutiques de danse font de grandes dépenses pour s'agrandir. Dans ma paroisse seulement, trois de ces établissements ont plus que triplé le nombre de leurs sièges ou la superficie de leur parquet de danse depuis un an.

Le mal se continue sous nos yeux sans que nous lui fassions la moindre opposition. On semble trouver toute naturelle l'existence de ces nombreux rendez-vous de la fripouille. La pré-

sence de ces lieux, la réclame, l'éclairage et le bruit qui attirent l'attention sur eux constituent pour nos enfants un appel invitant. Et cela nous laisse indifférents. C'est Dumont qui a écrit déjà, que le plus grand scandale de son époque n'était pas que la canaille volât en plein jour, mais bien que les honnêtes gens trouvassent tout ordinaire qu'il en fût ainsi. Cette parole ne s'applique-t-elle pas, à nous en ce qui concerne le scandale occasionné par nos nombreux débits de boissons?

Messieurs les petits propriétaires, j'en appelle à votre intelligence: s'il est vrai que le commerce des alcools tel qu'organisé et régi chez nous est une source de prospérité, comment se fait-il donc que nous soyons si pauvres? Notre indigence générale est tellement notable que nous devrions écarter les craintes qui empêchent notre volonté d'agir dans le sens d'une épuration complète. Notre honneur nous le commande, notre devoir à l'égard de nos familles nous y oblige; le souci de notre bonne réputation nous l'impose, notre intérêt matériel bien compris le réclame.

La fermeture de certains de ces établissements n'entraînerait pas pour leurs propriétaires l'injustice que l'on croit. D'abord, les bénéficiaires considérables qu'ils en ont déjà retirés devraient compter comme indemnisation bien suffisante. Mais il y aurait moyen de prévenir toute perte d'argent pour ces personnes: vendre à une société immobilière qui convertirait leurs immeubles en habitations. La société donnerait des parts sociales en paiement des propriétés. Je vous montrerai mieux plus tard, en parlant de la question du logement chez nous, comment une telle entreprise se révélerait très profitable.



À tout événement, il faut que les abus et scandales du commerce des bois-sons cessent ici, si nous voulons tirer notre ville du borbier dans lequel elle est actuellement plongée. Si nous voulons attirer à Hull du commerce et de l'industrie additionnels, voir notre population s'accroître, il faut prendre les mesures nécessaires pour refaire notre réputation fort ternie. J'ai même plus loin: nous ne devrions pas hésiter un seul instant même à changer le nom de notre ville, tout comme le fait l'individu dont le nom a été souillé par quelque faute grave. Si Hull est synonyme de "Beer Town", si son nom évoque par tout le Canada l'image de la dissipation scandaleuse et de la débauche, vite changeons-le.

IV — POPULATION, CONSTRUCTION ET LOGEMENT

Voilà un domaine assez vaste et assez important pour faire le sujet exclusif d'une longue conférence. Ce n'est pas le désir qui me manquerait de l'étudier en entier. Malgré les connaissances particulières que je puis avoir en la matière, vu que je m'occupe d'immeuble, je me bornerai à une analyse générale du problème, laissant à d'autres le soin d'entrer dans plus de détails.

Donnons d'abord franchement les grandes lignes de la situation:

- a) Stagnation complète de la construction.
- b) Perte de leurs propriétés par des centaines de petits propriétaires depuis quelques années.
- c) Diminution du nombre de maisons.
- d) Dépréciation immobilière, l'évaluation municipale étant dans bien des cas le double de la valeur marchande.
- e) Exode de centaines de familles à Ottawa.
- f) Exode de nos enfants.
- g) Accroissement de population inférieur à l'augmentation naturelle, c'est-à-dire à l'excédent des naissances sur les décès.
- h) Résidence à Ottawa de centaines de nos principaux citoyens: commerçants, professionnels, industriels, fonctionnaires, commis.

Tableau encourageant, n'est-ce pas? Pourtant, vous savez qu'il n'est pas noirci à dessein. Spontanément, vous vous demandez, je le vois sur vos figures, quelles sont les causes d'une pareille et si déplorable situation. Mes chers amis, elles sont nombreuses et il faut une forte dose de courage pour les exposer. Nous allons le faire ensemble dans un esprit constructif, mais aussi

sans nous illusionner quant aux difficultés qui nous attendent demain, lorsque nous déciderons de réagir.

Dans mon opinion, la première cause réside dans nos conditions morales et notre mauvaise réputation. En deuxième lieu, il nous manque trop d'établissements d'éducation. En troisième lieu, le niveau trop élevé des taxes par rapport aux services municipaux reçus: a) pas de service de vidanges; b) mauvaise eau; c) l'attrait d'Ottawa. En quatrième lieu, la commodité de se rapprocher de leur travail pour une foule de gens qui ne peuvent en trouver ici. Cinquièmement, coût plus élevé des permis d'automobiles. Sixièmement, pas de règlements de construction appropriés ou non-application des règlements existants. Septièmement, prix plus haut de l'électricité pour fins domestiques. Tout cela par rapport à Ottawa.

Nous avons une bonne chance d'attirer chez nous une certaine classe de citoyens, par le fait que nous n'avons pas d'impôt provincial ni municipal sur le revenu personnel. Mais si les journaux nous renseignent bien, cet avantage est en train de disparaître, puisqu'on nous informe que l'Assemblée législative, à sa présente session, doit imposer le revenu.

Je m'adresse ce soir aux petits propriétaires de la ville de Hull, à ceux de nos citoyens qui ont le plus d'attachement pour elle, parce qu'ils sont les plus concernés dans son avancement. Ils sont vivement intéressés à la réduction des taxes municipales et sco-

laire, comme dans l'amélioration des services éducationnels et municipaux. Il n'est pas besoin d'un gros effort mental pour saisir qu'une augmentation de population signifierait une augmentation de biens impossibles. Il faudrait des maisons nouvelles pour loger les nouveaux venus. De là l'importance primordiale de supprimer les causes qui empêchent notre développement dans ce domaine. Je crois ferme aujourd'hui que nous devons abandonner l'idée d'un regain d'activité par l'industrie, puisque celle-ci nous fuit depuis 20 ans; je crois fortement que notre salut se trouvera dans le commerce et l'augmentation de la population.

Vous êtes-vous déjà arrêtés à considérer notre situation géographique par rapport au centre de la ville d'Ottawa? Tous les bureaux du gouvernement sont situés à dix minutes de trajet en tramway, par rapport à Hull, et à 15 ou 20 minutes à pied. Le fonctionnarisme fédéral donne plus d'emploi aux gens d'Ottawa et de Hull que toutes les autres industries ensemble, puisqu'on comptait, je crois, 13.000 fonctionnaires, avant la guerre, et que ce nombre a déjà augmenté considérablement et qu'il augmentera encore de milliers, prochainement, comme conséquence de la création de nouveaux services gouvernementaux. Pourtant, la construction de logements se fait dans les quartiers excentriques de la ville d'Ottawa, comme Ottawa-West, Westboro, Elmdale, Ottawa-South et Ottawa-East, autant de quartiers qui se trouvent à une demi-heure par tramway, des bureaux gouvernementaux où travaillent la plupart de ces gens.



Ne croyez-vous pas comme moi que c'est là une anomalie? Ne croyez-vous pas que la partie de Hull du District Fédéral projeté devrait être la plus active en construction de logements, puisqu'elle est plus à proximité de ces bureaux? Ne croyez-vous pas que nos gens demeureraient ici, que les étrangers viendraient se construire ici, si nous pouvions leur offrir l'atmosphère qu'ils réclament et les avantages qu'ils désirent?

Je viens de dresser un tableau très sombre de notre situation, en indiquant quelques-uns des facteurs qui l'ont créée et en formulant aussi des raisons d'espérer. Réfléchissons sur les causes de cette désertion et de cette stagnation et prenons la résolution bien ferme de travailler individuellement et collectivement à les faire disparaître, et je vous promets, messieurs, que d'ici dix ans, vous ne reconnaîtrez plus votre ville, qui aura repris sa place parmi les villes progressives et heureuses de notre pays. Il faudra évidemment recourir à une foule d'initiatives pour laver les souillures sur notre nom. Comme directives, bien incomplètes, je me permets de présenter humblement celles qui suivent.

SUGGESTIONS.

a) Appliquer rigoureusement et sans favoritisme les règlements de construction, qui doivent être rendus plus rigides, si nécessaires.

b) Poursuivre, jusqu'à acceptation officielle et application pratique, l'idée merveilleuse préconisée par monsieur Josaphat Pharand depuis bon nombre d'années, celle d'un amendement à notre charte en vue d'accorder des exemptions de taxes de trois ou quatre ans sur toute nouvelle résidence, exemptions qui sont consenties à Ottawa sous certaines conditions. Si cette idée avait été acceptée lorsqu'elle fut formulée par monsieur Pharand, il y a dix ans, nous aurions probablement aujourd'hui des centaines d'habitations nouvelles et modernes, qui nous aideraient à pourvoir au service de notre dette municipale et à soutenir nos services municipaux, puisque la période d'exemption serait maintenant finie.

c) Notre ville devrait avoir un budget de publicité suffisant pour induire les gens d'Ottawa, surtout les nouveaux qui y arrivent présentement par centaines, tous les mois, à venir se construire ici, à venir partager notre vie commune. Il s'agit de publicité par les journaux, par des panneaux-réclames, par des lettres et contacts individuels



Elle serait faite par un employé spécial, payé à même ce budget spécial. Évidemment, il faudrait commencer par supprimer tous les obstacles que j'ai mentionnés. Il serait ensuite facile pour ce publiciste de faire valoir les nombreux avantages qu'il y aurait pour ces personnes à élire domicile à Hull

DOMAINE COMMERCIAL

Je m'excuse tout de suite, car j'ai un autre tableau sombre à brosser. Il s'agit de notre situation commerciale. Quelle est-elle? Celle-ci:

- a) Pas un seul véritable magasin de gros.
- b) Pas un seul bureau d'affaires nationales
- c) Pas de bureau central de messagerie.
- d) Pas de bureau d'échange téléphonique.
- e) Pas un seul courtier en douanes
- f) Un seul grand magasin de détail (avec un autre en construction).
- g) Un seul bureau de société d'assurance-vie
- h) Sauf pour l'épicerie, la charcuterie et la gazoiline, 75% de notre commerce de détail va à Ottawa
- i) Ce qui reste de magasins passe rapidement aux mains d'étrangers non-résidents.
- j) Menace d'une taxe de vente
- k) Le commerce de Gracefield et de Maniwaki dirigé à Mont-Laurier
- l) Presque pas de commerce avec Pontiac, dont Hull est cependant par nature le centre commercial, politique et géographique.

Messieurs les petits propriétaires, vous comprenez, n'est-ce pas, que lorsqu'il se fait beaucoup de commerce, il se dépense beaucoup d'argent, il se perçoit beaucoup de taxes, il se fait plus de travaux, autant de choses dont vous bénéficiez directement. Comment se fait-il que nous soyons devenus les vassaux de la ville d'Ottawa en matière commerciale? Ah! j'entends l'explication d'une foule de gens qui jugent d'une façon superficielle. Nous sommes trop près d'Ottawa. Sans doute, cette proximité nous cause un tort considérable, mais devons-nous pour cela abandonner tout espoir de reprendre la place que nous occupions il y a 25 ans, alors qu'il se faisait ici, deux fois, cinq fois, peut-être dix fois le commerce de détail qui se fait présentement? Allons-nous nous asseoir en nous avouant vaincus et nous laisser ainsi aller à la dérive au gré des circonstances et des événements, comme une épave, sans boussole et sans réaction? Ou bien allons-nous réagir vigoureusement et, par des directives provenant de la lumière du passé et de l'expérience, par une volonté commune, forte et irrésistible, prendre en main nos propres destinées, secouer notre apathie, notre individualisme et notre égoïsme, nous mettre à l'oeuvre immédiatement afin d'abattre et de vaincre les obstacles qui peuvent se dresser sur cette nouvelle route ou nous invitent le progrès, la prospérité et l'honneur?

Et encore si c'était tout. Mais ne voilà-t-il pas que nous sommes menacés maintenant d'une taxe de vente³! Pouvez-vous prévoir les conséquences désastreuses pour notre commerce local d'une telle taxe, inexistante qu'elle serait chez nos concurrents d'Ottawa? Il est peut-être trop tard pour faire toute l'opposition nécessaire à ce projet, pour pouvoir convaincre les autorités compétentes que Hull doit faire exception dans ce cas particulier. Des démarches tentées récemment par la Chambre de Commerce locale n'ont pas été prises au sérieux par certaines de ces autorités et par conséquent elles ont été abandonnées. Si cette législation inclut notre ville, quelqu'un portera pour toujours une bien lourde responsabilité. Ce ne sera pas moi ni la Chambre de Commerce. Il ou ils ne seront jamais jugés trop sévèrement. Mais même ce coup nouveau ne pourra pas nous être mortel, si nous voulons sortir de notre torpeur.

HEURES DE COMMERCE

Une fois ces deux importantes améliorations obtenues, j'inclinerais alors à permettre l'ouverture de nos magasins le soir. J'entends de suite les fortes objections d'une partie de notre population, et peut-être même de marchands, mais je prie ceux-là d'attendre un peu que j'aie exposé mes arguments et de les étudier sérieusement avant de conclure définitivement.

N'oublions pas cette proposition: "If you build a better mouse trap than your competitor, people will travel miles to buy it". Nous pouvons l'appliquer à notre cas. Il s'agit de procurer au public un avantage que nos concurrents d'Ottawa, qui sont en train de nous ruiner commercialement, ne peuvent lui offrir, et cet avantage, c'est l'ouverture de nos magasins le soir. Cela permettrait à des milliers de gens qui n'ont pas le loisir ou le désir de faire leurs achats le jour, de pouvoir venir les faire ici le soir. Grâce à une campagne de publicité appropriée, bien des gens prendraient l'habitude du magasinage à Hull, dans les heures libres de la soirée, après la journée de travail de l'homme, qui garderait la maison pour envoyer sa femme ou qui se déplacerait lui-même. Messieurs, je suis convaincu que nous doublerions et triplerions nos ventes et le nombre de nos établissements commerciaux dans très peu de temps, si nous adoptons cette initiative en y ajoutant les compléments opportuns.

V — DOMAINE INDUSTRIEL

Encore un tableau peu encourageant, mais c'est le dernier, et pour cette raison, vous allez me souffrir encore, je le crois bien. Notre industrie se meurt, comme je l'ai dit précédemment. Elle s'est mise à périr surtout après la dernière guerre, quand les nouveaux traités commerciaux entre l'Angleterre et la Russie chassèrent

notre bois du marché anglais avec cette conséquence que nos scieries de Hull et de la région durent fermer leurs portes les unes après les autres. Depuis, sauf deux allumières, la Lucerne Cheese, la European Novelties (et ce qu'il y a sur le boulevard des "tanks", si on peut appeler cela une industrie), pas une seule industrie n'est venue remplacer les scieries Booth, Eddy, Gilmour et autres. La Beaver Company a été démolie tout comme l'affinerie de nickel à Deschênes. Le bureau-chef de notre plus importante industrie est à Ottawa, quoiqu'elle ait sa production chez nous. N'est-ce pas que tout cela est désolant? On se croirait dans un cimetière. Pourquoi, mais pourquoi? Est-ce que les dieux de la destruction et de la mort se sont tous ligüés contre nous? Cherchons encore et nous trouverons que ces dieux, la chance, ou le destin, sont moins responsables que nous-mêmes de ces calamités, du moins de certains événements

Pensez à toutes les causes que j'ai exposées antérieurement pour expliquer notre stagnation dans d'autres domaines. Appliquez-les au domaine industriel et vous saurez à quoi vous en tenir. Ajoutons-y au moins deux raisons qui ont une grande importance. Premièrement, le fait que nous taxons la machinerie dans la province de Québec, contrairement à la pratique ontarienne, et deuxièmement, l'abrogation assez récente de la loi autorisant les municipalités à accorder des exemptions de taxes aux industries.

Laissez-moi procéder par une illustration. John Smith est un industriel qui cherche à établir une industrie dans le Québec ou l'Ontario. Évidemment, comme vous et moi ferions, n'ayant aucune attache sentimentale, il choisira l'endroit qui réunit le plus d'avantages. Cet industriel veut d'abord de la main-d'oeuvre, des moyens faciles de transport, de l'électricité à bon marché et toutes les concessions possibles en matière de taxation. Pourquoi viendrait-il à Hull de préférence à d'autres endroits? Pour payer l'électricité moins cher? Non, puisqu'elle l'est plus qu'en Ontario. Pour une main-d'oeuvre abondante, laborieuse, honnête et compétente? Il y en a ailleurs aussi. Pour les facilités de transport? Elles sont plus avantageuses autour de Montréal et de Toronto. Si pour des raisons de marché ou de proximité de la matière première il préférerait la région d'Ottawa et de Hull, pour quelles raisons viendrait-il à Hull quand il aurait les mêmes avantages à Ottawa, en plus d'être exempt de taxe



pour la machinerie, qui dans bien des cas, représente une valeur plus grande que les bâtiments eux-mêmes.

Vous le voyez, messieurs, il faut de toute nécessité que nous réclamions l'abolition de la taxe sur la machinerie afin que le Québec offre aux industriels d'aussi bons avantages qu'Ontario, s'il veut avoir sa part. Il faut également, afin de décentraliser l'industrie dans la province, permettre à des villes qui se meurent, comme la nôtre, d'accorder exemption de taxes à l'industriel nouveau. Il faut réclamer ces réformes maintenant, fermement, avec constance et unanimité. Je suis heureux de faire cette recommandation aux Petits Propriétaires de Hull, car un personnage éminent et officiel répondait à une délégation de la Chambre de Commerce, dont j'étais le porte-parole il y a quelques semaines seulement, et qui avait mission de réclamer de pareilles modifications à notre législation, qu'il s'objectait, parce que, disait-il, il faudrait augmenter la taxe des petits contribuables. Messieurs les Propriétaires, je qualifie cet argument de démagogique. Ne constatez-vous pas qu'il y a assez longtemps que nos hommes publics nous flattent et nous flagornent? Cette coutume de vouloir justifier tous ses actes et paroles par son amour pour les chers ouvriers nous a valu notre situation déplorable actuelle, qu'il est grand temps que nous changions. Nos 1,300 chômeurs constituent le témoignage vivant le plus éloquant de la faillite de ces méthodes et j'en appelle à votre intelligence. n'est-il pas mieux, même si vos taxes devaient augmenter quelque peu, ce qui ne doit pas nécessairement arriver, n'est-il pas mieux d'accorder des faveurs aux industriels qui voudraient venir chez nous, et d'obtenir ainsi du travail régulier? Cela vous permettrait de faire honneur à vos devoirs et à vos obligations, de garder vos propriétés, de les améliorer, d'augmenter votre bien-être et celui de votre famille. On soulagerait de beaucoup la liste des secourus. Ce serait bien mieux que de continuer de dire que les gros doivent payer comme les petits, en continuant ainsi d'être privé d'industries

Messieurs, cette question est peut-être la plus brûlante de toutes et elle relève de vous exclusivement. On dira peut-être demain que je suis devenu le protecteur des gros intérêts. Qu'on dise ce que l'on voudra, mais je sais où est l'intérêt des citoyens de la ville de Hull et je vous l'indique en m'exposant au jugement sévère, démagogique et injurieux des rivaux et des jaloux. Songez-

vous sérieusement. Étudiez cette question, délibérez-en entre vous, car de votre attitude dépend l'avenir industriel de votre ville.

DISTRICT FÉDÉRAL

Si je vous parlais du district fédéral, est-ce que vous m'en voudriez? Ce projet fut soumis pour la première fois vers 1912. Notre conseil et l'élément canadien-français et catholique s'y opposèrent, prétendant que nous perdions nos industries ainsi que nos droits scolaires, civils et politiques. Disons d'abord que nous ne pouvons plus perdre des industries déjà disparues. Quant à la perte des droits mentionnés, laissez-moi répondre que la situation en 1940 est bien différente de celle de 1912. La législation créant le district fédéral sera ce que les intéressés voudront qu'elle soit. Aucun parlement ou gouvernement, quel qu'il soit, n'oserait bouleverser ainsi toute l'économie juridique d'une population sans son consentement. Nous sommes en pays britannique. D'ailleurs nos droits sont garantis par l'Acte de la Confédération, qui est un pacte conclu entre les provinces, pacte qui ne peut être modifié sans le vouloir des parties contractantes. La province de Québec est une de ces parties et elle contient la ville de Hull dans son territoire. On ne peut donc la lui enlever sans sa volonté. Et le Québec ne consentira jamais à nous perdre, à moins que nous le demandions, et nous ne le demanderions que si les conditions proposées nous seraient acceptables. C'est dire que nous avons le droit de poser nos propres conditions.

BAIE GEORGIENNE

Un projet que nous pourrions aussi remettre à l'actualité, c'est celui du canal de la Baie Georgienne. Je n'ai pas l'intention d'en parler longuement ce soir. Notons simplement qu'il est d'exécution bien plus facile que celui de la canalisation du St-Laurent. Il serait entièrement canadien, moins coûteux et provoquerait un développement merveilleux dans toute notre région. Comme on doit différer jusqu'après la guerre le projet de canalisation du St-Laurent, ce délai nous fournit le temps voulu pour lancer un mouvement de propagande en faveur du nôtre. Certains gros intérêts ne ménagent ni argent, ni mensonges, ni habile propagande pour réaliser leurs ambitions. Mais je me demande s'il n'y a pas aussi dans notre région assez de ces mêmes intérêts pour faire contrepoids, en faveur du canal de la Baie Georgienne. Reprendre ce projet est une

tâche énorme. Je ne me propose pas de m'y lancer moi-même, mais je verrais avec grand plaisir et satisfaction quelque autre s'y mettre. Chimères! diront quelques-uns. Soit. Mais tant qu'il y a vie il y a aussi espoir, et puisque nous sommes presque au désespoir, qu'il nous soit permis de nous raccrocher à ce projet qui n'est pas définitivement classé et qui peut nous servir de planche de salut⁴.

ÉVÊCHÉ

Avec tout le respect que j'ai pour l'autorité religieuse, je me demande si elle reconnaîtrait aux laïques, si intimement impliqués dans un plus heureux avenir de la ville et de la région, le droit de parler d'évêché pour Hull? Si l'on dit que je devrais me mêler de mes affaires, on dira vrai, et je m'inclinerai d'avance avec soumission devant un tel jugement. Mais je prends le risque tout de même de passer pour un impertinent et je pose la question de savoir si ce ne serait pas opportun d'examiner attentivement cette proposition de l'établissement ici d'un siège épiscopal. Je le fais avec les meilleures intentions. Je sais que là où il y a un évêché, l'organisation civile, éducative et religieuse se complète en un clin d'œil et provoque un progrès économique marqué. Il est permis, il me semble, de nourrir cette légitime ambition et de réveiller l'esprit civique d'une population vassale d'Ottawa. C'est pourquoi j'ose mentionner la chose, sans toutefois insister, laissant à ceux qui ont autorité de décider pour le mieux.

Mes chers amis, je viens de formuler tellement de suggestions que les timides se décourageront devant l'énormité du travail à accomplir. En effet, le programme a quelque chose de formidable. Et quoique je ne sois pas de ceux que le travail effraie, je sens bien qu'il serait à peu près impossible de trouver dans notre ville assez de bonnes volontés, de dévouement et d'esprit de corps pour lancer le mouvement de réforme avec la moindre chance de succès.



- 1 L'ancienne maison de Philémon Wright est enclavée dans le collège actuel! N.D.L.R. Aimé Guertin fait ici erreur Il s'agissait de la maison d'Alonzo Wright, petit-fils de Philémon Wright.
2. Sermon prononcé par le R.P. Lévi Côté, o.m.i., curé de Notre-Dame lors d'une grande manifestation au Sacré-Coeur en juin, dans la paroisse St-Joseph de Hull, cérémonie à laquelle assistaient des milliers de personnes. Le sermon a déclenché dans toute la ville une forte campagne de répression qui se poursuit encore.
- 3 La taxe provinciale de vente fut de fait décrétée quelques semaines plus tard.
4. Depuis cette conférence, le gouvernement fédéral s'est entendu avec les États-Unis pour un projet de défense commune des deux pays et a autorisé les travaux préliminaires de la canalisation du St-Laurent, dans sa partie internationale, pour fin de production d'énergie électrique.



Cette revue est imprimée sur papier E.B. EDDY Century Opaque 120M et sur Guardian Index Bristol 220M.

This magazine is printed on E.B. EDDY Century Opaque 120M and on Guardian Index Bristol 220M paper.